This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

808,577

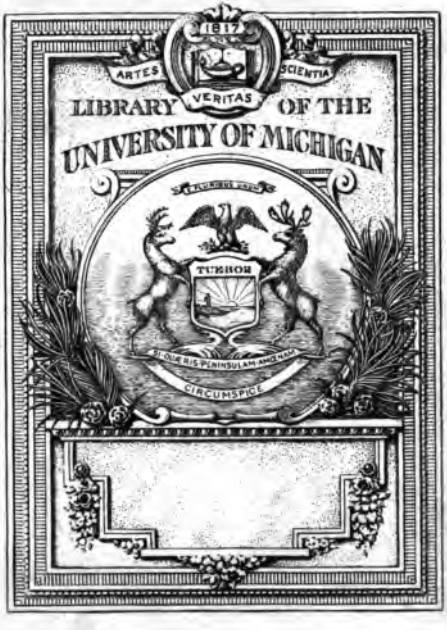

LIBRAIRIE E.
LIVRES D'ÉRUD
HISTOIRE LITT
PHILOLO
8, rue Verdaine

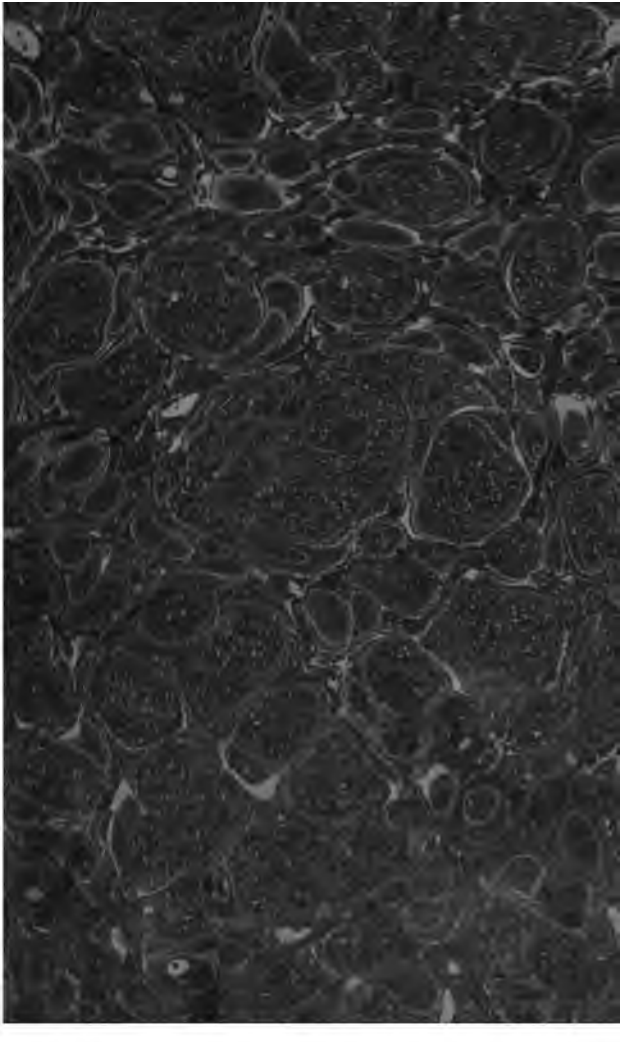

Auguste.
Heller.

GALERIE

DES

CONTEMPORAINS ILLUSTRES.

PARIS. — IMPRIMERIE D'A. RENÉ ET Cie,
Rue de Seine, 32.

GALERIE

DES

CONTEMPORAINS ILLUSTRES,

PAR

UN HOMME DE RIEN.

> Laissons là les théories pour ce qu'elles valent. En histoire comme en physique, ne prononçons que d'après les faits.
>
> CHATEAUBRIAND.

TOME VI.

PARIS,

A. RENÉ ET Ce, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,

RUE DE SEINE, 32.

1843

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRES

M. CASIMIR PÉRIER.

Imp. de Lignel

Rome et Cie

M. CASIMIR PÉRIER.

Il avait reçu de la nature la plus éclatante des supériorités et la moins contestée, un caractère énergique jusqu'à l'héroïsme avec un esprit doué de ces instincts merveilleux qui sont comme la partie divine de l'art de gouverner. La Providence l'avait marqué de ce double signe ; par là, il lui fut donné de prévaloir entre les hommes de son temps quand son heure serait venue.

(*Discours de M.* Royer-Collard *sur la tombe de Casimir Périer.*)

Le 21 décembre 1788, un superbe château situé dans une vallée pittoresque, au bord de la Romanche, à quatre lieues de Grenoble, ouvrait ses massives portes de chêne à une nombreuse assemblée. C'étaient les états du Dauphiné qui, en butte aux violences ministérielles, poursuivis par le pouvoir comme factieux, s'avançaient gravement entre une double haie de soldats, et venaient commencer la révolution française dans

un manoir laissé comme dernier souvenir de la féodalité mourante par un des plus fiers représentants de cette forte race de grands vassaux sur la tête desquels Richelieu avait assis la monarchie absolue.

Le château de Vizille, rendu à jamais fameux par l'événement que nous racontons, avait partagé les destins de l'aristocratie française; bâti au commencement du XVIIe siècle par le connétable de Lesdiguière, successivement transmis par les Lesdiguière aux Créquy, par les Créquy aux Villeroy, il était enfin devenu la propriété du tiers état dans la personne d'un riche négociant de Grenoble, et ce patricien de la bourgeoisie l'offrait en asile aux hommes qui venaient les premiers proclamer l'avénement de la bourgeoisie au pouvoir.

Il y avait à peine un siècle que Louis XIV avait dit: « L'Etat, c'est moi, » quand l'assemblée de Vizille, revendiquant le droit imprescriptible des peuples de régler eux-mêmes leur existence politique, et posant les trois grands principes qui devaient présider à la régénération de la France décida que l'ordre du tiers aurait aux Etats de

province une représentation égale à celle des deux autres ordres réunis, que les trois ordres délibéreraient en commun, et que le vote aurait lieu par tête. C'était décider du même coup la destruction des castes, l'égalité légale des conditions et la prééminence politique de la classe moyenne.

Après avoir, par un heureux mélange de fermeté et de modération, forcé le pouvoir de reconnaître la légitimité de son droit, l'assemblée de Vizille se transporta à Romans; là, confirmant ses résolutions et demandant la prompte convocation des états généraux, elle arrêta que les députés qu'elle enverrait à cette assemblée, chargée de donner à la France une constitution libre, auraient pour mission spéciale de faire triompher d'abord les trois principes qu'elle venait de poser.

Cette initiative prise par les états du Dauphiné eut en France un immense retentissement; les décisions rendues par eux furent accueillies avec transport dans toutes les provinces du royaume, et de ce foyer d'enthousiasme allumé dans la salle du jeu de paume du château de Vizille sortit cette fameuse séance du jeu de paume

à Versailles, qui vit la liberté triompher de la force par la puissance de la raison et du droit. Plût à Dieu que la liberté n'eût jamais eu besoin d'autre appui en France (1) !

L'hôte de Vizille, l'homme qui avait eu l'insigne honneur d'abriter à son foyer la Révolution naissante, résumait assez bien en lui la physionomie et les idées de ce tiers état qui, formant, suivant l'expression de Sieyès, le *tout national*, c'est-à-dire supportant toutes les charges de la société et possédant la plus grande somme de richesses et de lumières, se lassait d'être exclu de la vie sociale et politique par les classes privilégiées, et aspirait à établir le gouvernement du pays par le pays.

Fils d'un habile négociant qui avait acquis une fortune considérable dans la fabrique des toiles et dans le commerce des tissus de l'Inde,

(1) Cette singulière coïncidence de lieu n'est point inventée. C'est en effet dans la grande salle du jeu de paume du château de Vizille que s'assemblèrent les états du Dauphiné, sous la présidence du comte de Morges, et le même homme qui rédigeait à Vizille les délibérations, en qualité de secrétaire, l'illustre et honnête Mounier, devait six mois plus tard rédiger le serment du jeu de paume à Versailles.

Claude Périer avait encore agrandi la sphère des opérations paternelles, et, en 1775, il avait acheté la terre et le château de Vizille pour établir dans le manoir de Lesdiguières une des premières manufactures de toiles peintes qui aient paru en France.

« Parvenue à la richesse par le travail et l'économie, cette famille, dit un écrivain (1), était restée simple, modérée, sérieuse ; son chef, Claude Périer, était un homme d'un caractère impérieux et sévère, habitué à beaucoup exiger de lui-même et des autres, et son autorité pesait autour de lui ; sa femme, Marie Pascal, douée d'un esprit singulier et d'une imagination vive, unissait à toute la capacité d'une maîtresse de maison une préoccupation religieuse qui inclinait au mysticisme ; l'indépendance naturelle de ses idées et l'agrément de son caractère tempéraient l'aspect un peu austère de cet intérieur. Autour d'elle se groupait une famille nombreuse, ou, comme on disait, une tribu ; dix enfants, dont huit fils remarquables par une physionomie prononcée, par un mélange des nouveaux principes et des vieilles mœurs, de sévérité et d'affection, d'imagination et de prudence, par l'esprit des affaires, la vivacité des impressions et le sentiment un peu altier de la dignité personnelle. »

Telle était la famille au sein de laquelle se pré-

(1) M. de Rémusat, dans un excellent travail placé en tête de la collection des Discours de Casimir Périer. J'emprunte à ce travail quelques détails biographiques.

parait ce grand mouvement révolutionnaire qui devait bouleverser la France en la régénérant, et l'entraîner si loin avant qu'elle eût appris à le diriger.

On sait, et cependant on oublie souvent, ce que voulait la France en 1789 ; elle ne voulait ni la République ni la Terreur, ni ce qu'on appelle aujourd'hui le socialisme, ni le despotisme ; elle ne voulait ni la Convention, ni le Directoire, ni l'Empire ; elle ne prévoyait pas plus Robespierre que Babœuf, Barras et Napoléon. Rien de tout cela ne se trouve dans les six millions de votes qui, au dépouillement des cahiers des bailliages, constatèrent le vœu de la France; ce que la France voulait, c'était une constitution monarchique et libre, c'était l'abolition des priviléges aristocratiques, l'égalité devant la loi, le libre accès de tous à tout, l'unité et la liberté politiques garanties par un système représentatif consacrant la substitution du droit national au droit divin ; en un mot, ce que nous cherchons aujourd'hui à mettre en action, voilà ce que voulait la France en 1789. La distinction et l'harmonie des trois pouvoirs fonctionnant chacun dans leur

sphère sous la suprême autorité de la loi, voilà le problème que la Constituante se posa et qu'elle ne put résoudre. Après avoir, en six mois de temps, démoli un édifice miné par le long travail des siècles, elle ne put faire sortir des ruines de l'ancien régime un gouvernement régulier; la résistance des intérêts et l'entraînement des passions l'emportèrent sur sa volonté. Le règne de la force, commencé aux 5 et 6 octobre, poursuivi au 20 juin, fut inauguré au 10 août 1792.

La guerre civile et la guerre étrangère s'unirent pour jeter la France dans la fièvre et le délire; quand l'accès eut passé du paroxisme à l'atonie, un homme vint qui, courbant sous le même joug toutes ces têtes démoralisées par sept ans d'anarchie, confisqua la liberté au profit de la gloire. N'ayant d'autre appui que la victoire, le jour où la victoire lui fut infidèle, il tomba. Avec la Restauration reparut le problème de l'alliance du pouvoir et de la liberté qu'avait posé la Constituante. La Charte fut présentée comme une solution; solution incomplète et fausse, car la royauté qui la donnait, se réservant le droit de la détruire, gardait son dernier mot; la liberté

garda le sien. Pendant quinze ans les deux puissances luttèrent sur le terrain de la légalité; la royauté eut l'imprudente audace d'en appeler à la force : elle fut vaincue. Ayant eu des Stuarts, la France trouva sous sa main un Guillaume III, et la solution du problème constitutionnel, deux fois avortée depuis 89, fut tentée pour la troisième fois. Qu'allait-il advenir de cette troisième expérience? La France de 1830 avait eu son 14 juillet 1789; allait-elle s'arrêter là ou passer encore une fois à travers cette série d'épreuves terribles au bout desquelles elle avait trouvé le despotisme d'un héros, et, en fin de compte, la plus humiliante de toutes les dominations, celle de l'étranger. A la vérité, les situations n'étaient plus les mêmes; le roi de Juillet n'était pas Louis XVI ; la classe moyenne, agrandie, fortifiée, instruite par les épreuves de quarante ans, connaissait mieux les limites, les droits et les conditions du pouvoir; la révolution sociale était consommée, l'égalité civile était dès longtemps conquise, et la conquête de la liberté n'offrait plus autant de périls. Et cependant que d'obstacles encore ! que d'intérêts froissés! que de pas-

sions soulevées par la nouvelle révolution ! Combien d'analogies entre les hommes et les choses des deux époques, sinon au fond, du moins à la surface de la société ! D'une part, la double menace de la guerre étrangère et de la guerre civile, incessamment fomentées par l'exaltation des vainqueurs, la colère et le dépit des vaincus; d'autre part, un pouvoir nouveau né, sorti d'une insurrection légale, mais trop débile encore pour lutter contre les conséquences du fait de son origine au nom du principe de ce même fait, c'est-à-dire contre la force au nom du droit, contre l'insurrection au nom de la loi. Partout la haine, la passion, l'incertitude, la faiblesse ou la crainte; tels sont les éléments de mort au milieu desquels la révolution de Juillet vécut durant sept mois, impuissante à se gouverner elle-même et insensiblement entraînée vers un 10 août au delà duquel s'ouvrait l'abîme à la fois attrayant et effrayant de l'inconnu. Elle s'engageait de plus en plus dans cette voie, quand parut au pouvoir un de ces hommes qui sont brisés d'ordinaire par les révolutions à leur début, mais qui l'emportent sur les révolutions à leur déclin.

C'était justement un des huit fils de ce négociant dauphinois dans la maison duquel nous avons vu commencer en 1788 la grande crise qui devait trouver sa conclusion en 1830. La Révolution et cet homme avaient eu, pour ainsi dire, le même berceau; ils avaient grandi ensemble, et la destinée les appelait à lutter dans un combat solennel dont la paix du monde était le prix. L'homme ne possédait peut-être pas toutes les qualités qui, en temps ordinaire, font les Sully ou les Colbert; orateur vigoureux, il n'avait pas cependant la puissance de parole d'un Mirabeau; homme d'Etat de premier ordre, il n'avait pas le génie d'un Richelieu ou d'un Pitt, mais il était admirablement organisé pour dompter et gouverner une révolution sans la fausser ou la détruire. Ce n'était ni un soldat, ni un prêtre, ni un philosophe ni un avocat, ni un poëte: c'était un banquier mais un banquier à part, c'est-à-dire un banqui chaleureux comme un tribun, obstiné comme prêtre et intrépide comme un soldat; tête froi esprit fin, sagace et judicieux, cœur de feu, lonté de fer, cet homme réfléchissait avec ard calculait avec entraînement, portait dans l

fense l'impétuosité de l'attaque, et comprenait avec passion les trois choses que la passion comporte le moins : la raison, la paix, la loi.

Attaché d'intérêts et de sympathie à toutes les conquêtes sociales et politiques de la révolution de 89, mais convaincu que cette révolution avait dit son dernier mot en 1830, et que ce qu'on appelait les *conséquences de Juillet* n'était que les prémices d'une révolution nouvelle qui allait remettre en question toutes les conquêtes de la première, il entra aux affaires résolu de comprimer le désordre, de faire rentrer dans son lit le torrent débordé, ou de périr. Au bout d'un an il était mort, mais il était mort victorieux, laissant à l'histoire un nom qui ne périra pas et à ses successeurs une tâche difficile encore, mais considérablement simplifiée, tâche qu'ils n'ont peut-être pas tous abordée avec l'indépendance, la fermeté, la franchise dont il leur léguait le glorieux exemple.

Ceux qui pensent que la révolution de Juillet a manqué sa mission, qu'elle avait pour but de recommencer et de continuer à la fois la Convention et l'Empire, de républicaniser la France et de démocratiser l'Europe par la force, ceux-là ont le

droit de détester Casimir Périer, car il a été un puissant obstacle au triomphe de leurs idées; mais, en le détestant, ils doivent estimer l'homme qui les combattit toujours franchement, noblement dans les limites du droit commun, avec l'arme de la constitution, sans arrière-pensée comme sans peur. Dans la chambre d'Armand Carrel il n'y avait qu'un seul portrait, et c'était le portrait de Casimir Périer. Ces deux natures de même trempe, placées dans des rangs ennemis, étaient faites pour se combattre, mais pour s'estimer et se comprendre.

Ceux, au contraire, qui croient qu'en dehors du gouvernement représentatif, tel qu'il est sorti de 1830, il n'y avait pour la France qu'un avenir de convulsions et de catastrophes; ceux qui pensent que la France n'avait pas pour mission de s'user et de se perdre dans l'imitation impuissante d'une grande époque écoulée sans retour, mais bien de convertir le monde à la liberté par l'exemple du développement régulier de ses institutions; ceux encore qui, jugeant la question douteuse, la chance incertaine et l'enjeu précieux, ne voulaient risquer cet enjeu qu'à la der-

nière extrémité ; ceux-là enfin qui croient que le grand duel entre le despotisme et la liberté n'est pas encore fini dans le monde, que la question se videra encore quelque jour sur les champs de bataille, mais que la France, champion né de la liberté et de la civilisation, ne doit aborder la lutte au dehors qu'avec l'unité et la paix au dedans, et que, ces avantages, un gouvernement mixte, légal, fortifié par la durée, offrant à tous les intérêts sociaux une égale sécurité, peut seul les lui assurer ; tous enfin, ceux qui croient à la paix, comme ceux qui voient dans l'avenir des chances de guerre, tous doivent de la reconnaissance à Casimir Périer, pour avoir soit empêché soit ajourné le conflit en usant ses forces et sa vie à comprimer l'anarchie intérieure, à poser d'abord, organiser, pacifier, constituer la révolution ; et si la monarchie démocratique issue de Juillet, avec les développements qu'elle comporte, est bien la forme de gouvernement à laquelle la France est appelée à préparer l'Europe en s'y reposant elle-même de quarante ans de troubles civils, Casimir Périer occupera une grande place dans l'histoire, quoiqu'il n'ait fait pour ainsi dire que passer du pou-

voir à la tombe ; car c'est là encore un avantage pour sa mémoire. Venu à son heure, il est mort à temps ; né pour gouverner dans la tempête, le calme l'eût probablement amoindri ; il n'a point eu à subir la tâche ingrate de conduire un pays comme la France au milieu de débats mesquins, d'intrigues sournoises, de tracasseries subalternes, sans émotion, sans grandeur, sans bruit. Sa vie ministérielle n'a été qu'une lutte acharnée sur les plus formidables questions qui puissent diviser les hommes, et il est mort dans toute la chaleur du combat, dans tout l'éclat de la victoire ; aussi voit-on les partis qui le rabaissaient le plus durant sa vie s'emparer déjà de sa mémoire pour s'en servir comme d'un argument contre ses successeurs.

Après avoir résumé le rôle éminent rempli par cet homme d'Etat, cherchons dans l'histoire de sa vie les faits qui l'y avaient préparé.

Casimir Périer naquit à Grenoble le 12 octobre 1777 ; il était le quatrième des dix enfants de ce Claude Périer dont nous avons déjà parlé (1).

(1) Claude Périer est mort à Paris, en 1801, membre du

Au moment où se passait la scène de Vizille, le futur ministre de Juillet faisait ses études à Lyon, dans un collége d'Oratoriens, en compagnie de ses trois frères aînés et de son cousin Camille Jordan. Remarquablement doué, mais impétueux et mobile, l'écolier dauphinois brillait davantage par l'intelligence que par le travail. Ses études furent en somme assez médiocres, et bientôt troublées d'ailleurs par les événements politiques. Il avait à peine seize ans quand les mauvais jours de la Terreur se levèrent sur la France. Son père, que sa richesse rendait naturellement suspect, quitta le Dauphiné et vint se réfugier à Paris, au centre même de la Révolution, laissant à sa femme le soin de défendre de son mieux les débris d'une immense fortune ébranlée par la commotion universelle ; il appela auprès de lui quelques-uns de ses fils, notamment le jeune Casimir qui, en achevant sous ses yeux tant bien que mal son éducation classique, la compléta par l'éducation bien autrement grave des faits. Élevé dans le respect et l'amour des nobles idées qui avaient présidé à

Corps législatif, après avoir été un des fondateurs de la Banque de France.

la Révolution et dans l'horreur des excès qui les dénaturaient, le fils de l'hôte de Vizille dut puiser, dans le terrible spectacle des factions se dévorant les unes les autres, le désir de les combattre, en même temps qu'il y cherchait peut-être le secret de les vaincre un jour.

A vingt et un ans, atteint par la conscription, Casimir Périer partit pour l'Italie en qualité d'adjoint du Génie; c'était en l'an VII, à la fin de 1798. Tandis que Bonaparte promenait en Egypte la gloire française, la fortune semblait nous abandonner en Europe. Casimir Périer débuta dans cette malheureuse campagne qui vit Souvarow nous arracher l'Italie; il se distingua dans le combat livré sous les murs de Mantoue. Enfin Masséna sauva la France à Zurich, et Bonaparte vint lui rendre toute sa gloire à Marengo; le jeune adjoint du Génie resta sous les drapeaux jusqu'en 1801. A cette époque, la mort de son père, qui lui laissait une fortune considérable, et le rétablissement définitif de l'ordre intérieur le déterminèrent à quitter l'état militaire pour embrasser la carrière du commerce. Il s'associa avec son frère Scipion Périer, et tous deux fondèrent, à Paris,

cette maison de banque dont la prospérité toujours croissante et les opérations de plus en plus considérables rendirent bientôt le nom européen. Appliquant au commerce toute la sagacité de son esprit et l'énergie de son caractère, Casimir Périer étendit considérablement les opérations de banque en les associant à tous les travaux de l'industrie : cristallerie, filature de coton, raffinage des sucres, fonderies, moulins à blé mus par la vapeur, en un mot toutes les branches du travail national furent embrassées dans ses spéculations ; et, tandis qu'il augmentait sa fortune, il acquérait en matière de finances, de crédit public et d'économie politique, des connaissances étendues, approfondies et variées qui devaient lui servir plus tard.

« On a remarqué, dit l'écrivain que j'ai déjà cité, que, dans la direction de ses affaires, Casimir Périer montrait déjà les mêmes qualités qu'il a déployées plus tard sur un plus vaste théâtre. La pénétration, la prudence et la sûreté du jugement suppléaient en lui à l'assiduité d'un travail minutieux. On disait que son frère et lui se complétaient l'un l'autre : le premier, avec l'esprit le plus sage et le plus éclairé, et l'application de chaque jour, tombait dans l'hésitation et se défiait de son jugement ; le second lui prêtait de la décision, et, avec un tact peu commun, déterminait toutes les grandes opérations dont le succès fonda la renommée de sa maison. Là aussi il se montrait

fait pour le gouvernement plutôt que pour l'administration.

« Casimir Périer, dit un autre écrivain, qui fut l'employé et plus tard l'associé du banquier avant d'être l'agent du ministre, Casimir Périer, doué d'une rare pénétration, d'un jugement sûr et rapide, embrassait d'un coup d'œil, et avec une admirable précision, l'ensemble des affaires les plus délicates, les plus compliquées. Un tact parfait lui en faisait à l'instant même saisir le côté faible et le point essentiel. Son intelligence supérieure négligeait habituellement les détails pour s'attacher aux choses principales. On comprendra qu'une telle organisation le rendait difficile, exigeant avec ceux de ses employés qui ne répondaient pas à sa promptitude et à sa présence d'esprit; mais il savait racheter un premier mouvement d'impatience et d'humeur par quelque attention délicate qui décelait le regret ou la crainte d'avoir affligé. La bonté de son cœur faisait ainsi oublier des formes un peu dures, et on l'aimait d'autant plus qu'on avait mieux compris les inégalités de son caractère (1). »

La Restauration trouva dans Casimir Périer un ami plutôt qu'un ennemi; après vingt-cinq années de guerre dont les dernières avaient été si désastreuses, elle nous apportait la paix; à la vérité, c'était une paix bien triste et chèrement achetée, mais enfin c'était la paix. Les Bourbons n'étaient pas responsables des catastrophes qui avaient amené leur retour, et l'on pouvait espérer qu'une

(1) *Mémoires de M. Gisquet*, t. I, p. 90.

fois affermis sur leur trône les descendants de Henri IV auraient l'esprit de se montrer un peu ingrats envers l'étranger pour lequel Louis XVIII affichait alors une reconnaissance fondée peut-être, mais à coup sûr maladroite (1). Avec la paix, la Restauration nous apportait la Charte ; à la vérité c'était une charte *octroyée*, c'est-à-dire un pacte social vicié dans son principe en ce que des deux parties contractantes l'une prétendait engager l'autre sans s'engager elle-même, et en se réservant dans l'article 14 un droit supérieur et antérieur au contrat ; mais enfin c'était une Charte renfermant en elle les principaux éléments de ce système représentatif vainement cherché par la France à travers tant d'essais malheureux, et l'on pouvait espérer que, bien conseillés, les frères de Louis XVI comprendraient le danger, l'impuissance de toute tentative contre-révolutionnaire, et se résigneraient franchement aux avantages et aux inconvénients de la liberté.

Je n'ai pas ici à faire l'histoire des premières

(1) On sait le fameux mot de Louis XVIII au régent d'Angleterre : « Après Dieu, c'est à vous que je dois ma couronne. »

fautes de la dynastie restaurée, fautes dont la France la punit cruellement une première fois par le brusque et humiliant abandon des Cent-Jours. Au retour, après de tristes gages donnés aux passions d'un parti vaincu, dont l'étranger faisait un vainqueur, Louis XVIII sembla comprendre qu'il fallait rompre avec les hommes de Coblentz s'il ne voulait reprendre bientôt le chemin de l'exil. L'ordonnance de dissolution du 5 septembre 1816 renvoya dans leurs manoirs les énergumènes de l'émigration ; la loi électorale du 5 février 1817, conforme au texte et à l'esprit de la Charte, reçut une première application, et amena dans la Chambre une majorité plus modérée.

C'est alors que Casimir Périer, appelé à la députation par le collége électoral de Paris, fit son entrée dans cette carrière parlementaire qu'il ne devait plus quitter, et où l'attendait une si grande renommée. Indépendamment du crédit que lui donnait sa haute position commerciale, deux brochures de polémique financière venaient tout récemment de recommander son nom à l'attention publique. Ces brochures avaient pour objet la

discussion et la critique du fameux emprunt de 300 millions, destiné à payer aux ennemis une partie de la rançon de la France. Cet emprunt, conclu à l'étranger, sans publicité, sans concurrence et à des conditions très-onéreuses pour le Trésor, avait été vivement attaqué par Casimir Périer, dans sa quotité, dans sa forme, dans ses clauses. L'attaque avait fait sensation, et déjà l'opinion reconnaissait dans son auteur un habile financier, avant d'avoir pu apprécier en lui l'orateur et l'homme d'Etat.

Placé dans les rangs du parti monarchique constitutionnel, Casimir Périer se distingua d'abord par une opposition éminemment modérée et bienveillante ; le pouvoir, aux mains d'hommes éclairés, semblait alors chercher de bonne foi la conciliation des partis dans la pratique sincère du gouvernement représentatif. Le nouveau député, tout en combattant la plupart des mesures financières du ministre Corvetto, tout en demandant l'abolition du régime exceptionnel de l'autorisation préalable auquel la presse politique se trouvait encore soumise, rendait justice aux bonnes intentions du ministère. La session de 1818 vit le gouverne-

ment s'avancer de plus en plus dans la voie d'un libéralisme sage et éclairé, se séparer nettement du parti de l'ancien régime, prendre la Charte au sérieux, et régler la liberté de la presse par une des meilleures lois que la Restauration ait enfantées. Satisfait de la marche générale du pouvoir, Casimir Périer, sans renoncer à l'opposition de détail, se renferma presque exclusivement dans sa spécialité financière : souvent on le vit défendre les mesures du ministre successeur de M. de Corvetto, du baron Louis. Le zèle impartial qu'il apporta dans l'examen de toutes les lois de finance et la lucidité de son argumentation contribuèrent puissamment à populariser en France la langue et les idées financières.

Mais cette période de calme et d'espérance dura peu; déjà, à la fin de 1819, l'orage gronde et la tempête se prépare. Irrité par quelques élections trop significatives, notamment celle de l'abbé Grégoire, le parti royaliste commence à se remuer impétueusement et à se répandre en clameurs bruyantes contre le ministère Decazes, accusé de livrer la royauté au jacobinisme. Louis XVIII tenait bon; mais M. Decazes,

effrayé lui-même, commençait aussi à revenir sur ses pas, quand l'attentat du 13 février 1820, en exaltant toutes les passions royalistes, précipita le pouvoir dans un système décidément rétrograde, où il marcha de victoire en victoire et d'excès en excès, jusqu'à ce qu'il y trouva sa ruine.

Le ministère Decazes fut remplacé par le second ministère Richelieu, précurseur du ministère Villèle. La liberté de la presse et la liberté individuelle furent de nouveau suspendues; la loi électorale du 5 février, repoussée comme trop libérale, fit place à une loi nouvelle, altérant profondément le principe électoral par la distinction des colléges et le privilége du double vote accordé aux colléges de département, dans le but de concentrer toute l'influence politique entre les mains de la grande propriété.

Effrayé à son tour de voir la contre-révolution marcher tête levée, le parti constitutionnel sonna l'alarme; la France s'émut, les pétitions se multiplièrent, les esprits s'aigrirent, et les débats parlementaires devinrent de plus en plus vifs.

C'est ici que commencent les grands combats de Casimir Périer; c'est ici que s'ouvre pour lui

cette période de lutte acharnée, qui doit bientôt se résumer en un duel de six ans entre le plus fougueux athlète de l'opposition, réduite à une poignée d'hommes, et le plus rusé champion de la contre-révolution triomphante, entre Casimir Périer et M. de Villèle.

On a souvent parlé plus tard de *comédie de quinze ans :* c'est une satisfaction que se donnent toujours les partis, quand ils ont perdu leur cause par leurs folies, de s'en prendre à la mauvaise foi de leurs adversaires. Mais cette manœuvre, vieille comme le monde, n'inspire pas seulement de l'ironie, elle inspire du dégoût quand on la voit exécutée par certains charlatans qui, après avoir, pendant quinze ans, poussé à la contre-révolution, se font aujourd'hui plus révolutionnaires que la révolution elle-même, et, de cette voix qui prêchait jadis le droit divin, prêchent actuellement le suffrage universel.

Qu'il y ait eu dans l'opposition parlementaire des quinze ans quelques hommes qui, désespérant des Bourbons de la branche aînée et convaincus qu'ils n'admettraient jamais les conditions de la liberté, aient pensé d'avance à sauver la monar-

chie par un changement de dynastie; qu'afin d'arriver à ce résultat, ils aient profité de toutes les fautes de la Restauration pour démontrer l'incompatibilité absolue du principe de l'*octroi royal* avec la sincère exécution de la Charte, cela est vrai; et, s'il y a dans ce fait un tort, n'est-il pas du côté de la dynastie qui a donné raison à ces hommes?

Qu'il y ait eu d'autres députés, ou plutôt un seul, le général Lafayette, qui aient poussé la résistance jusqu'à la conspiration positive et matérielle, cela est encore vrai; mais le fait ne prouve guère en faveur de ceux qui parlent de comédie, car nul homme à coup sûr ne fut moins comédien que Lafayette. Celui-là conspirait, pour ainsi dire, en plein soleil; il déclarait poliment à la tribune qu'il se considérait comme dégagé de ses serments par la violation de la Charte, et il fallait presque le retenir par le pan de son habit pour l'empêcher de dire tout net au pouvoir : « Je vous préviens que je conspire. » Et si deux ou trois des collègues du général s'associèrent plus ou moins directement à ses projets de renversement,

ceux-là aussi ne faisaient pas grand mystère de leurs répugnances.

Quant à Casimir Périer, sans contredit le plus véhément, mais aussi le plus constitutionnel de tous les députés de la gauche, il est peut-être celui de tous auquel l'accusation de comédie peut le moins s'appliquer; car, aux jours les plus mauvais de la Restauration, aux temps de sa plus violente opposition, il se maintint toujours aussi étranger aux conspirations matérielles qu'aux désirs de ceux qui voyaient dans le duc d'Orléans le roi nécessaire de l'avenir. Pour lui, toute idée d'une révolution nouvelle était amère et pénible. Bien déterminé à préférer au besoin la liberté à la dynastie, il était en même temps sincèrement désireux de conserver l'une et l'autre, et c'est justement parce que la sagacité de son esprit lui faisait voir, derrière chaque succès des ennemis de la liberté, le germe d'une réaction formidable, qu'il se jetait au travers de leurs entreprises avec un acharnement, une ardeur, et même une violence proportionnés à la loyauté de ses intentions.

Ce qu'il voulait, ce qu'il réclamait avec empor-

tement, c'était la pratique sincère du gouvernement représentatif, c'est-à-dire une presse libre, justiciable du jury et réglée par des lois; des élections affranchies du double vote; une majorité indépendante et un ministère responsable pris dans le sein de cette majorité; il ne demandait rien de plus, et, tout cela, il le trouvait dans la Charte, pourvu qu'elle fût loyalement exécutée.

A la vérité, il repoussait, comme toute l'opposition, les conséquences que l'on prétendait tirer du fait de l'*octroi royal*. La Charte était à ses yeux un contrat passé avec le pays, et obligeant également les deux parties; mais cette différence dans la manière d'envisager le principe et l'origine de la constitution ne lui fit jamais renier la constitution elle-même, et c'est au contraire en s'appuyant sur elle qu'il lutta pour la liberté jusqu'au dernier moment.

Ces idées de Casimir Périer étaient alors, il faut le dire, celles de la France. Elle ne demandait aux Bourbons rien de plus que de la laisser jouir en paix, sous le régime de la Charte, des avantages sociaux achetés au prix de vingt-cinq ans de révolutions et de guerres. Il y avait bien

dans le pays des ferments de haine entretenus par les générations de la République et de l'Empire; des hommes de 93, des soldats mécontents, des jeunes gens exaltés, méditèrent plus d'une fois le renversement de la dynastie. De 1819 à 1823, il y eut des ventes de *carbonari*, les unes bonapartistes, les autres orléanistes, quelques-unes républicaines, et le plus grand nombre conspirant dans l'unique but de conspirer; mais ces tentatives isolées, sans lien entre elles, furent éphémères et ne prirent pas racine dans le pays. Loin d'affaiblir la royauté, elles augmentèrent sa puissance, en effrayant cette masse d'intérêts nouveaux que la Restauration inquiétait et mécontentait, mais auxquels la paix était bonne, le repos précieux, et qui ne voulaient rentrer dans la carrière des révolutions qu'autant qu'ils y seraient poussés pour ainsi dire, à leur corps défendant.

Ce sont ces circonstances qui, combinées avec l'enthousiasme royaliste produit par le succès de la guerre d'Espagne, avec la loi du double vote et le plus habile système de corruption qui ait jamais été organisé, valurent au ministère Villèle l'immense victoire électorale de 1824 qui

perdit la Restauration en lui faisant croire qu'elle pouvait tout oser.

On vit alors un singulier spectacle dans un gouvernement représentatif : une chambre élective au sein de laquelle une dixaine d'hommes, soutenus par les applaudissements de tout un pays, luttaient sans relâche et sans succès contre les vociférations et les huées de quatre cents adversaires; une chambre héréditaire et aristocratique devenue le dernier asile de la démocratie et de la liberté; une presse baillonnée, arrachée à la juridiction du jury, traînée devant les Cours royales et acquittée par elles; enfin, toutes les forces vives d'une nation soulevées contre une majorité parlementaire qui était censée représenter cette nation, et avec laquelle la royauté avait le malheur de s'identifier.

Parmi ces quelques champions de la France perdus au milieu de l'armée parlementaire de M. de Villèle, un surtout brillait par l'ardeur, l'impétuosité, la ténacité et l'indomptable persévérance de ses attaques. Quand, se levant brusquement du milieu du petit groupe de gauche, cet Ajax de l'opposition s'élançait à la tribune

pour y remplacer son adversaire de tous les jours; quand sa grande taille, ses larges épaules, sa belle figure brune, ardente et hautaine, sa parole accentuée, impétueuse et sonore, venaient faire contraste avec la stature grêle et mesquine, la physionomie rusée, mais laide et vulgaire, la voix nazillarde et calme de M. de Villèle, on éprouvait comme l'impression d'un contre-sens historique, en voyant l'aristocratie en France représentée par une tête de procureur, et la bourgeoisie par une sorte de patricien de Venise, imposant, irascible et fier; ou plutôt l'on comprenait alors tout ce qu'il y avait de décrépit et d'impuissant dans ce vieux parti féodal et sacerdotal, réduit à confier son salut aux mains d'un bourgeois de la veille, d'un Gascon sceptique et madré qui, n'ayant de son parti que les intérêts sans en avoir les passions, s'épuisait à chercher dans la ruse le ciment d'un amalgame monstrueux entre les ruines du passé et les vices du présent, appelait l'agiotage au secours du droit d'aînesse, et appuyait la loi du sacrilége sur les combinaisons du trois pour cent. Ce sont ces deux adversaires dont la lutte remplit six années de l'histoire par-

lementaire de la Restauration; l'un, M. de Villèle, pétri de sang-froid, de prudence et d'astuce, également habile à préciser le point du débat, quand la précision lui était favorable, et, quand il se sentait faible, à échapper à son adversaire en parlant de tout, hormis de la question; tandis que l'autre, constamment et impérieusement dominé par sa pensée ou son émotion, poussait droit à son ennemi, avançant toujours, toujours, au risque de s'enferrer, plutôt que de rompre d'une semelle. Ajoutons que si, dans ce long combat, Périer avait la France pour auxiliaire, il avait contre lui une assemblée qui faisait au moins autant de bruit que la France. Il arrivait souvent que sa seule présence à la tribune suffisait pour soulever un brouhaha assourdissant de cris : « A la clôture! Encore du scandale, à l'ordre le factieux, etc. » Et lui, toujours plus opiniâtre au combat, dominant les clameurs de sa voix puissante, ripostant au sarcasme par le sarcasme, à l'injure par l'injure, escarmouchait tour à tour avec l'auditoire, le banc des ministres, le président, puis reprenait le fil de son discours. Vaincu sur la question, il se retranchait

derrière un, deux, trois amendements; vaincu sur les amendements, il parlait contre la clôture; vaincu sur la clôture, il retournait à son banc pour recommencer le lendemain.

Et cependant Casimir Périer était loin de mériter cette épithète de *factieux* dont la chambre de 1824 se montrait si prodigue envers quiconque lui parlait raison. En lisant aujourd'hui les discours de cette période de sa vie, on est frappé de ce mélange de rudesse passionnée dans la forme et de modération dans le fond. A travers sa véhémence, sa violence même envers les personnes, on voit toujours percer un respect profond pour les institutions, et s'il n'est pas toujours juste à l'égard de ses adversaires, chose si rare dans les luttes des partis, on sent qu'il croit ce qu'il dit et qu'il est au moins sincère dans son injustice.

Lorsqu'en traitant de M. Royer-Collard je l'ai présenté, en 1824, comme séparé des hommes de la gauche, j'aurais dû mieux préciser la différence, surtout en ce qui concerne Casimir Périer; ces deux personnages diffèrent à la vérité essentiellement même au fond, en ce que l'un ne

comprend pas plus la Charte sans les Bourbons que les Bourbons sans la Charte, tandis que Périer, en désirant sincèrement l'union des deux choses, comprend très-bien qu'elles puissent exister l'une sans l'autre; mais au fond des deux polémiques, si différentes par la forme, on retrouve la même absence de toute arrière-pensée contre la dynastie, et l'on s'explique comment, lorsqu'une révolution aura passé entre les deux hommes, l'un des deux viendra sur la tombe de l'autre pour rendre un solennel témoignage de la constante loyauté de ses intentions.

Une seule fois, et je note ce fait, d'ailleurs bien connu, parce qu'il a été plus tard reproché au ministre de Juillet quand il rappelait ses adversaires au respect de la constitution, une seule fois Casimir Périer se laissa emporter au delà des limites de sa propre pensée. C'était au sujet d'une pétition qu'il venait de soutenir : la majorité demanda l'ordre du jour; quelques membres du côté gauche se levèrent contre; des rires ironiques partirent de la droite et du centre, et une voix s'écria dédaigneusement : « Ils ne sont que six ! » Casimir Périer, furieux, répond d'une voix

tonnante : « Il y a en France trente millions d'hommes qui se lèveraient avec nous. (Violentes exclamations au centre.) Oui, trente millions ! » Les cris : A l'ordre ! se font entendre. Casimir Périer, réprimandé par le président, court à la tribune et dit :

« Je ne crains point, Messieurs, d'aborder à la tribune la question qu'on a soulevée ; je n'ai point fait un appel aux passions du dehors, mais j'ai opposé l'opinion de la France à vos rires ironiques ; je l'ai fait, parce que vous n'avez pas conservé envers une minorité honorable les égards que vous lui devez, parce que vous avez paru vouloir tourner en dérision les votes libres et indépendants qu'elle continuera d'offrir à la patrie. »

Le lendemain, sur l'interpellation de M. de L Bourdonnaye, chef de cette contre-opposition qu' ne trouvant pas M. de Villèle assez royalist commençait à associer ses votes à ceux de gauche pour le renverser, Casimir Périer rev sur l'incident et l'expliqua avec une franc qui lui valut l'approbation générale, même centres.

Et cependant, si l'exclamation n'était pas lementaire, elle était profondément vraie trois mois après, malgré le double vote, r

la censure, malgré toutes les précautions du plus fin et du plus tenace des ministres, cette majorité formidable disparaissait comme par enchantement devant de nouvelles élections; M. de Villèle tombait du pouvoir aux applaudissements de la France; les hommes *qui n'étaient que six* devenaient en quelque sorte les chefs d'une nouvelle majorité, et le *factieux* de la veille était porté sur la liste des candidats à la présidence de la Chambre.

Le ministère Martignac vint tenter l'œuvre difficile de réconcilier la France avec la dynastie. Au moment où l'opinion semble renaître à la confiance et à l'espoir, déjà s'ouvre pour l'esprit sagace et prévoyant de Périer une ère d'anxiété et d'angoisses; il a deviné tout ce qu'il y a d'éphémère et de trompeur dans cette trêve apparente des partis; il a deviné que la dynastie n'accepte cette trêve que pour mieux se préparer au combat, qu'elle ne veut pas céder, qu'elle ne cédera pas; mais il sait aussi que le pays ne cédera pas davantage, et à travers le grand déchirement qui se prépare, peut-être voit-il déjà venir l'heure où, après avoir si longtemps combattu pour la li-

berté, il lui faudra se dévouer et mourir en défendant la cause du pouvoir.

C'est alors que, durant les deux sessions de 1828 et 1829, on vit Casimir Périer, malade, épuisé par les violents combats des cinq dernières années, venir s'asseoir sur son banc, pâle, triste et muet comme une prophétie vivante. La formation du cabinet Polignac prouva bientôt qu'il ne s'était pas trompé dans ses prévisions; à cet audacieux défi jeté par la royauté au pays, le pays répondit par l'adresse des 221; la royauté riposta par un coup d'état, le pays par une révolution, et, le 27 juillet 1830, les députés présents à Paris se réunissaient à l'hôtel de Casimir Périer pour protester contre les ordonnances et faire face aux événements qui se préparaient.

La conduite de chacun des députés durant les trois jours a été l'objet d'appréciations diverses; on a beaucoup loué les uns en rabaissant les autres; on a parlé de l'intrépidité de ceux-ci, de la frayeur de ceux-là; on les a classés en *hommes de la résistance* et en *hommes de la légalité*, et à la tête de ces derniers on a placé Casimir Périer. La vérité est qu'à part le plus ou moins

d'exaltation oratoire déployée à huis clos par les uns ou par les autres, exaltation qui n'avançait pas beaucoup les affaires de ceux qui se battaient dans les rues, la conduite de tous et de chacun d'eux fut, *quant aux faits*, exactement la même. Au moment où tout n'était plus qu'une question de force, rien n'empêchait ceux que l'on a distingués plus tard de leurs collègues, ou qui se sont distingués eux-mêmes par l'épithète de *courageux*, rien ne les empêchait, s'ils en eussent eu la fantaisie, de prendre un mousquet et de venir faire le coup de feu en place de Grève.

La vérité est que, durant les deux premiers jours, pas un d'entre eux ne croyait à la victoire du peuple; seulement c'était une pensée que chacun d'eux exprimait plus ou moins franchement. Aucun n'hésitait sur un point : la résistance légale; mais tous hésitaient avec raison à compromettre ce dernier moyen de salut en le soumettant aux chances de l'insurrection. Un homme que l'on n'accusera certes pas de manquer de courage, Carrel se défiait autant que Périer du succès de la résistance matérielle, et un autre homme également très-courageux, Lafayette,

le 28, au moment où l'on se battait partout sommé par une députation d'élèves de l'École Polytechnique de se mettre à leur tête, leur répondit par cette phrase très-claire et très-laconique : « Dites à vos camarades de se tenir tranquilles. »

C'est donc l'audace et l'intrépidité des combattants qui décidèrent la question, et c'est à eux seuls que doit en revenir l'honneur. Quant aux députés, portant dans leur caractère légal la dernière ressource de la liberté au cas de revers, leur mission n'était pas d'aventurer prématurément cette ressource dans la rue ; l'Assemblée constituante protestait à Versailles contre le coup d'État du 23 juin, tandis qu'on se battait à Paris au 14 juillet 1789 ; la mission des députés de 1830 était de protester, ils protestèrent ; ils envoyèrent au duc de Raguse une députation dont faisait partie Casimir Périer ; en cela ils paralysèrent autant qu'il était en eux les ressources morales d'un pouvoir insurgé contre les lois ; et quand la force eut assuré le triomphe du droit, le seul pouvoir constitué qui n'eût pas disparu dans l'orage s'empara naturellement de la révolution pour l'empêcher de se dévorer elle-même.

Nommé membre de la commission municipale et appelé par sa haute position sociale et politique à exercer une large part d'influence sur les événements qui allaient suivre, Casimir Périer se préoccupait avant tout de l'anarchie imminente : confirmé par les cris du peuple dans sa conviction profonde que la France ne voulait, pour prix de sa victoire, que ce qui avait été le gage de son combat, c'est-à-dire la Charte ; d'autre part, étranger à toutes relations antérieures avec le duc d'Orléans, dont on ignorait alors à Paris les intentions, Casimir Périer pensa un instant, comme quelques autres députés, à la possibilité, faute de mieux, d'une transaction en faveur du duc de Bordeaux ; mais il était trop habile pour ne pas comprendre tout ce qu'il y avait de difficile, de périlleux et de fragile dans une telle combinaison. Dès le lendemain du 29 il sentit d'ailleurs qu'il était trop tard, et aussitôt que l'arrivée du duc d'Orléans à Paris lui permit d'augurer l'espoir d'une combinaison meilleure, il s'y rattacha de toute son âme. C'était en effet à ses yeux un coup de fortune pour la France que de trouver le moyen de rompre enfin avec ce

droit de légitimité, suspendu pendant quinze ans sur la Charte comme l'épée de Damoclès, sans rompre avec la royauté, d'instituer une véritable monarchie constitutionnelle, c'est-à-dire une *monarchie conditionnelle* fondée sur un contrat clair, net, dégagé de toute prétention antérieure, et de rencontrer sous sa main pour ce trône nouveau un candidat dont la vie passée, dont la position, les lumières étaient un gage pour la liberté, en même temps que son origine était une garantie contre la guerre européenne. Telle fut la pensée qui rallia d'abord tous les esprits autour de la monarchie nouvelle, et c'est avec un vif sentiment de joie que, dans la séance solennelle du 9 août, Casimir Périer, honoré de la présidence de la Chambre, lut d'une voix émue la déclaration qui appelait au trône le duc d'Orléans. Obligé, quelques jours après, de quitter le fauteuil pour cause de maladie, Casimir Périer fut appelé à soutenir de l'autorité de son nom le premier cabinet de Juillet, dont il fit partie en qualité de ministre sans portefeuille, conjointement avec MM. Laffitte, Dupin et Bignon.

Les faits s'oublient si vite en France, que l'on

croit généralement que la discorde éclata au sein des hommes éminents de Juillet dès le lendemain du 9 août; c'est une erreur manifeste. Quelle qu'eût été la dissidence antérieure entre les idées de l'Hôtel-de-Ville et les idées du Palais-Bourbon, et bien que le germe de cette dissidence eût survécu à l'acte du 9 août, il est certain que, du jour où ce grand événement fut consommé, les hommes qui devaient bientôt se diviser sur ses conséquences parurent d'abord tous unis sous l'impression d'une même pensée, d'un même désir, d'une même inquiétude.

L'état de faiblesse militaire dans lequel se trouvait en ce moment la France, qui ne comptait pas, y compris l'armée d'Afrique, plus de quatre-vingt mille hommes sous les drapeaux; la soudaine et violente désorganisation de tous les services publics, l'incertitude des dispositions de l'Europe et la crainte de voir l'anarchie intérieure se combiner avec la guerre étrangère, toutes ces considérations réunies, et alors imminentes, ne permirent pas d'abord aux esprits politiques de se diviser sur le système à suivre. S'organiser promptement autour de la monarchie de Juillet,

n'attaquer personne et résister à tout le monde en cas d'attaque, telle fut la première et simple pensée de tous et de chacun des hommes appelés à diriger les affaires du nouveau gouvernement, et c'est justement cette unanimité, rendue pressante par le sentiment du danger, qui produisit le ministère du 11 août 1830, ministère d'agglomération s'il en fut, car il renfermait dans son sein, à l'état de germe non encore éclos, toutes les opinions et les nuances d'opinion qui devaient plus tard se combattre dans les Chambres et dans le pays.

Il n'existait encore ni parti de la *résistance* et de la *paix*, ni parti du *mouvement* et de la *guerre*. Personne (je parle des hommes politiques, et non des clubs, dont l'influence va se faire sentir bientôt), personne ne désirait autre chose que la monarchie et la Charte ; personne ne demandait la guerre, et tous semblaient s'entendre sur les moyens de conserver l'ordre et la paix. C'était le temps où Lafayette, qui n'avait pas encore développé son système de non-intervention, s'en tenait à la politique purement défensive, et ne se plaignait pas encore de la violation du programme

idéal de l'Hôtel-de-Ville ; c'était le temps où M. Dupont de l'Eure contresignait des proclamations royales invitant la France à *rassurer* et à *se concilier* les gouvernements européens par le prompt rétablissement d'un gouvernement régulier ; c'était le temps où Carrel, défendant énergiquement dans *le National* de septembre la monarchie de 1830 contre la république, louait la garde nationale d'avoir expulsé un peu brutalement de leur club les républicains du manége Pellier, et se moquait de ceux qui qualifiaient la bourgeoisie d'*aristocratie oppressive*. C'était le temps où M. Mauguin acceptait les traités de 1814 et de 1815; c'était enfin le temps où la nouvelle de la révolution de Bruxelles provoquait, dans le sein du ministère Molé, Guizot, Dupin, Périer, Bignon, Laffitte, Dupont de l'Eure, une sorte d'embarras, car cet événement tendait à forcer la France à sortir de la politique de neutralité qui semblait être alors la devise de tout le monde.

Faut-il, pour la défense des Belges, risquer la guerre générale ? Telle fut la question que se posa le premier ministère de Juillet. Cette ques-

tion fut résolue unanimement par l'affirmative; il fut décidé que la révolution belge serait défendue contre l'Europe, en prévenant toutefois l'Europe qu'on n'avait nulle intention d'agrandissement territorial : cela fut décidé non point par des motifs de propagande, mais bien par des motifs de pure convenance topographique et politique, non point parce qu'il s'agissait d'une révolution en général, mais bien d'une révolution belge, c'est-à-dire d'une révolution accomplie dans un pays-frontière, dans un pays constitué par la coalition de 1814 sous la forme d'une hostilité permanente contre la France, et enfin sur une portion du territoire européen où la France, délivrée par les événements de juillet de la vassalité étrangère, ne pouvait en aucun cas permettre l'apparition d'une baïonnette ennemie.

Telles furent les considérations qui produisirent l'acte fameux par lequel le comte Molé fit défense à la Confédération germanique et à la Prusse de mettre le pied sur le territoire belge. Cet acte fut considéré par tous comme une belle hardiesse, car nous n'avions pas alors quarante mille hommes sur cette partie de la frontière, et

soixante mille Prussiens, bordant la Meuse, se préparaient à venir châtier les insurgés de Bruxelles au nom du congrès de Vienne.

C'est seulement après cet événement, et par suite du désordre intérieur toujours croissant à l'approche du jugement des ministres, que commencèrent à poindre dans le sein du cabinet du 11 août deux politiques, dont le conflit provoqua sa dissolution; je dis deux politiques, il serait plus juste de dire deux nuances de la même politique; car le ministère Laffitte se présenta devant les Chambres comme le continuateur pur et simple du ministère précédent, sauf un point. « Il y avait, dit M. Laffitte, accord parfait dans le ministère précédent sur la nécessité de maintenir l'ordre intérieur par l'*exécution continue des lois;* il y avait également accord parfait, quant à la question extérieure, sur la nécessité de *maintenir la révolution dans une certaine mesure*, et de lui *concilier l'Europe* en joignant à la dignité une *modération soutenue;* mais *il y avait dissentiment sur la manière d'apprécier et de diriger la révolution. On ne croyait pas qu'elle dût*

sitôt dégénérer en anarchie, et qu'il fallût sitôt se prémunir contre elle.

Le ministère du 3 novembre fut donc le résultat du triomphe de cette idée qu'il n'y avait pas lieu à se prémunir sitôt contre l'anarchie, et il venait faire l'expérience de son idée. Casimir Périer avait refusé d'entrer dans le nouveau cabinet; il sentait, lui aussi, qu'il fallait que l'expérience eût lieu, et il désirait qu'elle eût lieu promptement; mais il le désirait avec une autre conviction que M. Laffitte, c'est-à-dire avec la conviction qu'elle ne réussirait pas, et que le succès de l'expérience contraire n'était possible qu'après que l'impuissance de celle-ci aurait été nettement constatée. Ce fut en effet la destinée du cabinet du 3 novembre de préparer les voies à une administration ferme et vigoureuse, en montrant tout le danger d'un gouvernement faible et indécis. Les quatre mois que dura le ministère Laffitte furent le point culminant de cette période de désordre moral et matériel qui suit toujours une révolution et l'entraîne bientôt dans une révolution nouvelle, quand elle n'a pas la force ou le bonheur de s'en dégager. Dans la

notice consacrée à M. Laffitte, j'ai esquissé les principaux faits de son ministère ; je n'y reviendrai pas ici en détail.

C'est sous ce ministère que l'accord des hommes de Juillet, au lendemain de la victoire, est définitivement rompu ; c'est alors que, sous l'influence des émeutes quotidiennes et au bruit lointain des insurrections étrangères, on voit se dessiner et se combattre dans la Chambre les deux partis du *mouvement* et de la *résistance*, de la *guerre* et de la *paix*. C'est alors que Lafayette, blessé de la suppression de son commandement général et convaincu que la guerre est inévitable, se sépare du gouvernement, se retranche derrière sa fameuse phrase-programme, et s'efforce d'engager le ministère dans une théorie absolue de *non-intervention* dont la guerre est la conséquence obligée ; c'est alors que MM. Mauguin et Lamarque commencent leurs campagnes oratoires à travers l'Europe ; c'est alors enfin que les esprits, incessamment remués par les événements du dehors, les prédications des clubs, les cris de guerre des journaux, les batailles de tribune, les scènes de place publique, s'enflam-

ment et se livrent à toute l'exaltation révolutionnaire.

Le ministère Laffitte n'était rien moins que partisan de la guerre, de la propagande, de la république, voire même de la monarchie républicaine. Il demandait 18 millions de liste civile; il se donnait officiellement à lui-même cette épithète de *fidèle sujet* qui devait, un an plus tard, révolter la susceptibilité démocratique de M. Odilon Barrot; il subissait, peut-être plus qu'aucun des ministères qui lui ont succédé, l'influence d'une *volonté auguste;* il déclarait respecter profondément les traités de 1815, il acceptait de la part de la conférence de Londres des décisions bien plus défavorables à la Belgique que celles obtenues plus tard par Casimir Périer; en un mot, le ministère Laffitte voulait essentiellement la monarchie, l'ordre et la paix; mais il ne savait pas vouloir ce qu'il voulait. Uni sur le principe, il était divisé sur les moyens; flottant entre tous les systèmes, il ne savait en choisir aucun, et s'y tenir; il tonnait, par la voix de son chef, contre les *brouillons*, et laissait tout brouiller, en lui et autour de lui; il repous-

sait de son mieux les plans de campagne de M. Mauguin, il refusait d'exécuter la théorie de Lafayette sur la non-intervention, et il laissait le général prendre acte de son silence comme d'une adhésion, et le compromettre par ce silence vis-à-vis des gouvernements étrangers. Et durant ce temps, l'anarchie, rompant toute digue, pénétrait jusqu'au sein même de l'administration; la négation du gouvernement de Juillet était développée sous toutes les formes, et son renversement poursuivi par tous les moyens.

Au milieu de tout ce fracas de guerre, de propagande, de pouvoir constituant, de souveraineté populaire et de remaniement européen, dont retentissaient non-seulement la rue et les journaux, mais la tribune, au-dessus de cette tribune, sur le siége du président, se tenait un homme sombre et silencieux : c'était Casimir Périer. Ce n'était déjà plus le jeune et bouillant orateur de 1821, toujours heureux, toujours impatient du combat; dix ans de soucis politiques et une révolution avaient un peu courbé sa grande taille, plissé son large front, semé d'argent sa noire chevelure, et dans son sein cou-

vait le germe du mal qui devait bientôt le conduire au tombeau. Mais, à travers le feu maladif de son œil noir, la contraction de ses tempes, l'attitude inquiète et attentive de toute sa personne, on devinait une âme vigoureuse encore et passionnée, qui se sent à la hauteur des circonstances et se prépare à consumer tout ce qui lui reste d'ardeur et de force dans un dernier combat.

Et cependant il ne parlait pas, il ne défendait ni n'attaquait le ministère, et semblait étranger aux débats redoutables qui s'agitaient au-dessous de lui. Ses amis politiques, qui connaissaient toute sa pensée, le pressaient d'agir; il refusait et les empêchait d'agir eux-mêmes; il voulait que l'expérience fût complète et que l'heure fût venue. L'émeute du 14 février et les discussions parlementaires qui en furent la suite mirent complétement à nu l'état de désorganisation intérieure du gouvernement; la majorité se sentit frappée d'effroi en se voyant poussée malgré elle par un ministère poussé malgré lui à la guerre intérieure et extérieure, et tous les yeux se tournèrent vers Casimir Périer.

Alors seulement il sentit qu'il n'y avait plus à reculer, qu'il fallait vaincre l'anarchie ou être vaincu par elle. Il consacra un mois entier à composer le nouveau cabinet ; il voulait tout voir, tout connaître, faire ses conditions avec tout le monde, avec la royauté comme avec ses collègues, et ne s'offrir à l'assaut des passions qu'avec ce bouclier de l'unité qui manquait à ses prédécesseurs.

Lorsqu'enfin tout fut prêt pour le combat, triste et résolu, incertain du succès, mais prêt à ne rien négliger pour l'obtenir, sachant bien qu'il y allait non-seulement de sa vie, mais de son nom et de son honneur, livrés aux fureurs des partis, il entra sans illusion et sans crainte dans cette carrière si courte, si orageuse, si remplie, au bout de laquelle la victoire et la mort l'attendaient.

La situation était effrayante, le Trésor était aux abois, la résistance à l'impôt devenait générale; la détresse de l'industrie, le resserrement des capitaux, le nombre des banqueroutes, la misère des classes ouvrières suivaient de jour en jour une progression terrible, et, sur ce large foyer

de malaise et de trouble, carlistes, républicains, bonapartistes attisaient dans toutes les parties de la France le feu des passions destructives. Assaillie de tous les côtés à la fois, incessamment ébranlée par les attaques effrénées d'une presse furieuse, par les émeutes de la rue et le contre-coup des événements du dehors, cernée par l'Europe en armes, chaque jour plus défiante et plus inquiète, servie par des fonctionnaires dont les opinions, confondues dans une seule à l'origine de la Révolution, s'étaient depuis divisées à l'infini et formaient comme un chaos d'anarchie administrative ; ne pouvant compter sur une armée dont la fidélité était incertaine, la discipline ébranlée par l'agitation générale et le récent souvenir de Juillet; abandonnée ou attaquée même par une partie de ceux qui avaient le plus contribué à la fonder, la monarchie de 1830, à peine née, semblait à la veille de périr ; car, à toutes les passions, bonnes ou mauvaises, sincères ou factices, conjurées contre son existence, elle n'avait à opposer aucune passion, aucun parti, dont la vie fût identifiée à la sienne; elle ne pouvait invoquer pour elle que la raison, la raison

froide et nue, la raison sans la force, ressource bien chanceuse pour gouverner une révolution.

C'est pourtant avec cette seule ressource que Périer entreprit courageusement d'arracher la monarchie de Juillet à tous les périls qui entouraient son berceau. Grâce à cet *instinct merveilleux* dont parle M. Royer-Collard, et qui faisait sa principale qualité, Casimir Périer devina, en quelque sorte, par intuition plutôt que par étude ou observation philosophique des idées et des faits, il devina, dis-je, qu'au sein de cette société française, depuis cinquante ans remuée par toutes les passions, il s'était formé un large fond de modération et de raison, propre à devenir l'appui solide et durable de tout pouvoir qui saurait le susciter, l'animer, le pénétrer du sentiment de sa force et l'opposer au choc des partis. Perçant d'un coup d'œil sûr et rapide ce nuage d'exaltation révolutionnaire qui voilait le vrai sentiment de la France, il démêla, à travers les cris d'insurrection et de guerre, un désir intime et profond d'ordre et de paix ; il résolut de dégager ce vœu, de le mettre en lumière et de s'y confier hardiment ; il résolut

de ramener la France du 13 mars 1831 au sentiment de ce qu'elle voulait en juillet 1830 ; de lui montrer que trois jours n'avaient pu changer ni sa situation sociale et géographique, ni ses idées, ni ses besoins, ni sa volonté ; que, par conséquent, tout ce qu'elle voulait durant les trois jours, tout ce qu'elle avait voulu durant le premier mois qui suivit les trois jours, c'est-à-dire la monarchie constitutionnelle, la liberté sous la loi, des relations honorables, indépendantes et pacifiques avec l'Europe, elle le voulait encore aujourd'hui ; que tout cela elle l'avait ; qu'elle le perdrait par l'anarchie et la guerre, comme elle l'avait jadis perdu de la même manière, après l'avoir conquis une première fois ; qu'il s'agissait donc pour elle de savoir enfin défendre sa conquête aussi bien contre les dangers du dedans que contre les attaques du dehors ; que le meilleur, le plus sûr, le plus puissant moyen pour elle de se faire craindre, respecter, honorer, imiter un jour par les nations étrangères, était de savoir, avant tout, résister aux factions qui s'agitaient dans son sein, et montrer au monde le spectacle nouveau d'une révolution

contenue dans le but qu'elle s'est d'abord proposé.

Bien que ces idées fussent, comme le résultat l'a bien prouvé, l'expression réelle des vœux du pays, ce n'était pas cependant une petite affaire de parler ainsi à la France du 13 mars 1831, à la France étourdie par six mois de clameurs révolutionnaires et de stratégie oratoire, d'oser lui dire tout haut ce qu'elle pensait tout bas d'elle-même, et surtout de l'amener à parler et à agir conformément à sa pensée; ce n'était pas une petite affaire d'inspirer le courage de son opinion, l'énergie de sa modération à toute cette masse d'existences honnêtes, d'intelligences droites, de cœurs paisibles, éternel jouet des partis, qui pense, désire et peut le bien, mais n'ose jamais vouloir ce qu'elle pense, ce qu'elle désire et ce qu'elle peut.

Ces esprits judicieux, mais craintifs, effarouchés du bruit, facilement dévoyés par la déclamation et prêts à subir l'anarchie en la déplorant, se trouvaient en grand nombre jusque sur les bancs de la Chambre; pour les rallier, les raffermir, les passionner, il fallait un homme de logique et d'action, un homme qui joignît à une

grande pénétration, à un jugement droit et sûr, un courage inébranlable, une puissance de volonté expansive et contagieuse, et une franchise de tous les jours; un homme qui ne craignit pas, dans la situation critique de la France et de l'Europe, de concentrer en quelque sorte le gouvernement tout entier à la tribune; qui, là, toujours prêt à plaider avec passion la cause du bon sens contre les passions, ne reculant pas plus devant les questions de principes que devant les questions de faits, et, fort de sa foi profonde dans la raison du pays, l'appelât sur tous les points à décider lui-même de ses destinées, en lui montrant clairement, nettement, toutes les conséquences de ses décisions. Telle fut la vie de Casimir Périer, depuis le 18 mars 1831, jour où il parut pour la première fois à la tribune, en qualité de président du conseil, jusqu'au 29 mars 1832, jour où il en descendit pour la dernière fois.

La circonstance particulière dans laquelle se forma le cabinet du 13 mars augmentait encore la difficulté générale de sa tâche; la dissolution de la Chambre et son renouvellement en vertu de la nouvelle loi électorale, avaient été

formellement annoncés pour la fin de la session, et l'incertitude du résultat futur des élections rendait également incertain l'avenir du ministère. Cependant la situation critique du pays n'admettait pas l'hésitation ; il fallait faire face à toutes les nécessités pressantes que nous venons d'indiquer plus haut; il fallait rétablir l'ordre dans les finances, l'unité dans l'administration, la discipline dans l'armée et la paix dans les rues. A une presse énergiquement subversive il fallait opposer une presse conservatrice vigoureusement organisée, vaincre la déclamation avec la raison, comprimer la révolte avec la force, et tout cela sans reculer devant la solution des questions posées par la nouvelle Charte, sans jamais s'écarter de l'action régulière des lois, et en maintenant avec la même fermeté envers la couronne comme envers les Chambres les vrais principes du gouvernement constitutionnel.

En même temps qu'il s'agissait de réorganiser la France, il fallait surveiller et contenir l'Europe, en la rassurant d'un côté et en lui prouvant de l'autre que la révolution de Juillet ne craignait aucune attaque, et saurait au besoin se faire

respecter; il fallait, en un mot, se tenir prêt à la guerre en travaillant à conserver et à consolider la paix. L'état inquiétant de l'Europe permettait de douter du succès d'une telle entreprise. Après le refus du roi d'accepter le trône belge pour le duc de Nemours, la question était retombée dans le provisoire, et la Belgique était en proie à une agitation qui réagissait de l'autre côté de la frontière. La Pologne, soutenant avec un courage héroïque une lutte inégale, excitait en France la sympathie de tous, et chez plusieurs une ardeur guerrière qui dédaignait l'espace et le temps et se révoltait contre les limites du possible. L'Italie frémissait sous la domination autrichienne, et la cour de Vienne se tenait prête à tout risquer pour la contenir; tandis que chez nous un parti bruyant, populaire, composé de toutes les têtes ardentes du pays, et représenté dans la Chambre par des hommes influents et distingués, persuadé que la guerre était inévitable, poussait ouvertement la France à prendre l'initiative.

Malgré que l'horizon fût ainsi chargé d'orages, Périer n'hésita pas dès le premier jour à rompre

nettement en visière aux hommes *du mouvement*, à proclamer son désir de maintenir la paix, sa conviction qu'elle pouvait être maintenue sans déshonneur, et qu'il ne fallait pour cela qu'une chose à la France : un gouvernement.

« Les principes que nous professons, dit-il en exposant à la tribune le programme de sa politique, les principes que nous professons, et hors desquels nous ne laisserons aucune autorité s'égarer, sont les principes mêmes de notre révolution. Nous devons les établir nettement, sans les exagérer, sans les affaiblir. Le principe de la révolution de Juillet, et par conséquent du gouvernement qui en dérive, ce n'est pas l'insurrection, c'est la résistance à l'agression du pouvoir. On a provoqué la France, on l'a défiée; elle s'est défendue, et la victoire est celle du bon droit indignement outragé. Le respect de la foi jurée, le respect du droit, voilà donc le principe de la révolution de Juillet, voilà le principe du gouvernement qu'elle a fondé.

« Car elle a fondé un gouvernement et non pas inauguré l'anarchie ; elle n'a pas bouleversé l'ordre social ; elle n'a touché que l'ordre politique: elle a eu pour but l'établissement d'un gouvernement libre, mais régulier. Ainsi la violence ne doit être ni au dedans ni au dehors le caractère de notre gouvernement : au dedans tout appel à la force, au dehors toute provocation à l'insurrection est une violation de son principe. Voilà la pensée, voilà la règle de notre politique étrangère.

« A l'intérieur notre devoir est simple; nous n'avons pas de grande expérience constitutionnelle à tenter : nos institutions ont été réglées par la Charte de 1830. La session

présente a résolu plusieurs hautes questions législatives; la Chambre qui vous succèdera posera et décidera celles qui lui sont réservées.

« Jusqu'au jour où elle se réunira, que peut donc demander la France à son gouvernement? de l'action. Il faut que l'ordre soit maintenu, les lois exécutées, le pouvoir respecté. C'est d'ordre légal et de pouvoir que la société a besoin, car c'est faute d'ordre et de pouvoir qu'elle se laisse gagner par la défiance, source unique des embarras et des périls du moment. »

Quelques jours après, Périer demanda à la Chambre la loi contre les attroupements, en même temps qu'il obtenait de sa confiance un crédit éventuel de 100 millions, destiné à subvenir aux nécessités qui pourraient se produire dans l'intervalle des deux sessions.

Les élections générales eurent lieu en juillet 1831, et la France se trouva appelée à prononcer elle-même en dernier ressort entre les hommes de la résistance et les hommes du mouvement. Tandis que l'Opposition usait de tous ses moyens d'influence, et spécialement de la question brûlante de l'hérédité de la pairie, pour discréditer les partisans du ministère, Périer se contentait de mettre le marché à la main au pays, et attendait tranquillement son arrêt, prêt à se retirer

pour peu que cet arrêt ne fût pas complétement conforme à ses idées.

Le résultat parut d'abord douteux ; la majorité arriva à la Chambre préoccupée des accusations de la presse, et peut-être plus disposée à la défiance qu'à l'abandon. Périer n'était pas homme à transiger avec la nécessité constitutionnelle d'une harmonie intime et complète entre la majorité et le ministère. Dès les premiers jours le débat fut posé sur la question de la présidence. L'Opposition portait M. Laffitte, qui n'échoua que d'une voix. Malgré la gravité de la situation, Casimir Périer n'hésita pas à donner sa démission; elle était déposée entre les mains du roi, lorsque l'invasion inattendue de la Belgique par les troupes hollandaises le retint à son poste. Cet événement nécessitait de la part du gouvernement une détermination immédiate ; nos troupes passèrent sur-le-champ la frontière, et presque au même instant une flotte française, forçant l'entrée du Tage, punissait don Miguel, coupable d'avoir outragé la France dans la personne d'un Français.

Retenu au pouvoir par ces deux événements, Périer résolut d'attendre la discussion de l'a-

dresse pour savoir s'il devait le garder ou l'abandonner. Cette discussion s'ouvrit le 9 août 1831 et se prolongea jusqu'au 16 ; elle fut des plus orageuses et des plus passionnées ; il y eut même un moment où Périer, qui soutenait presque tout le poids du débat, s'obstinant à rester à la tribune, en sa qualité de ministre, après la clôture de la discussion d'un article, eut à résister à une violence presque matérielle, accompagnée d'un bruit épouvantable. Rien ne put faire fléchir sa fermeté : à une rhétorique sonore et vide il opposa le langage énergique et précis des faits et de la raison d'État ; transportant à son tour l'accusation sur le terrain de ses adversaises, il les somma de sortir enfin de ce thème banal et vague des promesses violées de Juillet, de dire nettement quelles promesses avaient été faites en dehors de la Charte, à qui et par qui ; quels engagements avaient été pris avec les insurrections étrangères.

« Si quelqu'un, ajoutait-il en tournant ses regards du côté gauche, a parlé au nom et à l'insu de la France, il est de son devoir de le déclarer et d'accepter seul la responsabilité de ses pro-

messes : quant au gouvernement, il n'a jamais rien promis. Parce qu'il professe le principe de non-intervention, il ne s'est pas engagé à soutenir par les armes l'application de ce principe dans tous les pays du monde, depuis le Caucase jusqu'aux Alpes, sans distinction de temps, de lieux, d'opportunité, d'intérêt, de possibilité. Ainsi entendu, le principe de non-intervention ne serait plus qu'un don-quichotisme absurde, ou le masque transparent de l'esprit de conquête. Le gouvernement a appliqué le principe à la Belgique, parce qu'il a jugé de l'intérêt et de la dignité de la France d'en agir ainsi ; il l'appliquera de même à tous les Etats compris dans le rayon de défense du pays. L'Autriche est entrée dans les Etats romains : le gouvernement français a formellement annoncé qu'il ne permettrait pas qu'elle y séjournât, et elle s'est retirée. Si elle fût entrée en Piémont, une armée française l'y aurait suivie sur-le-champ ; si les troupes autrichiennes reparaissent dans la Romagne, le gouvernement avisera ! »

Restait la plus brûlante de toutes les questions, la question polonaise. Casimir Périer avouait hau-

tement ses sympathies pour la Pologne; il annonçait que le gouvernement avait offert sa médiation : l'Opposition éclatait en murmures.

Que voulez-vous de plus? s'écriait le ministre. Faut-il reconnaître la Pologne? Mais de quel effet sera, pour la dignité d'un pays comme la France, une reconnaissance illusoire, si les actes ne la suivent pas? Et, s'ils la suivent, c'est donc la guerre? La voulez-vous? Dites-le au moins franchement, et que le pays décide. La France veut-elle recommencer la campagne gigantesque où se perdit Napoléon? Veut-elle aller chercher la guerre à six cents lieues de Paris, à travers toute la largeur du continent européen, pour trouver, avant son arrivée, la Pologne écrasée sous les coups réunis des trois puissances qui l'entourent? En présence de tels faits, s'écriait Périer d'une voix tonnante, qui donc ose demander la guerre? »

Personne en effet dans la Chambre n'osait la demander ; mais plusieurs y poussaient de toutes leurs forces, en protestant de leur désir de l'éviter, et la majorité, qui voulait ardemment la paix, se fût peut-être laissée entraîner, par indécision et

mollesse, à des actes propres à amener une conflagration générale qui l'eût bientôt dévorée elle-même, si elle n'eût trouvé dans Casimir Périer un homme de tête et de cœur, dont il lui fallut bientôt reconnaître et subir l'ascendant. C'est, en effet, à dater de la discussion de l'adresse que la majorité conçut pour l'habile et courageux ministre une confiance sans cesse accrue au milieu des embarras de chaque jour.

En dehors de ces embarras, trois questions capitales remplirent la session de 1831 : la question de la liste civile, la question de l'hérédité de la pairie et la discussion du budget. Je ne dirai qu'un mot de la seconde de ces trois questions, et pour rappeler la position particulière où se trouva à ce sujet Casimir Périer. Il était partisan du maintien de l'hérédité de la pairie, et il ne s'en cacha pas; mais, convaincu d'une part que le devoir d'un gouvernement constitutionnel est de céder à toute exigence réelle et nettement constatée de l'opinion publique, et que l'abolition de l'hérédité était dans ce cas; convaincu, d'autre part, qu'il est des circonstances graves où une dissidence du ministère et

de l'opinion, sur une question spéciale, ne suffit pas pour faire abandonner tout le bien qui peut résulter d'un complet accord sur tout le reste d'un système, il présenta lui-même le projet de loi destiné à effacer de la Charte l'hérédité de la pairie.

Bientôt la nouvelle de l'insurrection lyonnaise et de la prise de Varsovie vint mettre à une rude épreuve l'énergie de Périer. Dans la notice consacrée à M. Mauguin, j'ai déjà parlé des scènes violentes que ce double événement, et surtout le premier, provoqua entre ces deux personnages. M. Mauguin fut à Périer, ministre, ce que Périer avait été à M. de Villèle, c'est-à-dire un adversaire impitoyable et acharné; seulement il le fut à la manière et avec le genre d'esprit souple et rusé de M. de Villèle, esprit rehaussé d'élégance, et aiguisé d'une causticité qui parfois ne reculait pas devant la diffamation. Quant à Périer ministre, il fut exactement et en tous points le même homme que Périer orateur de l'opposition, défendant le pouvoir avec la même ardeur, la même franchise, la même impétuosité, la même pensée de légalité qu'il avait déployée jadis dans la défense de la liberté.

On n'a pas oublié le mémorable débat auquel donna lieu l'ordre du jour motivé qui sanctionna de la manière la plus éclatante le système du 13 mars. La chute de Varsovie remuait Paris et la France ; l'émeute grondait dans les rues. Entouré le matin même par un rassemblement, le président du conseil n'avait dû son salut qu'à son intrépidité. L'aspect de la Chambre était sinistre, la discussion avait duré toute la journée ; les rumeurs du dehors, le bruit du tambour, les cris du peuple, la gravité des circonstances et l'approche de la nuit, tout cela donnait aux délibérations de la Chambre un caractère de solennité inaccoutumée ; la question de la guerre ou de la paix était posée de nouveau, et la tribune retentissait d'imprécations contre le ministère ; Casimir Périer, toujours inébranlable, allait de sa place à l'enceinte extérieure, encourager de sa forte voix les officiers qui venaient chercher des ordres ; puis, reparaissant à la tribune, il opposait sa fureur aux fureurs de l'Opposition, rassurait la Chambre, retombait sur son banc, pâle, épuisé, couvert de [illegible]r, et son fier regard imposait encore la con[illegible] à ses amis, l'estime et le res-

pect à ses adversaires. Enfin ce terrible débat fut clos, et, pour me servir de l'expression d'un écrivain, la paix du monde passa à cent seize voix de majorité. L'expédition d'Ancône vint bientôt prouver de quelle manière digne et ferme le ministère du 13 mars entendait le système de paix, et ce hardi coup de main resserra encore les liens qui unissaient la majorité et le ministre.

Mais Casimir Périer ne devait pas jouir longtemps de son triomphe. Tant d'émotions avaient usé cette organisation déjà altérée et si profondément impressionnable : le choléra trouva en lui une proie facile. Le 1er avril 1832, il avait accompagné, à l'Hôtel-Dieu, un jeune prince qui ne devait lui survivre que de quelques années, et tous deux avaient adressé des paroles d'encouragement et de consolation aux premières victimes du fléau. Cinq jours après, Casimir Périer éprouvait les premières atteintes du mal, et, le 16 mai 1832, il expirait, après quarante jours de souffrance. La nouvelle de sa mort produisit en France et en Europe une anxiété générale; une foule immense se pressait à son convoi; des voix éloquentes saluèrent sa tombe, l'Opposition

s'honora en rendant justice, par l'organe de M. Bignon, à la loyauté d'un illustre adversaire; le Conseil municipal de la ville de Paris vota la concession d'une portion de terrain, choisie dans le lieu le plus apparent du cimetière de l'Est, au centre du rond-point. C'est là que repose Casimir Périer, à deux pas de son ami Camille Jordan, sous un monument élevé à sa mémoire par la reconnaissance publique.

L'illustre homme d'Etat a laissé deux fils, dont l'un a continué de régir la maison de commerce fondée par son père, et dont l'autre est entré dans la carrière diplomatique.

« Casimir Périer, dit M. de Rémusat, était d'une très grande taille; sa figure mâle et régulière offrait une expression de pénétration et de finesse qui contrastait avec l'energie imposante qui l'animait par instants. Sa démarche, son air, son geste avaient quelque chose de prompt et d'impérieux, et il disait lui-même en riant: « Comment veut-on que je cède avec la taille que j'ai ? » Dans les dernières années ses traits s'étaient altérés et portaient une empreinte de souffrance plus que d'affaiblissement..... Toujours fortement ému, il réagissait énergiquement sur les autres, tantôt les soumettant par sa force, tantôt les troublant par son émotion. Sa pensée se présentait à son esprit comme une illumination soudaine; elle s'emparait de lui avec tant de véhémence qu'elle l'emportait pour

ainsi dire, et sa parole brève et pressée avait peine à la suivre. Cependant son idée était si nette et son impression si vive qu'il était sur-le-champ compris, et qu'il étendait autour de lui l'ébranlement qu'il éprouvait. C'est par là surtout qu'à la tribune il influait sur les assemblées; c'est de lui plus que de tout autre qu'on aurait pu dire que l'éloquence est toute d'action et que la parole est l'homme même..... L'esprit de Casimir Périer devait plus à l'expérience qu'à l'étude, et puisait dans son activité propre des ressources qu'il exploitait habilement. Il se refusait au travail méthodique et ne pouvait supporter le désœuvrement; il voulait agir, mais en agissant il réfléchissait toujours, il revenait nécessairement sur lui-même, tournait et retournait sa pensée, comme pour s'assurer dans sa croyance et consolider sa conviction. Quand sa résolution était formée, elle était inébranlable, car il était circonspect et intrépide..... Il avait des moments d'abandon; peu de confiance habituelle et constante. En général il jugeait rigoureusement les hommes, et son langage était sans indulgence quoique son cœur n'eût aucune haine. Jamais, j'oserais l'attester, on ne lui a surpris le désir de faire le moindre mal à ses ennemis politiques, quoiqu'il leur prodiguât d'amers reproches et de hautains mépris. Il avait la passion de vaincre et non de nuire, et il concevait difficilement, n'aperçevait qu'avec surprise l'inimitié que lui suscitaient parfois ses dédains et ses succès; car il était porté à juger les hommes plutôt par leurs intérêts que par leurs passions et ne tenait pas assez compte, à mon avis, de tout ce qu'il y a de mauvaises pensées et d'actions mauvaises qu'on ne peut imputer à aucun calcul. Le cœur humain est souvent désintéressé dans le mal. Et cependant il a eu de tendres amis. Il gagnait aisément ceux qui l'approchaient; il inspirait du dévouement sans trop y

croire et se faisait aimer en se faisant un peu craindre. Pour qui le voyait avec intimité, il était attachant, et son commerce, quoiqu'il ne fallût pas y porter trop de liberté, avait du charme et du piquant. Rien n'était aisé, pour qui le connaissait, je voulais dire pour qui l'aimait (car on ne connaît bien que ceux qu'on aime), comme de lui dire la vérité, toute vérité. Il cherchait les conseils, en demandait toujours, ne craignant pas d'être contredit, mais seulement d'être méconnu. Dans le monde, on le trouvait réservé, froid, un peu inquiet; dans sa famille, sa conversation était gaie et moqueuse ; il riait quelquefois de ce rire des jeunes gens d'une autre époque, et s'amusait de mille puérilités de la vie intime, dédaignées aujourd'hui que l'affectation du sérieux est la mode de l'esprit. »

Quelques lecteurs trouveront peut-être que cette notice exagère un peu la valeur politique de Périer; comme je n'aime pas plus à pratiquer la flatterie envers les morts qu'envers les vivants, je voudrais essayer en terminant de résumer nettement l'idée que je me fais de cet homme d'État.

La plupart des avantages que donne l'étude manquaient à Périer, et il ne l'ignorait pas. « Il me manque bien des choses, disait-il souvent, mais j'ai du cœur, du tact et du bonheur. » Il possédait en effet ces trois choses au plus haut degré, et c'est à leur réunion qu'il a dû son succès. Ce n'était pas un homme à idées générales, une

intelligence susceptible de combinaisons systématiques et lointaines; c'était d'abord et avant tout l'homme d'une situation donnée. Or, j'ai déjà indiqué quelle était la situation de la France au 13 mars 1831 : rien de plus embrouillé que cette situation où le désordre des idées rivalisait avec le désordre des rues, où les plus simples notions de gouvernement étaient repoussées par les uns et à peine défendues par les autres. L'élan révolutionnaire de Juillet avait jeté tous les esprits dans une espèce de tourbillon où les partis se reconnaissaient à peine et se combattaient tumultueusement sans classement fixe et sans bannière bien déterminée. Le parti républicain ne s'avouait pas encore; il s'appelait le parti *patriote*, le parti de l'*hôtel-de-ville*, le parti de la *monarchie républicaine*, et chaque émeute trouvait dans la Chambre des orateurs tout prêts à soutenir qu'il était essentiellement dans les conditions d'une monarchie républicaine d'être chaque jour assaillie d'injures, de menaces, et traînée dans la boue sous les plus ignobles emblêmes.

Il était également reçu que dans une monarchie républicaine un fonctionnaire public a no

t la liberté de son opinion personnelle,
oit de contrecarrer de toutes ses forces
ous les moyens dûs à sa position cha-
mesures de l'administration dont il est
é ; tout cela se disait avec un accompa-
d'éloquence qui étourdissait les gens
timides, en même temps qu'il les rassu-
peu, en leur présentant l'émeute en
ice et l'anarchie dans l'administration
chose la plus innocente du monde et
el apanage de la monarchie de Juillet ;
êmes hommes qui se montraient si amis
rté dans le sens patriote étaient ceux qui
ient avec le plus d'ardeur l'état de siége
e, et qui, tout en proclamant l'impuis-
parti légimiste, ne cessaient d'exiger
l des mesures exceptionnelles.
question intérieure, la confusion, on l'a
aut, n'était pas moindre ; le parti pa-
itait parfaitement que la grande majo-
France ne voulait pas la guerre, aussi
il ne pas la vouloir, seulement il par-
tte idée qu'elle était inévitable, que les
du gouvernement de Juillet étant oppo-

de l'opinion, sur une question spéciale, ne suffit pas pour faire abandonner tout le bien qui peut résulter d'un complet accord sur tout le reste d'un système, il présenta lui-même le projet de loi destiné à effacer de la Charte l'hérédité de la pairie.

Bientôt la nouvelle de l'insurrection lyonnaise et de la prise de Varsovie vint mettre à une rude épreuve l'énergie de Périer. Dans la notice consacrée à M. Mauguin, j'ai déjà parlé des scènes violentes que ce double événement, et surtout le premier, provoqua entre ces deux personnages. M. Mauguin fut à Périer, ministre, ce que Périer avait été à M. de Villèle, c'est-à-dire un adversaire impitoyable et acharné; seulement il le fut à la manière et avec le genre d'esprit souple et rusé de M. de Villèle, esprit rehaussé d'élégance, et aiguisé d'une causticité qui parfois ne reculait pas devant la diffamation. Quant à Périer ministre, il fut exactement et en tous points le même homme que Périer orateur de l'opposition, défendant le pouvoir avec la même ardeur, la même franchise, la même impétuosité, la même pensée de légalité qu'il avait déployée jadis dans la défense de la liberté.

On n'a pas oublié le mémorable débat auquel donna lieu l'ordre du jour motivé qui sanctionna de la manière la plus éclatante le système du 13 mars. La chute de Varsovie remuait Paris et la France ; l'émeute grondait dans les rues. Entouré le matin même par un rassemblement, le président du conseil n'avait dû son salut qu'à son intrépidité. L'aspect de la Chambre était sinistre, la discussion avait duré toute la journée ; les rumeurs du dehors, le bruit du tambour, les cris du peuple, la gravité des circonstances et l'approche de la nuit, tout cela donnait aux délibérations de la Chambre un caractère de solennité inaccoutumée ; la question de la guerre ou de la paix était posée de nouveau, et la tribune retentissait d'imprécations contre le ministère ; Casimir Périer, toujours inébranlable, allait de sa place à l'enceinte extérieure, encourager de sa forte voix les officiers qui venaient chercher des ordres ; puis, reparaissant à la tribune, il opposait sa fureur aux fureurs de l'Opposition, rassurait la Chambre, retombait sur son banc, pâle, épuisé, couvert de sueur, et son fier regard imposait encore la confiance à ses amis, l'estime et le res-

d'avoir le premier, par une politique aussi ferme que modérée, par une politique tout à la fois de défense et d'action, rattaché au gouvernement de Juillet la portion raisonnable et sensée de tous les partis, et posé les bases de cette majorité monarchique et modérée contre laquelle sont venus se briser pendant douze ans tous les efforts des minorités extra-constitutionnelles.

Est-ce à dire que le ministère du 13 mars n'ait plus rien laissé à faire à ses successeurs? Telle n'est point notre pensée. Formé dans un moment critique, où il s'agissait surtout de rétablir l'ordre matériel et de conserver la paix, dans un moment où ces deux questions se liaient étroitement et primaient toutes les autres, il les a résolues toutes deux : il a réprimé l'anarchie sans porter atteinte à la liberté, il a conservé la paix sans compromettre la dignité du pays; en cela il a puissamment servi à consolider la monarchie de Juillet. Mais en dehors de cette politique d'ordre matériel et de paix, bien des choses restaient à faire dans l'ordre moral; il ne suffit pas en effet pour un gouvernement libre de contenir ou de vaincre ses ennemis extérieurs et intérieurs, il lui faut encore

donner satisfaction à toutes les idées qu'il représente, et en élargissant progressivement le cercle des lumières, des intérêts et des droits, augmenter sans cesse le nombre de ses amis.

Ce n'est pas ici le lieu d'apprécier jusqu'à quel point cette autre partie de la tâche du gouvernement de Juillet a été accomplie depuis Périer; ce n'est pas non plus le cas d'examiner si l'attitude calme, mais fière et française, qu'il avait su donner à notre diplomatie, n'a jamais fléchi. Je dirai seulement que, si l'homme du 13 mars ne peut revendiquer l'honneur de tout le bien qui s'est fait après lui, en revanche, les onze années qui ont suivi sa mort ont vu des événements bien divers, dont sa mémoire et sa politique ne sauraient partager toute la responsabilité.

Nul homme ne comprit et ne pratiqua avec plus de sincérité que Périer le gouvernement représentatif, c'est-à-dire le gouvernement fonctionnant en quelque sorte à ciel ouvert, sous les yeux et le contrôle perpétuel du pays. On a dit de lui avec raison que c'était à la tribune qu'il gouvernait, et qu'il aurait été indiscret de peur de n'être pas assez franc.

Nul ministre ne se montra plus pénétré que lui du sentiment des devoirs, mais aussi des droits inhérents à la responsabilité et à l'exercice du pouvoir. Il voulait la royauté respectable et respectée comme la première magistrature du pays, mais il la voulait contenue dans la haute sphère où elle réside, inviolable, dominant les luttes des partis sans s'y mêler.

Adversaire déclaré de ce qu'on a appelé depuis le *gouvernement personnel*, Périer n'était pas moins hostile aux lois d'exception; il les refusait avec une égale opiniâtreté aux sollicitations de ses amis et aux injonctions de ses ennemis. Sa courageuse confiance dans l'opinion publique lui fit toujours envisager le droit commun, énergiquement appliqué, comme le seul instrument qui convînt au gouvernement de Juillet.

« Notre système de politique intérieure, c'est, disait-il, de faire de la Charte la règle invariable de nos actes ; c'est de reconstituer le pouvoir et de lui rendre la force et l'unité qui lui manquent; c'est de rasseoir tous les intérêts en leur créant des garanties d'ordre et de stabilité ; c'est de respecter les lois, de puiser dans l'ordre légal, et dans la force morale qui en découle, tous les moyens d'action et d'in-

fluence; c'est enfin de ne jamais consentir à nous faire un gouvernement de parti, et, tout en veillant d'un œil sévère sur les trames ourdies dans l'ombre, de ne jamais céder à ce plaisir d'écraser les vaincus; car c'est ainsi qu'on déshonore la victoire (1) »

Envers l'étranger le langage et la tenue de l'homme d'Etat du 13 mars furent toujours dignes de la France; il voulait la paix, mais il ne l'eût pas achetée au prix d'un sacrifice d'intérêt ou d'honneur. Il ne s'engageait pas témérairement; mais, une fois engagé, il ne reculait jamais, et, quand il jugeait venu le moment d'agir, il agissait sans en demander l'autorisation à personne. C'est ainsi qu'il entra en Belgique, de son chef et sans attendre que la conférence de Londres lui en eût donné la permission; c'est ainsi qu'il bloqua et força le port de Lisbonne, sans s'inquiéter du déplaisir de l'Angleterre; c'est ainsi que, pour donner avis à l'Autriche de se retirer des Etats romains, il ne trouva pas de meilleur moyen que de briser les portes d'Ancône et de s'y établir; c'est ainsi enfin qu'il savait, avec une vivacité toute française, fermer la bouche à un ambassa-

(1) Séance du 9 août 1831.

deur russe qui se permettait de venir lui parler des *volontés* de l'empereur son maître.

En somme, quel que soit le jugement que l'on porte sur l'ensemble de la carrière politique de Casimir Périer, il est impossible à tout homme de bonne foi de ne pas y reconnaître deux qualités précieuses qui la distinguent essentiellement, savoir : l'énergie et la loyauté.

MANZONI.

M. MANZONI.

Sentir....., e meditar : di poco
Esser contento : da la meta mai
Non torcer gli occhi : conservar la mano
Pura e la mente : de le umane cose
Tanto sperimentar quanto ti basti
Per non curarle : non ti far mai servo:
Non far tregua coi vili : il santo Vero
Mai non tradir : nè proferir mai verbo
Ch eplauda al vizio, o la vertù derida (1).

MANZONI. 1805.

---

serait assez difficile de construire avec la vie
lanzoni un drame historique à grandes péri-
es ; rien de plus simple, rien de plus calme,
de plus pur que cette existence écoulée tout
ère à l'ombre du foyer domestique. Pour ob-
r la première place parmi les illustrations
raires de l'Italie contemporaine, l'auteur de

Sentir et méditer, te contenter de peu, jamais ne dé-
r tes yeux du but ; conserver une âme et des mains
; n'essayer des choses humaines que ce qu'il en faut
ne plus en prendre souci ; ne t'asservir à personne ; ne
aucun traité avec la bassesse ; ne trahir jamais la sainte
é ; ne proférer jamais une parole qui ressemble à un en-
gement pour le vice, à une moquerie pour la vertu.

Carmagnola, *d'Adelchi*, des *Promessi Sposi*, des *Inni sacri*, n'a pas eu besoin de courir le monde, de poser dans les salons, d'intriguer dans les journaux : il a préféré cultiver son jardin, semer des fleurs, planter des arbres, partager son temps entre sa femme, ses enfants, ses livres, quelques amis; et puis, aux heures de l'inspiration, il a écrit pour sa satisfaction personnelle, avec conscience et amour, des vers ou de la prose, sans trop s'inquiéter de la destinée de ses œuvres. La gloire a fait pour lui ce que fait quelquefois la fortune : elle est venue chercher qui ne la cherchait point.

A une époque de charlatanisme politique et littéraire, où chacun se constitue le commis-voyageur de sa propre renommée, où la plupart des gens qui ont eu l'avantage d'occuper pendant quelque temps le public de leur petite personne se figurent volontiers que le dédain de la vie ordinaire et le goût d'une existence débraillée à la Byron sont les deux attributs caractéristiques du génie; à une époque où l'on ne voit que comédiens jouant tous, du matin au soir, le même rôle de grand homme sous différents costumes et avec diverses attitudes ; où les talents les plus

incontestables sont presque tous atteints de cette fièvre de vanité et d'égoïsme qui dégénère chez quelques-uns en un culte *du moi* voisin de la folie, on aime à rencontrer une physionomie littéraire offrant l'accord heureux et rare des dons de l'esprit, de la simplicité des mœurs et de l'honnêteté du cœur, un être enfin digne d'inspirer au même degré trois sentiments qui ne vont pas toujours ensemble : l'admiration, l'attachement et l'estime.

Au sortir d'une conversation avec une personne fort distinguée qui a vécu dans l'intimité de Manzoni, et qui, après m'avoir raconté en quelques mots sa vie assez dénuée d'incidents pittoresques, avait excité au plus haut point mon intérêt en me parlant longuement du caractère et des habitudes du poëte milanais, dans le but de me prouver que Manzoni était, suivant l'expression du narrateur, *tout ce qu'il y a de moins homme de lettres*, je m'en allais cherchant, parmi les *hommes de lettres* de notre pays et de notre temps, quelque poëte célèbre, doué d'une modestie plus grande encore que son talent, d'une piété aussi sincère qu'éclairée, sans affectation comme sans

intolérance ; quelque nature riche à la fois d'élévation, de finesse, d'ingénuité et d'abandon ; quelque caractère resté simple, honnête et bon, malgré les séductions du génie et les corruptions de la gloire ; quelque chose enfin qui pût m'aider à comprendre et faire comprendre Manzoni au lecteur par la comparaison. J'étais un peu embarrassé, quand j'eus l'idée de rétrograder de deux siècles, et de relire les mémoires que le fils de Racine nous a laissés sur la vie de son père. J'avais trouvé mon affaire.

« Mon père, dit Louis Racine, revenait un jour de Versailles, lorsqu'un écuyer de M. le Duc vint lui dire qu'on l'attendait à dîner à l'hôtel de Condé. « Je n'aurai point l'honneur d'y aller, lui répondit-il ; il y a plus de huit jours que je n'ai vu ma femme et mes enfants, qui se font une fête de manger aujourd'hui avec moi une très-belle carpe : je ne puis me dispenser de dîner avec eux. » L'écuyer lui représenta qu'une compagnie nombreuse, invitée au repas de M. le Duc, se faisait aussi une fête de l'avoir, et que le prince serait mortifié s'il ne venait pas. Une personne de la cour, qui m'a raconté la chose, m'a assuré que mon père fit apporter la carpe, qui était d'environ un écu, et que, la montrant à l'écuyer, il lui dit : « Jugez vous-même si je puis me dispenser de dîner avec ces pauvres enfants qui ont voulu me régaler aujourd'hui, et n'auraient plus de plaisir s'ils mangeaient ce plat sans moi. Je vous prie de faire valoir cette raison à Son Altesse sérénissime. »

Ailleurs Louis Racine ajoute :

« L'humanité, toujours belle, se plaît surtout dans les belles âmes, et les choses qui paraissent des faiblesses puériles aux yeux d'un bel-esprit sont les vrais plaisirs d'un grand homme. En présence même d'étrangers, mon père osait être père; il était de tous nos jeux, et je me souviens de processions dans lesquelles mes sœurs étaient le clergé; j'étais le curé, et l'auteur d'*Athalie*, chantant avec nous, portait la croix. »

Manzoni est essentiellement l'homme de la carpe, des processions et de la croix. — Et ce n'est pas seulement par le côté moral qu'il ressemble à Racine ; ce n'est pas seulement parce qu'il s'est renfermé très-jeune encore dans ces jouissances paisibles et pures d'époux, de père et le chrétien, qui firent le bonheur de Racine après *hèdre*, depuis son mariage jusqu'à sa mort ; n'est pas seulement parce qu'il a de Racine, ec la simplicité des goûts, une légère teinte causticité tempérée par le sentiment religieux charme dans maintes pages du beau roman *Fiancés*, comme elle se fait jour dans la co- ie des *Plaideurs ;* ce n'est pas seulement qu'il abhorre franchement, comme Racine, ntretien relatif à lui-même et à ses produc-

tions littéraires, que l'auteur de *Carmagnola* et d'*Adelchi* peut, sous plusieurs rapports, être comparé à l'auteur d'*Esther* et d'*Athalie*.

Ces deux hommes représentent, à la vérité, dans l'art dramatique, deux systèmes bien différents; mais de tous les dramaturges de l'école dite *romantique*, je n'en connais point qui, par la délicatesse du sentiment moral, le fini et la distinction de la forme, se rapproche autant que Manzoni du plus pur, du plus élégant, du plus harmonieux représentant de la tragédie classique. En un mot, l'auteur de *Carmagnola* et d'*Adelchi* me semble être en petit le Racine du théâtre romantique ; je dis en petit, car l'auteur de *Phèdre* est un peintre de passions supérieur à Manzoni, dont le talent est plutôt lyrique que dramatique.

Considéré comme poëte lyrique, Manzoni ne le cède en rien à Racine ; les chœurs de *Carmagnola* et d'*Adelchi* sont certainement à la hauteur des chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, et les *Hymnes sacrés* sont bien plus beaux que la traduction des Psaumes, à laquelle Racine consacrait ses derniers jours.

Offrant ainsi dans leur caractère, dans le tour de leur inspiration, et dans la physionomie générale de leurs œuvres, je ne sais quel air de famille qui perce à travers la différence des idées, des pays et des temps, ces deux poëtes présentent encore une certaine analogie au point de vue biographique. Des deux côtés c'est la même vie honnête et simple, plus calme, plus solitaire, plus indépendante chez Manzoni, garantie plus tôt des orages du cœur par la croyance religieuse et les chastes douceurs d'un mariage heureux, moins affairée que celle de Racine, moins mélangée de soucis mondains et de devoirs de cour, mais également marquée par une double période d'inquiétude dans le doute et de repos dans la foi.

Alexandre Manzoni est né à Milan, en 1784, d'une famille noble et aisée sans opulence. Son père, qu'il perdit jeune encore, était un homme assez insignifiant. Quelques écrivains le qualifient de comte; nous ne savons pas au juste s'il portait ce titre; quant à Manzoni, il ne le porte pas. La mère du poëte, morte il y a deux ans seulement, était une femme fort aimable et fort distinguée; elle était fille du marquis César Bec-

caria, l'auteur de ce fameux traité *des Délits et des Peines* qui, commenté par Voltaire et Diderot, et traduit dans toutes les langues de l'Europe, contribua beaucoup à mettre en lumière des principes de législation criminelle devenus vulgaires aujourd'hui. Bien que, sous le rapport religieux, il y ait un abîme entre les idées de Beccaria, philosophe déiste assez mal disposé pour le catholicisme, et les idées actuelles de Manzoni, devenu catholique fervent, le petit-fils a toujours professé pour la mémoire de son aïeul une tendre vénération; un même et sincère amour de l'humanité forme comme le trait-d'union de ces deux esprits. Du reste, Manzoni a peu connu son grand-père; il n'avait encore que neuf ans quand ce dernier mourut, en 1793, d'une attaque d'apoplexie.

Le poëte milanais fut élevé comme tout le monde, au collége, à Milan d'abord, puis à Pavie. Il fit de bonnes études, mais il a conservé de la vie de collége un souvenir d'aversion si prononcé qu'il n'a jamais voulu soumettre à ce régime ses enfants, élevés tous auprès de lui. On dit que, par suite de son excessive tendresse de père, l'expé-

rience de l'éducation domestique ne lui a pas parfaitement réussi.

Quand Manzoni entra dans le monde, Alfieri, le plus illustre représentant de la tragédie classique en Italie, achevait dans le repos à Florence une existence pleine d'agitation et d'aventures : ce fut sa première admiration. Monti, qui avait été, je crois, son professeur d'éloquence à Pavie, et qui s'annonçait comme le successeur d'Alfieri, fut la seconde; le génie âpre et fier de Foscolo, qui venait de publier *les Lettres d'Ortis*, l'attira également. La direction générale de ses idées était assez conforme aux doctrines courantes; petit-fils l'un disciple de Voltaire, sans être précisément ıcrédule ni croyant, il professait ce déisme va- ıe, mélangé de traditions grecques et romaines, i trouvait son expression dans la poésie philo- ›hique et mythologique du temps. En 1805 il un premier voyage à Paris avec sa mère ; le ı de son aïeul lui ouvrit l'accès de cette so- ı de libres penseurs qui se réunissait à Au- , et continuait, en la modifiant un peu sous le d'*idéologie*, la philosophie du dernier siècle. ınut là Volney, Cabanis, Garat, de Tracy,

et se lia d'une intime amitié avec M. Fauriel, plus rapproché de lui par l'âge, et auquel il devait plus tard dédier sa tragédie de *Carmagnola*.

De ce voyage à Paris date la première production poétique de Manzoni. Elle lui fut inspirée par la mort subite d'un ami de sa famille, le comte Imbonati. Il composa et publia sur ce sujet une épître en vers *sciolti* (vers non rimés) adressée à sa mère. Il avait alors vingt et un ans. Cette pièce, composée d'environ deux cent cinquante à trois cents vers, en y joignant un petit poëme intitulé *Uranie*, et qui appartient à la même époque, constitue ce qu'on peut appeler la première manière de Manzoni. C'est de la poésie correcte, élégante, gracieuse, pleine de sentiments généreux, et qui ne manque pas d'une certaine énergie. La première de ces deux pièces, où le poëte de vingt et un ans trace, en quelques vers que j'ai cru devoir choisir pour épigraphe, une espèce de programme moral de sa vie future, auquel il a toujours été fidèle, est surtout empreinte d'un sentiment d'amour pour le bien et de haine pour le mal, exprimé avec une concision chaleureuse. Le poëme d'*Uranie* est une longue allégorie mytho-

logique, semée de métaphores rebattues et d'un tour usé, dépourvue d'originalité et d'élan ; on y sent cette gêne qui naît de l'imitation.

Après ce premier essai dans la carrière poétique, six ans s'étaient écoulés sans que Manzoni produisît rien de nouveau, lorsque vers 1812 ou 1813 on vit paraître une série d'hymnes sacrés, où le poëte d'Uranie, de Calliope, de Mercure et d'Apollon, délaissant tout à coup la friperie du Parnasse, chantait en vers pleins de sentiment, d'harmonie, de simplicité, de fraîcheur et de grâce, les principaux événements de la vie du Christ, *la Nativité*, *la Passion*, *la Résurrection*, *la Pentecôte*, le tout couronné par ce doux et charmant cantique, intitulé *le Nom de Marie*, *il nome di Maria*. C'était la première fois qu'en Italie la muse lyrique se dépouillait de ses formes païennes pour se rajeunir et se retremper aux sources vives de la foi. Comment cela s'était-il fait? Comment Manzoni avait-il passé de l'imitation classique, abstraite et froide, à des compositions riches d'originalité et de naturel, sur un sujet traité cependant bien souvent depuis dix-huit siècles? C'est que ces chants étaient le fruit

d'une inspiration profonde et vraie ; c'est qu'un grand événement s'était accompli dans la vie du poëte ! De sceptique il était devenu croyant, et dans cette nouvelle situation d'esprit il trouvait du même coup le repos et le talent.

L'histoire de la conversion de Manzoni est diversement racontée ; suivant quelques-uns, la première pensée en serait venue au poëte dans le voyage à Paris dont je viens de parler. Au milieu d'une conversation où le catholicisme n'était pas épargné, une personne se serait tout à coup écriée : « Et moi, je crois ! » Et ce cri d'un homme avouant sa foi au milieu des sarcasmes de l'incrédulité aurait été pour Manzoni le signal d'une révolution intellectuelle. Suivant d'autres, l'écrivain milanais, marié avec une protestante, en haine de la croyance catholique, aurait été conduit par elle et avec elle au catholicisme. Un écrivain (M. Didier) qui a publié, dans la *Revue des deux Mondes* de 1834, un article sur Manzoni, et qui raconte ce dernier fait, ajoute : « On aimerait que de telles démarches fussent spontanées et procédassent moins de circonstances accidentelles que d'une volonté libre et solitaire. »

même écrivain semble reprocher à la détermi-
tion de Manzoni d'être l'effet « d'une influence
foyer beaucoup plus que le résultat logique et
lontaire d'une argumentation personnelle et in-
pendante. »

Je crois ce reproche mal fondé, et le fait sur
uel il repose inexact. Je ne sais pas au juste
ites les circonstances qui ont précédé et occa-
nné, de près ou de loin, la conversion de Man-
ni, mais je sais que ce fait est bien le résultat
gique et volontaire d'une argumentation per-
nnelle et indépendante ; car, durant le temps
Manzoni, revenu de Paris à Milan, flottait avec
uiétude entre le scepticisme et la foi, il écri-
it à Paris, à un ami, des lettres où il peint
tat de son esprit, et où il s'annonce comme ab-
bé par l'examen d'une question à ses yeux la
s importante de toutes. Cette situation de doute
d'examen se prolonge fort longtemps, et quand
e se termine enfin par une résolution, il est na-
el de penser que cette résolution a été prise en
nnaissance de cause. Il n'est pas exact non plus
e Manzoni ait épousé une protestante en haine de
croyance catholique. A son retour à Milan il se

maria, très-jeune lui-même, avec une jeune personne de seize ans, Mlle Henriette Blondel, fille d'un Génevois établi à Milan, et qui était en effet protestante; mais il l'épousa, non parce qu'elle était protestante, mais parce qu'elle était fort intéressante, parce qu'il l'aimait beaucoup, et que sa mère désirait qu'il n'épousât pas une Milanaise. De plus, si mes renseignements sont exacts, loin d'avoir été conduit au catholicisme par sa femme, ce serait lui au contraire qui aurait décidé l'abjuration de cette dernière. Du reste, je ne comprends pas trop l'utilité, voire même la possibilité d'une discussion sur des faits de ce genre, et si j'en dis un mot en passant, c'est uniquement parce qu'elle a été soulevée par d'autres.

Quelle qu'ait été l'influence du mariage sur les sentiments religieux de Manzoni, il est certain qu'il a trouvé, dans son union avec une personne douée des plus aimables qualités et des plus douces vertus, une source inépuisable de bonheur; il a lui-même peint sa femme en quelques mots : en lui dédiant la tragédie d'*Adelchi*, il dit d'elle « qu'aux sentiments d'une épouse, à la sagesse « d'une mère, elle sait allier la candeur d'une âme « virginale. » Pendant plus de vingt ans cette com-

pagne d'élite a charmé le foyer du poëte; mais la mort est venue la lui ravir en 1833, et, après quelques années de veuvage, Manzoni s'est décidé récemment à contracter une nouvelle union.

A la période qui suivit immédiatement son mariage et sa conversion se rapporte un petit ouvrage en prose, intitulé : *Observations sur la morale catholique*. Ce travail fut écrit pour réfuter un passage de l'*Histoire des républiques italiennes*, où M. de Sismondi appréciait sévèrement l'influence morale de l'Eglise catholique au moyen âge. L'auteur de la réfutation ne se renferme pas dans la question spéciale qui lui a mis la plume à la main; il s'élève bientôt à un point de vue plus général, et trace lui-même une sorte de traité de morale catholique où il mélange avec bonheur l'érudition, la dialectique et la poésie.

Tandis que Manzoni célébrait ainsi par des vers et de la prose la révolution accomplie dans ses idées religieuses, une révolution analogue se préparait dans ses idées littéraires. Un grand mouvement intellectuel s'opérait en Europe. A la réaction politique contre la dictature de Napoléon se liaient des idées de révolte contre la dictature

des règles dites *du bon goût*, établies par la France au XVIIe siècle. La réforme dramatique, prêchée par Schlegel, mise en œuvre par Goethe et Schiller, gagnait du terrain. Les noms de Shakspeare et de Dante, sortant de leur long oubli, venaient partager avec d'autres noms l'admiration des hommes, et dans ce moyen âge tant dédaigné de nos pères on commençait à découvrir une source féconde d'inspirations.

Les idées nouvelles pénétrèrent assez rapidement en Italie. Sur une terre politiquement esclave, les doctrines de liberté dans l'art durent être accueillies par plusieurs comme une consolation et un dédommagement. Il n'y avait pas encore en France de *romantiques*, que déjà de l'autre côté des Alpes le combat était engagé entre les défenseurs de la tradition française du siècle de Louis XIV et les partisans de ce que j'appellerais volontiers le droit naturel en littérature. Cependant les novateurs, et spécialement les novateurs dramatiques, n'avaient encore défendu leur cause qu'avec des traductions ou des arguments; Monti, Foscolo, Pindemonte, Pellico, suivaient assez docilement la route tracée par Al-

fieri, quand Manzoni, dès longtemps préoccupé du mouvement littéraire de l'Allemagne, et que sa ferveur religieuse ne contribuait peut-être pas peu à éloigner des autels du vieux Parnasse classique, essaya le premier une application du système nouveau, et publia en 1820 la tragédie intitulée *il Conte di Carmagnola*, le comte de Carmagnola. Cette pièce ne fut point représentée, je pense même que l'auteur ne la destinait pas au théâtre, mais elle fit une sensation très-vive; elle fut examinée, louée ou critiquée dans les principaux journaux de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France, avec une ardeur qui s'explique autant par le cours des idées à cette époque et la nouveauté de la tentative que par son mérite intrinsèque.

Nous sommes déjà bien loin des querelles littéraires des dernières années de la Restauration. Tout ce qu'il y avait de juste et de vrai dans les doctrines auxquelles on donnait jadis l'épithète de *romantiques* a désormais acquis force de chose jugée, et c'est vainement que quelques esprits entêtés voudraient aujourd'hui exploiter l'extravagance de certaines œuvres ou le mérite

de certaines autres pour nous ramener à l'imit tion plate et servile du passé : on n'y réussi pas. Chaque siècle ne prend dans les idées d siècles antérieurs que ce qui lui convient, et, s cette base, il travaille à sa guise. De ce qu' théâtre, par exemple, les principes basés sur bon sens et la raison ont survécu à toutes les f lies des novateurs, de ce qu'on n'a pu parvenir popularisser ces héros, *enfants au premier ac et barbons au dernier*, il ne s'ensuit pas que l conventions purement arbitraires et artificiell aient cessé de l'être, et qu'il y ait dans la n ture de l'esprit humain, pas plus que dans la tr dition de l'antiquité, une loi qui justifie la rigue de ce fameux précepte dramatique, emprunté p Boileau à l'abbé d'Aubignac, lequel précepte n jamais pu d'ailleurs et ne pourrait jamais rec voir une application stricte et absolue :

> Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
> Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

Je n'irai donc point, à propos de la tragédie *Carmagnola*, soulever une polémique usée m'occuper de la question de savoir si l'auteur eu tort ou raison de faire mouvoir ses personnag

ailleurs que sous le *portique solennel*, et de les faire agir pendant plus de vingt-quatre heures; j'imagine que cela est assez indifférent au lecteur, et que ce qui l'intéresse c'est de savoir si la tragédie de *Carmagnola*, au cas où il ne la connaîtrait pas, est une tragédie intéressante; or j'avouerai franchement qu'à mon avis elle pourrait sans inconvénient l'être un peu davantage, et que, si elle est bien supérieure à certaines critiques dont elle fut jadis l'objet, elle n'a pas toute la valeur que quelques écrivains lui ont attribuée, notamment Goethe, qui crut devoir, en l'honneur du système dont *Carmagnola* était une application nouvelle en Italie, consacrer à cette tragédie un article très-long et très-louangeur dans le recueil qu'il publiait à Stuttgart sous ce titre: *Sur l'Art et l'Antiquité.*

Ce qui manque à la tragédie de *Carmagnola*, ce n'est ni la beauté de la forme, ni l'élévation de l'idée, ni le naturel, ni la simplicité dans l'emploi des moyens de l'art, ni la gravité dans le but. Si la réunion de toutes ces choses constitue ce qu'on appelle une œuvre *classique*, l'œuvre de Manzoni mériterait essentiellement ce nom; car

rien de plus éloigné des allures dévergondées du mélodrame que cette manière noble et sévère où la tirade majestueuse abonde, et où le goût de la ligne droite, dans la conduite de l'action, est poussé jusqu'à la sécheresse; ce qui manque à cette œuvre, c'est l'intérêt dramatique.

Carmagnola, célèbre chef de *condottieri*, au XVe siècle, ex-généralissime des armées du duc de Milan, brouillé avec ce dernier et réfugié à Venise, est choisi par le Conseil des Dix pour diriger la guerre contre son ancien maître : voilà le premier acte, qui se compose de quatre scènes. Au second acte le lecteur est transporté sur le terrain où vont se mesurer les deux armées. On délibère dans chaque camp, et la bataille a lieu. Carmagnola est vainqueur. Tout ceci est renfermé en deux scènes; plus un chœur destiné à rendre le tableau d'une bataille. Au troisième acte, Carmagnola, suivant l'usage reçu parmi les *condottieri*, accorde la liberté aux prisonniers, malgré les remontrances des commissaires du sénat de Venise. Ces derniers prennent la résolution de le dénoncer au Conseil des Dix. Au quatrième acte il est dénoncé et vainement défendu par un mem-

bre du Conseil, son ami, qui, le voyant perdu, se décide, après un long combat de conscience, à l'abandonner pour ne pas se perdre avec lui. Au cinquième acte, Carmagnola, mandé à Venise sous le pretexte d'un conseil à donner sur la direction de la guerre, comparaît devant le Conseil, qui le fait arrêter comme coupable de haute trahison. L'auteur nous transporte ensuite dans la maison du comte, où il nous montre pour la première fois sa femme et sa fille, qui s'entretiennent en l'attendant. On leur apporte la nouvelle de son arrestation; elles se rendent dans sa prison, et, après une scène touchante d'adieux, la toile tombe au moment où l'on vient chercher le prisonnier pour le conduire à la mort.

Voilà la pièce réduite à sa plus simple expression; sa charpente, on le voit, est d'une maigreur que ne rachète point suffisamment, suivant moi, l'étude consciencieuse des caractères et la beauté poétique du dialogue. C'est de l'histoire écrite en beaux vers, ce n'est point un drame.

La tragédie d'*Adelchi*, publiée en 1823, offre les mêmes beautés et les mêmes défauts; cependant je la préfère à *Carmagnola* sous le rapport

dramatique. Le sujet, étant par lui-même pl compliqué, offrait déjà, dans son développeme purement historique, une plus grande varié d'incidents et de moyens ; le drame y gagne, l'a tion est plus animée, et la scène est mieux rempli

Il ne s'agit de rien moins que de peindre le t bleau de l'invasion des Franks en Italie, de lutte des Franks et des Lombards, de la défaite Didier et de son fils *Adelchi* (1), et de la destru tion du royaume lombard. Cette mêlée tumu tueuse de passions humaines, où trois peuples trouvent intéressés à la catastrophe, et que d mine la grande figure de Charlemagne, a fourni Manzoni une occasion heureuse de développ toutes les qualités épiques et lyriques de son t lent. Là encore, en effet, on trouve beaucoup pl des beautés de l'ode et de l'épopée que de cell du drame proprement dit ; les personnages et l tableaux se succèdent, mais les fils de l'acti ne se croisent ni ne se nouent, et l'on arrive à

(1) *Adelchi* est le nom *italianisé* d'*Adelghis*. Tous les t ducteurs français, suivant en cela l'exemple du plus sav d'entre eux, M. Fauriel, ont cru devoir restituer à ce m sa physionomie lombarde et écrire *Adelghis*.

fin sans passer par cette progression d'intérêt qui est la loi du drame.

A en juger par ces deux tragédies, où les femmes ne font pour ainsi dire que paraître un instant sans intervenir dans l'action, à en juger également par un passage de la *Lettre sur les unités*, dont je reparlerai, il semblerait que Manzoni professe pour l'amour, employé comme moyen dramatique, un mépris un peu puritain. Bien que la tragédie du XVIIe siècle ait fait un certain abus de cet ingrédient, il n'en est pas moins vrai que le tableau de l'amour et des mille sentiments qu'il soulève dans le cœur sera toujours le plus puissant moyen d'émouvoir les hommes, parce que de tous les thèmes de passion c'est non-seulement le plus vif et le plus universellement compris, mais encore celui dont la base se prête aux développements les plus variés.

La seule femme qui figure dans la tragédie d'*Adelchi* y figure comme un hors-d'œuvre, mais ce hors-d'œuvre est plein de charme. Du milieu des scènes de bataille, l'auteur nous transporte tout à coup dans un monastère de Brescia, où il nous montre Hermangarde, la fille de Didier,

l'épouse répudiée de Charlemagne, pure et touchante figure de femme, partagée entre le sentiment de son affront personnel, la douleur des coups portés à son père, un amour qui survit à l'offense ; et qui enfin, calmée par la prière, victime sainte et résignée, meurt, détachée de ce monde, en pardonnant à l'auteur de ses maux.

Quelle que soit, au reste, la valeur dramatique des deux tragédies de Manzoni, et sans entrer ici dans l'examen des différentes critiques adressées à l'auteur touchant la peinture des caractères (1), notamment de celui de Charlemagne, qui, loin de me paraître *manqué*, comme on l'a dit, me semble au contraire très-heureusement saisi, je ne puis m'empêcher de faire une mention spéciale des chœurs de *Carmagnola* et d'*Adelchi* : ce sont de véritables chefs-d'œuvre, et je ne connais rien de plus beau en aucune langue. Le premier de ces chœurs est un tableau de bataille d'une vigueur, d'un éclat et d'une harmonie achevés, qui se ter-

(1) Quant au caractère d'Adelchi, Manzoni est le premier à déclarer dans sa préface qu'il n'a rien d'historique ; c'est une fantaisie de beau idéal que l'auteur a voulu se passer en créant, lui aussi, à l'exemple de Schiller, un marquis de Posa du VIIIe siècle.

mine par des lamentations émouvantes sur la destinée de la nation italienne, punie par l'éternelle domination de l'étranger de n'avoir jamais su vivre en paix avec elle-même.

Tu che angusta à tuoi figli parevi,
Tu che in pace nutrirli non sai,
Fatal terra, gli estrani ricevi :
Tal giudicio comincia per te.

Les deux chœurs d'*Adelchi* sont dignes du précédent; rien de plus doux, rien de plus mélancolique, rien de plus délicieusement approprié à la situation, que ce chant murmuré autour du lit funèbre sur lequel git Hermangarde, *les tresses de sa molle chevelure éparses sur sa poitrine oppressée, les bras défaillants, le visage humide des sueurs de la mort, cherchant le ciel d'un regard tremblant.*

Sparsa le trecce morbide
Sull affannoso petto,
Lenta le palme, e rorida
Di morte il bianco aspetto,
Giace la pia col tremolo
Guardo, cercando il ciel.

Le chœur du troisième acte d'*Adelchi*, consacré à rendre un ordre d'idées différent, est em-

preint d'une tristesse majestueuse et imposante comme le sujet. L'idée de ce chœur est, à mon avis, singulièrement heureuse : au milieu du choc des Franks et des Lombards, il s'agissait de faire figurer la race dégénérée du vieux Latium. Soit scrupule historique, soit qu'il ait pensé que le meilleur moyen de caractériser l'abaissement politique et moral de ce peuple d'esclaves était de le tenir en quelque sorte en dehors de la question qui s'agite au-dessus de lui, Manzoni n'accorde au peuple italien qu'une part assez insignifiante dans le mouvement du drame ; mais la pensée du poëte patriote, contenue par l'histoire dans le drame, se donne carrière dans le chœur ; ce chœur est comme la voix de l'Italie foulée sous les pieds des combattants, de l'Italie levant la tête au bruit des armes, espérant un instant que les Barbares vont s'entre-détruire et qu'à leur lutte elle gagnera la liberté. Vain espoir ! le conquérant vainqueur se mêle au conquérant vaincu, et l'Italien retourne à *ses sillons, baignés d'une sueur servile*. Cette idée est exprimée en onze strophes qui me paraissent admirables de tous points.

Il existe plusieurs traductions françaises des

œuvres dramatiques de Manzoni, deux entre autres qui sont fort distinguées : celle de M. Fauriel et celle plus récente de M. de Latour ; mais rien ne donne mieux l'idée de l'impossibilité qu'il y a de transporter certaines beautés lyriques d'une langue dans une autre que la traduction en prose française des chœurs de *Carmagnola* et d'*Adelchi*. Je ne sais si la traduction en vers, pour être moins littérale, serait plus heureuse, grâce à la conservation du rhythme ; toujours est-il qu'à la place de M. de Latour, si j'avais eu la souplesse de son talent poétique, j'aurais voulu essayer de rendre en vers le beau mouvement lyrique de ces strophes du troisième acte d'*Adelchi :*

Dagli atri muscosi, dai fori cadenti,
Dai boschi, dall' arse fucine stridenti,
Dai solchi bagnati di servo sudor,
Un volgo disperso repente si desta ;
Intende l'orecchio, solleva la testa
Percosso da novo crescente romor.

D'un bout à l'autre de ce chœur, c'est la même harmonie, que la prose ne saurait rendre. Voici, du reste, la traduction de M. de Latour ; je me permets d'y changer deux ou trois mots.

« Sous les portiques rongés par la mousse dans les forums

croulants, sous les bois, sous les voûtes où siffle le feu des forges ardentes, au bord des sillons baignés d'une sueur servile, une multitude éparse tout à coup s'émeut ; elle dresse l'oreille, elle lève la tête, frappée d'une rumeur nouvelle qui s'accroît.

« Dans leurs regards mal assurés, sur leurs visages craintifs, comme un rayon du soleil à travers les nuées épaisses, perce encore le fier courage de leurs pères; dans leurs regards, sur leurs visages incertains et confus, se mêle et contraste avec le sentiment de l'outrage souffert le misérable orgueil d'un temps qui n'est plus.

«Ils s'accostent impatients, ils se séparent tremblants; par les sentiers détournés, marchant au hasard, partagés entre la crainte et le désir, ils s'avancent et s'arrêtent. Ils regardent et voient avec étonnement la foule dispersée de leurs tyrans cruels fuir en désordre devant les épées qui ne leur laissent aucun repos.

« Ils les voient éperdus, effarouchés comme des bêtes fauves, leurs rouges crinières hérissées de frayeur, chercher les réduits connus de leurs tanières; et là, pâles et quittant l'air accoutumé de la menace, leurs superbes épouses regarder pensives leurs enfants pensifs.»

Ne pouvant citer toute la pièce, je passe de suite aux deux dernières strophes. L'Italie espère que les Franks, victorieux des Lombards, vont l'affranchir du joug ; à cette pensée le poëte se sent pris d'une ironie amère, à travers laquelle perce une douleur toute contemporaine, et il s'écrie :

«Et le prix qu'ils attendent, la récompense promise à ces

braves, serait, ô crédules que vous êtes, de changer le sort d'une multitude étrangère? Retournez à vos ruines superbes, aux lâches travaux des forges ardentes, à vos sillons baignés d'une sueur servile.

« Le vainqueur se mêle à l'ennemi vaincu; avec le nouveau maître l'ancien demeure; ils se partagent les esclaves, ils se partagent les troupeaux, ils s'établissent ensemble sur les champs ensanglantés d'une multitude éparse et qui n'a plus de nom.»

Après la publication de *Carmagnola*, Manzoni fit un nouveau voyage à Paris. Pendant son séjour, ayant lu, dans le *Lycée français*, un compte rendu de sa tragédie fait avec goût et conscience, mais au point de vue classique et en l'honneur de la règle des unités, il eut l'idée d'y répondre par une lettre assez étendue qu'il écrivit en français avec une élégance remarquable, et qui a été publiée pour la première fois, en 1834, par M. Fauriel.

« L'objet spécial de cette lettre, dit son savant et spirituel éditeur, est de prouver qu'il n'existe ni dans la nature de l'esprit humain, ni dans celle de l'art dramatique, de principe en vertu duquel on doive considérer l'unité de temps et de lieu comme une règle absolue et fondamentale de la tragédie, et que, dans les cas particuliers où cette règle peut être utile ou convenable, sa convenance résulte d'un autre principe que celui dont on la

déduit communément. Prises dans l'ensemble de leur développement, de leurs applications, et dans les bornes où elles se renferment, les idées de M. Manzoni ne me paraissent pas seulement ingénieuses; je les trouve justes, profondes et concluantes. »

L'opinion d'un esprit aussi éminent que M. Fauriel est d'un grand poids dans la question et ne saurait être indifférente à ceux qui, en matière de théorie dramatique, sont pour la liberté réglée par la raison.

En 1821, la mort de Napoléon inspira à Manzoni sa fameuse ode intitulée le Cinq Mai (*il Cinque Maio*), où, après avoir résumé en quelques strophes admirables la vie du géant moderne, le poëte catholique, toujours dominé par sa foi, félicite la religion de pouvoir encore inscrire celui-ci (*questo*) sur la liste de ses triomphes; car, s'écrie-t-il, jamais grandeur plus superbe n'humilia son orgueil devant l'opprobre du Golgotha.

Enfin, en 1829, Manzoni publia à Milan le livre que plusieurs considèrent comme son chef-d'œuvre, je veux parler du roman des *Fiancés* (*I promessi Sposi*). Bien que nous n'ayons des *Fiancés* que des traductions qui me semblent assez médiocres, tout le monde a lu en français

ou en italien ce bel ouvrage où Manzoni a su en cadrer avec tant de charme l'histoire simple et touchante des joies et des douleurs de deux amants de village, dans un vaste et complet tableau de la vie sociale en Italie au XVIIe siècle. C'est comme un panorama où le lecteur voit passer sous ses yeux toutes les classes de la société, toutes les idées du temps, les caractères indigènes aussi bien que les passions éternelles de l'humanité incarnées dans des types délicieux de ressemblance et de vie. Lucia, Renzo, Agnèse, don Abbondio, le curé trembleur, portrait charmant où Manzoni semble s'être complu à répandre tout ce que son talent renferme d'ironie douce et gracieuse; don Rodrigue, le capucin Cristoforo, le cardinal Boromée, l'*Innominato*, l'Homme sans nom, dernier représentant des bandits féodaux, nature sauvage et grande, inquiète dans le crime et ramenée à la vertu par le remords; la Religieuse de Monza, exemple fatal des suites d'une vocation forcée; tous ces personnages principaux, sans compter une foule de personnages accessoires que l'auteur caractérise d'un trait, sont peints avec un talent à la fois plein de justesse et d'éclat.

On a reproché, non sans raison peut-être, à cet ouvrage des longueurs dans la description et le dialogue; mais ces défauts, s'ils existent, sont amplement compensés par la beauté supérieure de l'ensemble. Ce que les Italiens admirent particulièrement dans ce livre, c'est le travail du style, c'est l'art avec lequel l'auteur a su varier, graduer, nuancer son langage, en l'appropriant au rang et à l'esprit de chacun de ses personnages, être tour à tour majestueux, imposant, éloquent, fin et légèrement railleur, simple, naïf, familier sans tomber jamais dans l'affectation ou la trivialité, double écueil de la prose italienne.

Il a été publié un grand nombre d'éditions des *Fiancés*. La plus belle est celle qui a paru, en 1840, à Milan, en un seul volume grand in-8°, remarquable par le luxe de l'impression, le nombre et la beauté des vignettes intercalées dans le texte. Cette édition *illustrée*, qui fait honneur à la typographie italienne, peut marcher de pair avec nos plus remarquables publications de ce genre; elle est augmentée d'un appendice intitulé *Storia della Colonna infame* (histoire de la colonne infâme), récemment composé par Manzoni

pour servir comme de complément à l'ouvrage des *Fiancés*. Dans son dramatique tableau de la peste de Milan, en 1630, le romancier avait eu occasion de parler d'un jugement rendu par le sénat contre deux malheureux artisans condamnés aux supplices les plus atroces, comme coupables d'avoir propagé la contagion à l'aide de prétendues onctions *pestifères* appliquées contre les murs des maisons de la ville. Fier d'un jugement où le ridicule le dispute à l'horrible, le sénat ordonna que la maison du barbier Mora, l'un de ces hommes, serait démolie, et sur l'emplacement il fit élever une colonne, qualifiée de *Colonne infâme* par une inscription chargée de transmettre à la postérité le souvenir d'un crime impossible et d'un supplice injuste. Cette colonne, qui a subsisté jusqu'en 1778, époque à laquelle elle fut renversée par un coup de vent, a fourni à Manzoni le titre d'un travail qu'il avait déjà annoncé dans son roman.

Avant lui, un ami de son aïeul Beccaria, le comte Pietro Verri, le célèbre auteur des *Nuits romaines*, en écrivant ses *Observations sur la torture*, avait choisi comme exemple le jugement

de 1630, pour montrer comment une procédure barbare pouvait arracher à des malheureux l'aveu d'un crime physiquement et moralement impossible. Manzoni a voulu compléter l'entreprise de Pietro Verri; entrant dans tous les détails de cette œuvre d'iniquité, et non content de réhabiliter, après deux siècles, la mémoire de deux hommes obscurs juridiquement assassinés, il a voulu prouver que la sentence rendue par le sénat de Milan n'eut pas seulement pour cause l'ignorance des temps et la barbarie de la jurisprudence, que les juges furent encore plus barbares que la loi, qu'ils pouvaient être justes s'ils l'avaient voulu, et il en tire cette conclusion morale, que là encore le mal a été bien moins un fait fatal et nécessaire que le résultat libre et accidentel de la perversité ou de la lâcheté de quelques hommes qui se firent les ministres des fureurs d'une multitude ameutée.

Dans l'accomplissement de cette tâche digne du petit-fils de Beccaria, Manzoni sait unir, à la chaleur d'une âme généreuse, le zèle d'un écrivain consciencieux. M. de Latour, dans la préface d'une excellente traduction qu'il vient de nous

donner de ce dernier travail de Manzoni, signale avec raison dans le poëte et le romancier italien cette tendance irrésistible à approfondir une question sérieuse chaque fois qu'elle se présente sous sa plume. C'est ainsi qu'outre les travaux de philosophie ou de critique littéraire dont j'ai déjà parlé, la tragédie d'*Adelchi* nous a valu en manière de notes, et sous le titre modeste de *Discours sur quelques points de l'histoire des Lombards*, un morceau de critique historique d'une érudition aussi solide qu'ingénieuse.

En somme, et quelles que soient les objections de détail qu'on puisse leur adresser, les œuvres de Manzoni annoncent une des intelligences les plus élevées et un des plus nobles cœurs de notre temps : catholique fervent, Manzoni a su dégager sa croyance de cet esprit étroit, hargneux, exclusif, intolérant, que plusieurs semblent considérer comme le cortége obligé de la foi. Si sur la question religieuse proprement dite il n'hésite pas à proclamer nettement l'incompétence de l'esprit humain, pour tout le reste, du moins, il reconnaît sa puissance, et lui accorde toute liberté dans ses

évolutions. Il ne prétend le parquer ni dans telle ou telle zone scientifique, ni dans telle ou telle tradition littéraire, ni dans telle ou telle forme de gouvernement; il ne craint pas de déclarer « que nous « avons le droit de nous estimer sans orgueil, en « certaines choses, plus éclairés que les grands « hommes qui nous ont précédés; » et soit qu'il parle politique, littérature ou histoire, il ne se croit par dévotion obligé ni d'adorer en aveugle le passé, ni de calomnier le présent, ni de désespérer de l'avenir.

GALERIE DES CONTEMPORAINS LITTÉRAIRES

LE MARÉCHAL GÉRARD.

M. LE MARÉCHAL GÉRARD

Si j'avais bon nombre de gens comme vous, je croirais mes pertes réparées et me considérerais comme au-dessus de mes affaires.

Paroles de Napoléon au général Gérard après la campagne de 1813. — *Mémor. de Ste-Hélène*, t. VII, p. 292.

Le maréchal Gérard appartient à cette classe d'officiers généraux que la chute de l'Empire arrêta au moment le plus brillant de leur carrière, au moment où leurs noms, jusque-là effacés par d'autres noms mieux servis par les circonstances, commençaient à rivaliser avec ceux-ci et semblaient vouloir les effacer à leur tour. Durant la longue et sanglante Iliade qui fut l'histoire de France depuis 1792 jusqu'en 1815, il ne se fit

pas seulement une grande consommation d'hommes, il se fit une grande consommation de talents. Après vingt ans de combats heureux, aux jours de revers, parmi les héros, plusieurs de ceux qui n'étaient pas morts sous le boulet ennemi se trouvèrent usés par la victoire, et l'énergie se manifesta dans l'armée en proportion inverse de la situation de chacun. « Mes lieutenants, a dit plus tard Napoléon, devenaient mous, gauches, maladroits, et conséquemment malheureux ; ce n'étaient plus là les hommes du début de notre révolution, ni ceux de mes beaux moments... Le vrai est qu'en général les hauts généraux n'en voulaient plus ; c'est que je les avais gorgés de trop de considération, de trop d'honneurs, de trop de richesses. Ils avaient bu à la coupe des jouissances, et désormais ils ne demandaient que du repos ; ils l'eussent acheté à tout prix. »

Tandis que le découragement s'emparait de ceux qui n'avaient plus rien à gagner à la guerre, les chefs secondaires, altérés de gloire, pleins de zèle et de feu, se montraient fiers et dignes de lutter contre la destinée. Alors grandissaient rapidement, au milieu de nos mauvais jours, l

Clausel, les Maison, les Foy, les Lamarque, les Pajol, ceux que le captif de Sainte-Hélène appelait les destinées de l'avenir, ses futurs maréchaux. Entre tous brillait le général Gérard. Nos années néfastes sont ses années de gloire. Soldat de 92, après avoir pris une part active aux guerres de la République et des premiers temps de l'Empire, moins heureux que plusieurs de ses compagnons d'armes, il était encore confondu dans la foule des généraux de brigade quand s'ouvrit la campagne de Russie. Son admirable conduite, son sang-froid, sa fermeté inébranlable, alors que faiblissaient les plus intrépides, attirèrent sur lui les regards de l'empereur. Après avoir conquis à la pointe de l'épée à Valoutina le grade de général de division, chargé de commander l'arrière-garde sous les ordres de Ney, Gérard se montra le digne lieutenant du héros de ce lamentable drame qui s'appelle la retraite de Moscou. A la fin de la campagne de 1813 il était déjà classé parmi les généraux de premier ordre; après avoir reçu à Leipzig sa quatrième blessure, il reparut en 1814 à la tête de cette poignée de conscrits demi-nus qui sortirent de Paris pour aller dans

les plaines de la Champagne affronter l'Europe. De Brienne à Fontainebleau, sa marche ne fut qu'une longue suite de combats dans lesquels le talent le plus éclatant et la plus infatigable énergie suppléèrent pendant deux mois à l'énorme disproportion des forces. Aux Cent-Jours, quand Napoléon revint tenter le sort une dernière fois, Gérard, pur de toute bassesse envers les vainqueurs, accourut à l'appel du banni. Il eut l'honneur d'attacher son nom à notre dernière victoire, à la victoire de Ligny. Le bâton de maréchal allait être sa récompense, quand son avenir se perdit avec la puissance française dans le grand désastre de Waterloo. Pendant quinze ans il vécut tantôt dans l'ombre, fidèle au culte des glorieux souvenirs; tantôt sur les bancs de la Chambre, rangé parmi les défenseurs des libertés publiques. La révolution de Juillet le trouva prêt à servir encore le seul drapeau qu'il eût jamais servi; elle acquitta envers lui la dette de l'empereur, et c'est à son épée qu'elle confia le soin de la conduire en armes au secours de sa sœur la révolution belge.

Tels sont les principaux faits de cette vie sur

laquelle je vais revenir en détail; elle a sur d'autres, plus brillantes peut-être, l'avantage précieux d'être, sous le rapport politique et privé, d'une pureté, d'une netteté inattaquables. La cupidité, la vanité, l'égoïsme, l'ambition du pouvoir pour le pouvoir, ces passions diverses qui ont influé parfois d'une manière fâcheuse sur la carrière, glorieuse d'ailleurs, de plusieurs de nos généraux, sont complétement étrangères au caractère honnête, désintéressé, indépendant et modeste du maréchal Gérard.

Soldat dans un temps de révolutions politiques, il n'eut jamais qu'un but : remplir noblement ses devoirs de soldat, sans s'inquiéter ni du pouvoir actuel ni du pouvoir futur. A l'aspect de la France envahie, il ne songea pas plus à capituler avec sa conscience qu'avec l'ennemi; il ne songea qu'à combattre, et il combattit pour le pays sous Napoléon, en 1814 et en 1815, comme il avait combattu pour le pays, en 1793, sous la Convention, sans se faire pour cela l'esclave de Napoléon ni de la Convention. N'ayant jamais commis de bassesses, il n'eut jamais besoin de les expier par des trahisons. Vaincu, il préféra encourir la dis-

grâce du vainqueur plutôt que de renier son passé. Relevé de sa déchéance par une révolution, il fallut en quelque sorte lui faire violence pour lui faire accepter ce que d'autres recherchent avec tant d'avidité, le pouvoir. Il ne l'accepta jamais que comme un devoir austère et difficile. A ce titre, il l'exerça avec zèle et conscience, et, aussitôt qu'il lui fut permis de le quitter, il le quitta avec bonheur. En un mot, le sentiment du devoir est le trait dominant de cette physionomie militaire et politique, et si d'autres peuvent exciter plus d'admiration, il n'en est point de plus digne d'inspirer le respect et l'estime.

Étienne-Maurice Gérard est né de parents obscurs, dans une petite ville du département de la Meuse, à Damvilliers, le 4 avril 1773. A dix-huit ans, au premier bruit de guerre, il se fit soldat et entra comme volontaire dans le deuxième bataillon de la Meuse. Au bout d'un an il fut nommé sergent, conquit l'épaulette de sous-lieutenant dans la campagne de Belgique sous Dumouriez, se distingua sous Jourdan à la bataille de Fleurus, et particulièrement au pas-

;e de la Roër, accompli par 40,000 Français
ıs le feu de 80,000 Autrichiens. Le lieutenant
rard fut un de ceux qui indiquèrent à l'armée
moyen de se passer de pont en se jetant dans
rivière et en la traversant à la nage. Nommé
›itaine et remarqué par le général Bernadotte,
i le choisit pour aide de camp, Gérard fit partie
ı 20,000 hommes de l'armée du Rhin que le
rectoire envoyait en Italie combattre sous Bo-
parte. Il se conduisit avec sa bravoure accou-
née durant toute cette campagne, qui se ter-
na par la paix de Leoben.

Nommé ambassadeur à Vienne, le général Ber-
lotte emmena avec lui son aide de camp. L'af-
re du drapeau, dont j'ai parlé à l'article Ber-
lotte, fournit à Gérard l'occasion de faire
›uve d'autant de sang-froid que de cou-
ge. Le peuple de Vienne, ameuté autour de
ôtel de l'ambassadeur, venait d'arracher du
lcon le drapeau tricolore et menaçait de sac-
ger l'hôtel. Après s'être vainement présenté de-
nt lui, le sabre à la main, avec ses officiers et
ı secrétaires, Bernadotte avait été obligé de
:uler et de se barricader dans un appartement,

où le futur roi de Suède attendait, pour me servir des expressions de sa lettre au premier ministre Thugut, attendait l'attaque de la populace avec les *dispositions qui caractérisent des républicains*. A la troisième lettre le ministre autrichien se décida enfin à employer la force contre l'attroupement. Le lendemain, à huit heures du matin, l'orage grondait encore quand l'aide de camp Gérard, chargé de porter directement à l'empereur une note menaçante, parut à cheval dans la rue. Il fallut toute la fermeté de sa contenance et l'assistance de l'escorte militaire qui l'entourait pour empêcher le peuple furieux de lui faire un mauvais parti durant le trajet.

Rentré en France avec son général, Gérard fut nommé successivement chef d'escadron au 9e hussards, chef de brigade, adjudant commandant, par décret impérial du 2 fructidor, et replacé en cette qualité comme aide de camp auprès de Bernadotte, nommé lui-même maréchal d'Empire.

A Austerlitz, le colonel Gérard faisait partie de la division du centre, chargée d'attaquer le village de Blasowitz, défendu par la garde impériale russe. Le choc fut terrible sur ce point;

il fallut les efforts réunis de Bernadotte et de Bessières pour enfoncer la ligne ennemie. Les cuirassiers russes avaient entamé un bataillon du 4e régiment de ligne, quand Gérard, se précipitant sur eux avec son régiment, fut atteint à la cuisse d'un coup de mitraille. Le lendemain l'empereur le nomma commandant de la Légion-d'Honneur. Dans la campagne de Prusse, Gérard, toujours attaché à la division Bernadotte, fut chargé de se mettre à la poursuite des restes de l'armée prussienne après la bataille d'Iéna. Il se distingua aux combats de Halle et de Lubeck, et fut, par un décret impérial du 13 novembre 1806, élevé au grade de général de brigade.

Après le traité de Tilsitt, Bernadotte ayant été nommé gouverneur des villes hanséatiques, le général Gérard le suivit à Hambourg en qualité de chef d'état-major. A l'ouverture de la campagne de Wagram, il organisa le contingent saxon, composé de vingt mille hommes qui devaient, sous les ordres du prince de Ponte-Corvo, concourir aux opérations de la Grande-Armée. A la bataille de Wagram, il combattit avec sa valeur ordi-

naire à la tête de la cavalerie saxonne, et reçut le titre de baron.

Quand le prince de Ponte-Corvo, disgracié par l'empereur, fut appelé à hériter du trône de Suède, il voulut emmener avec lui son brave chef d'état-major; Gérard, attaché à Bernadotte par les liens de la reconnaissance et de l'amitié, et assez disposé comme lui à conserver son franc parler envers le maître commun, avait jusqu'à un certain point participé à sa disgrâce. Cependant il refusa de suivre sa fortune, préférant rester sous le drapeau du pays, et tandis que son ami allait sur les bords de la Baltique chercher une couronne qu'il devait un jour payer avec du sang français, Gérard partit pour l'armée d'Espagne, reçut le commandement d'une brigade dans la division du comte d'Erlon, et prit une part glorieuse à toutes les opérations du 9e corps sur la frontière du Portugal.

Ayant obtenu un congé à la fin de 1811, il revint à Paris, et, six mois plus tard, le 24 juin 1812, il passait le Niémen, à Kowno, sous les yeux de l'empereur, à la tête d'une brigade de la division Gudin, faisant partie elle-même du 1er corps de

la Grande-Armée, commandé par le maréchal prince d'Eckmühl. Les Russes reculèrent, comme l'on sait, jusqu'à Smolensk ; là se livra la première bataille. La division Gudin, chargée de l'attaque d'un des faubourgs, l'enlève malgré la plus vigoureuse résistance ; forcés dans leurs derniers retranchements, les Russes, mettant le feu à la ville, nous l'abandonnent à moitié consumée, couverte de ruines et de cadavres, se replient à quelque distance, sur les hauteurs de Valoutina, et se préparent à nous barrer le chemin de Moscou ; dès le lendemain le combat recommence plus furieux que jamais. Attaqué par le 3e corps du maréchal Ney, l'ennemi se contente d'abord de tenir la défensive ; mais bientôt, pourvu de nombreux renforts en hommes et en artillerie qui lui arrivent de tous les côtés, il ne craint pas de prendre l'offensive, et se précipite avec impétuosité sur le maréchal Ney. Ce dernier, inférieur en forces, demande du secours à l'empereur, qui se hâte de faire sortir de Smolensk la division Gudin. Pour aborder la hauteur sur laquelle se tenait l'armée russe, il fallait passer au fond d'un ravin sur un petit pont dont le défilé

étroit était foudroyé par l'artillerie. Au moment où il franchissait ce ravin à la tête de sa division, le général Gudin tombe atteint d'un boulet qui lui fracasse les deux jambes. La division hésitait quand Gérard, le plus ancien des généraux de brigade, s'empare du commandement, passe le ravin et gravit rapidement la hauteur. Quatre fois les colonnes russes se précipitèrent sur les nôtres, et quatre fois elles furent repoussées. A la vigueur de nos coups, l'armée russe crut avoir en tête toute la garde impériale; enfin, à la nuit, après plusieurs heures d'un combat acharné, Gérard resta maître de la hauteur; elle était couverte de morts; mais les nôtres, suivant la relation du chirurgien en chef Larrey, n'y étaient que dans la proportion d'un Français contre quatre Russes, et cependant la division commandée par le général Gérard avait eu à lutter un moment contre quatre divisions russes. Touché de ce beau fait d'armes, l'empereur prodigua les récompenses aux braves qui venaient de l'accomplir. Gudin, transporté mourant à Smolensk, lui avait demandé comme une faveur dernière de lui donner le général Gérard pour héritier dans le

ommandement de sa division, et, tandis qu'il
xprimait ce vœu, Gérard emportait les hau-
ɔurs de Valoutina; le vœu fut exaucé. La divi-
ion Gudin, devenue la division Gérard, acquit
ientôt une nouvelle gloire à la bataille de la
loscowa. Attaché au corps du prince Eugène,
ui formait la gauche de notre ligne, Gérard,
près avoir puissamment contribué à déloger
ennemi de Borodino, fut un des trois généraux
ui se portèrent, conduits par le vice-roi, sur la
rande batterie du centre de l'armée russe, et
enlevèrent après une résistance formidable.

Ce glorieux triomphe de notre armée nous ou-
rit les portes de Moscou; mais là commencèrent
os désastres. Vainqueurs du général Kutusow,
ous fûmes, comme disent les paysans russes,
aincus par le général *Morosow* (le général la
elée). Au milieu du désordre et de la démorali-
ation d'une masse d'hommes en proie aux triples
teintes du froid, de la faim et de l'ennemi, la
rmeté et le courage du général Gérard ne se
démentirent pas un instant. Commandant l'ar-
ère-garde du 1er corps, détruite et recomposée
ept fois de Moscou à Smorgoni, Gérard ne cesse

de combattre. Lorsqu'après le départ de Napoléon le roi de Naples eut pris le commandement de l'armée, qu'il devait bientôt abandonner à son tour, tout ce qui restait d'hommes valides fut formé en arrière-garde, sous le commandement de Ney. Le brave des braves exigea qu'on lui adjoignît Gérard pour lieutenant, et les deux généraux, avec une poignée de soldats, firent constamment face à l'ennemi. Arrivés à Kowno, il ne leur restait plus rien de cette phalange d'élite fondue entre leurs mains; suivis de près par les Russes, ils entrent presque seuls dans la ville; ils y trouvent quelques centaines d'hommes en état de combattre, et, tandis qu'ils cherchent à les rallier, l'ennemi s'efforce de pénétrer par la porte de Wilna. Aux premiers coups de canon, Ney et Gérard se précipitent sur ce point; l'un ramasse un fusil et fait le coup de feu comme un simple soldat; l'autre parvient à réunir trente hommes, et amène deux pièces d'artillerie légère; jusqu'à la nuit ils tiennent tête à l'armée russe, et donnent ainsi à la multitude éparse dans la ville le temps de continuer sa retraite et de se dérober aux fureurs de l'ennemi.

Après le départ du roi de Naples, le prince Eugène parvient à réorganiser l'armée sur la frontière prussienne, et, tandis qu'il touche à Berlin, Gérard, toujours chargé du commandement de l'arrière-garde, arrive à Francfort-sur-l'Oder. Là, cerné par les troupes du général Beckendorf, menacé par la population déjà hostile aux vaincus, et sommé d'évacuer la ville, Gérard refuse, la garde trois jours, et fait paisiblement sa retraite sur l'Elbe.

A peine échappé à cette campagne désastreuse, Gérard va conquérir de nouveaux titres de gloire dans une campagne non moins meurtrière. A la bataille de Bautzen, il commandait une division du 11e corps, sous les ordres du duc de Tarente, placé en avant de la Sprée de manière à se lier avec le corps du duc de Reggio, qui tenait l'extrême droite; ce corps ayant été forcé de se replier après quelques heures de combat, le duc de Tarente, jugeant la position de Gérard compromise, lui envoya l'ordre de se retirer aussi. « Au « contraire, réplique Gérard à l'adjudant com- « mandant Bourmont porteur de cet ordre, il « faut avancer; qu'on me donne seulement une

« brigade de renfort, et je réponds du succès de « la journée (1). » Et, prenant sur lui la responsabilité de son refus d'obéir, il ordonne à l'instant l'attaque ; les positions abandonnées par le duc de Reggio sont reprises, et la victoire arrachée des mains de l'ennemi qui déjà croyait la tenir. Quelques jours après, blessé grièvement à la tête dans une affaire d'avant-garde, il fut obligé de quitter pour un instant l'armée. C'est alors que le duc de Tarente, dans son rapport au major général, en date du 17 juin 1813, s'exprimait ainsi sur le compte de son lieutenant :

« Le général Gérard est l'un des généraux qui manquent le plus dans l'armée ; il possède des qualités et des talents militaires qui doivent le faire classer parmi les généraux auxquels l'empereur peut confier des corps d'armée. Il est très au-dessus du simple commandement d'une division. Il n'a même pas besoin d'être dirigé ; il volerait par ses propres moyens ; un coup d'œil parfait, une parfaite connaissance de la chorographie ; jugeant bien de son terrain, de la force et des positions de l'ennemi, des dispositions à prendre et des mouvements à exécuter ; maître de lui, plein de sang-froid, de hardiesse et de fermeté : c'est ainsi que j'ai vu agir ce général ; intrépide lui-même, bravant le feu et donnant ses ordres avec le même

(1) *Biographie* de Rabbe et Boisjolin.

calme que dans son camp. C'est l'exacte vérité, et c'est un officier général qui peut aller très-loin, si le chemin de la gloire lui est montré, et si la porte du commandement en chef lui est ouverte. »

Malgré ce brillant témoignage de Macdonald, Napoléon, soit oubli, soit qu'il nourrît encore quelques préventions contre l'ancien ami de Bernadotte, avait, dans le bulletin de la bataille de Bautzen, négligé d'accorder à ce dernier et à sa brave division une mention bien méritée. Gérard offensé écrit de Lœvemberg, où le retenait sa blessure, au duc de Tarente, une lettre dans laquelle il offre de prendre sa retraite; mais l'empereur s'empresse de réparer son injustice en conférant à l'intrépide général le titre de comte de l'Empire, et le faisant inviter par le prince de Neufchatel à se rendre au quartier impérial à Dresde aussitôt qu'il serait rétabli; Gérard s'y rendit et fut reçu avec la distinction qu'il méritait.

Après la rupture de l'armistice de Pleswitz, il reprit le commandement de sa division, et renouvela avec le même bonheur au combat de Goldberg, sous le général Lauriston, ce qu'il avait

fait à Bautzen sous le duc de Tarente, c'est-à-dire que, recevant l'ordre de battre en retraite, il y répondit en chargeant l'ennemi et en décidant la victoire.

Convaincu enfin qu'il était au-dessus d'un simple commandement de division, l'empereur lui confia le 11e corps tout entier, à la tête duquel il fit toute la campagne de Saxe. Blessé pour la seconde fois d'une balle à la cuisse à l'affaire de Katzbach, il n'en persista pas moins à garder son commandement; enfin, une troisième et plus grave blessure reçue à la première journée de la sanglante bataille de Leipzig le força de se faire transporter à Paris. C'est là qu'un jour, à un lever des Tuileries, Napoléon, prêt à partir avec le général Gérard pour recommencer la gigantesque lutte dans laquelle il devait succomber, lui adressa les paroles flatteuses placées en tête de cette notice.

Chargé du commandement en chef du corps dit *des réserves* de Paris, Gérard sut inspirer aux jeunes soldats qui le composaient l'énergie dont il était lui-même animé, et dès la première bataille de cette mémorable campagne de 1814, à la Ro-

thière, les conscrits du général Gérard, chargés de défendre le village de Dienville contre les attaques du général autrichien Giulay, se comportèrent comme des vétérans ; avec eux le général culbuta l'ennemi à Nangis, à Sainte-Pane-aux-Tertres, à Montereau. Le jour même de cette bataille, l'empereur, mécontent de la mollesse du duc de Bellune, lui enlève son commandement pour le confier à Gérard, et, quelques jours après, pour stimuler l'ardeur amortie d'un autre de ses lieutenants, Augereau, il lui fait écrire par Berthier : « Sa Majesté me charge de vous dire que le corps du général Gérard, qui a fait de si belles choses sous ses yeux, n'est composé que de conscrits à demi nus. »

Cependant Gérard ne cesse d'acquérir de nouveaux titres à la confiance de l'empereur : il chasse les Autrichiens l'épée dans les reins sur la route de Sens, disperse à Mery-sur-Seine les cosaques de Platoff, enlève le pont de Dolencourt à la division Hardegg, qu'il poursuit jusqu'à Bar-sur-Aube. Là, tandis que Napoléon se porte sur Blücher avec le gros de l'armée, Gérard reçoit l'ordre de masquer le mouvement et de barrer le

passage aux forces combinés de Schwartzenberg et de Wittgenstein. Le duc de Reggio et lui arrêtent pendant tout un jour l'armée austro-russe sur les hauteurs de Bar-sur-Aube; forcés enfin de se replier devant la masse toujours croissante des ennemis, ils se retirent sur Troyes; mais Gérard recule en combattant toujours, et quand Napoléon se décide à revenir sur Nogent et Arcis, c'est encore lui qui, placé à l'arrière-garde, protége ce mouvement.

Après l'abdication de Fontainebleau, Gérard fut chargé de faire rentrer la garnison française de Hambourg; envoyé ensuite en Alsace en qualité d'inspecteur général d'infanterie, il occupait ce poste quand il reçut la nouvelle du débarquement de Napoléon, et presque aussitôt, un message qui l'appelait à Paris. Gérard accourut. L'empereur le nomma pair de France, commandant en chef de l'armée de la Moselle, et lui enjoignit de se porter sur la frontière à marches forcées. Le 10 juin il partait de Metz; le 15 il passait la Sambre; le 16 il revoyait ce champ de bataille de Fleurus où il avait fait ses premières armes vingt ans auparavant, et il se couvrait de

gloire à l'attaque du village de Ligny, pris et repris quatre fois et enfin emporté malgré la résistance acharnée de Blucher, qui fut mis en déroute avec une perte de 20,000 hommes, 40 pièces de canon et 8 drapeaux.

Deux jours après, le 18, se livrait la bataille de Waterloo. Gérard avait été placé avec son corps d'armée sous les ordres du maréchal Grouchy, dont la mission était de poursuivre l'armée prussienne battue, et d'empêcher sa jonction avec l'armée anglo-hollandaise de Wellington. On sait comment échoua cette importante opération, comment la lenteur de Grouchy permit aux Prussiens d'arriver sur le champ de bataille, tandis que le maréchal restait en arrière avec 38,000 hommes, dont la coopération eût assuré le triomphe de l'empereur et changé peut-être les destinées du monde.

Le 18 au matin, le corps de Grouchy marchait dans la direction de Wavres, lorsqu'on entendit dans le lointain la canonnade de Waterloo. Cette circonstance devint l'objet d'un conseil de guerre entre tous les généraux. Gérard, vivement appuyé par Excelmans, propose de marcher droit au ca-

non en passant la Dyle sur le pont de Moustiers. La plupart des autres officiers se rangent à cet avis; mais le général en chef, objectant les instructions de Napoléon, qui lui prescrivent de marcher sur Wavres (1), refuse de rien changer à ses dispositions. On arrive à Wavres; on n'y trouve plus que le corps détaché du général Thielmann. Le combat s'engagea avec les troupes de ce dernier, et Gérard, qui se portait en avant l'épée à la main, tombe grièvement blessé d'une balle dans la poitrine au moment même où les derniers coups de canon de Waterloo tonnent les funérailles de l'Empire.

Après la capitulation de Paris, et quand les troupes se furent concentrées au delà de la Loire, le prince d'Eckmühl laissa dans la capitale trois commissaires chargés de défendre auprès des alliés les intérêts de l'armée de la Loire. Ces trois

(1) Napoléon avait prescrit, il est vrai, le mouvement sur Wavres, mais c'était dans la pensée que Grouchy y arriverait assez tôt pour arrêter Blücher, en le suivant rapidement. Or Grouchy mit un jour entier à faire deux lieues, se reposa jusqu'à dix heures du matin à Gembloux, et, quand il arriva dans la soirée du lendemain à Wavres, Blücher en était parti dès sept heures du matin. Il est vrai que les chemins étaient mauvais, mais ils étaient également mauvais pour Blücher.

:ommissaires étaient le duc de Walmy, le général Iaxo et le général Gérard. Ce furent eux qui porèrent aux Bourbons la soumission de cette arnée, et s'ils ne réussirent pas à faire respecter :eux que l'on appelait alors les *brigands de a Loire*, ce ne fut faute ni de zèle ni d'éıergie. Lorsque cette malheureuse armée eut :té licenciée, le général Gérard, se trouvant déıaysé au milieu des furieux de Coblentz et de ;and, prit le parti de s'exiler volontairement. Il lla rejoindre à Bruxelles quelques-uns de ses :ompagnons de gloire, proscrits par la Restauation. Là il épousa, au mois de juin 1816, madeıoiselle de Valence, fille du général de ce nom et etite-fille de madame de Genlis. En 1817, quand a fermentation royaliste fut un peu calmée, il entra en France, se retira dans sa terre de Vilers, département de l'Oise, où il vécut entièreıent livré à des occupations domestiques jusıu'en 1822, époque à laquelle les habitants de 'aris, en souvenir de ses exploits de 1814, l'apelèrent à la députation. Il fit partie de cette ninorité courageuse qui protesta contre l'expulion de Manuel. Durant la session suivante,

échappé à la grande défaite électorale de l'Opposition et maintenu dans son poste par les élections de 1823, il apporta à la Chambre, à défaut de talent oratoire, un vote consciencieux, une parole indépendante exclusivement consacrée à la défense des intérêts libéraux et nationaux. Réélu en 1827 par les deux départements de la Dordogne et de l'Oise, il continua de s'associer à tous les actes de l'Opposition. Quand le ministère Polignac vint préparer la ruine des Bourbons, il vota l'adresse des 221. A la première nouvelle des ordonnances, il se rendit à Paris, signa la protestation des Députés, assista à toutes leurs réunions, fit partie de la commission envoyée le 28 au duc de Raguse; et, dans la journée du 29, aussitôt que les deux régiments rangés en bataille sur la place Vendôme se furent rendus à l'hôtel Laffitte, il harangua les officiers, n'hésita pas à se déclarer commandant des troupes nationales, et, après avoir revêtu son uniforme, il monta à cheval, et parcourut toute la ligne des boulevards, ramassant ce qu'il pouvait rencontrer de soldats et de gardes nationaux. A son retour à l'hôtel Laffitte, il trouva le général Lafayette, qui venait d'ac-

cepter le commandement général des gardes nationales; ses collègues lui conservèrent le commandement des troupes de ligne. La commission municipale lui confia en même temps le portefeuille de la guerre, qu'il conserva sous le premier ministère de juillet et durant les premiers jours du ministère du 3 novembre. Le 17 du même mois, obligé de quitter son poste pour cause de santé, il le céda au duc de Dalmatie. Elevé par ordonnance royale du 17 août 1830 à la dignité de maréchal de France, il fut, aux élections de 1831, choisi pour la troisième fois par les électeurs de l'Oise; et, quelques jours après, le prince d'Orange ayant brusquement envahi la Belgique, le maréchal Gérard, nommé commandant en chef de l'armée du Nord, partait pour la frontière. Après avoir mis les Belges en déroute à Louvain, le prince d'Orange marchait rapidement sur Bruxelles, quand Gérard, passant la frontière le 10, traversa Bruxelles le 12, et se porta le 13 au matin à la rencontre de l'armée hollandaise. Le prince d'Orange, sentant que la résistance était impossible, s'empressa de commencer son mouvement rétrograde; le maréchal l'escorta jusqu'à

la frontière de la Hollande; et quand toute l'armée ennemie eut évacué la Belgique, l'armée française l'évacua à son tour.

Cependant le roi de Hollande, encouragé sous main par la Russie, la Prusse et l'Autriche, ne se tenait pas pour battu; il refusait de souscrire au traité du 15 novembre 1831, persistait à occuper la citadelle d'Anvers, et n'attendait qu'une occasion favorable pour ressaisir son pouvoir en Belgique. Ce fut encore le maréchal Gérard qui fut chargé de lui enlever de force ce qu'il refusait d'abandonner de bonne volonté. L'armée française repassa la frontière belge le 15 novembre 1832; le 19, l'avant-garde, commandée par les ducs d'Orléans et de Nemours, était déjà arrivée dans les environs d'Anvers; le maréchal s'établit le 29 autour de la citadelle, et, après une sommation adressée en vain au général Chassé, la tranchée fut ouverte le 30, à deux heures du matin. La garnison hollandaise, abondamment pourvue de munitions et de vivres, se défendit, comme l'on sait, vigoureusement. Du côté des assiégeants les difficultés étaient grandes, et la situation exigeait du maréchal Gérard autant de prudence que de

talent: indépendamment de la force de la citadelle, de la nature marécageuse du sol et de l'intempérie de la saison, qui retardaient considérablement la construction et l'armement des batteries, il fallait encore avoir égard à beaucoup de difficultés diplomatiques et locales; il fallait éviter d'irriter la susceptibilité de l'armée belge, qui assistait à l'opération sans pouvoir y prendre part; il fallait faire accepter au général Chassé la neutralité d'Anvers, et l'empêcher de bombarder la ville, en le menaçant des représailles les plus terribles; il fallait surveiller, contenir, repousser au besoin la flottille hollandaise qui stationnait sur l'Escaut, et prévoir le cas où une armée ennemie tenterait d'interrompre le siége. Plusieurs doutaient même que la Prusse et la Confédération germanique souffrissent patiemment l'intervention française. Le maréchal et son armée triomphèrent de tous les obstacles et donnèrent un démenti à toutes les prédictions sinistres. Vingt-quatre jours de tranchée ouverte suffirent pour réduire la citadelle, sans que la ville eût à souffrir et sans que la paix générale fût troublée. Ce fut comme un duel d'artillerie concentré entre la

citadelle et l'armée française, duel auquel la Belgique et l'Europe assistaient en spectateurs (1).

« Il était étrange, dit un écrivain anglais (2), de voir le nord de l'Europe, contraint par la force des événements, étouffant ses jalousies et ses sympathies, abandonner le châtiment de ses plus proches et plus chers alliés à ceux qui ne lui inspiraient ni confiance ni amitié, à ceux dont le canon n'avait jamais auparavant résonné sur la frontière belge sans éveiller les échos de la guerre, des bords de la Meuse et du Rhin jusqu'aux rives du Danube et de la Néva. Il semblait que les puissances de l'Europe, et la Hollande même, conspiraient pour augmenter la popularité de la dynastie française, en offrant à Louis-Philippe une occasion d'exercer ses jeunes soldats et à ses vaillants fils une occasion de faire leurs premières armes. »

Le 23 décembre, à huit heures du matin, après

(1) La ville d'Anvers ne cessa, durant le siége, d'être remplie d'étrangers; les toits étaient couverts de spectateurs et les rues placardées d'affiches dans le genre de celle-ci : « Le « public est informé qu'on peut se procurer des places au « théâtre des Variétés pour voir le siége. »

(2) Charles White, *Hist. de la révol. belge*, t. III, p. 200.

dix-neuf jours de feu de la part des assiégeants, et vingt-quatre jours d'un feu continuel de la part des assiégés, le général Chassé demanda à se rendre. Le 24, la garnison déposa les armes au pied des glacis, et le général hollandais ayant refusé d'évacuer en même temps que la citadelle d'Anvers les forts de Lillo et Liefkenshœk, le maréchal Gérard, au lieu de permettre à la garnison de la citadelle de retourner en Hollande, l'envoya prisonnière de guerre en France. — Des deux parts on avait tiré plus de cent mille coups de canon ou d'obusiers ; les assiégés avaient perdu en blessés ou tués 561 hommes; les assiégeants 851. Le 1er janvier 1833, le maréchal rendit aux Belges la citadelle remise entre ses mains, et, ce fait d'armes accompli, il revint tranquillement s'asseoir sur les bancs de la Chambre des Pairs.

Au milieu de l'année 1834, après que le gouvernement de Juillet eut triomphé de toutes les attaques des partis, une forte opposition s'étant manifestée dans la Chambre contre l'administration du maréchal Soult, le maréchal Gérard fut appelé, le 18 juillet, à le remplacer au ministère

de la guerre et à la présidence du conseil; son entrée aux affaires fut accueillie par les journaux de toutes les couleurs avec une approbation unanime; jamais ministre ne souleva dans la presse un tel accord de sympathies. Par la droiture et l'honnêteté de son caractère, le maréchal était bien digne de ce concert de louanges; mais l'état de sa santé ne lui permit pas de conserver longtemps le poste auquel l'avait appelé la confiance du roi. Son court passage au ministère fut néanmoins marqué par plusieurs réformes utiles dans l'administration de son département.

Après avoir quitté le ministère le 29 octobre de la même année, il fut choisi, en 1835, pour remplacer comme grand chancelier de la Légion-d'Honneur le duc de Trévise, mort victime de l'attentat de Fieschi. Trois ans plus tard, après la mort du comte Lobau, le roi fit un nouvel appel à son dévouement, et le maréchal dut échanger ses paisibles fonctions contre les fonctions plus difficiles de commandant supérieur de la garde nationale. L'émeute du 12 mai 1839 le trouva dans ce nouveau poste; il y déploya les deux qualités qui le caractérisent essentiellement,

la fermeté et la prudence; et, grâce à ses sages mesures, l'ordre fut promptement rétabli. Il a conservé son commandement jusqu'à la fin de l'année 1842. A cette époque, l'altération toujours croissante de sa santé, jointe au chagrin que lui a fait éprouver la perte d'un fils tendrement aimé, l'a forcé de solliciter du roi son remplacement, et il a repris ses anciennes fonctions de grand chancelier de la Légion-d'Honneur, qu'il occupe présentement.

La vie privée du maréchal est pure et calme comme sa vie publique; la mort subite de son fils aîné, Cyrus Gérard, jeune homme fort distingué, qui avait fait partie de l'ambassade de M. de Sercey, en Perse, a un peu assombri son intérieur; mais il lui reste un fils et une fille, et la nombreuse famille de sa femme forme autour du vieux guerrier un cercle d'affections dont il n'aime guère à sortir, et dont il préfère la douceur à toutes les jouissances du pouvoir. Le maréchal est d'une santé précaire; outre ses blessures nombreuses, il a éprouvé jadis, en 1824, un accident de chasse qui l'a privé de l'œil gauche, et lui a rendu l'usage de l'œil droit souvent diffi-

cile et douloureux; mais la souffrance, pas plus que la gloire, n'ont pu altérer la bonté native de ce caractère simple et affectueux, et le nom du maréchal restera dans l'avenir comme un de ces noms éveillant l'idée de l'accord heureux des talents de l'homme de guerre et de toutes les qualités qui constituent l'homme de bien.

LE PRINCE CZARTORYSKI.

PRINCE CZARTORYSKI

Les hautes dignités dont le prince était revêtu, l'illustration de son nom, ses grandes richesses, ses relations étendues, et la haute capacité qu'on lui attribuait généralement, tout cela fit qu'au moment de l'insurrection un grand nombre de personnes jetèrent les yeux sur lui et trouvèrent dans sa conduite un exemple pour elles-mêmes. Et cet exemple, malheureusement, il ne le donna que trop, lorsque, le jour de son élection à la présidence d'un gouvernement soi-disant national, dans un discours prononcé en pleine diète, il remercia l'assemblée de la confiance qu'elle lui témoignait, et conjura ses concitoyens de soutenir de toutes leurs forces et de toute leur persévérance la cause de la rébellion.

Considérants de la sentence de mort prononcée par l'empereur Nicolas contre le prince Czartoryski.

ıi rencontré quelquefois dans le monde un ard dont la physionomie distinguée, mais ·einte d'une tristesse profonde, la taille ɔ, mais courbée et amaigrie, la voix douce

et lente, l'aspect débile et souffrant inspiraient un sentiment involontaire d'attendrissement et de respect. J'ai demandé quel était ce vieillard; on m'a nommé le prince Czartoryski, et cette noble et pâle figure du chef de l'émigration polonaise m'est alors apparue comme l'emblème historique d'une nation jadis grande et florissante, aujourd'hui morte après un siècle d'agonie, morte victime et de ses propres fautes, et de l'iniquité de ses voisins, et de l'imprévoyance de l'Europe.

Issus d'une branche de cette famille des grands ducs de Lithuanie qui a donné à la Pologne une suite de rois glorieusement connus sous le nom de Jagellons, les Czartoryski ont joué un rôle important dans l'histoire de leur pays. Au XVIe siècle nous les voyons contribuer puissamment à la réunion définitive de la Lithuanie et de la Pologne, sous le roi Sigismond-Auguste, le dernier des Jagellons. A dater de cette époque leur influence s'étend de plus en plus, et leur fortune, jusque-là médiocre, s'augmente considérablement par des alliances avec des familles opulentes. Enfin, au milieu du XVIIIe siècle, leur puissance

est assez grande et leur génie assez ferme pour leur inspirer le hardi projet de faire ce que n'avaient pu faire ni Casimir-le-Grand, ni Sobieski, d'arracher violemment la Pologne à l'anarchie endémique dont elle souffre depuis tant d'années, et qui va bientôt la précipiter dans la mort. Si les projets des Czartoryski n'ont pas eu le succès qu'ils espéraient, si même quelques-uns des moyens employés par eux n'ont fait qu'accélérer la ruine de leur malheureuse patrie, l'histoire doit rendre justice à leurs intentions, reconnaître la valeur de leurs idées, classer leur nom parmi les plus grands de leur pays, et proclamer que, si la Pologne avait pu être sauvée de la rapacité de ses voisins par des réformateurs judicieux, elle eût été sauvée par eux.

Mais il était trop tard. A la fin du règne impuissant d'Auguste III, la Pologne était déjà mourante depuis soixante ans ; elle semblait, suivant l'expression de l'historien Zaluski, être descendue au tombeau avec le plus grand de ses fils, avec Sobieski.

Tandis qu'un mouvement général entraîne tous les peuples de l'Europe à sortir de l'indivi-

dualisme du moyen âge pour se grouper en agrégations solides et compactes ; tandis que ceux-ci marchent à l'unité par le despotisme, ceux-là par la liberté ; tandis que le mélange des races, des classes, des pouvoirs, a créé partout ailleurs des sociétés fortes et vivaces, seule une nation, la dernière de ces tribus nomades qui ont enfanté le monde moderne, s'est obstinée à rester étrangère au grand travail de concentration politique et sociale qui se fait autour d'elle et qui menace de l'engloutir. Elle n'a rien oublié et rien appris. Si par l'élégance et le raffinement intellectuel de quelques-uns de ses gentilshommes elle tient au XVIIIe siècle, par ses institutions et ses mœurs politiques elle date encore des premiers jours du moyen âge. Cent mille guerriers, au milieu d'un peuple de serfs exclusivement voué à la glèbe; une grande et une petite noblesse, qui, ne comprenant d'autre métier que celui des armes, dédaignent et proscrivent l'industrie, créatrice du tiers état, ce ciment des autres peuples ; aristocratie turbulente et embrageuse, perpétuellement rétive à toute idée de gouvernement, de discipline et de savoir,

discutant à coups de sabre, l'ordre équestre dans les diétines, la haute noblesse dans les diètes; faisant et défaisant des royautés viagères, dont l'autorité est annulée par celle de grands dignitaires inamovibles; aristocratie tellement imbue d'un individualisme effréné qu'elle accorde à chacun des membres d'une diète le privilége inouï d'annuler les délibérations de toute l'assemblée (1); en un mot, et pour employer les termes d'un historien (M. de Salvandy), « un camp de slaves indociles et divisés », telle est encore, au milieu du XVIIIe siècle, cette république de guerriers et de serfs que l'esprit moderne a pu policer et amollir à la surface, mais dont il n'a pu pénétrer l'antique organisation. Et cependant ce n'est plus seulement d'elle-même que la Pologne doit se défendre; tandis qu'elle s'épuise dans des luttes intestines, un Scythe de génie, avec des peuplades sauvages et inconnues, vient de façonner à coups de hache une nation formidable; un successeur de ces margraves de Brandebourg, jadis vassaux et tribu-

(1) C'est ce droit, dont l'exercice fut si fatal à la Pologne, qui est connu sous le nom de *liberum veto*.

taires des Jagellons, vient de créer un puissant peuple avec son épée, et l'héritier de ce Léopold, que Sobieski sauvait à Vienne, se prépare à payer la dette de ses pères en volant sa part du royaume de Sobieski. Avant de s'entendre pour le partage de la proie, la Russie, la Prusse et l'Autriche jouent autour d'elle la comédie diplomatique qui se joue aujourd'hui autour de l'empire ottoman ; *elles garantissent son intégrité* en fomentant la discorde qui prépare sa ruine. La Pologne se débat sous des influences rivales et également meurtrières; les partis ne marchent plus que sous la tutelle intéressée de l'étranger, et l'abus de la liberté leur fait oublier les dangers de la patrie.

« A cette époque, dit l'historien Rulhières, la plupart des Polonais regardaient l'anarchie dans laquelle leur nation était plongée comme le plus beau système de gouvernement qui ait jamais été établi sur la terre. Un très-petit nombre de citoyens sentait qu'une situation aussi bizarre ne pouvait durer longtemps ; mais tout convaincus qu'ils étaient de la nécessité pressante de prévenir des désastres autrement i ' itab' ns, ils ne

se dissimulaient pas que, pour réussir dans cette grande et généreuse entreprise, ils avaient besoin d'une extrême circonspection ; que la seule idée d'un changement serait regardée comme un crime par la plus grande partie de la nation, et que les puissances voisines saisiraient, pour accélérer la perte de la république, l'occasion même des réformes qu'ils voudraient y tenter. »

Ces réformateurs dont parle Rulhières, et qui allaient se mettre à l'œuvre dans des circonstances si difficiles, étaient les Czartoryski. Cette illustre famille était alors représentée par deux hommes supérieurs : Michel, grand chancelier de Lithuanie, et son frère Auguste, palatin de Russie. Ces deux hommes résolurent de sauver la Pologne en réformant profondément sa constitution politique et sociale. Abolir le *liberum veto*, établir une dynastie nationale, rendre la couronne héréditaire, augmenter les prérogatives royales, restreindre l'autorité des premiers emplois, fortifier celle des tribunaux, abaisser la puissance des grandes maisons, répandre l'instruction parmi le peuple, favoriser par l'industrie la création d'un tiers état, tel fut leur plan. Pour l'exécuter

il ne fallait pas compter sur l'aristocratie polonaise ; il fallait s'attendre au contraire à rencontrer chez les familles les plus puissantes une opposition opiniâtre. Cet obstacle n'effraya point les Czartoryski. Depuis longtemps l'étranger était mêlé aux affaires de leur pays ; ils ne reculèrent pas devant l'idée de s'appuyer sur l'étranger pour sauver leur pays, et de faire de lui à son insu l'instrument de leurs projets de réformation. Mécontents de la France, qui les avait mollement soutenus dans leur lutte en faveur de Stanislas Lesczynski, contre le candidat saxon, soutenu par la Russie ; jugeant d'ailleurs qu'un allié voisin était plus précieux pour eux qu'un allié lointain, ils se jetèrent dans les bras de la Russie, feignirent un dévouement absolu à la politique de Saint-Pétersbourg, et, tout en profitant de leur position à la cour d'Auguste III pour se créer des partisans en Pologne et en Lithuanie, ils attendirent que la mort du roi leur permît de s'emparer complétement du pouvoir. Aussitôt que cette mort eut donné carrière aux troubles et aux intrigues qui depuis tant d'années accompagnaient en Pologne chaque vacance du trône,

les Czartoryski, de concert avec la Russie, présentèrent, comme candidat à la couronne, le jeune Stanislas Poniatowski, leur neveu, ancien amant de Catherine. Par sa nullité, ce beau jeune homme convenait parfaitement aux intentions contraires de ceux qui le présentaient. La czarine voulait en faire un roi pour faciliter ses projets d'envahissement, tandis que ses oncles espéraient gouverner par lui dans l'intérêt de leur pays. L'aristocratie polonaise ne vit dans ce candidat qu'une créature de la Russie; elle le repoussa avec ardeur. Déterminés à triompher à tout prix, les Czartoryski ne craignirent pas d'appeler à leur aide une armée russe. Pour la première fois la Pologne indignée vit des soldats moscovites souiller le champ d'élection et lui imposer un roi les armes à la main, tandis que les deux austères vieillards, confiants dans le remède dangereux qu'ils essayaient, trouvaient dans leur conscience la force de braver l'indignation publique. Ils triomphèrent; leur neveu porta le titre de roi, et sous lui ils commencèrent l'exécution de ces réformes que la Pologne accueillit d'abord avec répugnance,

mais dont vingt ans plus tard elle reconnaissait en vain l'utilité et la sagesse.

Malheureusement la Russie n'était pas disposée à se laisser jouer par les Czartoryski; aussitôt qu'elle s'aperçut qu'ils ne s'étaient servis de son concours que pour opposer une digue au désordre qui devait tôt ou tard lui livrer la Pologne, elle se prononça contre eux; elle osa faire sommer, par son ambassadeur, le grand chancelier de quitter les affaires : le vieillard refusa fièrement. Elle essaya de soulever contre lui le parti opposé et de le faire mettre en jugement; mais elle ne put lui trouver des juges, même parmi ses adversaires. Alors elle s'entendit avec la Prusse, et quand la Pologne, instruite par l'expérience, voulut déposer le privilége funeste du *liberum veto*, on vit avec étonnement deux monarques prendre sous leur protection cet instrument d'anarchie républicaine. Bientôt le premier démembrement, accompli en 1772, vint apprendre à la Pologne la nécessité de l'union; tous les partis se pressèrent un moment autour du faible Stanislas. La réforme monarchique et libérale des Czartoryski vit grandir le nombre de ses partisans, et enfin, le 3 mai

1791, la Pologne, résolue, mais trop tard, à mettre ses institutions au niveau de l'esprit moderne, accueillit avec des transports de joie la proclamation d'une constitution basée sur l'hérédité du trône, l'abolition du *liberum veto*, l'émancipation de la bourgeoisie et l'affranchissement progressif des serfs. Les princes Michel et Auguste Czartoryski ne purent assister au triomphe de leurs idées, sitôt suivi de la ruine de leur patrie ; ils étaient morts, l'un en 1775, l'autre en 1782 ; mais le fils d'Auguste, le prince Adam-Casimir, représenta dignement sa famille durant les quatre ans de travaux de la diète dite constituante, et par la manière dont il dirigea le corps des Cadets de Varsovie, cette pépinière de patriotes d'où sortit Kosciuszko.

La Pologne se crut sauvée par la constitution du 3 mai. La Russie ne vit dans ce grand acte qu'un motif de plus de presser la ruine d'une nation qui menaçait de lui échapper par la concorde et la sagesse. Elle excita, envenima par tous les moyens le parti des vieilles mœurs ; elle soudoya la confédération impie de Targowice, et, quand elle eut mis de nouveau le pays en feu, un second

démembrement, celui de 1793, annonça à l'Europe le sort que réservaient à la Pologne les puissances *garantes de son intégrité*. Une lutte courte mais terrible s'engagea ; à la voix de Kosciuszko quarante mille hommes se levèrent et le suivirent bravement de combats en combats jusque sur ce champ de bataille de Maceiowice, où le héros polonais tomba couvert de blessures aux mains des Russes, en exhalant comme le dernier soupir de sa patrie dans ce mot fameux : *finis Poloniæ*. Quelques mois après, la Pologne n'était plus ; elle avait été frappée de mort par le dernier partage de 1795.

C'est en quelque sorte à la fin de la Pologne que commence la carrière de celui des Czartoryski qui fait l'objet de cette notice, et c'est à provoquer sa résurrection, par la paix ou par la guerre, par la diplomatie ou par les armes, que cette carrière s'est consumée.

Né le 14 janvier 1770, deux ans avant le premier démembrement de sa patrie, fils du prince Adam-Casimir, petit-fils d'Auguste, palatin de Russie, et petit-neveu du grand-chancelier de Lithuanie, le prince Adam-Georges Czartoryski fut

élevé dans les idées de sa famille et avec tout le soin qui convenait à sa haute position. Après avoir terminé son éducation sous des maîtres célèbres, tant polonais qu'étrangers, il alla successivement visiter l'Allemagne, la France et l'Angleterre, et fit dans ce dernier pays un séjour prolongé, dont il profita pour étudier à fond le mécanisme du gouvernement constitutionnel. De retour dans sa patrie à vingt-deux ans, il la trouva défendant, les armes à la main, contre les Russes, la constitution du 3 mai; il s'enrôla dans les troupes nationales, et conquit, sous Kosciuszko, une décoration militaire. A vingt-cinq ans il n'avait plus de patrie.

Pour se venger de la résistance des Czartoryski, la Russie victorieuse avait confisqué leurs biens; la cour de Vienne intercéda pour eux, et Catherine consentit à révoquer la confiscation, à la condition que les deux derniers représentants de la famille, le prince Adam et son frère Constantin, seraient envoyés comme otages à Saint-Pétersbourg. Il y avait alors à la cour impériale un jeune prince de vingt ans, élevé par un philosophe républicain, parlant avec enthousiasme de

raison, de liberté, d'humanité, et rêvant la gloire d'un Marc-Aurèle. C'était le grand-duc Alexandre, l'héritier présomptif de la couronne. Entre le jeune Russe romanesque et le jeune Polonais patriote et persécuté, une liaison intime s'établit bientôt. Cette liaison déplut à l'empereur Paul Ier, qui envoya l'ami et l'aide de camp de son fils en mission auprès du roi de Sardaigne. Mais aussitôt qu'Alexandre fut monté sur le trône, son premier soin fut d'appeler auprès de lui le prince Czartoryski. Quelque temps après il le nomma adjoint du ministre, puis ministre des affaires étrangères, et en même temps curateur des écoles ou directeur de l'instruction publique dans les provinces polonaises.

Il peut paraître étonnant qu'un descendant des Jagellons, conduit en otage auprès d'un ennemi victorieux, ait consenti à devenir le ministre du fils des destructeurs de sa patrie. Le prince Czartoryski a expliqué lui-même les motifs de sa conduite : il croyait au rétablissement de la Pologne par Alexandre.

« Le sort a voulu, disait-il trente ans plus tard, au moment d'affronter les fureurs du successeur d'Alexan-

dre, le sort a voulu que la majeure partie de ma vie se soit écoulée au milieu de cette époque où le nom de la Pologne était effacé de la carte de l'Europe, et où la patrie n'avait rien à attendre que du souverain qui possédait la plus grande partie de notre pays. Le sort avait voulu de même que ce prince, jeune et magnanime, fût bien disposé pour la Pologne et les Polonais. Ces traits principaux du caractère d'Alexandre avaient fait naître en moi un attachement constant pour sa personne. Je crus devoir profiter de ce hasard heureux, et dès lors je pris pour but, pour principe de ma conduite, d'allier la gloire d'Alexandre avec le bonheur et la régénération de la Pologne. Dans les annales du monde, ce sera un tableau digne de l'admiration de la postérité que celui des Polonais qui, pendant le long asservissement de leur patrie, chacun au poste où le sort l'avait placé, sur les bords de la Seine comme sur ceux de la Newa, n'ont cessé, suivant leurs moyens et leur position, de faire ce qu'ils croyaient pouvoir concourir au bien de la patrie commune, et qui, sans avoir aucune relation entre eux, agissant même contradictoirement sous beaucoup de rapports, nourrissaient cependant les mêmes sentiments et visaient au même but. »

Ainsi, tandis que l'élite de la jeunesse polonaise versait son sang sous le drapeau français dans l'espoir d'obtenir de Napoléon le rétablissement de la patrie, le prince Czartoryski entreprenait la tâche plus difficile encore d'arracher la réparation d'une grande iniquité à ceux-là même qui l'avaient commise. Les revers de la Russie semblèrent d'abord faire de Napoléon l'arbitre des

destins de la Pologne. Quand le prince Adam vit tous ses compatriotes tourner leurs regards de ce côté, ne voulant pas se mettre en contradiction avec leurs vœux, et, d'autre part, retenu auprès d'Alexandre par les liens de la reconnaissance, il quitta les affaires et attendit en silence la solution de cette grande question, ne conservant d'autre poste que celui de directeur de l'instruction publique dans les provinces polonaises ; à ce titre il s'efforça de maintenir parmi la génération nouvelle l'esprit de nationalité.

Quand Napoléon, après avoir déçu l'espoir des patriotes polonais, fut tombé sous les coups de l'Europe, le prince Adam, heureux d'avoir conservé auprès du czar vainqueur le droit de plaider pour sa patrie, reprit avec ardeur le plan dont il avait jadis entamé l'exécution. Il accompagna Alexandre à Paris et au congrès de Vienne, et, s'il ne put obtenir de l'empereur et des puissances l'entier rétablissement de sa patrie, il contribua du moins de toutes ses forces à l'érection en royaume de la partie du pays dont Napoléon avait fait le grand-duché de Varsovie. Il espérait que ce fragment de Pologne, constitué en

Etat distinct et indépendant, pourvu d'une charte placée sous la sauve-garde de l'honneur et du serment d'Alexandre, serait le germe de la patrie future, le centre auquel seraient un jour rattachées les autres provinces de l'ancienne Pologne.

Nommé sénateur palatin et membre du conseil d'administration du nouveau royaume, le prince vit bientôt s'affaiblir et peu à peu s'effacer les espérances que lui avait inspirées pour son pays la bonne volonté d'Alexandre. Le caractère fantasque, tracassier, brutal et sauvage du grand-duc Constantin, commandant militaire de la Pologne; la barbarie plus raffinée et plus atroce du commissaire impérial russe Novossiltzoff remplirent le pays de désolation et de haine. Vainement le prince Adam entreprit, dans une suite de lettres, d'éclairer son impérial ami sur les abus et les excès commis en son nom; le libéralisme feint ou réel d'Alexandre pâlissait de plus en plus devant les inquiétudes d'un mysticisme toujours croissant. Aux observations de son correspondant, il répondit en augmentant les attributions de son frère, auquel il conféra une autorité suprême

et absolue, et en chargeant Novossiltzoff de faire une enquête sur l'état de l'instruction publique, dont la direction, confiée au prince Czartoryski, était accusée de tendances révolutionnaires. A la suite de l'enquête, le commissaire russe, dans son rapport à l'empereur, rendit au patriotisme de l'illustre Polonais un éclatant témoignage; il déclara que *le système suivi par le prince Czartoryski avait retardé au moins d'un siècle l'amalgame de la Russie et de la Pologne.*

Lassé de l'inutilité de ses remontrances, le prince Adam se démit de toutes ses fonctions, hormis de celles de sénateur, qui lui donnaient le droit de défendre son pays à la tribune. Rendu par ses loisirs à ces goûts de protectorat littéraire innés dans sa famille, qui avaient mérité à son père le titre de Mécène de la Pologne, il s'occupa d'embellir sa résidence de Pulawy. Réunissant à sa bibliothèque celle du savant Thadée Czacki, ornant son parc et ses galeries de précieuses collections d'art et de statues de prix, il fit de ce beau château, jadis chanté par Delille, plus tard ravagé par la guerre, et devenu aujour-

d'hui la proie de l'empereur Nicolas, un véritable musée national.

C'est vers cette époque qu'eut lieu entre le prince Adam et le général polonais comte Louis Pac un duel causé par une rivalité d'amour qui fit beaucoup de bruit en Pologne. Le prince fut blessé, mais il l'emporta sur son rival, car il épousa en 1818 la princesse Anna Sapieha, cause de ce duel, personne distinguée sous tous les rapports, qui, après s'être associée durant la prospérité de son époux à toutes ses inspirations de bienfaisance et de patriotisme, partage encore avec lui les mêmes pensées au milieu des jours pénibles de l'exil et de l'adversité.

L'avénement de l'empereur Nicolas au trône de Russie, en 1825, fut pour la Pologne le signal d'une recrudescence de rigueurs et d'infractions au pacte constitutionnel. L'affaire des patriotes polonais, cités devant le sénat comme coupables de haute trahison, fournit au prince Czartoryski l'occasion de donner une nouvelle preuve de son patriotisme. Par son influence, les prévenus furent acquittés à l'unanimité, moins une voix; mais Nicolas, furieux, transforma de son chef un

arrêt d'acquittement en un arrêt de condamnation, et la Sibérie fit justice de l'innocence des prévenus. La suite de ce règne répondit au début ; loin de mettre un terme aux déportements de son frère, le czar, en échange de la couronne que Constantin lui cédait, se plut à livrer quatre millions d'hommes fiers et valeureux à tous les caprices d'un maniaque.

La nouvelle de la révolution de Juillet trouva le royaume de Pologne dans un état d'irritation universelle. La mine n'attendait qu'une étincelle pour faire explosion : cette étincelle brilla dans la fameuse nuit du 29 novembre 1830.

Les révolutions, même les plus différentes, offrent toujours un point par lequel elles se ressemblent. Commencées par les petits, elles s'achèvent ou se perdent entre les mains des grands. Une centaine de jeunes sous-officiers de l'école des Porte-Enseignes et d'étudiants de l'Université de Varsovie, après avoir forcé les portes du palais de Constantin, qui échappe à leurs coups par la fuite, se répandent dans les rues de la ville en criant aux armes. Le peuple se soulève ; les Russes sont chassés, et les conjurés remet-

tent aux hommes influents par leurs noms et leur position sociale le soin de diriger et de généraliser le mouvement qu'ils ont provoqué. Cette marche ordinaire des révolutions est l'objet de critiques très-connues depuis le commencement du monde, ce qui n'empêche pas les choses de se passer toujours ainsi par la simple raison qu'elles ne peuvent se passer autrement.

Le rôle du prince Czartoryski, durant les dix mois qu'a duré la révolution polonaise, a donné lieu à des appréciations différentes. Quelques adversaires du prince l'ont accusé d'avoir, par ses idées de modération, perdu la Pologne en s'opposant à l'emploi de ce qu'ils appellent les *moyens révolutionnaires;* plusieurs amis du prince lui ont reproché, à leur tour, de n'avoir pas su profiter de l'immense influence que lui donnait son nom pour s'emparer du pouvoir, comprimer une petite faction turbulente de plagiaires de l'étranger sans racine dans le pays, et conduire hardiment la résistance, en la maintenant dans son véritable caractère, qui était celui d'un mouvement exclusivement national et militaire. D'autres s'en prennent à la France, et, pour déchar-

ger le prince Czartoryski, feraient volontiers peser sur elle toute la responsabilité de la chute de la Pologne.

Nous ne pouvons discuter ici convenablement ces diverses questions; quant à la dernière, nous avons déjà eu occasion d'en dire un mot ailleurs; nous croyons que l'histoire fera justice de ces inculpations irréfléchies dirigées contre la France. Au plus fort de la puissance de Napoléon, le général Jomini lui adressa un mémoire très-détaillé à l'effet de prouver que *le rétablissement de la Pologne, sans le concours d'une des trois puissances qui l'avaient partagée, était un rêve, et qu'au cas d'un succès inespéré ce rêve forcerait la France à d'éternelles guerres pour soutenir cet édifice sans bases.* Napoléon, frappé de la justesse de ces arguments, n'osa pas de son chef rétablir la Pologne, et l'on aurait voulu que la France de Juillet, pour réparer les fautes de la France de Louis XV, abandonnée et désapprouvée dans cette circonstance par l'Angleterre, en présence de la coalition des trois puissances copartageantes, et à peine sortie d'une commotion intérieure non encore apaisée, entreprît, à six cents lieues de la

Pologne, ce que Napoléon, avec six cent mille hommes sur le Niémen, n'avait pas osé faire! La Pologne pouvait-elle se sauver toute seule? cela est très-douteux. Pouvait-elle se sauver par une résistance plus prolongée? cela est moins douteux; car la situation, se prolongeant, pouvait amener un revirement de diplomatie, un dissentiment parmi les puissances copartageantes, qui eût donné peut-être à la France les moyens de sortir de son isolement; car ce n'est pas seulement à elle qu'importe l'existence de la Pologne. Mais comment obtenir cette résistance prolongée? La Pologne a-t-elle fait tout ce qu'elle pouvait faire, et à qui la faute si elle ne l'a pas fait? C'est là le point du débat entre les écrivains polonais.

Nous avons des écrivains français qui déclarent avec un aplomb superbe qu'il n'a manqué à la Pologne en 1830 pour être sauvée que le régime de 93, c'est à-dire un comité de salut public et la guillotine en permanence. Rien ne nous semble plus puéril que de vouloir ainsi retrouver à tout prix l'histoire de son pays dans l'histoire de tous les pays du monde. En admettant que la terreur puisse être bonne à autre chose qu'à déshonorer et à tuer

la liberté, comment organiser un tel régime dans un pays où l'antagonisme qu'il suppose n'existe point? On ne fait point de la terreur *à priori* et pour le plaisir d'en faire. Quoi de commun entre un peuple qui se soulève contre son aristocratie, appuyée par l'étranger, et un peuple qui se soulève contre l'étranger, sous la conduite de son aristocratie qu'il aime, parce qu'il la sait animée du même amour et des mêmes haines que lui? Qu'entend-on par démocratie dans un pays où, sauf quelques grandes villes renfermant un germe de tiers-état, il n'y a encore que des gentilshommes et des paysans, et qui, si l'on veut absolument lui trouver des analogies étrangères, ressemblerait beaucoup plus à la Vendée de 1793 qu'à toute autre chose. L'on peut affirmer, je crois, que les prospectus démocratiques et la guillotine n'eussent pas donné un bataillon de plus à la Pologne. Ce qu'il fallait à ce malheureux pays, ce n'était pas, ainsi qu'on l'a dit, un *gouvernement de furieux*, c'était un gouvernement de soldats.

Sous ce rapport, la Pologne a-t-elle été bien servie, surtout au début de sa révolution? cela est très-contestable; il est certain que les hommes

les plus considérables du pays se trompèrent d'une manière fâcheuse sur la portée du mouvement du 29 novembre. Etranger à la conspiration qui l'avait préparé, et appelé par son influenee à être un de ceux qui devaient le diriger, le prince Czartoryski n'y vit d'abord qu'une échauffourée de jeunes gens, inopportune, et plus nuisible qu'utile ; c'est du moins cette pensée qui explique sa démarche du lendemain auprès du grand-duc Constantin pour l'engager à rentrer dans la ville ; et, sur le refus du grand-duc, la proclamation signée par lui, où les habitants sont engagés à *retourner à leurs occupations paisibles*, et où l'insurrection est qualifiée de *triste événement*. Et ce n'était pas seulement le prince Czartoryski qui signait cette proclamation qu'on lui a tant reprochée ; c'étaient des hommes tels que le prince Radziwill, le général Pac, Kochanowski, le vénérable Niemcewicz, compagnon d'armes de Kosciuszko, tous patriotes pleins de cœur, associés plus tard à une résistance acharnée, tous proscrits aujourd'hui par Nicolas, et qui, au début de la révolution, dupes des artifices du prince Lubecki, se laissèrent bercer par l'espoir d'obtenir à l'amia-

ble du czar un adoucissement au sort de la Pologne.

Cette pensée était surtout celle d'un homme que le peuple insurgé de Varsovie environnait alors d'une espèce de culte ; nous voulons parler du général Chlopicki, vieux débris des légions polonaises de l'Empire, auquel sa réputation militaire et sa disgrâce sous le gouvernement du grand-duc avaient valu une popularité immense, et que Varsovie appelait à grands cris à la direction suprême des affaires. Poussé malgré lui dans une carrière semée d'écueils, Chlopicki se proclama dictateur. On sait l'usage qu'il fit de sa dictature ; tandis que la Pologne, résolue au combat, plaçait tout son espoir dans l'énergie présumée d'un soldat, ce soldat, convaincu de l'impuissance de son pays et entretenu dans cette pensée par Lubecki, ne travaillait qu'à amortir l'élan national, à ralentir l'armement, et à chercher, dans une transaction avec la Russie, les moyens de prévenir une lutte dont il désespérait. Le prince Adam accepta sous lui le portefeuille des affaires étrangères, et s'associa à ces vaines et fatales espérances de conciliation.

Deux mois précieux, qui eussent pu être utilement employés à armer la Pologne en masse et à soulever les autres provinces détachées du royaume, furent perdus en négociations avec Saint-Pétersbourg; mais quand il ne fut plus douteux que Nicolas ne céderait rien ; quand ses menaces hautaines eurent placé la Pologne entre une soumission absolue et une résistance désespérée; quand, malgré les prières de Czartoryski, le nonce Roman Soltyk eut fièrement tranché la question en faisant proclamer la déchéance des Romanow; lorsque enfin l'armée russe s'approcha du territoire polonais, Chlopicki donna sa démission de dictateur pour aller servir en soldat, et Czartoryski, appelé, par une forte majorité, à la présidence d'un gouvernement national composé de cinq membres, accepta sans hésiter cette situation périlleuse. Une fois lancé dans la résistance, le prince *brûla ses vaisseaux* avec un courage d'autant plus louable que l'organisation de ce quintuple gouvernement, pourvu de ministres responsables, auxquels échappait la direction des opérations militaires, confiée presque sans contrôle au général en chef de

l'armée, lui paraissait vicieuse, et qu'au fond il doutait beaucoup du triomphe de la Pologne. La place me manque pour examiner en détail la part de responsabilité qui revient au prince, quant aux événements postérieurs. Ses adversaires l'ont accusé d'avoir cherché à ralentir les opérations militaires et mis toute sa confiance dans l'intervention présumée de l'Europe. Cette allégation sans preuve est en contradiction avec tous les discours, toutes les proclamations, tous les actes publics du prince, et l'on conviendra qu'il serait au moins étrange, quand toutes les paroles de l'illustre Polonais étaient un titre de plus à la proscription en cas de revers, qu'il s'engageât si fortement dans la résistance la plus acharnée avec une arrière-pensée de soumission (1). Il est certain que, du jour où la lutte fut engagée, le prince Czartoryski, jusque-là le partisan des négociations, fut un de ceux qui se prononcèrent le plus vivement pour l'opinion qui plaçait dans la guerre l'unique salut de la patrie. A la veille de la première

(1) La meilleure réponse que l'on puisse faire à ces accusations, et en même temps le plus bel éloge du prince, se trouvent dans l'énoncé de l'arrêt de mort cité en tête de cette notice.

bataille, en acceptant la présidence du gouvernement, au sein des Chambres réunies, il disait : « Toute notre espérance est maintenant dans nos armes, dans notre valeur, dans la lutte acharnée qui va s'engager. Quant à l'Europe, elle ne se prononcera qu'après la victoire.... Nos espérances actuelles sont dans nos armes, dans notre armement. C'est à ce but unique que doivent tendre tous les bons Polonais. »

Il est vrai que le prince ajoutait :

« Ce n'est pas le moment de penser à des institutions, à des améliorations sociales ; le bruit des armes nous empêche de réfléchir mûrement sur cette matière, et nous ordonne d'agir avec vigueur. La liberté même, ce bien le plus précieux de l'homme, nous devons, au moment du danger, la sacrifier à notre existence, à notre indépendance. Conserver cette existence et cette indépendance, voilà notre premier besoin, notre première loi ; devant ce premier besoin de la vie doit disparaître toute autre considération. » . . . . . .

« Il faut convaincre les puissances qui s'intéressent à nous que notre révolution est véritablement polonaise, c'est-à-dire qu'elle a pour but l'existence et l'indépendance de notre patrie, et non le renversement de tous les principes sociaux et la propagation de l'anarchie contre laquelle la morale, la politique et la voix de l'Europe entière ordonnent de se prémunir. »

La belle proclamation du prince, du 13 mai

1831, pour appeler aux armes les provinces de la Lithuanie, de la Volhynie, de la Podolie et de l'Ukraine, offre le même caractère de dévouement patriotique, de courage et de bon sens.

Et dans tout cela, quoi qu'en puissent dire les radicaux français ou polonais, s'il y en a, il nous semble que le prince avait parfaitement raison; car il ne faisait que développer les simples paroles de Kosciuszko luttant, trente-six ans auparavant, contre les mêmes difficultés, et faisant pendre sans sourciller les septembriseurs de Varsovie en 1794. « Je voudrais, disait le héros, que chacun se battît sans raisonner, sans s'agiter, et sans se mêler des choses qui ne le regardent pas (1). » Mais en 1831 comme en 1794, tandis que les soldats de la Pologne se montraient dignes de leur antique renommée, il y avait à Varsovie des désœuvrés qui raisonnaient, s'agitaient et se mêlaient de choses qui ne les regardaient pas. La question étant alors, avant tout, une question militaire, il faudrait, si cela ne s'écartait de mon sujet, discuter ici les opérations de

(1) *Mémoires de Michel Oginski*, t. I, p. 461.

généralissime Skrzynecki, qui tint après Chlopicki le sort de la Pologne entre ses mains, et dont le système de temporisation, après des succès aussi éclatants qu'inespérés, a été jugé si désastreux par plusieurs écrivains polonais. J'ai déjà dit que le président du gouvernement n'avait aucune autorité de droit sur la direction des opérations militaires; j'ignore si l'autorité de fait était plus grande, et, dans tous les cas, il est certain que le prince Czartoryski fit partie de la députation chargée par la diète de se rendre à l'armée pour faire une enquête, à la suite de laquelle Skrzynecki fut déposé. Toujours est-il que ce fut l'irritation produite par l'inaction du généralissime en présence des progrès toujours croissants des armées russes qui provoqua à Varsovie le mouvement insurrectionnel du 15 août, dont la conséquence fut la chute du gouvernement et la démission de tous ses membres. Quelques plagiaires du jacobinisme français ameutèrent la populace; dans une nuit sanglante on singea les massacres de septembre, et ce *moyen révolutionnaire*, qui devait sauver la patrie, consomma sa ruine, en portant au

pouvoir un général suspect de trahison, Krukowiecki, entre les mains duquel elle expira.

Convaincu que la Pologne allait mourir encore une fois, le prince Czartoryski quitta Varsovie en murmurant le *finis Poloniæ* de Kosciuszko, et alla cacher sa douleur dans les rangs de l'armée, où il servit comme simple volontaire. Attaché au corps du général Ramorino, il assista, le 29 août, à Miedzirzecz, au dernier triomphe du drapeau polonais. Au moment où Ramorino marchait au secours de Varsovie, il apprit que les Russes venaient d'y entrer, et fut forcé de se replier jusqu'en Gallicie devant des forces supérieurs. Ne pouvant se décider à quitter le sol de la patrie, le prince Czartoryski rentra en Pologne, et alla rejoindre, avec quelques officiers, dans le palatinat de Sandomir, le corps du général Rozycki. Mais ce faible corps fut bientôt refoulé et poursuivi par les Russes jusque sur le territoire de la ville libre de Cracovie, et il fallut enfin se résigner à prendre le chemin de l'exil. Le prince Czartoryski se rendit d'abord en Angleterre, puis il vint se fixer à Paris. C'est là qu'il vit aujourd'hui, proscrit, condamné à mort par l'empereur

Nicolas, dépouillé des biens immenses qu'il possédait en Pologne, mais conservant, dit le poëte Niemcevicz, dans une notice à laquelle j'ai emprunté quelques détails, conservant dans sa grande infortune le bien le plus précieux, une âme que les revers n'ont pu abattre, et une foi vive et inébranlable dans l'avenir de sa patrie. »

C'est cette foi patriotique qui dirige aujourd'hui toutes les actions de l'illustre exilé. C'est sous l'impulsion de cette foi qu'utilisant ses relations avec les sommités de l'Europe, profitant de toutes les circonstances pour plaider auprès des cabinets la cause de son pays, employant son influence sur ses compatriotes à conserver parmi eux le sentiment national à l'aide d'associations de tous genres, consacrant au soulagement de leurs misères les débris d'une fortune jadis royale, joints au secours que son infatigable intercession obtient des sympathies du monde civilisé, le prince Czartoryski travaille sans relâche à maintenir l'existence d'une Pologne unie, indépendante et libre, au moins dans l'exil.

Cette tâche n'est pas sans difficultés ; la discorde, jadis si désastreuse pour la Pologne, ne

s'est pas éteinte avec elle, et les partis ont survécu à la patrie. Tandis qu'un petit noyau de démocrates ne voit dans le prince Czartoryski qu'un esprit faible, imbu de préjugés aristocratiques, joué par la Russie comme l'avaient été ses pères, et comme eux fatal à son pays; tandis que ceux-ci, exaltés par les souvenirs de l'ancienne éligibilité des rois polonais, caressent, chacun pour lui-même, le beau rêve d'une couronne conquise par l'épée d'un soldat heureux, soulevant et affranchissant sa patrie à la faveur d'un conflit européen; tandis que ceux-là mettent tout leur espoir dans l'intervention de quelque monarque étranger, amorcé également par l'appât d'une couronne à placer sur la tête d'un membre de sa famille; d'autres, considérant l'établissement d'une dynastie nationale héréditaire, préalablement à l'existence même de la nation, comme un moyen propre à faciliter le recouvrement de cette existence, et trouvant dans la famille Czartoryski et dans son représentant actuel toutes les conditions requises pour une telle situation, s'efforcent, par la parole et par la plume, d'amener leurs compatriotes à reconnaître et à proclamer

dès aujourd'hui la royauté de droit et de fait du prince Adam et de ses héritiers.

Nous n'avons pas, nous étranger, à nous immiscer dans ces débats en quelque sorte domestiques, et qui nous semblent, d'ailleurs, un peu prématurés. Si la Pologne avait besoin d'un génie de premier ordre, soldat, dictateur ou tribun, elle ne trouverait pas ce génie dans le prince Czartoryski ; s'il ne lui fallait qu'un esprit élevé, éclairé, un cœur généreux, un noble caractère, elle ne saurait mieux choisir. Mais le prince a soixante-treize ans ; nous ne savons quels hommes seront ses fils : l'empereur Nicolas règne à Varsovie, et la Pologne est morte.

Est-ce à dire que cette vaillante et généreuse nation ne se relèvera jamais de la tombe sanglante où elle est aujourd'hui couchée? Dieu nous garde d'une si triste pensée ! Les peuples ont la vie dure ; pour eux la tombe n'est souvent, comme dit M. de La Mennais, qu'un berceau, et l'on en a vu revenir de plus loin. L'existence de celui-là importe à la sécurité de l'Occident. Depuis cinquante ans l'Europe entière considère la question de Pologne comme une question réser-

vée, et, tant que cette question ne sera pas résolue, elle se mêlera à toutes les agitations du monde. Espérons qu'un jour, parmi les puissances complices d'une coupable spoliation, il s'en trouvera qui comprendront qu'il est de leur intérêt de restituer leur part de proie, pour coopérer à forcer la restitution du reste, et sans doute aussi les terribles leçons du passé ne seront pas perdues pour la Pologne ressuscitée ; elle sentira enfin que la valeur sans l'union, que l'amour de la liberté sans le respect du pouvoir sont impuissants à garantir le salut des États.

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRES

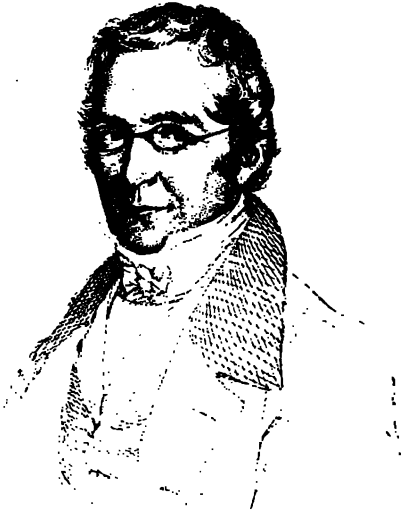

M. GAY-LUSSAC.

[illegible] de Pernel Ren

M. GAY-LUSSAC.

> La plus douce récompense des véritables amis des sciences réside dans l'utilité générale qui peut résulter de leurs découvertes, et dans l'opinion favorable et méritée qu'on conçoit de leurs travaux. — FOURCROY. — *Rapport à la Convention, du 3 janvier 1795.*

Dans la matinée du 24 août 1804, il y avait ns le jardin du Conservatoire des Arts et Mé- ırs un petit groupe de personnes fort affairées tour d'un vaste ballon. A ce ballon, prêt à ɜndre son vol et retenu au sol par des cor- s, était suspendue une nacelle. Cette nacelle présentait à la fois un cabinet de physique et ıe ménagerie, ou plutôt c'était une arche de Noé; milieu de boussoles, de baromètres, de ther- ɔmètres, d'électromètres, d'électrophores, de es de Volta, d'hygromètres et autres instru-

ments, on y voyait des cages renfermant des pigeons, des hirondelles et autres oiseaux, des vases et boîtes contenant des grenouilles et autres reptiles, des abeilles et autres insectes. Quand le chargement fut complet, deux jeunes gens, à l'air grave et calme, quoique sans doute un peu émus, se détachèrent du groupe des assistants, échangèrent avec tous de cordiales poignées de mains, et entrèrent bravement dans la nacelle, au milieu des acclamations d'encouragement, de sympathie et de crainte.

Il était environ dix heures du matin. Après avoir salué une dernière fois les amis inquiets qui les entouraient, les deux aéronautes coupèrent les cordes; le ballon s'éleva d'abord lentement; puis, augmentant progressivement de vitesse, il atteignit bientôt la région des nuages et disparut à tous les yeux.

Quel était le but de cette périlleuse expédition? Quels étaient ces nouveaux Argonautes, et quelle toison d'or allaient-ils ainsi conquérir à travers les airs?

Depuis que le physicien Charles, perfectionnant l'invention des Montgolfier, avait sim-

plifié l'usage des aérostats, les savants désiraient beaucoup qu'on les employât pour faire des observations qui demandent que l'on s'élève à de grandes hauteurs. Le ministère de l'intérieur étant, en 1804, confié à un célèbre chimiste, Chaptal, l'idée de faire les frais d'une ascension scientifique lui fut suggérée par Berthollet et Laplace; il l'accueillit avec intérêt et se déclara disposé à la réaliser. Restait à trouver un savant assez intrépide pour ne pas reculer devant une de ces expéditions aériennes considérées à bon droit comme très-dangereuses, surtout à une époque où les esprits n'étaient pas, comme aujourd'hui, familiarisés avec elles par des expériences nombreuses, et où le souvenir de l'infortuné Pilatre du Rozier planait comme un épouvantail sur toute entreprise de ce genre. Cependant, au lieu d'un savant on en trouva deux. Deux jeunes gens, sortis depuis quelques années seulement de l'Ecole Polytechnique, et qui débutaient brillamment dans la carrière sous les auspices de Laplace et de Berthollet, s'offrirent pour tenter une expédition. C'étaient MM. Biot et Gay-Lussac. Le premier avait alors vingt neuf ans, et le second vingt-cinq.

Le but principal de leur ascension était d'examiner si la propriété magnétique du globe éprouve quelques diminutions appréciables à mesure que l'on s'éloigne de sa surface. Saussure, d'après des expériences faites sur le col du Géant, à 3,435 mètres de hauteur, avait cru y reconnaître un affaiblissement très-sensible et qu'il évaluait à un cinquième; quelques physiciens avaient même annoncé que cette propriété se perd entièrement quand on s'élève dans un aérostat. Ce fait étant lié de très-près à la cause des phénomènes magnétiques, il importait à la physique qu'il fût éclairci et constaté; pour décider cette question, il ne fallait du reste qu'un appareil fort simple. Il suffisait d'une aiguille aimantée suspendue par son milieu à un fil de soie très-fin. On détourne un peu l'aiguille de son méridien magnétique, et on la laisse osciller; plus les oscillations sont rapides, plus la force magnétique est considérable, et réciproquement. Pour compléter l'effet de cet appareil les savants s'étaient munis de boussoles d'inclinaison et de déclinaison. Les autres instruments et les divers animaux que les voyageurs emportaient avec eux étaient destinés à des expériences également très-

importantes sur la constitution de l'air, l'électricité, la chaleur, la pesanteur des couches supérieures de l'atmosphère, et leur influence sur les divers phénomènes de la vie.

« Le premier moment où nous nous élevâmes, dit M. Biot dans un rapport auquel j'emprunte une partie de ce récit, ne fut pas donné à nos expériences ; nous ne pûmes qu'admirer la beauté du spectacle qui nous environnait.... Nous arrivâmes bientôt dans les nuages ; c'était comme de légers brouillards qui ne nous causèrent qu'une faible sensation d'humidité. Après avoir jeté du lest pour nous élever plus haut, nous dépassâmes les nuages, et nous n'y rentrâmes qu'en descendant.... Nous nous trouvions alors à 2,000 mètres de hauteur (1). A 2,622 mètres, le mouve-

(1) Il n'est peut-être pas inutile pour quelques lecteurs de rappeler que c'est à l'aide de l'instrument fort simple appelé baromètre que l'on obtient la mesure d'une hauteur incommensurable par les moyens ordinaires. Il a été reconnu que le poids d'une colonne d'air, prise au niveau de la mer, était égal au poids de la colonne de mercure de 28 pouces de hauteur contenue dans le tube du baromètre, c'est-à-dire que la pression de l'atmosphère maintenait la colonne de mercure d'un baromètre à une hauteur de 28 pouces; d'où il suit que plus on s'élève, plus la colonne d'air, dont le poids maintenait le baromètre à 28 pouces,

ment du pouls était fort accéléré. Cependant la respiration n'était nullement gênée ; nous n'éprouvions, dit M. Biot, aucun malaise, et *notre situation nous semblait extrêmement agréable.*»

C'est ici le cas de dire : *trahit sua quemque voluptas*, chacun prend son plaisir où il le trouve. Voyez-vous d'ici ces deux savants suspendus à neuf mille pieds au-dessus du sol, expérimentant dans leur frêle nacelle comme dans un cabinet de physique et trouvant leur situation *extrêmement agréable.* Nous ajouterons cependant, tout bas, que M. Biot nous en fait un peu accroire, car si la chronique dit vrai il éprouva sinon un peu de peur, au moins un étourdissement, fort légitime du reste, qui contribua à abréger le voyage et qui en nécessita un second, entrepris par M. Gay-Lussac seul, dans le but de compléter les expériences du premier.

A 4,000 mètres, en observant les oscillations de

devient courte, et par conséquent légère, et plus la colonne de mercure baisse dans le tube du baromètre. Chaque degré d'abaissement de la colonne de mercure se trouve ainsi être une mesure qui permet de déterminer la hauteur à laquelle on est parvenu, soit en ballon, soit en gravissant une haute montagne.

l'aiguille aimantée, les deux savants s'aperçurent que l'aérostat subissait un mouvement perpétuel de rotation qui nuisait à la rectitude de l'observation. Cependant, en saisissant juste le moment où la rotation finissait dans un sens pour recommencer dans un autre, et en profitant de cet état stationnaire d'un moment, ils parvinrent à établir la proposition suivante : la propriété magnétique n'éprouve aucune diminution appréciable depuis la surface de la terre jusqu'à 4,000 mètres ; son action dans ces limites se manifeste constamment par les mêmes effets et suivant les mêmes lois. A cette hauteur de 4,000 mètres, M. Biot commença à trouver sa situation *moins agréable ;* les voyageurs avaient d'ailleurs jeté presque tout leur lest, et éprouvaient des difficultés pour s'élever plus haut ; moins nerveux et plus obstiné que son compagnon, M. Gay-Lussac, qui n'en voulait pas démordre, proposa de descendre à terre, d'y laisser M. Biot avec tous les instruments, de ne garder que le baromètre et la boussole et de s'élever de nouveau tout seul à une hauteur d'au moins 6,000 mètres. — Les voyageurs se laissèrent descendre en abandonnant aussi peu de

gaz que possible ; après avoir séjourné dans les airs trois heures et demie, ils prirent terre à une heure et demie, près du petit village de Meriville (Loiret), à 18 lieues de Paris. Malheureusement en arrivant près du sol, il ne se trouva personne pour retenir l'aérostat, de sorte que pour s'arrêter les voyageurs furent obligés de perdre tout leur gaz, et M. Gay-Lussac dut ajourner son projet; il revint à Paris avec son aérostat, et vingt-trois jours plus tard, le 15 septembre 1804, à la même heure que la première fois, il partait tout seul du jardin du Conservatoire pour recommencer et compléter son expédition.

Parvenu à une hauteur de 3,902 mètres, il trouva l'inclinaison de l'aiguille aimantée la même qu'à la surface de la terre ; la durée des oscillations était également la même. En continuant de s'élever et d'observer ces oscillations, M. Gay-Lussac ne reconnut jamais de différence sensible dans leur durée ; à la hauteur de 6,675 mètres, il ouvrit deux ballons de verre dans lesquels il avait fait le vide avant de partir, il les remplit d'air, les referma, et continua de s'élever jusqu'à la hauteur prodigieuse de 7,017 mètres, plus

d'une lieue et demie; son baromètre était alors à 32 centimètres 88, et son thermomètre marquait à l'ombre 9 degrés et demi au dessous de zéro. Cette hauteur surpasse de plus de 600 mètres la plus haute montagne connue du globe, le sommet du Chimboraço, qu'un autre savant (1), qui devait bientôt devenir l'ami intime de M. Gay-Lussac, venait, presque à la même époque, de gravir au péril de sa vie.

Cependant l'intrépide aéronaute voyait encore au-dessus de lui des nuages qui lui paraissaient fort élevés, et quoique le mouvement de son pouls fût accéléré de trente-trois pulsations par minutes, quoique sa respiration fût un peu gênée, il avait une envie extrême d'aller voir ce qui se passait dans ces nuages situés encore à un millier de mètres au-dessus de lui (2); mais réfléchissant qu'il serait imprudent d'abandonner le restant de son lest qui lui était nécessaire pour modérer sa descente, il se résigna, bien à regret, à revenir sur

(1) M. de Humboldt, voir sa notice.

(2) M. Gay-Lussac pense qu'il aurait pu s'élever jusqu'à 8,000 mètres (deux lieues) sans en éprouver une grande incommodité. On n'avait pas cru jusqu'à lui que l'air fût respirable à une hauteur de plus d'une lieue.

notre planète, et à trois heures quarante-cinq minutes de l'après-midi, les habitants du petit village de Saint-Gourgon, près de Rouen, virent descendre des nuages un ballon; il s'abaissa lentement vers eux, et de ce ballon sortit un monsieur en lunettes, armé d'un baromètre et d'une boussole, qui dut leur paraître au moins un sorcier.

De retour à Paris le premier soin de M. Gay-Lussac fut d'analyser l'air recueilli dans son ascension, et en le comparant avec l'air pris à la surface de la terre, il s'assura que les proportions d'oxygène et d'azote étaient parfaitement égales dans les deux airs.

En somme, le résultat de ce double voyage fut de constater en physique trois points importants, savoir : 1° que la force magnétique du globe n'éprouve de variations sensibles ni dans son inclinaison, ni dans son intensité, depuis la surface de la terre, jusqu'aux plus grandes hauteurs auxquelles l'homme ait pu s'élever jusqu'ici; 2° que dans cet intervalle la constitution de l'air est entièrement la même; 3° que la chaleur diminue peu près en progression arithmétique, à mesure que l'on s'élève dans l'atmosphère, et

chaque degré d'abaissement du thermomètre centigrade correspond une élévation d'environ 174 mètres.

C'est par cette mémorable et périlleuse expédition qu'à peine sorti des bancs de l'école M. Gay-Lussac appela sur lui l'attention et l'estime du monde savant ; depuis cette époque, il n'a cessé d'acquérir de nouveaux titres de gloire. Concentrant tous les efforts de son esprit sagace, opiniâtre et audacieux, sur deux branches principales de la science ; étranger à la maladie de notre temps, la prétention à l'universalité, dénué de toute autre ambition que celle de servir son pays et d'honorer son siècle dans la sphère des travaux auxquels sa vocation l'appelait, il a acquis le renom incontesté d'un des plus grands chimistes et des plus grands physiciens de l'Europe.

Louis-Joseph Gay-Lussac est né dans une petite ville du département de la Haute-Vienne, à Saint-Léonard, près Limoges, le 6 décembre 1778, à cette époque ou le Limousin payait à la France son contingent de gloire dans la personne des Vergniaud, des Jourdan, des Dupuytren. La fa-

mille des Gay, qui appartient à la haute bourgeoisie de Saint-Léonard, étant très-nombreuse dans cette commune, les chefs des différentes branches de cette famille ont ajouté au nom qui leur est commun des noms différents destinés à les distinguer entre eux. La famille de l'illustre chimiste jouissait d'une honnête aisance; son grand-père était médecin ; son père remplissait, au commencement de la Révolution, les fonctions de procureur du roi près du tribunal du district; ce tribunal ayant été bientôt supprimé, il se voua tout entier aux travaux de l'agriculture. L'éducation de ses enfants se ressentit de la difficulté des temps; elle fut un peu négligée. Ce fut un prêtre de Saint-Léonard qui donna au jeune Gay-Lussac les premiers éléments des lettres. Lorsque le régime de la Terreur eut cessé de peser sur la France, il fut envoyé dans une pension près de Paris, à Nanterre, où il devait compléter son instruction, et se préparer, par l'étude du droit, à la carrière du barreau, que son père désirait lui voir embrasser.

Mais la vocation du jeune homme ne s'accordait pas avec les désirs paternels; le grand mouvement

scientifique qui devait illustrer la fin du XVIIIe siècle, et former le principal caractère du siècle suivant, était alors dans toute son ardeur. La guerre acharnée soutenue par la France contre l'Europe n'avait pas peu contribué à développer et à activer ce mouvement, en sollicitant de toutes parts l'application des sciences à la défense du pays. La Convention, sur le rapport de l'illustre chimiste Fourcroy, venait de décréter l'organisation d'une école centrale des travaux publics, où, sous la direction des Laplace, des Monge, des Lagrange, des Fourier, des Berthollet, des Prony, des Fourcroy, des Vauquelin, des Guyton-Morveau, des Chaptal, l'élite de la jeunesse française était appelée à venir cultiver toutes les branches de la science. Le jeune Gay-Lussac se présenta au premier examen qui suivit le décret de formation, et il fut admis.

Cette école, devenue depuis l'Ecole Polytechnique, n'était pas alors organisée comme elle l'est aujourd'hui. Au lieu d'être casernés et de payer une pension, les élèves étaient logés chez différents particuliers choisis par le gouvernement ; ils étaient exempts de toute discipline

militaire, et recevaient une solde modeste, destinée à payer leurs frais d'entretien à Paris. Le régime actuel du casernement, en vigueur depuis 1805, a soulevé souvent des controverses qui ont partagé les esprits; à en juger par une dernière et intéressante discussion qui eut lieu en 1835 à la Chambre des Députés, il semblerait que M. Gay-Lussac, contrairement à l'opinion de son ancien condisciple, M. Arago, qui est pour le maintien du casernement, préfère l'état de choses antérieur à 1805.

Ce régime, moins favorable peut-être que le régime actuel à l'instruction moyenne des élèves, avait, d'un autre côté, l'avantage de servir mieux le développement des individualités éminentes, en permettant aux esprits vifs et pénétrants de se développer avec plus de liberté. M. Gay-Lussac eut tous les avantages de ce régime de liberté, tandis qu'il trouvait dans son amour du travail, dans l'honnêteté de ses goûts, dans la modération de son caractère, une garantie contre tous ses inconvénients. A peine sorti de l'école, le jeune savant contracta un mariage d'inclination avec une jeune personne née dans une condition pauvre

et obscure, et qui est aujourd'hui une femme extrêmement distinguée. Il avait d'abord été placé dans les ponts et chaussées ; mais un de ses maîtres, l'illustre Berthollet, qui avait eu occasion d'apprécier son aptitude toute particulière pour la chimie et la physique, et qui lui portait un vif intérêt, l'engagea à quitter le génie civil pour se vouer à l'enseignement ; il se l'attacha en qualité de préparateur, et ce fut avec son appui et ses conseils que le jeune Gay-Lussac fit ses premiers pas dans cette carrière où il devait illustrer son nom.

Une question importante, le mode de dilatation des gaz, était alors l'objet des recherches des savants ; ce fut le premier point sur lequel se dirigèrent les efforts de l'élève de Berthollet : il parvint à établir la constante uniformité de cette dilatation, en démontrant que la différence des résultats jusqu'alors obtenus n'était due qu'à la présence de l'eau dans les gaz, et que, parfaitement desséchés, tous les gaz se dilataient constamment et uniformément de la 375me partie de leur volume à zéro, par chaque degré d'augmentation du thermomètre centigrade. C'est à la

suite de ces expériences que fut accomplie la fameuse ascension que j'ai racontée au commencement de cette notice ; elle eut pour résultat d'ouvrir à M. Gay-Lussac les portes de l'Institut.

M. de Humboldt, qui se trouvait alors à Paris, de retour de son grand voyage d'exploration à travers l'Amérique méridionale, se lia d'une intime amitié avec le jeune savant, et ils entreprirent ensemble, en 1806, une excursion scientifique en France, en Italie et en Allemagne, dans le but de vérifier, à l'aide de l'observation, les calculs par lesquels M. Biot avait tenté de déterminer la position de l'équateur magnétique et son intersection avec l'équateur terrestre. Les importants résultats de ce voyage furent consignés dans un beau mémoire rédigé par M. Gay-Lussac, et inséré dans les Mémoires de la Société d'Arcueil. Ce travail fut bientôt suivi d'un mémoire non moins important sur les gaz, considérés dans leurs divers rapports avec le calorique. En 1807, M. Gay-Lussac présenta à l'Académie un travail considérable pour apprécier l'action du feu sur les différents sulfates et sulfures, et pour déterminer les cas où l'acide sulfurique se trouve formé ou décomposé ;

de ces recherches résultèrent l'analyse des deux acides du soufre et l'explication de plusieurs phénomènes compliqués de chimie.

Le 31 mars 1809, M. Gay-Lussac fut, par décret de l'empereur, nommé professeur de chimie pratique à l'École Polytechnique, et, en juillet de la même année, professeur de physique à la Faculté des Sciences. Avant cette double nomination, M. Gay-Lussac avait déjà commencé, de concert avec M. Thénard, une série de travaux fort importants dont l'origine, le but et le résultat méritent d'être exposés avec quelques détails.

Deux chimistes suédois, MM. Hitzinger et Berzélius, avaient découvert qu'en exposant au courant d'une pile de Volta des corps composés de principes divers, tels que des sels ou des acides, ces corps étaient décomposés, l'un des principes se portant au pôle positif de la pile, et l'autre au pôle négatif. Le célèbre chimiste anglais Davy, ayant suivi et multiplié ces recherches, découvrit qu'en opérant de la même manière sur de très-petits morceaux de potasse et de soude on voyait paraître, au pôle négatif, des

globules brillants, d'apparence métallique, qui s'enflammaient spontanément et rapidement dans l'air, et même dans l'eau. Davy conclut de ces expériences que la potasse et la soude, que la chimie avait jusqu'à ce moment considérées comme des corps simples, étaient composées d'oxygène et d'un métal particulier, qu'il nomma le *potassium* et le *sodium*. N'ayant pu encore former pour ainsi dire que des atomes de ces substances, il mit une adresse infinie à étudier leurs propriétés physiques (1).

Aussitôt que cette belle découverte du *potassium* et du *sodium*, qui valut à Davy le prix de cinquante mille francs fondé par Napoléon en faveur du plus important résultat obtenu au moyen de la pile voltaïque, fut connue en France, MM. Gay-Lussac et Thénard s'empressèrent de la répéter en suivant les procédés du chimiste anglais : ils réussirent, mais l'observation exacte des propriétés de ces substances nouvelles, la détermination de leur nature propre, l'examen de leur action sur les autres

(1) Je me sers pour ce résumé d'un excellent compte-rendu publié dans le *Moniteur* de 1811 par M. Biot.

corps, c'est-à-dire les applications les plus importantes de cette brillante découverte, demeuraient impossibles tant qu'on ne pouvait opérer que sur des parcelles presque imperceptibles. Pendant quelque temps MM. Gay-Lussac et Thénard persistèrent, contrairement à l'opinion de l'illustre chimiste anglais, à considérer comme douteuse la question de savoir si les alcalis étaient des composés ou des corps simples.

Pour résoudre cette question ils cherchèrent un moyen d'obtenir le *potassium* et le *sodium* en quantité plus considérable; ils parvinrent à décomposer les alcalis par les seules attractions chimiques, et par ce moyen, en y joignant les résultats obtenus à l'aide d'une pile monstre que Napoléon fit construire à cet effet à l'École Polytechnique et dont il confia la direction à M. Gay-Lussac, les deux chimistes français parvinrent à former assez de *potassium* et de *sodium* pour pouvoir étudier avec soin toutes les propriétés de ces nouveaux corps et mettre en jeu leur action sur toutes les autres substances connues. Rivalisant de zèle avec l'illustre Davy, qui profitait

de leurs travaux comme ils avaient profité des siens, MM. Gay-Lussac et Thénard firent faire un grand pas à la science ; car l'action puissante exercée sur l'oxygène, principal agent de la chimie, par les deux substances nouvellement découvertes et reconnues enfin, par eux, comme des corps simples, devait amener un grand nombre de changements dans tous les composés dont l'oxygène fait partie. De là résultèrent, en effet, une infinité de phénomènes nouveaux que MM. Gay-Lussac et Thénard étudièrent pendant plus de deux ans, dont ils firent le sujet de nombreux mémoires, et qu'ils exposèrent ensuite, avec autant de détail que de clarté et d'exactitude, dans un ouvrage en deux volumes publié en 1811 sous le titre de *Recherches physico-chimiques sur la pile, sur les alcalis, sur les acides, sur l'analyse végétale et animale*, *etc.*, *etc.* Le 2 janvier 1810, l'Institut leur avait déjà décerné de moitié le prix annuel de *trois mille francs* pour la meilleure expérience faite sur le fluide galvanique ; l'ouvrage qui contenait toutes leurs recherches sur cet important sujet fut l'objet du rapport le plus flat-

teur, rédigé par Berthollet, au nom d'une commission composée de Monge, Haüy, Berthollet et Chaptal (1).

En février 1812, M. Gay-Lussac publia, par ordre du ministre du commerce et des manufactures, de concert avec MM. Chaptal et Thénard, une instruction sur la culture et la préparation du pastel (*isatis tinctoria*) et sur l'art d'extraire l'indigo des feuilles de cette plante.

En décembre 1813, il présenta à l'Académie un rapport détaillé sur les propriétés de l'*iode*, corps simple récemment découvert par un habile fabricant, M. Courtois. Ce rapport est considéré par les savants comme un modèle du genre, un véritable chef-d'œuvre; c'est en parlant de ce beau

(1) Cet ouvrage contient, entre autres résultats précieux pour la science : le moyen de décomposer les alcalis sans le secours de la pile de Volta, en les traitant avec du charbon et du fer à une haute température; le moyen d'isoler le bore de l'acide boracique et de l'obtenir à un plus grand état de pureté que ne l'avait obtenu Davy; un excellent mode d'analyse pour les corps organiques, en calcinant ces corps au moyen du chlorate de potasse ou par le deutoxyde de cuivre, et enfin une série d'expériences destinées à prouver ce fait assez singulier que le sucre, l'amidon et le bois contiennent à peu près les mêmes proportions d'hydrogène et d'oxygène que l'eau elle-même.

mémoire que, dans son rapport annuel sur les travaux de la classe de physique en 1814, Cuvier disait : « Celui qui a travaillé sur l'iode avec le « plus de soin et d'étendue, c'est notre confrère « M. Gay-Lussac, dont l'ouvrage a été imprimé « dans les *Annales de Chimie;* son mémoire est « rempli de recherches délicates et d'indications « ingénieuses qui ne manqueront pas de donner un « nouvel essor à la partie de la chimie la plus « profonde et la plus importante. »

En 1814, il présenta à l'Académie un nouveau baromètre portatif.

Le 9 décembre de la même année, Louis XVIII le nomma chevalier de la Légion-d'Honneur, et Napoléon, aux Cent-Jours, crut devoir confirmer cette nomination.

En avril 1815, M. Gay-Lussac fut, conjointement avec MM. de Humboldt et Biot, nommé membre étranger de la Société royale de Londres. — En août 1816, quand le *Journal des Savants*, le plus ancien des journaux de France, interrompu depuis 1792, fut rétabli par ordonnance royale, il fut un des membres de l'Institut spécialement chargés de la rédaction, et il a in-

séré dans ce recueil une grande quantité de travaux intéressants. Dans la même année il fit, avec MM. Arago et Huzard, un voyage scientifique en Angleterre.

En 1817, il fut un des savants qui appuyèrent la pétition des libraires de Paris à la Chambre des Députés, pour obtenir la libre importation en France des livres étrangers. En juin 1818, il communiqua à l'Académie une note sur un nouveau métal, le *cadmium*, récemment découvert par M. Stromeyer, professeur à Gœttingue, en annonçant que cette découverte deviendrait très précieuse pour les arts, à raison des propriétés du nouveau métal et de celles qu'il pourra communiquer aux métaux avec lesquels il est susceptible de s'allier.

En 1818, il fut, par ordonnance royale du 15 juillet, nommé membre du comité consultatif de la direction générale des poudres et salpêtres; le 25 décembre de la même année, il fut nommé membre du conseil de perfectionnement des arts et métiers, et associé libre de l'Académie de Médecine.

En mars 1821 il fit la découverte d'un pro-

mémoire que, dans son rapport annuel sur les travaux de la classe de physique en 1814, Cuvier disait : « Celui qui a travaillé sur l'iode avec le « plus de soin et d'étendue, c'est notre confrère « M. Gay-Lussac, dont l'ouvrage a été imprimé « dans les *Annales de Chimie;* son mémoire est « rempli de recherches délicates et d'indications « ingénieuses qui ne manqueront pas de donner un « nouvel essor à la partie de la chimie la plus « profonde et la plus importante. »

En 1814, il présenta à l'Académie un nouveau baromètre portatif.

Le 9 décembre de la même année, Louis XVIII le nomma chevalier de la Légion-d'Honneur, et Napoléon, aux Cent-Jours, crut devoir confirmer cette nomination.

En avril 1815, M. Gay-Lussac fut, conjointement avec MM. de Humboldt et Biot, nommé membre étranger de la Société royale de Londres. — En août 1816, quand le *Journal des Savants*, le plus ancien des journaux de France, interrompu depuis 1792, fut rétabli par ordonnance royale, il fut un des membres de l'Institut spécialement chargés de la rédaction, et il a in-

séré dans ce recueil une grande quantité de travaux intéressants. Dans la même année il fit, avec MM. Arago et Huzard, un voyage scientifique en Angleterre.

En 1817, il fut un des savants qui appuyèrent la pétition des libraires de Paris à la Chambre des Députés, pour obtenir la libre importation en France des livres étrangers. En juin 1818, il communiqua à l'Académie une note sur un nouveau métal, le *cadmium*, récemment découvert par M. Stromeyer, professeur à Gœttingue, en annonçant que cette découverte deviendrait très précieuse pour les arts, à raison des propriétés du nouveau métal et de celles qu'il pourra communiquer aux métaux avec lesquels il est susceptible de s'allier.

En 1818, il fut, par ordonnance royale du 15 juillet, nommé membre du comité consultatif de la direction générale des poudres et salpêtres; le 25 décembre de la même année, il fut nommé membre du conseil de perfectionnement des arts et métiers, et associé libre de l'Académie de Médecine.

En mars 1821 il fit la découverte d'un pro-

cédé pour rendre les toiles incombustibles, ou plutôt pour leur communiquer la propriété de brûler sans flamme, et de manière à ne point propager la combustion. Ce procédé consiste à tremper les tissus dans une dissolution de phosphate d'ammoniaque, dont on a saturé l'excès d'alcali avec de l'acide muriatique. Non moins désintéressé que zélé, et n'ayant aucun goût pour l'industrialisme, l'illustre savant s'empressa de faire pour cette découverte ce qu'il a fait pour toutes les autres; il la jeta dans le domaine public (1).

En 1823 il fut nommé membre du jury central pour l'exposition des produits de l'industrie et de la commission chargée de l'examen de l'éclairage par le gaz; en 1825 il fut promu au grade d'officier de la Légion-d'Honneur; en 1827 il fit partie de la commission scientifique chargée d'examiner les effets produits par le sel

(1) Aux travaux que j'ai cités il faudrait, pour être exact, en ajouter beaucoup d'autres. M. Gay-Lussac a écrit près de cent mémoires sur les parties les plus difficiles et les plus importantes de la physique et de la chimie. On a de plus son cours de chimie à la Sorbonne, recueilli par la sténographie et publié en deux volumes.

de Saint-Ybes dans la salaison de la morue.

En sa qualité de patron officiel de l'École Polytechnique, où M. Gay-Lussac était professeur, le duc d'Angoulême avait un goût particulier pour l'illustre chimiste, au cours duquel il assista quelquefois; mais le goût du prince pour le savant n'allait pas jusqu'à la science. Sous ce rapport, S. A. R. était assez peu au courant, à en juger du moins par une anecdote souvent racontée, et dont je ne garantis pas, du reste, l'authenticité.

On sait qu'un des résultats de la fameuse ascension de M. Gay-Lussac avait été de constater que la chaleur décroît dans une progression arithmétique à mesure que l'on s'élève dans les airs. Le duc d'Angoulême, qui avait entendu parler de l'expérience aérostatique de 1804, avait justement pris le contre-pied du résultat, de sorte qu'un jour, se trouvant présent à une leçon de M. Gay-Lussac, il eut l'idée d'interpeller le professeur au sujet de cette expédition de 1804, en lui disant : « Savez-vous, monsieur Gay-Lussac, que vous avez dû terriblement souffrir de la chaleur en approchant si près du soleil (une lieue

et demie sur 34 millions de lieues). » La réponse était embarrassante. Ne sachant trop comment dire au prince, en présence d'un auditoire de jeunes gens railleurs, qu'il se trompait du blanc au noir, et que la chaleur avait été de neuf degrés au-dessous de glace, le professeur cherchait à se tirer d'affaire avec des *mais* et des *cependant*. « Allons, convenez, répliqua le duc, que vous avez été très-incommodé par la chaleur; du reste, cela n'en est que plus courageux de votre part. » Cela dit, l'auguste interlocuteur se retira, fort satisfait de lui-même.

C'est peut-être dans la même séance que fut produit ce joli *lapsus linguæ* attribué à M. Gay-Lussac : « C'est ainsi, Monseigneur, que ces deux gaz *vont avoir l'honneur* de se combiner devant vous. »

Aimant le Restauration, sous laquelle il avait vécu tranquille, laborieux et honoré, étranger à toutes les fautes qui la conduisirent à sa perte, M. Gay-Lussac ne la vit pas sans regret s'engager dans une voie fatale, et tomber dans le précipice creusé par son ineptie et son imprévoyance. Partisan d'un gouvernement libre, mais régulier et pai-

sible, il craignit un instant de voir évoquer de nouveau le spectre sanglant des révolutions ; l'établissement de la monarchie de juillet le délivra bientôt de ses craintes, et fut accueilli par lui avec une sympathie sincère et calme, également éloignée du fanatisme et de l'hypocrisie.

Le nouveau gouvernement débuta par le nommer, conjointement avec MM. Arago, Dulong, de Prony, etc., membre d'une commission chargée d'examiner la situation de l'Ecole Polytechnique, et de proposer les moyens utiles et convenables pour en améliorer, soit l'organisation, soit les études. Le règlement actuel de l'Ecole fut le résultat des travaux de cette commission.

Au renouvellement de la Chambre, en 1831, l'illustre savant se laissa faire violence dans la modestie de ses goûts et porter comme candidat à la députation. Le collége électoral de Limoges (*extrà muros*) le choisit pour son représentant, et il arriva à la Chambre, décidé à se tenir en dehors des luttes ardentes de la politique quotidienne, pour rester fidèle à sa spécialité de savant, ami de l'ordre, d'une sage liberté, et particulièrement voué à l'accroissement du bien-

être et des lumières du pays. C'est ainsi qu'en prenant, pour la première fois, la parole à l'occasion du crédit demandé pour l'achèvement des lazarets, il profita de la présence du choléra à Paris, et de sa position de membre du conseil supérieur de santé, pour émettre le vœu que les règlements sanitaires de la capitale, très-anciens, très-imparfaits, plusieurs même très-absurdes, fussent soumis à une refonte générale et à une nouvelle organisation, basée sur l'expérience et les résultats dus au progrès des sciences naturelles. Depuis ce moment jusqu'à la fin de sa carrière de député, M. Gay-Lussac persista toujours à se renfermer dans les questions d'industrie, de commerce, d'agriculture ou d'instruction publique, sur lesquelles il se sentait plus particulièrement propre à jeter du jour et à payer sa dette au pays, parlant tantôt sur la question de l'impôt du sel, tantôt sur les douanes, tantôt sur les tabacs, tantôt sur l'organisation de l'Ecole Polytechnique, tantôt sur des questions d'alluvions artificielles et de déboisement de montagnes, tantôt pour demander des crédits en faveur du Jardin des Plantes ou autres éta-

blissements publics, mais parlant sobrement, sans prétention ni diffusion oratoires, et constamment écouté, avec l'intérêt qu'une assemblée accorde toujours à des hommes qu'elle sait ne prendre la parole que sur ce qu'ils connaissent parfaitement.

En juin 1832 il fut nommé professeur de chimie générale au muséum d'histoire naturelle, et quelque temps après il donna sa démission de professeur à la Sorbonne pour la même science. En 1833 l'Académie des Sciences le nomma vice-président pour l'année.

Après avoir été réélu trois fois par le deuxième collége électoral de la Haute-Vienne, n'ayant pas voulu, en 1838, prendre part à la coalition contre le ministère Molé, il échoua dans sa quatrième candidature, et, par une ordonnance royale du 7 mars 1839, il fut promu à la dignité de pair de France. Sur les bancs de la pairie, il a été le même que sur les bancs de la Chambre élective, étranger à toute coterie, dénué de toute prétention personnelle, n'ambitionnant d'autre influence que celle d'un homme spécial, toujours prêt à éclairer

de ses lumières les discussions importantes qui lui paraissent de son ressort.

En somme, M. Gay-Lussac n'a pas voulu être un homme politique : il a préféré n'être qu'un savant ; il a vécu pour la science sous trois gouvernements différents, honoré et récompensé par tous sans se compromettre jamais dans les erreurs de chacun d'eux, et sans avoir aujourd'hui à renier une seule page de sa vie. Est-ce là une chose dont on doive le blâmer ? Nous ne saurions le croire,

L'auteur des *Etudes sur les orateurs parlementaires*, en traçant le portrait de M. Arago, commence par féliciter son modèle d'avoir su s'affranchir, par *un effort rare et presque héroïque*, de la servilité politique, suivant lui universelle chez les savants. « Si dans notre France, dit « Timon, un savant ne veut pas être quelque va- « let de roi ou de ministre, il n'est plus qu'un « esclave, un ilote, *un moins que cela*. » C'est ainsi, en effet, que M. Arago, pour n'avoir pas voulu être un valet de roi ou de ministre, est devenu un esclave, un ilote, *un moins que cela*,

sous la forme d'un membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, directeur de l'Observatoire et du Bureau des Longitudes, professeur et membre du conseil supérieur de l'Ecole Polytechique, membre du conseil général de la Seine, député, etc., etc.

Est-il donc bien vrai, comme le dit Timon, que le savant est obligé de se *vendre au pouvoir, sous peine de mourir de faim?* et le savant serait-il par hasard *vendu au pouvoir*, parce qu'en échange de la science, qu'il distribue gratuitement au public, il reçoit de l'Etat la moitié, le tiers, le quart ou le cinquième de ce que gagnent un avocat, un médecin, un notaire, un chanteur, un danseur en renom, un banquier, un usurier, un marchand de drogues, de feuilletons pittoresques, de drames sanglants, de bonnets de coton, ou de peaux de lapin?

Faut-il absolument, pour prouver qu'il n'est pas *vendu au pouvoir*, que le chimiste, le physicien, le mathématicien, le botaniste, le géologue ou l'astronome, écrive ou fasse écrire des articles de journaux en l'honneur de son génie politique,

prononce des philippiques dans des banquets radicaux, prêche le suffrage universel et travaille à renverser le gouvernement? S'il serait fâcheux de voir un savant s'asservir à toutes les volontés, à tous les caprices des dépositaires du pouvoir, et se transformer sous eux en un agent de vénalité, d'intrigue ou d'oppression, serait-il beaucoup plus avantageux, pour la gloire d'un homme adonné aux travaux désintéressés de la science, de se faire le très-humble serviteur d'un parti, d'épouser ses petitesses, ses sottises, ses haines, ses injustices, et de se plonger tête baissée dans ce flot bourbeux de passions éphémères qui alimente la polémique journalière?

Entre ces deux situations, n'est-il pas pour le savant un rôle indépendant, honorable et digne, basé, non point sur l'indifférence politique, mais sur un sentiment juste et vrai des intérêts généraux et permanents du pays; le rôle d'un homme étranger aux luttes dont l'ambition individuelle est le mobile et la possession du pouvoir le but, mais toujours prêt à concourir de toutes ses forces, dans la sphère de la science, à tout ce qui

peut contribuer à l'amélioration de l'espèce humaine et au bonheur de la patrie?

Il nous semble que cette position, également éloignée du servilisme ministériel et du servilisme révolutionnaire, est celle de plusieurs savants de nos jours, qui, pour recevoir de l'Etat le juste salaire de leurs travaux, ne se croient pas plus obligés de passer leur vie dans les antichambres des représentants de l'Etat que de délaisser leurs cabinets ou leurs laboratoires pour courir à travers les rues après la popularité politique. M. Gay-Lussac nous fait assez l'effet d'un de ces savants asservis seulement à sa science, tenant surtout à être ce qu'ils sont et préférant la gloire qui dure à la célébrité qui passe.

M. Gay-Lussac occupe, il est vrai, plusieurs fonctions et touche plusieurs traitements; il est professeur au Jardin des Plantes et à l'Ecole Polytechnique; il est membre du comité consultatif des arts et manufactures, et vérificateur à la Monnaie. Mais sans vouloir défendre ici les abus du cumul en général, et tous les hommes médiocres rétribués pour des fonctions qu'ils ne

remplissent pas, n'est-il pas un peu singulier de nous voir, nous Français du XIXe siècle, si heureux quand un faiseur de roulades ou une débitante d'entrechats et de pirouettes veulent bien nous faire l'honneur de recevoir de nous cent mille francs par an et de se laisser porter en triomphe, nous gendarmer si fort parce qu'un savant physicien, chimiste, mathématicien ou naturaliste, qui honore son pays et travaille depuis trente ans à le servir, reçoit sur ses vieux jours vingt ou trente mille francs par an, à la suite et en échange de travaux qui, s'il les eût dirigés dans un but d'industrie particulière, lui eussent sans doute rapporté quatre fois autant? Lorsque nous réfléchissons à cela, nous ne nous sentons guère le courage de faire du puritanisme au sujet des cumuls de M. Gay-Lussac.

Quant à ce qu'on appelle en style de journaux le *népotisme*, c'est-à-dire l'accaparement des deniers de l'Etat par les hommes influents en faveur de leurs familles, M. Gay-Lussac n'offre guère de prise à la critique de ce côté-là; son frère occupe depuis longues années les modestes

fonctions de juge de paix de la commune de Saint-Léonard ; de ses trois fils, l'un, ingénieur distingué, est actuellement au service des Etats-Unis ; l'autre, employé à la Monnaie, reçoit un traitement pris sur celui de son père, et le troisième fait son droit.

Considéré sous le rapport privé, M. Gay-Lussac est un homme simple de manières et de langage, ne faisant jamais étalage de savoir et ne parlant de ce qu'il sait que quand on l'y pousse ; aimant avant tout la vie de famille ; ayant des goûts paisibles, modestes, des habitudes d'ordre et d'économie.—Il y a quelque temps, il possédait à Châtillon une petite maison de campagne ; là s'écoulaient ses plus douces heures, auprès de sa femme et de ses enfants ; actuellement il passe la moitié de l'année dans son pays natal, où il fait bâtir une habitation dont il se plaît à diriger lui-même la construction, et, après avoir pendant près de quarante ans consacré sa vie à la science, bravé pour elle toutes les fatigues et tous les dangers d'expériences souvent meurtrières, il se repose

aujourd'hui et jouit en paix d'une gloire d'autant plus précieuse qu'elle est fondée sur des titres supérieurs aux vicissitudes des temps et à l'inconstance de l'opinion.

M. DE VILLÈLE.

M. DE VILLÈLE.

> Voyez pourtant au milieu de cette lutte le calme dont jouit le pays : c'est parce que cette entreprise de refaire une nation a quelque chose de si démesuré qu'elle semble vaine et puérile. Les lois qui ne sont pas conformes aux habitudes, aux opinions d'un peuple, sont des paroles, et rien de plus.
>
> M. de Barante à la Chambre des Pairs, 1826.—Discussion de la loi du droit d'aînesse.

Au moment où Louis XVIII, rentrant dans le royaume de ses pères après vingt-cinq ans d'exil, cherchait à rassurer et à se concilier la France nouvelle par la déclaration de Saint-Ouen, un propriétaire campagnard des environs de Toulouse, jusqu'alors inconnu même dans son département, crut devoir publier une brochure intitulée : *Observations sur le projet de constitution, adressées à MM. les députés de la Haute-*

Garonne au corps législatif, par un habitant de ce département. Cette brochure, qui passa fort inaperçue, avait pour but de réfuter les principes contenus dans la déclaration de Saint-Ouen, de blâmer les concessions royales, et de prouver que le gouvernement représentatif ne pouvait sous aucun rapport convenir à la France.

« Une Chambre des Députés, disait l'auteur, un corps qu'il faudra élire, un corps délibérant, un corps qui, nommé directement par la France, aura la prétention de la représenter, un corps qui aura le droit de poursuivre et de juger les ministres du roi, sera nécessairement pour la France, à peine sortie des crises d'une révolution, une institution dangereuse et imprudente. »

L'auteur repoussait de même l'établissement d'une Chambre des Pairs. Passant ensuite aux mesures de détail annoncées par Louis XVIII, il les déclarait également funestes à la monarchie.

« Faire, disait-il, de l'irrévocabilité de la vente des biens nationaux un article fondamental de notre constitution, c'est bien réellement consacrer une injustice; c'est maintenir une mesure révolutionnaire, c'est conserver des germes dangereux de division entre les Français, c'est laisser une portion essentielle et influente de la population au renversement de cette constitution, c'est porter la profanation dans un lieu sacré... »

Enfin, pour indiquer le degré de liberté qu'il convenait suivant lui d'accorder à la France, l'auteur disait :

« S'il faut des garanties, s'il faut soumettre le vote des impôts à quelques formalités, s'il est bon que l'on puisse appeler à quelque autre qu'au roi des actes arbitraires commis en son nom, cherchons dans nos anciennes institutions des moyens d'atteindre ce but.... Revenons à la constitution de nos pères. »

Six ans s'étaient à peine écoulés, et l'obscur auteur de cette brochure oubliée était devenu un personnage assez puissant pour s'imposer de force à Louis XVIII, au nom de ce principe parlementaire qu'il repoussait en 1814, et pour saisir la direction de ce gouvernement représentatif contre lequel il avait protesté. Il la garda sept ans; pendant sept ans et sous deux règnes, à force de souplesse et d'habileté, il parvint à se tenir tant bien que mal en équilibre entre la violence de ses amis et la résistance de ses adversaires, jusqu'au moment où un soulèvement général de l'opinion vint l'arracher du banc ministériel auquel il se cramponnait avec un acharnement inouï.

Porté aux affaires pour servir les intérêts, les

idées, les passions des vaincus de 89, dans leur croisade contre les hommes et les choses de la Révolution, M. de Villèle, comprenant mieux que les siens toute la puissance de l'ennemi commun, s'épuisa pendant sept ans en tours d'adresse pour donner satisfaction à son parti sans trop exaspérer le parti contraire. A ce métier de finasserie politique il gagna une vitalité ministérielle peu ordinaire en France ; mais le pouvoir s'usa dans ses mains, et, quand il fallut l'abandonner à ses successeurs, l'instrument n'était plus assez fort pour arrêter le choc imminent des partis.

En concédant chaque année aux hommes de l'ancien régime un lambeau des institutions nouvelles et la curée du budget, dans l'espoir de tempérer leur fougue et de les convertir à sa tactique de Fabius, M. de Villèle n'avait fait qu'irriter d'insatiables appétits et produire chez ces hommes la plus complète illusion sur leurs forces. D'autre part, chacune de ses entreprises contre-révolutionnaires avait servi à tenir en éveil la socié issue de la Révolution : sous l'influence d'un se timent permanent d'inquiétude et d'irritati elle s'était aigrie, disciplinée, préparée au c

bat ; après avoir renversé l'homme qui l'empêchait de voir ses adversaires en face, elle devint exigeante à son tour et cria de son côté : Plus de concessions ! Un roi aussi opiniâtre que borné voulut jouer sa couronne sur une question ministérielle, et de cette crise sortit la révolution de Juillet ; mais cette crise avait été préparée par l'administration de M. de Villèle.

Heureux d'échapper à la tempête qui renversait une dynastie, le rusé ministre a disparu de la scène politique. Depuis treize ans on n'entend plus parler de lui que dans *la Gazette de France*. Revenu à ses premières occupations et à ses premières idées, il fréquente les foires, achète et vend des bœufs, augmente ses revenus ; ne veut plus entendre parler de gouvernement représentatif, de majorité et de minorité parlementaire ; prophétise chaque année la banqueroute et le bouleversement pour l'année suivante, et, relisant sa brochure de 1814, proclame plus que jamais la nécessité de revenir à la constitution de nos pères. Pareil au prophète Elie, qui, montant au ciel, laissa son manteau au prophète Elisée, M. de Villèle, en rentrant dans le silence de la vie pri-

aujourd'hui et jouit en paix d'une gloire d'autant plus précieuse qu'elle est fondée sur des titres supérieurs aux vicissitudes des temps et à l'inconstance de l'opinion.

---

facile, à nous personnellement désintéressé dans les affaires de ce temps-là, comme nous le sommes dans les affaires de ce temps-ci ; mais, en vérité, quand on voit la manière dont certains hommes de ce temps-là parlent des hommes de ce temps-ci, on a peine à se défendre d'un sentiment d'irritation qui pousserait à rendre injustice pour injustice. Quand on voit de quel air et de quel ton des hommes alors ennemis de toute espèce d'indépendance, de tolérance et de raison, des hommes auxquels toutes nos gloires nationales étaient odieuses, qui eussent voulu rayer comme nuls et non avenus quarante ans de notre histoire, et n'avaient de louanges et de respect que pour l'étranger ; de plats flagorneurs du pouvoir, exploitant avec une merveilleuse souplesse d'hypocrisie le Trône, la Bourse et l'Autel, et toujours prêts à en appeler au glaive spirituel ou temporel (1) ; des hommes dont, pour me servir

(1) Il va sans dire que ceci ne s'applique ni à M. de Villèle, homme de moralité personnelle, sinon politique, et de modération, le plus souvent entraîné malgré lui à l'extravagance, ni à ceux du parti royaliste qui extravaguaient de bonne foi, la bonne foi même extravagante étant toujours respectable à mes yeux ; mais bien à ces roués chez lesquels

d'un mot de M. Royer-Collard, l'insolence n'avait d'égale que la faiblesse, et qui n'ont cessé d'exciter à des folies un roi malheureusement trop disposé à les écouter; quand on voit, dis je, de quel air et de quel ton ces hommes parlent de la bassesse, de la corruption, de la lâcheté, de la servitude de notre époque, dont le grand crime est de prétendre se passer d'eux, on serait tenté de faire pour la Restauration ce qu'ils font pour le gouvernement de Juillet; et certes si, taisant comme eux le bien pour ne s'attacher qu'au mal, on voulait mettre bout à bout toutes les folies, toutes les sottises, toutes les roueries, toutes les platitudes qui se sont faites ou essayées durant ces quinze ans, on tracerait une caricature assombrie par quelques teintes sanglantes, auprès de laquelle la *charge* du gouvernement de Juillet aurait encore l'ampleur d'un tableau d'histoire.

En agissant ainsi on serait certainement injuste; car, comme toutes les choses de ce monde, le gouvernement de la Restauration a eu ses alternatives

le fanatisme religieux et royaliste était une spéculation, et rien de plus, et qui poussaient le pouvoir aux coups de force comme les agioteurs poussent à la hausse.

de mal et de bien, son bon et son mauvais côté. C'est sous lui que la France a fait l'apprentissage d'une liberté régulière, c'est sous lui qu'elle a vu se cicatriser les plaies dont l'avaient couverte trois ans de guerres malheureuses, c'est sous lui que l'agriculture a refleuri, c'est sous lui et quelquefois malgré lui que l'industrie et le commerce ont pris un développement toujours croissant, c'est sous lui enfin que la fortune publique a prospéré assez pour que la France ait pu, sans se ruiner, sans même altérer son crédit, suffire à toutes ses charges annuelles, et payer en plus quinze cents millions aux étrangers et un milliard aux émigrés.

Bienfaisante sous plusieurs rapports à l'intérieur, la Restauration n'a pas été sans grandeur à l'extérieur; à la vérité, sa situation était beaucoup plus simple que celle du gouvernement de Juillet : elle était appuyée par toutes les puissances de l'Europe, et n'avait à lutter, dans certains de ses actes, que contre le déplaisir inactif de l'Angleterre. Elle est entrée en Espagne, et ce n'est pas sa faute si elle n'y a point rencontré de combats sérieux, et si les résultats de son triomphe n'ont

pas répondu au but qu'elle se proposait ; réunie à l'Angleterre et à la Russie, elle a vaincu le sultan et délivré la Grèce ; plus tard, elle est allée à Alger, en promettant, quoi qu'on en ait dit, à l'Angleterre de n'y pas rester ; mais elle n'a pas reculé devant une entreprise dangereuse, et un succès d'une rapidité, d'une facilité inattendues, a couronné son audace.

Perdue par une coterie féodale et sacerdotale dont l'ineptie passionnée s'obstinait à l'impossible, la Restauration a eu à son service des hommes d'Etat distingués et d'habiles faiseurs d'affaires. Dans quelle classe faut-il ranger M. de Villèle ? quelle part lui revient dans ce que la Restauration a tenté de grand ou de hardi ? Lui ferons-nous honneur de la guerre d'Espagne ? Tout le monde sait qu'il ne la voulait pas et qu'elle se fit malgré lui ; tout le monde sait également de quelle ignoble manière, après avoir exploité en sa faveur un événement accompli malgré lui, il expulsa du conseil l'homme dont la plume avait introduit les Bourbons en France, et qui venait d'ajouter à tant de services un service de plus. Parlerons-nous des événements de la Grèce ? Per-

sonne n'ignore la répugnance de M. de Villèle à s'en mêler, et l'on se souvient encore de sa poétique réponse aux orateurs qui demandaient l'appui de la France pour la patrie de Thémistocle et de Léonidas : « Je ne comprends pas la vivacité de vos sentiments pour *cette localité.* » Quant à l'affaire d'Alger, on sait que ce ministre y est complétement étranger.

Si maintenant nous passons à la partie politique de l'administration intérieure de M. de Villèle, le meilleur service qu'on puisse rendre à l'ex-président du conseil est sans doute d'admettre, avec ses défenseurs actuels, que la plupart des mesures politiques présentées ou soutenues par lui étaient des concessions à une coterie dont il subissait les exigences en les désapprouvant : la *loi de tendance*, la *loi de justice et d'amour*, la *loi du sacrilége*, la *loi du droit d'aînesse*, etc., etc., sont des conceptions dont personne ne veut plus se vanter aujourd'hui; mais si l'explication donnée plus haut peut servir à quelque chose, il est évident que ce n'est pas à grandir l'homme d'État.

Que reste-t-il donc à M. de Villèle? Car, enfin, pour qu'un personnage obscur, qui n'avait pour

lui ni le prestige de la naissance, ni la puissance de la parole ou de la plume, ni la portée d'un génie supérieur, pour qu'un tel personnage ait pu acquérir si vite une si grande influence, et se maintenir si longtemps, au milieu de beaucoup d'attaques, dans un poste où l'on ne séjourne guère, il faut bien, quelle que soit la part faite aux caprices du sort, il faut bien que l'homme entre pour quelque chose dans son élévation et soit au moins complice de sa fortune.

C'est ici que nous devons rendre hommage à l'habileté financière de M. de Villèle, habileté discutée cependant par des hommes plus compétents que nous, et surtout à son savoir-faire dans le maniement des hommes. Nous allons suivre le développement de ces deux qualités, en prenant la chose *ab ovo*, c'est-à-dire à l'extrait de baptême.

Joseph de Villèle est né à Toulouse en 1773. Je ne sais pas au juste à quoi m'en tenir sur l'origine de sa famille; des Toulousains m'ont dit que c'était une famille bourgeoise; d'autres, une famille de petite noblesse; le titre de comte, que porte aujourd'hui M. de Villèle, lui a été donné par Louis XVIII. Très-jeune encore, M. de Villèle alla

chercher fortune à l'île Bourbon, sous les auspices du vice-amiral Saint-Félix, commandant de la station. Cet officier ayant été obligé de quitter l'île par suite des événements révolutionnaires, son protégé se trouva livré à lui-même, et, pour se créer des moyens d'existence, il entra comme régisseur au service d'un riche colon, M. Panon-Desbassyns. Dans cette position, M. de Villèle eut occasion de développer et de perfectionner cet esprit d'ordre, cette science des détails, cette sagacité dans les questions de chiffres qui devaient le distinguer sur un théâtre plus élevé. Au bout de quelques années, M. Panon fut si satisfait de la gestion de son régisseur qu'il lui accorda sa fille en mariage. Devenu, par suite de cette alliance, un des personnages importants de l'île, et nommé membre du conseil colonial, il s'occupa d'augmenter sa fortune en attendant une occasion favorable pour retourner dans sa patrie sans courir le risque d'être pris par les croisières anglaises.

Durant la courte trève qui suivit la paix d'A-miens, il s'empressa de réaliser une partie de s biens en denrées coloniales, et partit pour France ; il y arriva au moment où recomm

çaient les hostilités, tira un excellent parti de son chargement, et revint se fixer dans son pays natal; il agrandit considérablement la propriété paternelle, et resta dans l'ombre, entièrement livré à des travaux agricoles, jusqu'en 1814.

A la rentrée des Bourbons, il écrivit la brochure dont j'ai parlé plus haut; bien qu'elle n'eût point par elle-même une grande importance, cette brochure empruntait cependant aux circonstances une signification réelle.

Comme toutes les restaurations, celle de 1814 ramena à sa suite une légion d'hommes naturellement ennemis de tout ce qui s'était fait, depuis vingt-cinq ans, contre eux, malgré eux ou sans eux. Ces Epiménides politiques surgirent non-seulement des frontières, mais de tous les coins de la France, où ils avaient vécu sous l'Empire dans l'obscurité et le silence, contenus par la crainte ou à demi séduits par la gloire. Le retour inattendu des Bourbons fit naître en eux l'espoir de prendre leur revanche sur la Révolution, et ils se levèrent de toutes parts, convaincus qu'ils allaient recommencer avec plus de chances de succès le grand duel de 89. Ce que voulaient la plupart de

ces hommes, ce n'est pas, ainsi qu'on l'a dit, le rétablissement de la monarchie absolue; ils attribuaient avec raison le triomphe de la démocratie à l'état d'affaiblissement et de servilisme où la politique des rois, depuis Louis XI, avait réduit l'aristocratie, et ils venaient beaucoup moins pour fortifier la monarchie que pour la dominer et la conduire. Derrière les grands seigneurs de l'émigration, plus habitués à l'obéissance par tradition, marchait une aristocratie secondaire, échappée de tous les donjons de province sur lesquels n'avait pas passé le niveau meurtrier de 93; cette aristocratie, plus indépendante parce qu'elle était moins imbue de l'esprit des cours, animée contre la Révolution de ressentiments d'autant plus violents qu'ils avaient été plus longtemps comprimés, n'aspirait à rien moins qu'à démolir de fond en comble la société nouvelle pour la reconstruire sur une base d'organisation féodale, provinciale et sacerdotale, et quand elle poussait par la voix de M. de Béthisy ce cri fameux de *Vive le roi quand même!* elle exprimait par là beaucoup moins l'étendue que les conditions de son dévouement et son intention bien ar-

rêtée d'imposer ses volontés au pouvoir royal. Bien que M. de Villèle, à en juger par sa brochure, ne partageât pas d'abord complétement toutes les idées de cette aristocratie secondaire, c'est pourtant lui qui devait bientôt devenir tout à la fois son homme d'affaires, son chef et son instrument.

La courte durée de la première Restauration ne permit pas que la lutte s'engageât à fond entre l'ancienne et la nouvelle France, et M. de Villèle ne parut point encore sur l'horizon. Après les Cent-Jours, en récompense du dévouement qu'il avait témoigné au duc d'Angoulême lors de son passage dans le Midi, M. de Villèle fut promu par le prince aux fonctions de maire de Toulouse; il avait le malheur d'exercer ces fonctions quand le général Ramel fut assassiné par la populace: il ne put ou n'osa s'opposer à cet attentat.

Le second retour de Louis XVIII et la chute définitive de Napoléon portèrent au comble les passions royalistes, et ce mouvement de réaction furibonde eut pour résultat la Chambre de 1815, au sein de laquelle M. de Villèle fut envoyé par son département.

Le député de la Haute-Garonne ne semblait pas d'abord appelé à exercer une haute influence sur les hommes que l'on est convenu d'appeler *ultra-royalistes*. Personnellement inconnu de la plupart d'entre eux, bourgeois sinon de naissance au moins de ton et de manières; dépourvu de tous les avantages extérieurs, petit, laid, maigre, chétif, avec une voix nazillarde qui donnait à son accent gascon quelque chose de particulièrement désagréable; incapable par tempérament d'un fanatisme quelconque, religieux ou politique; n'ayant d'ailleurs rien à réclamer ou à venger dans le passé, on ne voit pas trop, au premier coup d'œil, quels rapports de sympathie pouvaient se former entre M. de Villèle et les fougueux de la droite; et cependant, au bout de deux ou trois ans, il était le factotum du parti.

C'est que M. de Villèle avait justement tout ce que n'avait pas son parti; la phalange des ultra ne manquait ni de soldats impétueux, tels que MM. de Labourdonnaye, de Salaberry, de Laisl, toujours prêts à se ruer sur les hommes et les choses de la République et de l'Empire; ni d théoriciens nébuleux dans le genre de M. de B

nald, sacrifiant sans hésiter, comme les théoriciens de 93, le bon sens et la raison à ce qu'eux aussi appelaient les *principes*. Avec de tels combattants, elle put bien pendant un an étourdir la France et s'étourdir elle-même de ses clameurs, profiter de l'importance accidentelle qu'elle empruntait aux circonstances pour imposer à un roi spirituel et modéré, et à des ministres hommes d'expérience et de lumières, des mesures de réaction et de violence qu'elle arrachait en invoquant avec emportement, contre le pouvoir royal, ce principe d'omnipotence parlementaire duquel devait sortir la révolution de Juillet; mais lorsque Louis XVIII, fatigué de se voir sans cesse entravé par ses impérieux amis, se fût décidé à en appeler au pays par l'ordonnance du 5 septembre; lorsque de nouvelles élections, accomplies dans un temps plus calme, eurent décimé cette majorité; lorsque, réduite à quatre-vingts membres et transformée en minorité, elle dut renoncer à l'espoir d'emporter le pouvoir de haute lutte, et qu'elle se vit dans la nécessité de le conquérir pied à pied, en usant de discipline, de patience et d'adresse elle chercha dans ses rangs quels hommes d'ex-

pédients et d'affaires elle pourrait opposer aux Talleyrand, aux Richelieu, aux Decazes, aux Pasquier, aux Molé, aux Royer-Collard, et ses regards s'arrêtèrent pour la première fois sur la figure jusqu'alors effacée de M. de Villèle.

Les conciliabules politiques entre députés de la même opinion étaient fort en usage alors et fort suivis; on se réunissait dans tel ou tel salon, chez M. Piet, par exemple, dont le salon fit toute la célébrité, pour y discuter sur la bataille de la veille et préparer les opérations du lendemain. M. de Villèle ne manquait aucune de ces réunions de la droite; il s'y montrait souple, insinuant, caressant, causeur facile et abondant, particulièrement versé dans les matières d'administration et de finance; sachant non-seulement parler, mais, ce qui est plus rare, écouter avec habileté, cachant sous une apparence d'abandon complet de toute prétention personnelle la conviction profonde de sa supériorité, se montrant plein de zèle pour les ntérêts de son parti, étudiant le côté faible de chacun de ses coreligionnaires et les subjuguant en détail pour pouvoir les mener en masse. Au bout de quelque temps, tout se mouvait par lui e

son ami Corbière, avocat rusé et tenace, quoique indolent, venu de la Bretagne pour s'essayer à la vie politique, et qui s'était attaché à la fortune de M. de Villèle.

Pressé que je suis d'arriver à la grande époque de la vie de M. de Villèle, je dois glisser rapidement sur les causes qui rendirent à son parti une force qu'il semblait avoir perdue et préparèrent son avénement au pouvoir. Chef d'opposition, sa tactique fut celle de toutes les oppositions, combattant au nom de la liberté toutes les mesures exceptionnelles que son parti avait imposées en 1815 ; repoussant toute intervention du pouvoir dans les élections, lui qui devait un jour perfectionner l'art de les corrompre ; combattant la loi électorale de 1817 comme insuffisante pour la représentation du pays ; réclamant l'élection à deux degrés avec un premier degré d'électeurs de canton à 50 francs, dans l'espoir de concentrer l'élection entre les mains de l'aristocratie (1), lui qui devait plus

(1) Ce fut une erreur constante de la droite de croire qu'elle n'avait contre elle que la haute bourgeoisie, et qu'elle

tard dans le même but défendre le privilége du double vote accordé aux électeurs de départements, s'élevant avec véhémence contre les dépenses secrètes de la police et le trafic des places, lui qui devait user si largement de ces moyens de gouvernement; plaidant enfin pour la liberté de la presse, lui qui réservait à la presse la loi de *justice et d'amour*.

Quant aux finances proprement dites, M. de Villèle avait alors sur le crédit des idées fort modifiées depuis ; il ne voulait pas entendre parler d'emprunts. C'était par des économies qu'on pouvait suffire à l'immense dette de la France envers l'étranger ; mais quelles économies? Ici se manifestait la pensée politique du parti : supprimer les deux tiers des préfectures, faire une opération analogue sur les cours et tribunaux, le conseil d'Etat, le tout de manière à arriver peu à peu à la reconstruction du passé, ce qui n'empêchait pas M. de Villèle de prêcher la patience à ceux qui,

avait pour elle toute la population des petites villes et des campagnes. Si cela était et est encore vrai pour quelques départements du Midi et de l'Ouest, cela était et est encore essentiellement faux pour les autres.

plus francs ou plus hardis que lui, voulaient en finir tout d'un coup avec les créations odieuses de la Constituante et de l'Empire.

C'est contre de telles exigences que luttèrent péniblement, et avec des concessions toujours croissantes, le premier ministère Richelieu, le ministère Decazes et le second ministère Richelieu, appuyés par les sympathies de Louis XVIII et par une majorité constitutionnelle et modérée qui s'affaiblissait de jour en jour par l'effet de discordes intérieures, dans le détail desquelles ce n'est pas le lieu d'entrer ici, et aussi par suite des inquiétudes nées des tentatives violentes des partis irrités par les concessions ministérielles, et excités par les secousses révolutionnaires qui agitaient l'Europe.

L'assassinat du duc de Berry, la conspiration militaire de 1820, les soulèvements de Naples et du Piémont, les décisions du congrès de Laybach, la naissance du duc de Bordeaux, tous ces événements se réunirent pour produire un entraînement général des opinions timides vers le côté droit; les élections de 1820 donnèrent la majorité au parti ultrà. « Nous serons débordés, » dit

Louis XVIII au duc de Richelieu. Cependant le monarque ne voulait céder qu'à la dernière extrémité; on essaya d'une transaction; les deux chefs de la droite, jusqu'ici personnellement inconnus à Louis XVIII, lui furent présentés par M. de Richelieu. Dans cette entrevue, M. de Villèle se moqua fort agréablement des exagérés de son parti; le spirituel auteur de la Charte trouva le député gascon plus traitable qu'il ne pensait, et il fut convenu que M. de Villèle et son ami Corbière entreraient dans le cabinet Richelieu en qualité de ministres sans portefeuille.

On espérait par cette combinaison satisfaire la majorité royaliste; mais la position du ministère, enrichi ainsi de deux ennemis intimes qui aspiraient à sa succession, devint bientôt insoutenable. Après avoir accordé dans la journée à ses collègues l'appui d'un vote silencieux ou quelques tièdes paroles de défense à la tribune, M. de Villèle s'en allait chaque soir, dans la réunion Piet, rétracter ses paroles du jour, enflammait l'ardeur de ses amis et les poussait à redoubler leurs attaques pour en finir au plus vite. M. de Richelieu fut pendant quelque temps la dupe de ce

double jeu. Quand on lui eut ouvert les yeux, il se montra profondément blessé, et M. de Villèle sortit du cabinet, certain qu'il était d'y rentrer bientôt en maître. En effet, au bout de quelques mois, une adresse nettement hostile au ministère le força de se retirer ; Louis XVIII dut subir les hommes de la droite, et, le 14 décembre 1821, le cabinet Villèle fut formé.

Son premier acte fut de renoncer à la censure obtenue par le ministère précédent ; le parti ultra avait trop vivement protesté contre cette mesure pour qu'il pût sans scandale la maintenir ; mais en l'abandonnant il eut soin de la remplacer par la plus élastique de toutes les lois répressives, par la loi dite de *tendance*, qui conférait aux cours royales le droit de punir non-seulement les délits, mais l'*esprit* des journaux, et en se réservant du reste la faculté à toujours de rétablir la censure par ordonnance royale.

Une fois ministre, M. de Villèle comprit bien vite les difficultés de sa situation. A la Chambre des Députés, il avait pour lui le centre droit et la droite (260 voix), contre lui les doctrinaires et la gauche (168) ; la Chambre des Pairs, recrutée

des membres du ministère Richelieu, se montrait réservée, défiante, et attendait; de plus la majorité de la Chambre des Députés n'était pas complétement acquise. On avait eu beau destituer pour faire de la place, on n'avait pu créer des positions convenables à tous les hommes influents de la droite. MM. de Labourdonnaye et de Lalot restaient en dehors des affaires et menaçaient de former le noyau d'une contre-opposition qui pouvait devenir dangereuse. La question d'Espagne se présentait comme un moyen de fortifier le ministère, mais ce moyen était chanceux, et M. de Villèle était l'ennemi des moyens chanceux. Sur ces entrefaites, M. de Châteaubriand revint du Congrès de Vérone et remplaça aux affaires étrangères M. de Montmorency. La Restauration allait être représentée par un homme de génie et un habile homme : avec deux serviteurs pareils un gouvernement peut aller loin. « Nous complétions M. de Villèle, a dit M. de Châteaubriand, en lui donnant ce qui lui manquait. » Cela est vrai; mais ce qui n'est pas moins vrai, c'est qu'en se complétant ces deux esprits s'excluaient : l'un ne voyant que les petites choses dans les grandes, et l'autre les

grandes dans les petites ; M. de Villèle voulant accomplir avec des intérêts ce que M. de Châteaubriand voulait accomplir avec des sentiments, le premier considérant le second comme un rêveur, et le second croyant à bon droit que le génie vaut le savoir-faire. Ce fut pourtant le savoir-faire qui triompha ; mais il triompha avec une insolence si maladroite qu'il disparut dans son triomphe. Quand on voit M. de Villèle chasser comme un valet un grand homme armé d'une puissance formidable, on se demande à quoi sert l'habileté. La Restauration a payé les frais de l'habileté de M. de Villèle.

Après avoir reculé jusqu'au dernier moment devant la guerre d'Espagne, M. de Villèle dut la risquer ; elle réussit, il l'exploita de son mieux et à sa manière : il vendit 23 millions de rente 5 pour 100 au plus haut prix qu'eût encore atteint la rente, en faisant coïncider cette vente avec l'entrée des Français à Madrid. Les libéraux jouaient à la baisse ; le ministre des finances avait le télégraphe dans ses mains. Ses amis jouèrent à la hausse, les chefs de file de la droite et la Congrégation firent des bénéfices considérables ; non

content de ruiner l'opposition financièrement, M. de Villèle jugea le moment venu d'en finir avec elle : la Chambre fut dissoute au bruit des cloches célébrant le retour triomphal du duc d'Angoulême ; les mandements épiscopaux se combinèrent avec les circulaires ministérielles pour échauffer le zèle royaliste. On donna carte blanche aux préfets, on dressa des listes mensongères, on repoussa par tous les moyens les électeurs libéraux, et l'opération eut un plein succès. Sur 429 nominations, la droite et le centre droit en eurent 410, la gauche et le centre gauche 19. M. de Villèle fut presque effrayé de sa victoire : c'était la résurrection de la majorité de 1815, plus nombreuse encore et non moins exigeante. Comment s'y prendre pour la conduire, et qu'allait-on lui donner pour qu'elle se donnât ?

M. de Villèle n'était point un contre-révolutionnaire ardent : il avait trop d'esprit pour croire, avec les fougueux de son parti, qu'on pouvait reconstruire d'un coup de main ce qu'avait miné le travail de dix siècles et ce qu'avait détruit une des crises les plus impérieuses dont l'histoire fasse mention ; et, d'ailleurs, tout ne lui déplaisait pas

dans le présent. Le petit côté de notre époque, l'amour du lucre, le goût de l'argent, la passion du bien-être matériel, tout cela était essentiellement dans sa nature, et c'est en prenant les hommes par ce petit côté qu'il espérait les ramener peu à peu à ce que sa brochure de 1814 appelait la constitution de nos pères, c'est-à-dire à l'anéantissement de toute vie politique et à la transformation de la France, non pas en une vaste bourse, comme on l'a dit, car M. de Villèle n'était homme de bourse que par accident, mais en une vaste ferme, divisée en grandes circonscriptions territoriales et dirigée par des régisseurs intelligents.

Pour lui financier, la Révolution, ce n'était pas seulement la destruction des castes, l'abolition des priviléges et la centralisation administrative, c'était la victoire du capital sur la propriété et du crédit sur le capital. Rendre aux fortunes immobilières et territoriales leur suprématie originaire sur les fortunes mobilières et industrielles, dégrever de plus en plus la propriété foncière de manière à faire porter un jour sur l'impôt de consommation tout le poids des charges publiques, telle était la pensée financière domi-

nante chez M. de Villèle. Je n'examinerai pas ici la valeur d'une telle pensée à une époque comme la nôtre.

Toujours est-il que ce fut cette pensée de ramener l'intérêt du capital au taux moyen du produit de la propriété foncière, qui, combinée avec l'obligation de solder les émigrés, décida M. de Villèle à user largement du crédit qu'il ne s'inquiétait guères de tuer, et à ne pas reculer devant l'entreprise audacieuse d'une conversion en masse de toute la dette publique, d'une réduction d'intérêt de 5 à 3, sur une valeur de trois milliards dont le capital devait se trouver naturellement grossi en proportion de la diminution de l'intérêt. Cette opération, rejetée par la Chambre des Pairs, ne put réussir qu'en partie, et sous une autre forme, par la création d'un fonds de 3 pour 100 applicable au payement de l'indemnité des émigrés. Il est certain que cette création du 3 pour 100 ouvrit à l'agiotage une large carrière, et que ce fut justement sous le ministre le plus disposé à favoriser les valeurs immobilières qu'il se fit un remue-ménage de valeurs fictives dont on n'avait pas eu d'exemple depuis Law.

« Grâce à M. de Villèle, dit un écrivain, toute la France était attirée à la Bourse, et l'agiotage remuait avec fureur toutes les classes comme au temps de la rue Quincampoix. On y voyait chaque jour accourir les cultivateurs, les manufacturiers, les généraux, les magistrats, les gens de lettres, les danseurs de l'Opéra ; les femmes elles-mêmes y avaient leur coin, et, comme le disait spirituellement à la Chambre M. de Girardin, qui jouait beaucoup lui-même, on trouvait là le maître et le valet se coudoyant et se rudoyant pour tâcher d'arriver un peu plus tôt près du crieur qui proclamait le cours. Pour M. de Villèle, il s'étonnait très-naïvement du peu de faveur que l'agiotage obtenait dans les Chambres, et, comme Périer se plaignait un jour à la tribune de n'être entouré à la Bourse que de comtes, de ducs, et même de grands-officiers de la couronne : « Eh ! c'est l'égalité que vous demandez tant, » lui répondit gaiement M. de Villèle. Le ministre fut très-applaudi par les bancs du centre droit; il est vrai que sur ces bancs siégeaient les amis du matin qui venaient chaque jour exploiter les nouvelles du télégraphe que leur livrait le ministre, complaisance coupable qui ne contribua pas peu à le maintenir au pouvoir.

« Il faut dire, à la justification de M. de Villèle, qu'il était trop complétement homme d'affaires pour sentir la force du blâme qui pouvait rejaillir sur lui. Cette singulière innocence était telle qu'il parla un jour à la Chambre, sans le moindre détour et comme de la chose la plus naturelle, des gros bénéfices qu'il procurait sur les emprunts. Hâtons-nous de le dire : un cri de pudeur et d'indignation s'éleva dans cette Chambre corrompue et vé-

nale. « Vous voulez augmenter les bénéfices sur les em-
« prunts ! s'écria une voix de la gauche ; et depuis quand
« les emprunts ne sont-ils plus considérés comme des mal-
« heurs publics ?... Des bénéfices sur les emprunts ! la tri-
« bune nationale avait été vierge jusqu'à ce jour d'un
« pareil langage, » etc., etc.

« Devant ces attaques, souvent terribles, au milieu de l'animosité des partis, quand la gauche bondissait sur ses bancs, M. de Villèle montrait une patience admirable, si elle avait pris sa source dans une conscience satisfaite et pure ; il demandait paisiblement la parole d'un signe de tête, gagnait la tribune en se dandinant, laissait s'écouler une pause pour calmer l'agitation, et commençait sa réplique d'un ton de voix très-bas pour commander le silence. Jamais il ne se lassait de paraître à cette tribune et d'y succéder à ses adversaires. Il y montait vingt fois dans une séance, répondant à tout, ou plutôt ne répondant à rien, car dans ses ambages prolixes il était à peu près impossible de trouver un fait. Tout l'esprit de logique et de finesse dont il était armé, il l'employait à faire perdre de vue le but véritable de la question, à dérouter sur l'intention des propositions ministérielles, et, toujours relevé par Foy, Périer, Benjamin Constant, leur échappant toujours par mille ruses et mille détours, comme un renard poursuivi par une meute, il revenait aussi, comme le renard, au point d'où il était parti, et reprenait sa place sur son banc en se frottant les mains, heureux d'avoir encore rendu inutile une discussion de deux heures (1). »

(1) Lettres sur les hommes d'État. *Revue des Deux Mondes*. 1833.

Ajoutons à ce portrait, peut-être un peu chargé en mal, que, comme ministre des finances, M. de Villèle introduisit des améliorations nombreuses dans la gestion de son département. Les qualités principales de son esprit, le goût et l'entente des détails, le servirent à merveille. « Il a établi, dit M. de Châteaubriand, dans les finances et la comptabilité, un ordre qui restera. Abstraction faite de l'avenir et du grand côté des choses, dont il ne se souciait pas, il était impossible de mettre plus de finesse, de clarté, de fermeté dans les affaires. »

Mais ces qualités étaient, il faut le dire, bien mesquines, comparées aux exigences de la situation. Avec de la sagacité financière, avec des bénéfices sur les emprunts et un trafic de places dont ceux qui parlent aujourd'hui de corruption ont sans doute perdu le souvenir, on pouvait bien maîtriser la portion molle et sceptique du parti royaliste; on pouvait même imprimer à des aristocrates dévots, mais faciles, je ne sais quelle physionomie hétéroclite, où se mélangeaient et se tempéraient mutuellement les influences de la sacristie et de la Bourse, les discipliner à toutes

les petitesses du temps, et leur enseigner l'art d'attaquer la Révolution par derrière ; mais pour contenir, d'une part, les vrais féodaux, les théocrates intraitables, qui demandaient à grands cris le combat à mort et en face ; pour contenir, d'autre part, une génération nouvelle, dédaigneuse, mais irritée par les provocations incessantes de ces hommes d'un autre âge, il eut fallu quelque chose de plus fortement trempé qu'un Mazarin souple et madré, toujours prêt à résoudre les difficultés par le dicton fameux : *Ils cantent, ils pagaront.*

Le *pagaront* ne suffisait pas au parti rétrograde. Quand il eut le milliard, il demanda la loi du sacrilége, puis la loi de justice et d'amour, puis la loi sur les communautés religieuses, puis la loi du droit d'aînesse, puis la dissolution de la garde nationale ; enfin il s'épuisa dans cette entreprise ridicule de refaire une nation ; entraîné dans l'entreprise, M. de Villèle s'y épuisa également ; et, à sa grande stupéfaction, lorsqu'après trois ans d'obéissance, lassé d'obéir à des hommes toujours mécontents, il voulut faire un appel au pays, le même corps électoral qui avait en-

voyé, en 1824, une majorité ministérielle, lui envoya, en 1827, une majorité dont le premier acte fut de qualifier de *déplorable* le ministère qui la convoquait.

Renversé du pouvoir aux applaudissements de ceux-là même au service desquels il avait compromis et sa moralité et sa capacité politiques, M. de Villèle s'alla cacher sur les bancs de la Chambre des Pairs, où il fit une opposition sourde au ministère Martignac. Lorsque le parti féodal et sacerdotal se décida à jouer son va-tout, il fut, dit-on, question de rappeler M. de Villèle, mais l'ex-ministre avait l'œil fin; il vit que le lion révolutionnaire, qu'on n'avait cessé de taquiner pendant quinze ans, se réveillait, et que la responsabilité ministérielle pourrait bien prendre une signification terrible; il se tint au repos; il paraît même qu'il essaya de dissuader Charles X des ordonnances; mais le monarque avait fait de la ruine de sa dynastie une question de conscience, et il n'était pas homme à reculer.

Depuis Juillet, je l'ai déjà dit, on n'entend plus parler de M. de Villèle que par intervalles dans *la Gazette;* il vit paisiblement dans une magnifique

terre qu'il possède aux environs de Toulouse, et dont il a dirigé l'exploitation avec plus de succès que les affaires de la France. Il a, je crois, deux fils qui s'occupent comme lui d'agriculture. Une seule fois, lors de la chute du dernier ministère de M. Thiers, M. de Villèle est sorti de sa retraite. Après avoir écrit dans *la Gazette* contre le gouvernement de Juillet un long réquisitoire, il est arrivé à Paris, convaincu qu'une révolution l'attendait pour le porter en triomphe. Il s'est aperçu que tout était tranquille, que plusieurs ignoraient même que M. de Villèle fût encore de ce monde, et il est reparti pour son château de Morville, où il attend maintenant qu'une troisième Restauration vienne le chercher.

M. LEBEAU.

M. LEBEAU.

Oui, je le déclare, la Belgique est religieuse, la Belgique est catholique; quant à moi, je suis plein de respect pour le catholicisme, pour une institution qui a civilisé le monde et qui peut encore exercer une profonde et bienfaisante influence. Je la crois pour beaucoup dans la moralité et la nationalité belges. Mais je déclare en même temps qu'il y a un principe auquel, dans les sociétés modernes, on tient encore plus : ce principe, c'est celui de la liberté de conscience. Or la liberté de conscience est incompatible avec l'application de la doctrine de la prééminence du pouvoir religieux sur le pouvoir civil, et toute tentative pour ressaisir cette prééminence, je le dis avec conviction, je le dis en ami, non en adversaire du catholicisme, portera à la religion des Belges les plus funestes atteintes. — Je regarde le cabinet actuel comme incapable de résister à ces tendances; je crois sincèrement qu'un parti en Belgique est engagé, à son insu peut-être, dans cette voie dangereuse, que le ministère l'y suit, qu'il s'y trouve à sa remorque et qu'il ne l'arrêtera pas; c'est parce que j'ai cette conviction que je refuse ma confiance au ministère.

LEBEAU. — *Chambre des Représentants*, séance du 3 décembre 1841.

M. Lebeau est un des hommes d'État qui ont ›ncouru avec le plus d'éclat à la fondation et au

gouvernement du nouveau royaume belge. Dans une circonstance mémorable, en juillet 1831, alors que s'agitait pour la Belgique la question d'être ou de n'être pas, au milieu d'une tempête parlementaire renouvelée des temps les plus orageux de la Convention française, il fut donné à M. Lebeau, qui était peut-être en ce moment le personnage le plus impopulaire de son pays, de remporter sur les passions déchaînées une victoire si soudaine, si complète, si rare, qu'un tel jour de triomphe dans la vie d'un orateur et d'un homme d'État suffirait pour illustrer son nom.

Après avoir pris pendant dix ans une part glorieuse, soit comme ministre, soit comme ministériel, à toutes les grandes affaires extérieures et intérieures de la Belgique, M. Lebeau se trouve depuis deux ans à la tête de l'opposition. Cette situation, toute nouvelle pour lui, mérite d'être expliquée.

La lutte politico-religieuse, qui, depuis quelques années, domine toutes les discussions de Belgique, offre un sujet d'études d'autant plus intéressant pour la France que cette lutte, de la situation toute particulière du clergé

vis-à-vis de l'État, semble avoir inspiré à une portion du clergé français le désir et l'espoir hautement formulés d'une situation semblable. Il y a donc à mon avis opportunité et utilité, en parlant de M. Lebeau, à indiquer sommairement les résultats produits par l'application des principes de la constitution belge sur les rapports de l'Église et de l'État.

Tous les esprits sensés sont aujourd'hui d'accord sur la nécessité de la distinction du pouvoir civil et du pouvoir religieux, et de l'indépendance de chacun d'eux dans sa sphère propre d'action; mais reste la grande, l'éternelle question de savoir auquel des deux pouvoirs appartient le droit de tracer les limites de l'autre et de l'y faire rentrer s'il s'en écarte; en un mot, à qui, de l'Église ou de l'État, appartient la direction générale de la société.

En France, la question est résolue en faveur le l'État; ce n'est pas l'État qui est dans l'É-lise, c'est au contraire l'Église, représentée par s divers cultes reconnus, qui est dans l'État. Église est une association libre dans l'exercice ses attributions propres, mais subordonnée, ıme toutes les autres associations, à la sur-

veillance générale de l'État, et qui, de plus, en échange des priviléges, des subsides et de la protection toute particulière que lui accorde l'État, est soumise à certaines lois spéciales consenties par les chefs des divers cultes et destinées à régler la condition de tout établissement religieux sur le territoire français.

En Belgique il n'en est point ainsi ; la question posée plus haut n'a été résolue ni au profit de l'Église, ni au profit de l'État. Elle a été, pourrait-on juste, éludée par la constitution de 1831, et cela sous l'empire de circonstances historiques et locales dont je dois d'abord dire un mot.

Déjà, dans la notice consacrée à M. Nothomb, j'ai parlé de l'influence dont jouit le clergé belge sur un pays essentiellement catholique, où, dans quelques provinces, l'autorité du prêtre est encore ce qu'elle était au XV[e] siècle. J'ai esquissé l'histoire des deux grands partis qui divisent aujourd'hui la Belgique ; je les ai montrés se combattant d'abord sous Guillaume, s'unissant ensuite contre l'ennemi commun et préparant ainsi le renversement de la domination holl[illegible]e (1).

(1) Pour être bien comprise, cette notice a be[illegible]in d'être

Lorsque ce grand résultat fut obtenu, lorsque, après la révolution de septembre 1830, les deux partis vainqueurs se trouvèrent réunis dans un congrès avec la mission de constituer enfin un gouvernement national et libre, le parti de l'Église, représenté non-seulement par des laïques, mais par un assez grand nombre de prêtres, membres du Congrès, avait la majorité. J'ai déjà dit comment il comprit sa situation. Soumettre *à priori* et législativement l'État à l'Église, demander une religion de l'État et organiser toutes les institutions au point de vue du principe catholique de l'autorité, lui parut une entreprise difficile et dangereuse. Il comprit très-bien que le droit d'examen était trop profondément incrusté dans les mœurs depuis trois siècles pour qu'on pût le supprimer au moyen d'un article de loi, et, comme il avait foi dans la force de l'Église, il résolut hardiment de confier le recouvrement de son ancienne suprématie à toutes les chances de la plus entière liberté de discussion religieuse, morale et politique, en ne s'occupant

lue concurremment avec la notice Nothomb ; les deux esquisses se complètent l'une par l'autre.

plus que de prendre toutes les garanties possibles contre l'hypothèse d'une résistance du pouvoir temporel. *Liberté en tout et pour tous*, telle fut la profession de foi que vinrent successivement répéter à la tribune tous les catholiques et tous les prêtres du congrès belge.

« Dans l'état actuel de la société, disait l'abbé de Haerne, il ne peut y avoir aucune alliance entre le pouvoir spirituel et le pouvoir civil autre que celle de la tolérance réciproque ou de la liberté ; le gouvernement doit respecter toutes les opinions, quelles qu'elles soient, mêmes celles qui seraient destructives du gouvernement, pourvu qu'elles ne deviennent pas faits. La société religieuse se trouve en présence de la société civile ; elles diffèrent fondamentalement de principes. Demander laquelle des deux puissances doit a[illegible] le dessus sur l'autre, c'est demander si l'État doit être soumis à la religion ou la religion à l'État. Aucun de ces deux systèmes n'est praticable, Messieurs, dans les circonstances actuelles de la société. On est parvenu à reconnaître de part et d'autre une entière indépendance, en abandonnant à la libre discussion le triomphe futur d'un système sur l'autre. »

Ainsi, le parti catholique disait au parti libéral : Nous ne som[illegible]s pas assez forts pour vous imposer la supr[illegible]atie de l'Église avec toutes les conséquences qui [illegible] d[illegible]ulent : vous n'êtes pas assez forts pour no[illegible] im[illegible]rématie de

l'État. Réservons cette question, en nous accordant mutuellement par la constitution la liberté la plus entière de travailler chacun de notre côté à la résoudre dans notre sens. Qu'il soit permis à l'Église de s'organiser, de choisir ses chefs, de correspondre avec Rome, de former tous les établissements qu'il lui plaira, de les régir comme il lui plaira; d'écrire, de prêcher, d'enseigner tout ce qui lui plaira, sans avoir à subir aucun contrôle direct ou indirect de l'État; mais, en revanche, qu'il soit également permis à tous les citoyens de s'associer librement, d'écrire, de prêcher, d'enseigner tout ce que bon leur semblera; que l'État n'ait d'autre mission que de réprimer des faits matériels d'insurrection contre la loi ou d'attaque contre les personnes; que, pour tout le reste, lui, représentant de la société civile, soit neutre et inactif dans le grand procès qui se débat entre celle-ci et la société religieuse. C'est dans ce système d'absolue liberté, professé alors en France par le journal *l'Avenir*, que fut rédigée la constitution belge de 1831 (1). Il est évident que ce

(1) Remarquons cependant que le clergé belge ne crut pas devoir pousser la logique jusqu'à répudier les subsides

n'était pas là organiser une société, mais bien le libre antagonisme de deux sociétés différentes, qu'en un mot c'était reculer la difficulté par impuissance de la résoudre.

Que, dans les circonstances où se trouvait la Belgique, et où lui-même se trouvait vis-à-vis de ses adversaires, le parti libéral ait dû accepter cette solution négative, qu'il se soit même estimé heureux de l'obtenir, cela se conçoit; mais ce qui se conçoit moins, c'est que, parmi les catholiques et les libéraux, plusieurs aient pu croire sincèrement à l'efficacité du système, non-seulement comme moyen, mais comme but; que M. Nothomb, par exemple, qui appartenait à la nuance libérale de l'*union*, ait pu nous présenter, dans son livre sur la révolution belge, cette belle théorie de la séparation complète et de l'indépendance absolue de deux ordres de choses qui se touchent par tant de points, comme une magnifique invention dont la révolution belge a doté le monde. Il est vrai que, plus tard M. Nothomb parlait de cette découverte en termes un peu

payés par l'Etat; mais en les acceptant, il déclara les recevoir non comme salaire, mais comme indemnité.

moins enthousiastes, quand il disait en 1836 :

« Quelle est aujourd'hui la mission du gouvernement ? A-t-il encore la direction intellectuelle, religieuse et morale de la société ? Non, il est chargé de la conserver matériellement. L'ordre public est son domaine ; hors de là, vous le frappez d'incompétence. La direction intellectuelle, religieuse et morale, est en dehors de l'état politique. *Vous l'avez ainsi voulu à tort ou à raison, car je cite un fait.* On pourrait résumer par ces mots le chapitre II de notre constitution : *Non-intervention du gouvernement dans la direction intellectuelle, morale et religieuse du pays.* »

Si c'est là la belle invention du Congrès belge, invention en vertu de laquelle la besogne du gouvernement se réduit à celle d'un commissaire de police, je doute que le parti libéral doive beaucoup s'en vanter ; car il est évident que là où l'État, en présence d'une Église fortement constituée, comme l'Église catholique, et d'une société très-divisée, comme la société actuelle, abdique complétement la direction intellectuelle et morale ainsi que la surveillance religieuse du pays, c'est naturellement l'Église qui s'empare de tout cela, et qui, par conséquent, doit tendre à absorber tôt ou tard l'État lui-même. C'est jus-

tement là l'accusation que le parti libéral porte aujourd'hui contre l'Église belge : suivant lui elle n'a fait qu'abuser de son absolue indépendance pour envahir sans cesse le domaine de l'État, et, quand elle se sentira suffisamment assurée dans les nombreuses positions qu'elle a prises, elle ne s'occupera plus que de détruire ce qu'elle acceptait comme moyen, mais ce qu'elle ne saurait accepter comme but sans se renier elle-même, c'est-à-dire la liberté de discussion et toutes les libertés qui s'y rattachent (1). Voilà ce que dit aujourd'hui le parti libéral.

Et cependant ce n'est pas seulement M. Nothomb qui, en 1831, s'est fait le champion des principes dont on repousse aujourd'hui les conséquences naturelles ; ce sont les hommes les plus éminents de ce parti, et à leur tête M. Lebeau,

(1) J'ai déjà dit que plusieurs, dans le parti de l'Église, croyaient et croient peut-être encore sincèrement que l'application de la doctrine catholique au gouvernement politique des sociétés est compatible avec toutes les libertés. Cependant la fameuse encyclique de 1832 a dû ébranler beaucoup cette conviction, puisque le système de liberté adopté par les catholiques belges y est qualifié de *système funeste, dont on ne peut avoir assez d'horreur.*

qui, jusqu'en 1840, s'est constamment associé à M. Nothomb pour maintenir le gouvernement belge dans la neutralité politico-religieuse, en l'appuyant sur une majorité mixte composée des hommes modérés des deux opinions, et c'est maintenant ce même M. Lebeau qui proclame la dissolution de l'union, rompue suivant lui par les envahissements du pouvoir religieux, qui rallie le parti libéral tout entier, dont il repoussait jadis une notable portion, et le mène à la charge contre le ministère dirigé par son ancien ami et collègue, M. Nothomb, qu'il accuse violemment d'avoir trahi son parti, de renier ses principes, de livrer l'État à l'Église, tandis que ce dernier proteste qu'il est resté sur le terrain de l'union, que c'est M. Lebeau, au contraire, qui a abandonné les principes qu'ils ont défendus ensemble pendant dix ans, et la majorité mixte sur laquelle il prétend continuer de s'appuyer.

Qu'y a-t-il de vrai dans ces deux allégations? Cette majorité catholico-libérale, qui a résolu toutes les questions extérieures et la plupart des questions d'organisation intérieure, existe-t-elle encore? Cela nous paraît difficile à soutenir, car

il est incontestable que, dans les questions de cabinet, le ministère actuel a pour lui le parti catholique tout entier, sans distinction de nuances, contre lui presque tout le parti libéral, et ne doit la faible majorité qui le soutient qu'à quelques voix libérales qui persistent à croire possible le maintien de l'équilibre entre les deux partis.

On peut donc affirmer, je crois, que l'*union* de 1828 et 1830 est dissoute en fait; mais ce fait est-il produit par quelque grand changement dans la physionomie générale, l'esprit et les actes du gouvernement belge depuis 1840? L'avénement de M. Nothomb au pouvoir est-il réellement, comme le disent ses adversaires, le point de départ de l'invasion de l'Église dans l'État, ou bien la domination de l'Église n'est-elle pas la conséquence naturelle de sa situation particulière combinée avec la position que lui fait la constitution?

Le clergé belge a une double influence: son influence comme corporation religieuse, revendiquant le droit non-seulement d'enseigner la religion, mais de diriger l'enseignement tout entier, en vertu d'une interprétation un peu large de la maxime; *Ite et docete*. Indépendamment des res-

sources du confessionnal et de la chaire, des sept séminaires où se forme la milice religieuse, le clergé belge possède, pour une population de moins de quatre millions d'âmes, une université à lui qui fait une concurrence heureuse aux deux universités de l'État et jouit des mêmes droits, vingt et un colléges dirigés par lui, huit colléges aux mains des Jésuites, de nombreuses écoles primaires, et tous ces établissements, dont plusieurs sont subsidiés par l'État, ne relèvent que de l'autorité épiscopale.

Le clergé belge n'est pas seulement une corporation prêchante et enseignante, c'est une association de citoyens belges jouissant naturellement de tous les droits politiques des autres citoyens, mettant à les exercer un zèle extrême, et possédant sur ses adversaires politiques l'avantage d'un corps très-influent et parfaitement discipliné. Chaque curé obéit au mot d'ordre de l'évêque et prend une part active à toutes les luttes politiques. Le clergé a dans chaque collége électoral son candidat laïque ou prêtre, qu'il appuie vivement non-seulement de son vote, mais de ses prédications en chaire, de ses mandements,

et aussi de tous les petits moyens usités chez les laïques en matière d'élection, aux risques de voir, comme cela arrive quelquefois, ses adversaires politiques méconnaître le caractère du prêtre et se livrer à de fâcheuses violences contre le courtier d'élection. Ajoutez à cela que la loi électorale est, ainsi que je l'ai dit ailleurs, combinée de manière à donner la prépondérance aux habitants des campagnes, sur lesquels l'autorité du prêtre conserve encore tout son prestige.

Mais cette influence politique du clergé belge, que l'on peut bien juger funeste à cause de la vivacité des résistances qu'elle doit naturellement provoquer contre le clergé lui-même, mais qui n'a après tout rien d'illégal, puisqu'elle s'exerce en vertu de la constitution et par l'organe d'une majorité parlementaire, cette influence ne date pas du ministère du 13 avril 1841; elle s'est exercé depuis douze ans sur tous les cabinets belges, M. Lebeau l'a subie tout autant que M. Nothom il l'a subie sans mot dire, en s'appuyant sur parti qui la représentait, et c'est lui qui main nant repousse ce parti, pose la question de p pondérance, et déclare que le moment est v

de la vider. A quoi tient ce changement? Il y a là-dessous une question de fait et une question de personnes.

En fait, cette lutte politico-religieuse, que je considère pour ma part comme très-fâcheuse, très-peu désirable pour un pays; cette lutte que l'on ne parviendra pas, je l'espère, à ressusciter en France, malgré les efforts que l'on fait pour cela, pouvait-elle être évitée en Belgique? Je ne le pense pas; il est évident à mes yeux qu'elle ressortait comme conséquence nécessaire de l'état de choses indiqué plus haut. Il est évident que l'Église belge, débarrassée de tout contrôle de l'autorité civile et appuyée sur un parti politique très-dévoué, ne pouvait pas ne pas chercher à profiter de sa position déjà considérable pour l'agrandir encore. Il est évident, d'un autre côté, que cet envahissement devait tôt ou tard amener une résistance proportionnelle, et que ce double résultat n'attendait pour se produire que la solution de toutes les questions d'organisation intérieure et extérieure qui ont présidé à la naissance de ce petit royaume, et cependant ce résultat s'est produit si brusquement et avec un tel ca-

ractère de vivacité que, l'état de choses restant à peu près le même, et dans l'absence de causes politiques suffisantes pour expliquer une crise, on est conduit naturellement à faire la part des causes personnelles.

Non pas que je veuille dire, avec le parti catholique, que M. Lebeau et ses amis, qui, en avril 1841, sont sortis du ministère pour entrer dans un rôle de vive opposition tout nouveau pour eux, aient été conduits à ce rôle par pur dépit de n'être plus ministres. Ce sont des hommes trop distingués pour se laisser complétement dominer par des considérations de ce genre, et qui déjà avaient deux fois pris et quitté les affaires sans pour cela déclarer la guerre à leurs successeurs, et même en consentant à accepter sous eux des positions politiques. Cependant, si supérieur que l'on soit à toute considération personnelle, quand on est obligé de sortir d'un cabinet à la suite des procédés blessants d'un parti que l'on a souvent servi, toujours ménagé, et qui vous repousse sans dire nettement pourquoi, ou en énonçant des motifs peu sérieux; quand on espérait que cette retraite serait bientôt suivie d'un rappel forcé, quand

on voit ce rappel indéfiniment ajourné par la scission d'un ami politique qui se charge de consolider la victoire des ennemis, il est bien difficile de se défendre d'un sentiment d'irritation, et alors, si la situation prête en effet à la résistance, on s'y jette avec ardeur; on donne à l'opposition une discipline, un éclat, une force qu'elle n'avait point encore, et la lutte des partis prend tout à coup une physionomie nouvelle, dont l'historien cherche à se rendre compte par des raisons politiques qui ne suffisent pas toujours pour l'expliquer.

C'est ce qui arrive quelquefois dans les grands pays, c'est ce qui doit arriver encore plus souvent dans les petits; c'est ce qui est arrivé, je crois, lorsque M. Lebeau a passé à l'opposition à la suite de faits que je vais indiquer en racontant succinctement la vie de cet homme d'État.

Jean-Louis-Joseph Lebeau, issu d'une famille appartenant à la classe moyenne, est né dans la province de Liége, à Huy, petite ville sur la Meuse, le 2 janvier 1794. Après de bonnes études classiques, il fit son droit à l'Université de Liége, où il fut reçu docteur, et il s'établit dans cette ville comme avocat près la Cour d'appel. Une sympa-

thie de goûts et d'opinions le conduisit à se lier étroitement avec deux autres jeunes gens de l'Université de Liége, MM. Devaux et Rogier, l'un avocat comme lui et l'autre professeur. Les trois amis, que la destinée devait bientôt appeler à briller ensemble sur un plus grand théâtre, débutèrent, en 1824, dans la carrière politique par la fondation d'un journal d'opposition intitulé *le Mathieu Laensberg*. Ce journal, rédigé d'abord avec une négligence populaire en harmonie avec son titre, ne tarda pas à être débaptisé par ses rédacteurs, qui sentirent le besoin de donner à leur travail un caractère plus sérieux et plus élevé; il s'appela *le Politique*, et, sous ce nom, il se fit bientôt remarquer parmi les journaux belges les plus redoutables au gouvernement hollandais par la valeur des idées et l'éclat du talent.

Bien qu'il appartînt à la nuance libérale de l'opposition, *le Politique* fut un des premiers journaux de cette opinion qui prirent en main la cause des catholiques, et défendirent dans leur personne les principes du droit commun. C'est encore dans ses colonnes que fut exposé et soutenu avec le plus de zèle le plan de la coalition

catholico-libérale, réalisée en 1828 sous le titre d'*Union*, qui porta de si rudes coups à la domination hollandaise.

Malgré les exigences de la polémique quotidienne, M. Lebeau trouva du temps à donner non-seulement au barreau de Liége, où il se fit remarquer spécialement dans les causes criminelles, mais encore à des études sérieuses et suivies sur l'administration et la politique. Elles eurent pour résultat la publication de deux ouvrages qui parurent en 1830, l'un sous le titre de *Recueil politique et administratif de la province de Liége;* l'autre intitulé *Observations sur le pouvoir royal.* Le premier n'est qu'une compilation ; quant au second, il a plus de valeur. Ce n'est pas, à la vérité, un traité *ex professo* sur la matière, mais bien plutôt un commentaire judicieux de cette partie de la loi fondamentale du nouveau royaume des Pays-Bas, qui contenait les attributions réservées au pouvoir royal. Le but de l'auteur est surtout de démontrer que le pouvoir exécutif dépasse les limites que la loi lui impose, et ces objections de détails sont appuyées de considérations générales qui font le mérite du livre;

car elles dénotent de bonnes études et sont exposées dans un style clair, précis, ferme et élégant.

Indépendamment de ces travaux, M. Lebeau se livra pendant quelque temps à des opérations de librairie qui ne lui réussirent pas; il entreprit ce que l'on appelle en Belgique des *réimpressions*, et ce que nous appelons en France des *contrefaçons*; il réimprima les ouvrages de Mme de Staël, de M. Thiers, de M. Daunou. Mais le génie du commerce n'était pas en lui; son caractère et ses talents l'appelaient dans une autre sphère, dont la révolution de septembre 1830 lui ouvrit l'accès.

Lors des premières commotions qui précédèrent cet événement, l'influence dont M. Lebeau jouissait déjà à Liége le fit nommer membre d'une commission chargée d'aller à Bruxelles plaider auprès du prince d'Orange la séparation administrative des provinces hollandaises et belges. Les esprits, en Belgique, ne dépassaient pas encore ce terme moyen; mais l'attaque infructueuse dirigée contre Bruxelles et le bombardement d'Anvers le firent bientôt abandonner pour le parti plus tranché d'une séparation complète.

Le gouvernement provisoire issu des événe-

ments de septembre, désireux d'attacher M. Lebeau à la défense du nouvel ordre de choses, le nomma avocat général près la cour de Liége, en l'appelant provisoirement à Bruxelles pour prendre part aux travaux du comité chargé de préparer un projet de constitution, et en même temps le district de Huy, sa ville natale, le choisit pour député au Congrès national; ses deux amis y parurent avec lui, M. Rogier, élu par la ville de Liége, et M. Devaux, par la ville de Bruges. Là leur amitié se resserra de plus en plus, et ils résolurent de travailler ensemble et d'un commun accord à constituer la Belgique. M. Nothomb se joignit bientôt à eux, et ces quatre hommes formèrent ce groupe juste-milieu entre les catholiques et les libéraux auquel on a donné longtemps en Belgique le nom de parti *doctrinaire*. Les hommes de ce parti avaient chacun des qualités différentes qui, réunies, composaient un ensemble de forces dont l'action combinée a puissamment contribué à la solution pacifique de la question belge. M. Devaux, esprit méditatif, dogmatique, et sentencieux à la manière de M. Royer-Collard, nourri d'études fortes et variées, plus remarquable

comme écrivain politique que comme orateur, comme théoricien que comme administrateur, était l'homme d'État spéculatif, le guide, le penseur du parti. M. Rogier, tête vive, esprit pratique et actif, orateur inégal, écrivain médiocre, était l'homme d'action, l'administrateur. M. Lebeau, doué d'un talent d'affaires un peu superficiel, mais d'une belle imagination, d'une physionomie fine, mobile, expressive, et de facultés oratoires assez puissantes, assez brillantes pour donner parfois beaucoup de charme à une voix un peu rauque et voilée, était avant tout l'homme de tribune, l'orateur du parti. Quant à M. Nothomb, la quatrième personne de cette trinité, sans posséder peut-être à un aussi haut degré les qualités distinctives de chacun de ses trois amis, il avait sur eux l'avantage de les réunir toutes; il était à la fois homme de pensée, homme d'affaires et d'action, homme de plume, homme de tribune. Il était facile de prévoir qu'il ne se contenterait pas toujours de sa quatrième part d'influence, subordonnée à la prépondérance intellectuelle de M. Devaux, et qu'à la première occasion favorable il essayerait de marcher seul.

En 1831, la situation était assez difficile pour maintenir la concorde entre ces quatre personnages. Le parti catholique et le parti libéral étaient divisés chacun en deux fractions : l'une modérée, prudente, convaincue que le maintien de la paix et l'établissement d'une monarchie pouvait seule sauver la Belgique ; l'autre, composée de jeunes catholiques de l'école de *l'Avenir* et de jeunes libéraux de l'école de Lafayette, ardente, belliqueuse, tournée aux idées républicaines et croyant la Belgique appelée à donner le signal de la guerre des peuples contre les rois. L'état critique de l'Europe, la fermentation générale des esprits donnaient à ces deux fractions extrêmes une grande force de circonstance. Pour leur résister il fallait unir les deux fractions modérées ; pour unir celles-ci, il fallait se montrer très-conciliant sur la question politico-religieuse des rapports de l'Église et de l'État et sur les questions d'organisation intérieure, au sujet desquelles tout le parti catholique, sans distinction, professait le système de liberté le plus absolu.

Persuadés de la nécessité où l'on était de faire au besoin de l'union tous les sacrifices possibles,

et convaincus qu'après tout la société était assez forte pour résister par la liberté à ceux qui ne compteraient s'en servir que comme d'un moyen de domination, MM. Lebeau, Devaux, Rogier et Nothomb, bien qu'appartenant au parti de l'État, accordèrent au parti de l'Église tout ce qu'il voulut ; c'est même sans eux et presque malgré eux que les libéraux obtinrent, par des considérations d'ordre civil et de morale publique, et pour toute restriction à l'indépendance de l'Église, l'obligation imposée à celle-ci de ne procéder au mariage religieux qu'après le mariage civil.

Au moyen de ces concessions M. Lebeau et ses trois amis parvinrent à rallier les fractions modérées des deux partis à un même système de politique extérieure. Repousser la réunion à la France, organiser la Belgique en État neutre et indépendant avec une monarchie constitutionnelle, accepter l'arbitrage forcé de la Conférence de Londres et traiter avec elle aux meilleures conditions possibles, tel fut le système dont M. Lebeau se constitua le principal champion à la tribune du congrès belge.

On sait combien la Belgique eut de peine à

trouver un roi acceptable par l'Europe. Unis sur la question de principes, les quatre amis se séparèrent d'abord sur la question de personnes; car MM. Lebeau et Devaux votèrent pour le duc de Leuchtemberg, tandis que MM. Rogier et Nothomb votaient pour le duc de Nemours.

Le refus de Louis-Philippe ayant rejeté la Belgique dans le provisoire, il était important d'en sortir au plus tôt; car, à mesure que la situation se prolongeait, le parti violent gagnait du terrain et provoquait dans le pays un mouvement universel de résistance contre les décisions de la Conférence; les intrigues orangistes fomentaient le désordre, et les masses s'agitaient en demandant la guerre. C'est alors que fut formé sous le régent le second ministère belge de mars 1831. MM. Lebeau, Devaux et Nothomb prirent la direction des affaires, et, persuadés que la solution de la question monarchique était pour le moment la chose urgente, ils arrêtèrent leur choix sur le prince Léopold, et présentèrent ce choix au Congrès comme un moyen sûr d'obtenir de la Conférence des conditions de séparation meilleures que celles déjà posées. L'élection fut obtenue à

une grande majorité, mais avec un paragraphe conditionnel stipulant l'intégrité du territoire et réservant ainsi la question de séparation avec la Hollande. MM. Devaux et Nothomb portèrent à Londres l'acte d'élection, et, après s'en être servis comme d'un argument auprès de la Conférence, ils revinrent avec l'adhésion du prince Léopold et le nouvel acte diplomatique connu sous le nom de traité des dix-huit articles ; mais de son côté l'acceptation du prince était conditionnelle et subordonnée à l'acceptation par le Congrès belge du dernier arrêt rendu par la Conférence.

J'ai dit ailleurs en quoi et pourquoi le traité des dix-huit articles était bien plus favorable à la Belgique que les premières bases de séparation, et donnait à celle-ci le légitime espoir de conserver, au moyen de compensations, le Luxembourg, le Limbourg dans leur intégrité, et de n'avoir à subir aucune part dans la dette de la Hollande, contractée avant l'union. Cependant, si favorables que fussent les propositions de la Conférence, elles furent reçues en Belgique avec des transports de colère et d'indignation. Les Belges avaient décidé que le Luxembourg et le Limbourg

leur seraient adjugés de plein droit, et ils n'en voulaient point démordre. Tous les journaux jetèrent feu et flamme contre la tyrannie de la Conférence et la trahison du ministère, complice de cette tyrannie : M. Lebeau, considéré comme l'homme principal du cabinet, devint le point de mire des accusations les plus violentes, des insultes les plus grossières et des menaces les plus atroces. Les murs étaient couverts de placards incendiaires ; l'émeute parcourait les rues, assiégeait les avenues et les tribunes du palais où se tenait le Congrès, et l'opinion était à ce point fanatisée que personne dans l'assemblée n'osait prendre sur lui de présenter à la discussion ces propositions abhorrées. Cependant la situation n'admettait pas de délais ; des idées de partage avaient déjà été émises à Londres. Il s'agissait pour la Belgique d'opter entre la paix ou la guerre, entre la vie ou la mort, et le parti de la paix restait silencieux et tremblant devant les vociférations des tribunes. Enfin un brave homme, M. Van Snick, de Mons, se dévoue, et déclare qu'il osera proposer l'acceptation des dix-huit articles, parce qu'il croit faire un acte utile à son pays. Après

un grand tumulte, la discussion fut fixée au 1er juillet 1831; elle dura neuf jours, au milieu de scènes d'une violence inouïe: quiconque osait parler de paix était accueilli avec des sifflets, des murmures, des hurlements. Le parti de la guerre, actif, audacieux, enivré par les clameurs des tribunes, vomissait contre ses adversaires tout ce que l'exaspération peut inspirer de plus outrageant. La cause de la modération semblait définitivement perdue, quand M. Lebeau se leva au milieu des cris de fureur; il parla deux heures, conquit successivement le silence, l'attention, l'émotion, la sympathie, l'admiration, l'enthousiasme, et il avait à peine fini que des tribunes, tout à l'heure si furieuses, partit un tonnerre d'applaudissements répété sur tous les bancs de la Chambre.

La cause des dix-huit articles et de la monarchie de Léopold était gagnée, et quelques jours après le nouveau roi venait prendre possession de son trône entouré des sympathies de l'opinion publique, subitement transformée par l'éloquence d'un homme.

Ce triomphe oratoire, qui fut le grand jour de la vie de M. Lebeau, lui a été plus tard bien sou-

vent reproché; car il était le résultat des magnifiques espérances attachées par l'orateur à l'adoption des dix-huit articles, espérances que la victoire des Hollandais à Louvain devait cruellement démentir. En adoptant le traité, la Belgique, suivant lui, gagnait tout le Luxembourg, tout le Limbourg, n'avait pas la dette et sauvait la Pologne; or, la Belgique n'a pas eu tout le Luxembourg, n'a pas eu tout le Limbourg, a supporté une part de la dette hollandaise, et n'a pas sauvé la Pologne. Mais ce n'est point la faute de M. Lebeau, et lorsque plus tard, en 1839, au moment de l'arrangement définitif entre la Belgique et la Hollande, ses adversaires lui reprochaient de n'avoir fait cet étalage d'espérances que pour masquer les vraies conséquences des dix-huit articles, il leur répondait avec raison : « Ce sont les événements du mois d'août 1831 qui ont abrogé les dix-huit articles. La cause du Luxembourg et du Limbourg n'est plus dans vos mains : elle a été perdue sous les murs de Louvain. »

C'est, en effet, là qu'elle fut perdue par suite de l'audace de Guillaume et de la jactance imprévoyante des Belges, et lorsque, après ce coup

de vigueur de la Hollande, la Belgique se trouva forcée de subir les conditions bien plus dures du traité de novembre 1831, M. Lebeau, qui s'était retiré des affaires pour répondre aux reproches d'ambition et d'égoïsme dont on l'avait assailli, en votant comme député pour l'acceptation, ne crut pas devoir prendre la parole en faveur d'un traité qui était pour lui une amère déception.

Rappelé au ministère en octobre 1832, M. Lebeau eut encore à traverser une période bien difficile. L'entêtement de Guillaume rendit nécessaire l'intervention française, et cette intervention fournit aux adversaires du ministre un prétexte pour renouveler contre lui les attaques les plus acharnées. M. Gendebien, orateur ardent qui a aujourd'hui renoncé à la vie politique et qui était alors le chef de l'opposition libérale, profita de l'extradition d'un banqueroutier français, ordonnée par M. Lebeau en sa qualité de ministre de la justice, pour présenter contre lui une proposition de mise en accusation, appuyée sur un exposé général de sa politique conçu en termes très-violents. C'est dans cette circonstance que M. Nothomb conquit une de ses plus belles palmes

oratoires, en prenant la défense de son ami. Son discours, qui est un morceau d'éloquence fort distingué, détermina le rejet de la proposition de M. Gendebien à une grande majorité.

Après avoir, durant deux ans d'existence, contribué à la solution de la question extérieure par la convention provisoire du 21 mai, et résolu plusieurs questions importantes d'organisation intérieure, le ministère du 20 octobre 1832 fut dissous le 4 août 1834. On attribua généralement sa dissolution aux accusations de mollesse dont il avait été l'objet à la suite des scènes de pillage qui avaient eu lieu à Bruxelles au mois d'avril précédent. Mais ces accusations avaient été victorieusement repoussées devant les Chambres, et le vrai motif de la démission de MM. Lebeau et Rogier n'était autre que le refus du roi de consentir à quelques modifications dans le personnel du cabinet.

Alors fut formée, le 4 août 1834, l'administration qui, à travers des remaniements successifs, se maintint jusqu'en avril 1840. M. Lebeau accepta sous elle le poste de gouverneur de la province de Namur. Réélu député de Bruxelles à

une grande majorité, et après avoir contribué, en cette qualité, à soutenir le ministère dans la dernière lutte qui, en juillet 1839, précéda la conclusion définitive du traité avec la Hollande, il fut nommé envoyé extraordinaire près la Diète germanique à Francfort-sur-le-Mein.

Rappelé bientôt après par le roi pour composer le cabinet du 18 avril 1840, il y entra comme ministre des affaires étrangères, tandis que son ami M. Rogier occupait les départements réunis de l'instruction publique et des travaux publics. M. Devaux, qui avait pris une grande part à la formation de ce cabinet, ne voulut pas en faire partie, mais il se chargea de le protéger et de le diriger à l'aide d'un recueil périodique qu'il venait récemment de fonder avec un grand succès sous le titre de *Revue Nationale de Belgique*. Quant à M. Nothomb, qui commençait déjà à se séparer sur quelques points de M. Devaux, il fut chargé de remplacer M. Lebeau près la Diète germanique.

C'est cette *Revue Nationale* qui, en provoquant une rupture entre le groupe doctrinaire et les catholiques, produisit la crise qui jeta MM. Le-

beau, Devaux et Rogier dans l'opposition, et porta M. Nothomb à la tête d'un nouveau cabinet.

Le ministère du 18 avril était composé dans un sens un peu moins exclusivement catholique que le précédent, où dominait cette nuance ; cependant il s'annonça d'abord comme représentant toujours les mêmes principes de juste-milieu catholico-libéral qui avaient dirigé le gouvernement belge pendant dix ans ; mais, en dehors du cabinet, M. Devaux, que M. Nothomb a plus tard spirituellement nommé le *président invisible du conseil*, commençait à insinuer dans sa *Revue* l'idée d'une direction des affaires plus prononcée dans le sens libéral. Suivant lui la grande question intérieure et les principales questions d'organisation du pouvoir à l'intérieur qui avaient nécessité l'*union* étant définitivement résolues, il était impossible que la question de prépondérance ne se posât pas entre les deux opinions ; et, si l'opinion catholique lui semblait posséder encore la majorité numérique, il déclarait que déjà l'opinion libérale avait la majorité comme influence, et qu'elle ne pouvait tarder d'arriver par la modération et la discipline à l'emporter sur sa rivale.

Ces articles agitèrent beaucoup les catholiques; le ministère fut interpellé à ce sujet. Quelques ministres crurent devoir les désavouer, mais refusèrent de se séparer de MM. Lebeau et Rogier, qui ne les désavouaient pas. Une question de cabinet fut posée dans la Chambre des Représentants et résolue en faveur du ministère à une faible majorité; mais devant le Sénat le ministère fut moins heureux. Là l'opinion catholique se recruta de quelques voix indécises que blessaient le ton un peu hautain et tranchant, le style essentiellement doctrinaire de M. Devaux, et non-seulement le Sénat refusa sa confiance, mais il crut devoir faire de ce refus l'objet d'une Adresse au roi. Les ministres demandèrent la dissolution des deux Chambres, ou au moins celle du Sénat. Le roi refusa l'une et l'autre demande après avoir consulté M. Nothomb, qui se chargea de former et de diriger un nouveau cabinet. Ce cabinet fut constitué le 13 avril 1841, et c'est lui qui, après différentes modifications, gouverne encore aujourd'hui la Belgique. Irrités de cette levée de boucliers du Sénat et de cette défection inattendue de M. Nothomb, MM. Lebeau, Devaux et Rogier

se jetèrent tête baissée dans l'opposition, déclarèrent que M. Nothomb n'était qu'un transfuge qui passait à l'ennemi, et annoncèrent qu'il fallait absolument que la victoire restât aux libéraux. Jusqu'ici elle est restée à M. Nothomb, qui prétend se maintenir dans le milieu catholico-libéral. Nous doutons qu'elle puisse lui rester toujours ; mais ce qui est incontestable, c'est qu'au moins les procédés oratoires sont de son côté. Autant ses anciens amis se montrent violents, hautains, voire même blessants à son égard, autant il se montre calme, poli, mais ferme et opiniâtre. Cette lutte ne manque pas d'intérêt. Il arrive parfois à MM. Lebeau et Nothomb de parler de Fox et de Burke quand ils se séparèrent, en versant, suivant l'expression de M. Villemain, *leurs larmes immortelles*. De la part des deux orateurs belges, qui du reste ne vont pas jusqu'aux larmes, le parallèle est un peu ambitieux ; mais M. Nothomb, tout en le repoussant avec modestie, objecte avec raison à son adversaire que Fox se contentait d'accuser l'intelligence de Burke, mais qu'il n'accusa jamais ni sa conscience ni son cœur. Il est de fait que M. Lebeau me semble oublier parfois un peu trop quel bril-

lant discours prononça jadis M. Nothomb quand le républicain Gendebien voulait faire condamner le *sieur Lebeau* comme traître à la patrie.

Quoi qu'il en soit, et bien que dans ces discussions il entre beaucoup d'amour-propre froissé, il est certain qu'il y a aussi autre chose. Il est certain que la lutte est aujourd'hui engagée entre tout le parti catholique et presque tout le parti libéral. Il est certain que ce sont les hommes qui avaient le plus contribué à maintenir l'union, qui aujourd'hui poussent à la guerre. Il est certain que la situation dans laquelle l'acte de mauvaise humeur du Sénat a entraîné M. Lebeau et ses deux amis, ne leur permet plus de revenir sur leurs pas. Il faut que le parti libéral triomphe ou que ces messieurs renoncent au pouvoir. Or, ce sont des personnages considérables dans leur pays, qui ont la conscience de leur valeur et tiennent naturellement à l'exercer ; voilà pourquoi le député catholique qui, dans une discussion récente, qualifiait de *faute* la conduite de son propre parti en 1841, n'avait peut-être pas tout à fait tort.

M. DE TORENO.

M. DE TORENO.

Supérieur à M. Martinez de la Rosa en tant que capacité administrative et tête politique, M. de Toreno n'est pas plus que lui un ministre de révolution ; tel qu'il est il n'en est pas moins un des hommes remarquables de l'Espagne ; il a l'esprit net, le sens des affaires, et, ce qui est plus rare au delà des Pyrénées, de l'ordre et de la méthode. C'est de tous les ministres celui avec lequel les ambassadeurs aiment le mieux à traiter, comme il est de tous les Espagnols celui que les étrangers fréquentent le plus volontiers ; on pourrait le baptiser *l'Européen*.

CHARLES DIDIER. *Une année en Espagne*, tome II, p. 384.

Nous assistons aujourd'hui à une nouvelle péripétie dans cet imbroglio tragi-comique dont l'Espagne est le théâtre depuis douze ans. Dans la notice consacrée à Espartero je disais, pour expliquer la rapide fortune de ce personnage, que l'Espagne est la terre classique de l'imprévu, le

pays exceptionnel par excellence, celui qui aime le plus à faire mentir les prophètes, et, pour cette raison, craignant de prophétiser à faux sur l'avenir d'une existence qui paraissait alors si brillante, je me contentais de poser la question de savoir si le régent finirait sur un trône à l'Escurial ou à la *Puerta del Sol* sur une potence. Peu s'en est fallu que la question ne fût résolue dans ce dernier sens. Espartero, qui, il y a six mois à peine, avait vaincu toutes les résistances et jouissait d'un pouvoir aussi grand que sa popularité, a vu ce pouvoir et cette popularité brisés, anéantis en un clin d'œil; ce n'est plus aujourd'hui pour ses ennemis triomphants qu'un aventurier qui a échappé par la fuite à leur juste vengeance et dont le nom est accompagné d'autant d'injures qu'il était jadis entouré de louanges hyperboliques ; et cependant, un pays tel que l'Espagne étant donné, je ne voudrais pas répondre qu'Espartero ne reviendra jamais sur l'eau.

Quoi qu'il en soit, et jusqu'à nouvel ordre, les chances ont tourné de rechef en faveur du parti modéré ; c'est lui qui, en s'unissant à une fraction du parti exalté, mécontente d'Espartero, a pro-

voqué la plus récente de ces petites révolutions dont le retour périodique semble passé en habitude chez nos voisins. Dieu veuille pour l'Espagne que la révolution de 1843 soit la dernière, car cette succession de crises est la mort d'un pays (1).

Chassés de l'Espagne en 1840 par le triomphe d'Espartero, les chefs du parti modéré lui ont cédé leur place dans l'exil. M. Martinez de la Rosa est rentré à Madrid, où il exerce au sein des Chambres une grande et légitime influence. M. de Toreno, qui partageait avec lui la direction du parti modéré, se préparait également à repasser les Pyrénées, lorsque la mort est venue le saisir à la frontière et arrêter brusquement le cours d'une vie brillante et agitée qui s'était associée depuis 1808 à toutes les vicissitudes de l'Espagne.

Don Jose-Maria Queypo de Llanos Ruiz de Saravia, comte de Toreno, un des premiers hommes d'Etat et le premier historien moderne de son

(1) Au moment même où j'écris, l'alliance des *progressistes* et des *modérés*, à peine formée, est déjà rompue, et tout semble présager une nouvelle secousse.

pays, appartient à cette province des Asturies, féconde en esprits sérieux et élevés, qui a donné à l'Espagne les Jovellanos et les Campomanès. Il naquit à Oviedo le 26 novembre 1786, d'une des familles les plus anciennes, les plus illustres et les plus riches de la province (1).

Etant l'aîné et le seul enfant mâle de la maison des Toreno, le jeune vicomte de Matarrosa (il porta ce titre jusqu'à la mort de son père) fut élevé avec un soin tout particulier. Son éducation, commencée à Oviedo par un précepteur asturien, don Juan Valdez, homme capable et imbu des idées philosophiques du XVIIIe siècle, se continua à Madrid sous la direction des savants les plus célèbres et des littérateurs les plus distingués.

Bien que l'Espagne, comme je l'ai déjà dit ailleurs, fût restée en masse étrangère au grand mouvement d'innovation qui remuait alors la France et allait bientôt agiter l'Europe, ce mou-

(1) J'emprunterai quelques détails à une notice espagnole publiée à Madrid dans un recueil biographique du genre de celui-ci, en ayant soin toutefois de ne pas imiter un écrivain français, qui a traduit textuellement et d'un bout à l'autre la notice de M. de Cueto, sous le prétexte de lui emprunter également *quelques détails*.

vement n'était pas cependant sans avoir exercé une grande influence sur une certaine portion de la société espagnole. Voltaire, Rousseau et les encyclopédistes avaient passé les monts, et ils avaient trouvé des disciples non-seulement parmi les lettrés, mais parmi les gouvernants eux-mêmes. Tandis que le poëte Valdez Melendez enseignait à Salamanque des doctrines nouvelles pour les oreilles espagnoles, tandis que Jovellanos et Cabarrus propageaient les idées des économistes français, des ministres philosophes, les comtes d'Aranda, de Campomanès, de Florida Blanca, marchaient dans la voie des réformes administratives, et cherchaient, comme faisait alors Joseph II pour l'Autriche, à épargner une révolution à l'Espagne en la lui inoculant. Cette tendance, faible encore, du gouvernement espagnol, sous Charles III, fut arrêtée par l'avénement au trône de Charles IV, monarque aussi dépourvu de talent que de caractère, et complétement livré à d'ignobles influences; mais elle fit chaque jour quelques progrès dans l'opinion publique. Quand la révolution française eut rompu toute digue, ses excès provoquèrent, à la vérité,

parmi les Espagnols éclairés qui l'avaient applaudie, un mouvement de répulsion; mais ce mouvement n'arrêta pas la propagation des théories libérales ; les émigrés français eux-mêmes, prêtres ou laïques, apportèrent dans leurs bagages les livres dont l'influence s'était exercée sur eux en préparant la secousse qui les jetait hors de leur patrie.

Il y avait donc à la fin du XVIIIe siècle, spécialement parmi les légistes, savants ou littérateurs de Madrid, un noyau d'école philosophique et libérale déjà formé, qui comptait dans son sein les Arguelles, les Fernandez Queypo, les Gil de la Cuadra et autres hommes distingués dont le commerce ne contribua pas peu à développer chez le jeune Toreno des idées auxquelles l'avaient déjà préparé les leçons de son précepteur. Certains moines de Madrid se mêlaient eux-mêmes alors de philosophie : ce fut l'abbé d'un couvent de Bénédictins, philosophe très-prononcé et propagandiste ardent, qui fit lire pour la première fois au gentilhomme asturien le *Contrat Social* et l'*Emile* de Rousseau. Le jeune homme, que la maturité précoce de sa raison portait dès l'adolescence

à rechercher surtout les ouvrages sérieux, se sentit vivement attiré par cette lecture; il se plongea dans l'étude de Rousseau avec une ardeur extrême, et, lorsque sa destinée l'appela, presque imberbe encore, à figurer pour la première fois dans une assemblée politique, il y parut d'abord comme énivré de cette métaphysique sociale du citoyen de Genève, très-sonore, mais un peu creuse, dédaigneuse du temps, des lieux, des hommes, alignant les sociétés comme des théorèmes, et souvent rebelle à l'application. Mais l'expérience devait bientôt amortir les premières ardeurs du jeune Toreno.

Il avait vingt ans quand Napoléon mit la main sur son pays et le jeta dans un tourbillon révolutionnaire dont il n'est pas encore sorti. Témoin oculaire du massacre du 2 mai 1808, il a peint plus tard en traits de feu, dans l'ouvrage qui est son plus beau titre de gloire, le tableau de cette nuit sanglante où les cris des Espagnols tombant sous le sabre impitoyable d'un vainqueur irrité, retentirent des Pyrénées à Cadix, et donnèrent le signal d'un duel à mort entre l'Espagne et Napoléon.

La terre n'avait pas encore bu le sang versé dans les rues de Madrid que déjà se répandaient dans toutes les provinces des émissaires de haine et de vengeance ; le jeune Toreno courut vers ses montagnes des Asturies et arriva à Oviedo au moment où le peuple, déjà instruit des événements du 2 mai, commençait à s'agiter ; il l'enflamma par ses récits, il excita dans toutes les âmes l'indignation qui remplissait la sienne, et il se passa là à sa voix ce qui se passait au même moment dans toutes les provinces de l'Espagne. On cria : Mort aux Français ! et l'on courut aux armes; une junte provinciale s'organisa sur-le-champ et se proclama souveraine ; elle décida qu'on enverrait deux députés en Angleterre pour demander des renforts d'armes, des munitions et des secours. Malgré sa jeunesse, M. de Toreno fut un des députés choisis : il s'embarqua le 30 mai sur un corsaire anglais avec son collègue, arriva à Londres dans la matinée du 8 juin, fut reçu à bras ouvert par Canning, alors ministre des affaires étrangères, et se vit accueilli par toutes les classes de la nation anglaise avec un enthousiasme proportionné à la haine que l'Angleterre portait alors

à Napoléon. Au même moment la junte d'Andalousie envoyait à Gibraltar le jeune Martinez de la Rosa pour remplir la même mission.

Mais si le gouvernement anglais se montra très-prompt à encourager la levée de boucliers de l'Espagne, il se montra plus lent à intervenir directement dans la querelle. De retour dans sa province à la fin de 1808, et nommé par la junte colonel de l'armée nationale, le comte de Toreno vit la résistance, que le succès semblait d'abord vouloir couronner, reculer de plus en plus, vaincue, mais non domptée, devant le flot toujours croissant de l'invasion. Ney et Kellermann occupèrent les Asturies, et le jeune patriote, obligé de fuir devant eux, erra longtemps avec les guérilleros asturiens à travers ces mêmes rochers qui, onze siècles auparavant, abritaient les valeureux compagnons de Pélage.

Cependant les troupes françaises, rappelées dans le Midi par l'arrivée de Wellington, ne tardèrent pas à évacuer la province, et M. de Toreno se décida alors à passer dans l'Andalousie pour se rendre à Séville. La junte centrale s'était retirée là, et, tandis que le combat continuait sur divers points de l'Es-

pagne, elle avait rallié autour d'elle les patriotes les plus distingués pour délibérer en commun sur les moyens de sauver la patrie. Mais l'ennemi, renversant tout sur son passage, pénétra bientôt dans l'Andalousie; la junte quitta Séville, et se réfugia dans l'île de Léon, où Toreno la suivit. Là, se sentant impuissante à résister à la fois à Napoléon et aux discordes intérieures qui annulaient son autorité, elle se décida à abdiquer cette autorité entre les mains d'un conseil suprême de régence composé de cinq membres.

Chargé par sa province natale de la représenter auprès de ce conseil, M. de Toreno fut un des jeunes patriotes qui se prononcèrent de la manière la plus énergique pour lui forcer la main et l'obliger à la convocation des Cortès.

L'Espagne demandait cette convocation à grands cris; elle la considérait comme son dernier espoir de salut. Mais le conseil de régence, composé de grands seigneurs et d'évêques, redoutant la fermentation révolutionnaire qui devait naturellement se produire dans cette assemblée, hésitait à se rendre aux vœux du pays. Enfin il fallut céder. Le décret de convocation fut promulgué; les élec-

tions se firent au milieu des baïonnettes ennemies; les élus, trompant la surveillance française, accoururent au rendez-vous fixé à Cadix, et le 24 septembre 1810 vit les députés d'un peuple envahi s'assembler sur un banc de sable pour décréter du même coup l'indépendance nationale et la liberté politique de leur patrie.

Nommé député aux Cortès par la province des Asturies, M. de Toreno n'avait que vingt-quatre ans, et la loi en exigeait vingt-cinq. Lors de la vérification des pouvoirs, plusieurs députés s'opposèrent à son admission. Son ami Arguelles et plusieurs autres, alléguant une dispense d'âge précédemment obtenue par le Conseil de régence, invoquèrent surtout, pour déterminer une exception en sa faveur, la considération de son patriotisme et de ses talents, et le jeune député eut l'insigne honneur de voir cette exception sanctionnée par l'assemblée.

J'ai suffisamment indiqué, dans la notice consacrée à M. Martinez de la Rosa, l'ensemble des idées et des actes de ces fameuses Cortès constituantes pour n'avoir pas besoin d'y revenir ici. Par l'exaltation patriotique et libérale, l'optimis-

me philosophique et l'inexpérience, en y joignant toutes les qualités de ces défauts, et sauf les différences indigènes, cette assemblée fut une copie assez exacte de nos deux premières assemblées politiques, la Constituante et la Législative, avec cette particularité qu'elle délibérait sous le canon de l'ennemi, et que l'odeur de la poudre se joignait chez elle à la fièvre de la liberté et à l'influence d'un soleil brûlant sur des têtes ardentes pour la jeter parfois hors des limites de la raison. J'ai dit quelle constitution sortit de ce foyer de passions. Le pouvoir exécutif, représenté par un roi captif à Valençay, était absent ; le pouvoir judiciaire était annulé par l'invasion ; le pouvoir législatif était seul présent, seul puissant ; il absorba naturellement tous les autres.

Le comte de Toreno était le plus jeune des membres de cette assemblée ; il avait la tête pleine de Rousseau et le cœur plein de patriotisme. C'est assez dire qu'il ne fut ni le plus raisonnable ni le moins phraseur des constituants ; sa parole, devenue depuis si remarquable, beaucoup plus par l'enchaînement des idées que par la pompe des expressions, par la justesse et la

sobriété que par l'éclat et l'abondance, et qui n'avait gardé de sa première jeunesse qu'une certaine causticité vive et mordante, était alors déclamatoire et emphatique, abondante en lieux communs et facilement entraînée par la passion jusqu'à l'absurde. Cependant il est juste de dire que, soit qu'il fût maîtrisé par l'influence prépondérante de son ami Arguelles, l'orateur principal de cette assemblée, dont le caractère modéré et l'esprit éclairé par l'étude contenaient les opinions ardentes, soit qu'il trouvât dans le fond de raison dont la nature l'avait pourvu un contre-poids suffisant à l'exaltation de son âge, le patriote de vingt-quatre ans resta encore bien loin en arrière de ces quelques furieux qui accommodaient Marat à l'espagnole et mettaient le bourreau au bout de tous leurs discours.

Après avoir achevé leur tâche, les Cortès de 1812, par imitation de l'Assemblée constituante, décrétèrent qu'aucun membre ne pourrait être réélu à la prochaine législature, qui se transporta à Madrid aussitôt que la retraite des troupes françaises lui eut ouvert l'accès de la capitale.

Elle était à peine installée quand Ferdinand VII, délivré de sa captivité de Valençay, reparut sur la frontière aux acclamations du peuple. On sait comment il en usa avec une assemblée qui, en rognant à la vérité outre mesure son autorité, n'en avait pas moins contribué à sauver la patrie et à lui conserver une couronne qu'il abandonnait si lâchement. L'exil, les bagnes, les échafauds furent les récompenses des patriotes espagnols. Le comte de Toreno n'avait pas le flegme stoïque de quelques-uns de ses collègues qui préférèrent braver l'injustice plutôt que de la fuir. Aussitôt qu'il apprit que son arrestation était décidée, il quitta l'Espagne, se retira à Lisbonne, où les poursuites du gouvernement portugais, qui se faisait le gendarme de Ferdinand VII, le forcèrent bientôt de passer en Angleterre. Il fit ensuite un court voyage à Paris, et à la nouvelle de l'arrivée de Napoléon aux Cent-Jours il retourna à Londres. Là il apprit que, après de vains efforts pour le faire condamner par deux commissions, Ferdinand VII en avait enfin trouvé une troisième plus docile qui l'avait condamné à mort, en prononçant la confiscation de

ses biens, sous la réserve que ce jugement ne serait pas publié.

Et ce peuple que le jeune député de Cadix avait tant flatté, ce peuple qu'il avait déclaré souverain de droit et de fait, ce peuple qui avait accueilli avec tant d'enthousiasme la constitution de 1812 et tant applaudi les constituants, ce peuple, il applaudissait encore plus fort Ferdinand VII et voyait avec le même enthousiasme partir pour les bagnes ou l'exil les hommes qu'il avait tant aimés. Ce spectacle était fait pour impressionner un esprit naturellement judicieux, et les idées de M. de Toreno sur la nature, l'étendue et les limites de la souveraineté populaire, ne tardèrent pas à se modifier.

Revenu en France en août 1815, après la chute définitive de Napoléon, le proscrit se vit atteint par une grande affliction domestique. Le brave général Don Juan Diaz Porlier, un des plus illustres soldats de l'indépendance, ne pouvant supporter plus longtemps l'odieuse ingratitude de Ferdinand VII, avait osé lever le drapeau de la résistance, persuadé que ce cri de liberté trouverait un écho dans tous les cœurs

espagnols. Il fut lâchement abandonné et paya de son sang une entreprise qui ne fit qu'irriter davantage la tyrannie du roi restauré. Porlier avait épousé la sœur du comte de Toreno, et ce dernier pleurait encore l'affreuse mort de son beau-frère quand la police française, sur les instances de l'ambassadeur espagnol, crut devoir l'arrêter comme coupable de conspiration. Il n'eut pas de peine à prouver son innocence, et ses réponses, jointes aux démarches que tentèrent en sa faveur quelques députés français, le firent enfin relâcher après deux mois d'emprisonnement.

Il vivait depuis quatre ans dans l'exil, se consolant des infortunes de sa vie par l'étude et la méditation, préparant déjà les matériaux de son *Histoire de la guerre de l'Indépendance*, quand la nouvelle de la révolution de 1820 vint le surprendre au milieu de ses travaux et lui rouvrir les portes de la patrie.

L'autorité de Ferdinand VII s'était usée par l'abus. Un simple chef de bataillon venait de lui apporter au bout d'un sabre la constitution de 1812, et ce même peuple, qui avait crié vive le

roi absolu! criait maintenant vive la constitution de 1812! Toutes les condamnations politiques prononcées par le roi absolu furent cassées par le roi constitutionnel ; on vit les proscrits sortir des bagnes, des prisons ou de l'exil, et venir, au milieu des ovations populaires, s'asseoir au sein des Cortès ressuscitées pour diriger le gouvernement de ce même roi qui les avait condamnés comme traîtres.

Presque tous avaient compris les dures leçons de l'expérience, presque tous arrivaient sans haine, sans amertume au cœur, suffisamment dédommagés des injustices subies par la réparation imposée, sincèrement animés du désir de respecter et de faire respecter l'autorité constitutionnelle du monarque, et guéris, par le spectacle de la double ingratitude des peuples et des rois, des illusions et des erreurs qu'enfante le fanatisme populaire aussi bien que le fanatisme monarchique.

Mais à côté de ces vétérans de 1812, que l'âge, l'étude et l'exil avaient si puissamment transformés, siégeaient les jeunes libéraux de 1820, nourris des mêmes illusions, enflammés par les mêmes

passions qui avaient jadis égaré leurs aînés, considérant la modération de ces derniers comme une apostasie, et incessamment échauffés par les acclamations d'une populace débarrassée de tout frein et exaltée jusqu'au délire. A ces difficultés naturelles de la situation, que l'on ajoute les embarras suscités par un roi perfide qui s'abaisse devant la force en caressant la trahison et préparant sous main la vengeance, par une constitution vicieuse où le pouvoir exécutif est réduit à l'impuissance, et qui jouit d'une trop grande popularité pour qu'on ose y porter la main, et l'on comprendra comment, malgré les Martinez de la Rosa, les Toreno, les Arguelles, malgré le dévouement et la bravoure d'un Morillo, malgré les efforts de ces esprits honnêtes et distingués qui travaillèrent de bonne foi, durant la courte et orageuse période de 1820 à 1823, à assurer l'ordre et la liberté sous le régime de la constitution de 1812, cette tentative n'eut d'autre résultat que de conduire l'Espagne, à travers la plus hideuse anarchie, à retomber dans le despotisme le plus ignoble.

Désabusé de son fanatisme populaire de 1812,

le comte de Toreno ne cessa de lutter, au péril de sa vie, jusqu'au dernier moment, en faveur de la liberté, et contre les anarchistes et contre les serviles, en même temps qu'il prenait une part active à la préparation de toutes les mesures financières et administratives propres à remédier aux maux d'un pays écrasé par une énorme dette et rongé par d'énormes abus ; il défendait sans relâche la liberté des opinions contre les vociférations des tribunes, contre les emportements des démagogues de la Chambre, et l'ordre public contre les attroupements des clubistes, les violences, les assassinats commis par une populace déchaînée.

Un jour que le courageux député avait uni sa voix à celle de son ami et collègue Martinez de la Rosa pour repousser cette odieuse tyrannie de la rue, tous deux furent assaillis au sortir de la séance et ne durent la vie qu'à leur sang-froid et à l'intrépidité du brave général Morillo, alors gouverneur de Madrid, qui les conduisit chez lui en leur frayant un passage seul, l'épée à la main, au milieu d'une foule armée qu'épouvantait le courage de ces trois hommes. Le lendemain Martinez de la Rosa, dont la maison avait

été, ainsi que l'hôtel de Toreno, assaillie par cette même populace qui se dédommageait ainsi de sa propre lâcheté, déclarait à la tribune, avec son héroïque indolence de poëte, que si l'on voulait venir l'assassiner dans son lit, la porte de sa maison serait toute grande ouverte. Toreno, moins résigné, se levait pour déclarer aux citoyens des tribunes que, tout en admirant la magnanimité de son collègue, il ne l'imiterait pas ; que, quant à lui, sa maison était barricadée et qu'il se tenait prêt à recevoir les assassins à coups de fusil. La différence des deux hommes est là tout entière.

Leurs efforts réunis ne purent l'emporter sur la mauvaise foi de Ferdinand, la guerre civile et les fureurs des *comuneros* de Madrid; la crise révolutionnaire se prolongeant et devenant chaque jour plus intense, l'intervention française fut résolue. Ferdinand fut rétabli dans son pouvoir absolu, toujours aux applaudissements de l'Espagne, et le comte de Toreno dut reprendre une seconde fois le chemin de l'exil. Pendant les dix ans que dura ce second exil, il séjourna successivement en France, en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, en Suisse, étudiant dans ces divers

pays les institutions et les hommes, employant les débris qu'il avait pu sauver de sa grande fortune à se procurer des moyens d'étude et se décidant enfin en 1827, pendant un séjour assez long à Paris, à commencer le grand ouvrage qui, sous le titre d'*Histoire du soulèvement, de la guerre et de la révolution d'Espagne*, devait le placer au premier rang parmi les historiens espagnols. Cet ouvrage considérable, entrepris et poursuivi au milieu d'occupations, de voyages, de secousses, de distractions de tous genres, interrompu souvent par les révolutions, est arrivé à sa fin, et présente aujourd'hui un beau monument littéraire, où la science profonde des détails, qui est le propre de l'histoire moderne, se trouve rehaussée d'un heureux mélange de style qui rappelle tout à la fois Tite-Live par l'élégante facilité du récit et Tacite par l'énergique concision de la pensée. Toutefois ce livre étant écrit dans un système exclusivement narratif a les défauts de ses qualités, et plusieurs critiques ont regretté de n'y pas rencontrer assez de discussions de doctrines, assez de ces vues générales que l'on aime aujourd'hui à trouver dans les ouvrages historiques.

L'auteur achevait le dixième livre la nuit même du 28 juillet 1830 ; il rédigea encore six livres avant sa seconde rentrée en Espagne, qui eut lieu en juillet 1833, six mois après la publication du décret d'amnistie rendu par la reine régente, qui venait de recevoir les rênes du gouvernement des mains mourantes de Ferdinand. A peine arrivé à Madrid, il s'en vit, quoique malade, expulsé par le ministre Zea Bermudez ; blessé de cet acte de défiance que ses antécédents ne justifiaient pas, le comte se retira dans les Asturies, où il attendit des jours meilleurs. Aussitôt que la mort de Ferdinand eut soulevé la question dynastique, il se prononça très énergiquement pour Isabelle et revint à Madrid pour offrir ses hommages à la régente au nom de la députation générale des Asturies ; et, quelque temps après la promulgation du *Statut royal*, la régente l'appela à entrer dans le cabinet Martinez de la Rosa comme ministre des finances. Cette position n'était pas la plus agréable, car les finances étaient dans un désarroi complet ; mais elle convenait à l'activité, aux talents administratifs et à la vigilance de Toreno, et il se consacra avec une extrême ardeur à

tout ce qu'exigeait la triste situation du crédit.

L'ouverture des Cortès, convoquées en vertu du *Statut royal*, était fixée au 24 juillet 1834 ; elle fut précédée de l'horrible massacre des moines, égorgés par le peuple comme empoisonneurs à l'occasion du choléra. La session s'ouvrit au milieu de discussions très-vives, dont la principale roula sur la question financière, et c'est pendant les trois mois que dura cette discussion que M. de Toreno, qui en portait tout le poids, déploya un talent d'argumentation, une science et une perspicacité qui l'élevèrent très-haut dans l'opinion même de ses adversaires. L'emprunt de 100 millions de francs et le règlement de la dette antérieure furent les principales affaires de la session ; la solution de la première question était nécessairement subordonnée à la solution de la seconde. Pour trouver à emprunter de nouveau, il fallait d'abord que l'Espagne se montrât disposée, sinon à payer, au moins à régler son ancienne dette.

Déclarer dettes de l'État toutes les obligations sans distinction de titres, et convertir cette dette par moitié en *dette active* et en *dette passive;*

créer un fonds nouveau à 5 pour 100 qui représentât la dette active, celle qui porte intérêt et dans lequel devait être convertie la portion des anciens emprunts étrangers comprise dans la *dette active;* appliquer un fonds d'amortissement à la dette active et remplacer chaque somme amortie de la dette active par une portion équivalente de dette passive qui devenait ainsi dette active;

Tel fut le plan présenté par le comte de Toreno, et il passa à quelques modifications près. L'emprunt de 100 millions de francs fut ensuite voté, et il dut au règlement préalable de la dette de pouvoir se conclure à 60 et au-dessus, c'est-à-dire à un taux plus avantageux qu'aucun de ceux qu'avait dû subir l'Espagne depuis 1820.

Exclusivement absorbé par les affaires de finances et le soin de faire rentrer l'argent du Trésor, dont un tiers au moins, par suite d'un abus invétéré dans les mœurs espagnoles, s'égare chaque année dans les mains des agents de l'administration (1), M. de Toreno ne prit qu'une part

(1) On m'a assuré, dit M. Gueroult, dans *les Lettres sur l'Espagne*, que quelques exemples faits à propos par M. de Toreno, pendant le cours de son administration finan-

secondaire aux actes généraux de l'administration dont il faisait partie. La faiblesse de ce ministère inactif devant l'émeute et impuissant contre l'insurrection carliste le ruina bientôt dans l'opinion. La question de l'intervention française, demandée par les généraux et repoussée par Martinez de la Rosa, introduisit dans le ministère un élément de dissolution de plus. On accusa M. de Toreno d'avoir poussé à la discorde, loin de chercher à la prévenir, afin de pouvoir à son tour diriger les affaires. Nous ne savons jusqu'à quel point ce reproche est fondé; toujours est-il que M. Martinez de la Rosa donna sa démission, et que M. de Toreno, auquel sa réputation d'habileté et sa position de réserve dans le cabinet Martinez avaient valu une grande popularité, fut chargé, le 9 mai 1835, de composer un nouveau ministère.

Dans son embarras, le nouveau président du

cière, firent hausser le revenu de 25 millions de réaux, et l'opinion à ce sujet est telle qu'une personne qui depuis longtemps s'occupe par état des finances d'Espagne m'a dit être convaincue que sans rien changer à l'assiette des impôts, un contrôle sévèrement exercé ferait élever la recette annuelle de 300 millions de réaux.

conseil forma un ministère de coalition où se trouvaient accouplés des noms hétérogènes et confondues toutes les opinions, depuis l'opinion purement aristocratique, représentée par le marquis de Las Amarillas, jusqu'à l'extrême démocratie, dans la personne de M. Mendizabal. Le ministère était à peine formé que la fortune sembla vouloir d'abord le favoriser en enlevant au parti carliste son principal chef, Zumalacarreguy, mort le 25 juin. Cependant M. de Toreno, qui avait mis son espoir de salut dans l'intervention française, et qui avait, dit-on, quelque raison de compter sur une assistance qu'il jugeait nécessaire, vit sa demande repoussée par un refus formel, et, loin de décroître, la guerre civile gagna chaque jour en intensité.

Bientôt l'émeute se réveilla avec une nouvelle fureur. Les moines, que le peuple s'obstinait à frapper comme carlistes, furent encore une fois choisis pour victimes. On les massacra d'abord à Saragosse. La milice urbaine intervint, non pour comprimer le mouvement, mais pour s'en emparer. Après le massacre de Saragosse vint le massacre de Reuss, puis celui de Tarragone, puis ce-

lui de Barcelone, puis celui de Valence. Peu à peu, la guerre civile aidant, le mouvement insurrectionnel gagna toute l'Espagne. Les juntes, cet éternel instrument de l'anarchie espagnole, s'organisèrent partout; elles déclaraient au gouvernement que, puisqu'il était impuissant à les protéger contre les carlistes, chaque province, chaque ville allait se protéger elle-même. Elles ajoutaient que M. de Toreno avait perdu la confiance de la nation, et qu'elles ne poseraient les armes qu'après son renvoi. La capitale elle-même, qui avait accueilli avec tant de faveur l'avénement de M. de Toreno à la présidence du conseil, ne tarda pas à lui devenir hostile.

« Il règne ici contre lui, écrivait à cette époque M. Didier, une grande animosité : on lui reproche ses choix malheureux, ses transactions financières, son luxe qui insulte à la misère publique, son épicuréisme qui ne s'émeut de rien. On lui reproche même son mariage : la veuve Vilamaïna, qu'il vient d'épouser, est fille du marquis Camarasa, et l'on dit que Toreno ne l'a épousée que pour s'allier par elle aux Osuna et autres grandes maisons d'Espagne. On remarque que depuis ce

temps sa manière de vivre a changé, que sa maison a cessé d'être un terrain neutre et hospitalier, qu'il ne voit plus que des ducs et des grands, qu'il a mis à nu par là ses instincts aristocratiques, et que le pouvoir lui a tourné la tête comme à tous les autres. Cela se dit d'un ton amer et violent, présage certain d'un prochain orage. »

L'orage ne tarda pas en effet à éclater. M. Mendizabal, destiné à jouer dans le cabinet Toreno le rôle que l'on avait attribué à ce dernier dans le cabinet Martinez de la Rosa, venait d'arriver de Londres pour occuper son poste de ministre des finances. L'opposition, habilement travaillée par lui, le proclamait d'avance le financier modèle, l'homme d'État par excellence, le sauveur de l'Espagne et le successeur naturel de M. de Toreno. Plusieurs tentatives d'émeute eurent lieu dans Madrid. Bientôt le nouveau venu, maître des sympathies de la presse et de l'émeute, s'imposa à la régente, qui dut se séparer de M. de Toreno, et M. Mendizabal fut nommé ministre universel par interim, en attendant qu'il pût former un ministère.

Le député des Asturies, que ses amis enga-

geaient à quitter l'Espagne, à cause de l'impopularité dont la victoire des juntes avait entouré son nom, refusa d'abandonner sitôt la partie, et reparut à la tribune durant la session suivante pour y faire de l'opposition contre Mendizabal. A la session d'après, qui s'ouvrit à la suite d'une dissolution, Mendizabal, élu par sept colléges, parvint à empêcher la réélection de son adversaire; mais il ne jouit pas longtemps de son triomphe, et dut céder la place au ministère Isturitz, que l'émeute de la Granja emporta bientôt à son tour.

Ce triomphe décisif du parti exalté détermina le comte de Toreno à passer encore une fois les Pyrénées; mais lorsque la constitution de 1837 fut venue amender la constitution de 1812, qui avait servi de drapeau à l'émeute de la Granja; lorsque le ministère Calatrava, né de cette émeute, fut tombé devant la victoire inattendue du parti modéré aux élections et l'attaque indirecte et non moins imprévue du général Espartero, qui commençait alors à se mêler des affaires en appuyant les modérés; le comte de Toreno, réélu par sa province, revint de Paris siéger à la Chambre des

Députés, laissant toutefois par précaution sa femme en France, dans la pensée où il était que la victoire de son parti ne tiendrait pas. C'était le cas, comme je l'ai déjà dit ailleurs, pour les deux chefs principaux du parti modéré, de profiter de cette majorité inespérée pour s'unir étroitement et gouverner avec unité et vigueur. Ils n'en firent rien pour je ne sais quels motifs personnels, et préférèrent appuyer mollement un ministère insignifiant. A la session suivante, le comte de Toreno, qui voyageait alors en Italie et n'était pas encore rendu à son poste, fut l'objet d'une accusation très-violente de la part du général Seoane. Cette accusation ne tendait à rien moins qu'à le flétrir dans son honneur en faisant planer sur lui des soupçons de concussion au sujet de ses opérations financières (1). L'absence du comte ne lui permit pas d'abord de répondre à son adversaire. Dans l'intervalle des deux sessions, la discorde s'était décidément allumée entre le ministère et le général Espartero, que la convention de

(1) L'accusation roulait principalement sur le traité conclu par M. de Toreno avec la maison Rotschild pour l'exploitation des mines de mercure d'Almaden.

Bergara venait de faire l'homme le plus puissant de l'Espagne. Une nouvelle dissolution des Chambres en fut le résultat, et la victoire électorale tourna encore une fois du côté du parti modéré.

Réélu par sa province, le comte de Toreno rentra en Espagne à la fin de 1839, et, malgré l'effet fâcheux produit par l'accusation du général Seoane, malgré la fermentation qui régnait partout et la fureur que son nom excitait parmi le peuple, il n'hésita pas à venir reprendre sa place aux Cortès pour vider le procès soulevé par le général. Le premier mois de la session fut très-orageux; plusieurs fois la population ameutée assiégea l'assemblée en poussant des cris de mort et en demandant particulièrement la tête de M. de Toreno. La majorité se montra plus courageuse que le gouvernement, qui n'agissait pas; elle protesta, et le député asturien monta plusieurs fois à la tribune pour demander la répression des attroupements séditieux qui insultaient dans sa personne à la représentation nationale.

Au milieu de ces orages l'accusation portée contre M. de Toreno par le général Seoane subsistant toujours, et, ce général n'ayant pas été

réélu, le comte attendait qu'un de ses collègues la reproduisît; comme ce fait ne se réalisait point, il ne voulut pas attendre plus longtemps et demanda à la Chambre de nommer une commission pour examiner la proposition de Seoane, et décider s'il y avait lieu à accusation; sa proposition fut soumise à la discussion, et, appelé lui-même à se défendre à la tribune, il le fit avec un talent qui eut un succès complet; car la Chambre déclara à la presque unanimité qu'il n'y avait pas lieu à accusation.

Cependant l'influence d'Espartero et son hostilité avec le gouvernement grandissaient rapidement. Bientôt ses prétentions ne connurent plus de bornes. Il ameuta Barcelone qu'il devait bombarder un jour, et somma la régente et la majorité des Cortès d'annuler des lois qui lui déplaisaient.

La régente préféra lui abandonner le pouvoir et quitter l'Espagne. M. de Toreno la suivit à Paris, où il vécut dans son intimité, considéré par elle comme son plus zélé et son plus habile conseil. On sait combien le triomphe d'Espartero a été éphémère et combien sa chute a suivi de

près son élévation. Aussitôt que la déchéance du régent eût été proclamée, M. de Toreno, qui s'occupait alors à Paris de préparer une histoire de l'Espagne sous la domination de la maison d'Autriche, se prépara à repasser la frontière. Réélu député pour la septième fois par la province des Asturies, il partait avec l'espoir de gagner enfin une fois pour toutes cette partie tant de fois gagnée et tant de fois perdue, lorsqu'il est mort il y a deux mois à la suite d'une courte maladie. Voici un passage de la lettre que la reine Christine a écrite à ce sujet à Mme de Toreno (1) :

« Chère Pilar,

« Ce n'est pas seulement un compliment de « condoléance ni un simple devoir qui me dictent « ces lignes; c'est un cœur qui t'affectionne vive- « ment et qui, désolé de l'irréparable malheur « que tu viens d'éprouver en perdant ton excel- « lent mari, vient unir ses larmes aux tiennes. « Oui, tu as perdu en lui un tendre époux, tes « enfants un père chéri, et l'Espagne, ma fille et « moi, un loyal et fidèle défenseur. »

(1) Mme de Toreno s'appelle Maria del Pilar Tellez Giron.

Je croirais manquer aux devoirs d'impartialité que je m'impose toujours, si, en terminant cette notice, je ne reconnaissais pas que M. de Toreno n'a point eu l'avantage de jouir constamment, comme M. Martinez de la Rosa, par exemple, de l'estime et du respect de tous ses adversaires. Sa moralité politique et l'intégrité de sa gestion financière ont été l'objet d'accusations souvent répétées. Sachant combien les haines politiques sont souvent injustes dans tous les pays, et surtout dans un pays de phrases et d'exagération tel que l'Espagne; n'ayant, dans tout ce que j'ai lu contre M. de Toreno, rien trouvé qui me paraisse justifier suffisamment des imputations que nous avons vu d'ailleurs repoussées par la Chambre des Députés, je n'ai garde de les présenter comme fondées, mais je dois indiquer ce qui a pu leur servir de prétexte.

A la différence de presque tous les hommes politiques mêlés aux affaires de l'Espagne depuis douze ans, hommes de mœurs simples, aux habitudes bourgeoises, voyant peu le monde, M. de Toreno était essentiellement un homme de représentation et de luxe; sa fortune pa-

trimoniale, quoique assez considérable encore, avait subi l'influence des vicissitudes de sa vie politique, mais son faste avait toujours été en augmentant. En 1835, il donnait des fêtes assez brillantes pour qu'on l'accusât de dépenser en une nuit tout son traitement de ministre; il est vrai que ce traitement est modique en Espagne, car il ne va guère au-delà de 30,000 francs. Mais M. de Toreno avait aussi toutes les qualités de l'homme de luxe : il était affable et généreux; il aimait les arts et les protégeait. Souvent même des hommes qui avaient profité de ses largesses se rangeaient parmi ceux qui lui en faisaient un crime. Ses qualités d'orateur toujours prêt à la riposte, et ne ménageant pas plus ses ennemis qu'il n'en était ménagé, ne contribuaient pas à diminuer le nombre de ceux-là. « Sa manière, dit M. Didier, n'est ni celle de Martinez, ni celle de Galiano; il est dialecticien plus qu'éloquent dans la rigueur du mot; il discute plus qu'il ne persuade; il convainct plus qu'il n'entraine. Le mot propre lui vient toujours. Sa parole est élégante et concise, spirituelle et facile. Si on le fâche, il devient ironique et acerbe; poussé à bout, sa lan-

gue a des coups de poignard. Je dirai, pour employer un mot de nouvelle fabrique, qu'il est l'orateur gouvernemental de la Chambre. Toreno, ajoute M. Didier, est sceptique et n'est pas ambitieux ; les instincts de l'homme du monde ont chez lui trop d'exigences ; ils sont sybarites, ils aiment leurs aises, il leur faut des loisirs. De même qu'il n'aime pas assez l'empire, il n'aime pas assez l'Espagne. Formé par les voyages de l'exil aux mœurs européennes, son pays lui semble barbare, et si en arrière des autres qu'il en a plus d'une fois désespéré. Le soin de son éducation lui paraît un labeur ingrat. Il a poussé si loin l'insouciance que je l'ai vu perdre des votes uniquement parce qu'il ne voulait pas prendre la peine de discipliner les Cortès et de les mener, ce qui alors lui était facile. »

Ce portrait de M. de Toreno, tracé par un écrivain démocratique, en y joignant ce que nous avons dit plus haut, suffit, ce nous semble, à expliquer comment cet homme d'État a pu être à tort l'objet d'accusations outrageantes qu'il a toujours repoussées avec indignation.

GALERIE DES CONTEMPORAINS ILLUSTRES.

M. BOZIO.

M. BOSIO.

Il y avait entre les poëtes et les artistes anciens un emprunt et un prêt continuel d'idées ; tantôt c'était le peintre ou le statuaire qui exécutait d'après l'idée du poëte, tantôt c'était le poëte qui écrivait d'après l'ouvrage du peintre ou du statuaire.

DIDEROT. — *Salon de* 1767, t. I, p. 277.

Quelle est la signification sociale de la sculpture moderne? que représente cet art, quels sont ses rapports avec nos croyances, nos idées, nos mœurs? Permettez-moi une supposition. Prenons les deux plus chastes créations de la sculpture antique, la *Vénus de Médicis* et l'*Apollon du Belvédère*, transportons-les dans une petite ville ou dans un village de France, posons-les sur la grand'place un jour de foire ou de marché, cachons-nous au milieu de la foule, et observons

l'effet produit sur des paysans par l'apparition de ces deux chefs-d'œuvre. Les hommes s'assemblent autour de la Vénus ; ils l'examinent d'abord curieusement : le plus égrillard lâche un quolibet obscène, et bientôt toute la troupe éclate en plaisanteries stupides et saugrenues. Les jeunes filles s'éloignent en rougissant ; les plus hardies jettent un coup d'œil à la dérobée sur l'Apollon ; les plus innocentes estiment sincèrement que leur prétendu, dans son habit des dimanches, est cent fois plus beau que ce grand gaillard tout nu. Quant aux matrones, elles entourent le dieu : les plus délurées rient aux éclats, les plus scrupuleuses crient au scandale. Le lendemain, le curé monte en chaire et demande l'expulsion de ces deux marbres indécents.

Est-ce là l'impression que produisait, il y a deux mille ans, l'aspect de la *Vénus pudique* et de l'*Apollon pythien*, je ne dis pas sur le peuple d'Athènes, mais sur le dernier paysan de la dernière bourgade de l'Attique ? Évidemment non ; c'était une impression toute contraire. Peu vêtu lui même, élevé dans le culte, dans l'adoration du beau physique, ce peuple considérait la nudité

complète et complétement belle, non pas comme un spectacle scandaleux pour la pudeur ou émouvant pour les sens, mais tout simplement comme la plus exacte, la plus poétique, la plus touchante et en même temps la plus pieuse représentation des dieux et des héros divinisés. Quand Phidias ou Praxitèle travaillaient à embellir les temples de la Grèce, ce n'était, j'imagine, pas plus sous l'impression d'un désir grossier de produire du nu attrayant que sous l'influence d'une intention raisonnée de montrer aux connaisseurs le mérite de la difficulté vaincue dans l'attache des membres, dans le jeu des muscles, dans la justesse des raccourcis, en un mot dans la science anatomique du corps humain. La statuaire grecque était, je pense, quelque chose, tout à la fois, de plus élevé et de plus naïf : c'était l'incarnation dans le marbre d'un type idéal de beauté divine en douceur ou en force, que chaque artiste portait en lui, et que le peuple sentait comme l'artiste. Si admirable, si consciencieuse que fût l'imitation de la nature, elle n'en était pas moins subordonnée à l'inspiration. Ainsi, dans le *Laocoon*, par exem-

ple, ce chef-d'œuvre de vérité anatomique, l'artiste, par amour même de la forme, n'a pas craint de sacrifier un effet de nature qui eût été disgracieux à un effet d'art qui ne l'est point, en faisant une jambe plus longue que l'autre, et en risquant ainsi une incorrection de dessin que n'oserait se permettre le dernier de nos sculpteurs.

Lorsque le christianisme eut remplacé le culte de la forme par le culte de l'esprit, il produisit, dans sa période de ferveur ascétique, une scupiture à son image, sculpture froide et sévère, chastement voilée de robes à longs plis droits et roides, sculpture informe en réalité, mais belle de ce dédain superbe de la chair, dont elle était le type universellement compris. Quand on faisait du nu au moyen âge, on le faisait presque toujours grotesque ou hideux ; en même temps que l'artiste sculptait des monstres aux portails des cathédrales, dans l'intérieur il couchait sur des tombeaux des cadavres de pierre ou de marbre empreints de toute la laideur de la mort. L'époque de la renaissance vit éclater une réaction contre cette statuaire immobile, abstraite et inanimée du moyen âge. Au désir de mouve-

ment et de vie qui se manifestait partout dans les arts, comme il allait se manifester dans les sciences, la découverte de quelques chefs-d'œuvre enfouis de la sculpture antique vint mêler le goût de la beauté des formes et de la pureté des contours. Raphaël fut, dans la peinture, le représentant sublime de cette fusion de la beauté expressive de l'art chrétien et de la beauté plastique de l'art grec. Dans la sculpture la fusion ne s'opéra point ainsi; soit que la sculpture, absolue dans ses procédés, ne comporte point le mélange de l'idée païenne et de l'idée chrétienne, soit que, limitée dans ses moyens, elle ait perdu sa naïveté pour avoir voulu rivaliser avec la peinture, en tourmentant le bas-relief pour lui faire rendre des effets de couleur, elle ne put se développer que sous la forme d'un antagonisme où l'art grec ne triomphait de l'art chrétien qu'à la condition d'être dénaturé par lui. Sous l'influence des imitateurs de Michel-Ange, la sculpture moderne, à peine née, eut les défauts de la vieillesse : elle fut, au XVIe siècle, exagérée, affectée, tourmentée; au XVIIe elle se reposa dans une imitation plus résignée de l'antique, mais entachée de manière, dans le genre

guindé et majestueux ; au XVIIIe siècle elle continua d'imiter, mais en se maniérant dans un autre sens, dans un sens de coquetterie ou de gentillesse. Sous l'influence de l'école de peinture de David, elle revint, pendant quelque temps, au sévère, au solennel, au guindé. Aujourd'hui elle flotte entre les traditions antiques, qu'elle reconnaît insuffisantes à lui donner un caractère propre, le symbole chrétien, dont elle a perdu le sens, et la poursuite d'un idéal qu'elle n'a pas encore trouvé.

Ce qui me ramène à la question posée en commençant, et au village où nous avons laissé la *Vénus de Médicis*. Que sera-ce maintenant si nous remplaçons cet ouvrage chaste et pur jusqu'à la froideur par quelque Vénus, quelque nymphe contemporaine à la gorge saillante, aux contours charnus et rebondis comme les affectionne le ciseau de M. Pradier, par exemple? Il est évident que l'impression purement sensuelle, et exclusive de toute idée religieuse, morale ou artistique, sera plus dominante encore. Mais, dira-t-on, qu'importe l'effet produit sur des paysans? La statuaire est un art à l'usage des gens de goût,

qui savent se dérober aux sensations grossières pour discerner et apprécier le beau. C'est justement là que je voulais en venir pour poser en fait que les sept huitièmes de la population plus civilisée qui parcourt les Tuileries, le Luxembourg et le Musée, sont, en présence de la sculpture que j'appellerai mythologique, abstraction faite de la manière dont elle est exécutée, sont, dis-je, exactement, et sauf l'étonnement émoussé par l'habitude, dans la même situation intellectuelle et morale que le dernier paysan de la Bretagne ou de la Beauce; c'est-à-dire que les sept huitièmes du public parisien ne voient dans les dieux et les déesses de l'Olympe rien autre chose que des nudités plus ou moins attrayantes, d'une contemplation plus ou moins émouvante, suivant les contrastes d'âge et de sexe entre le spectateur et la statue.

Reste cette petite portion du public qui constitue ce que l'on appelle le public amateur ou artiste. Qu'éprouvent-ils, ceux-là? Est-ce une impression analogue à celle des contemporains de Périclès, cet enthousiasme religieux, mélangé de respect et d'amour qui jetait la Grèce aux pieds

de ces dieux posés sur les autels dans leur beauté idéale et leur jeunesse éternelle? Plusieurs se vantent d'être Grecs à ce point; mais c'est une pure prétention : ce ne sont pas des enthousiastes, ce sont des savants qui ont étudié avec plus ou moins de soin ce que nous possédons de chefs-d'œuvre de l'art antique, et qui, en vertu même de leur science, sont toujours prêts à jeter à la tête du sculpteur moderne, s'il a fait une femme dans une attitude amoureuse ou pudique, une des trois ou quatre Vénus connues; s'il a sculpté un beau garçon un peu efféminé, le *Bacchus;* si un jeune homme dans une attitude fière et calme, l'*Apollon du Belvédère;* si un homme robuste et dans la force de l'âge, le *Thesée* ou l'*Hercule Farnèse;* si un homme dans une action douloureuse ou violente, le *Gladiateur* ou l'*Athlète;* si un groupe exprimant la même idée, le *Laocoon*, et à lui dire, quel que soit son mérite, ce que l'on dit et ce que l'on dira toujours à quiconque écrit avec talent des tragédies classiques : Cela n'est pas mal; mais nous avons Corneille et Racine, nous avons l'art grec.

Ainsi donc, la statuaire mythologique moderne n'a pour la foule qu'une signification purement

matérielle, et n'éveille chez les hommes familiers avec l'étude des chefs-d'œuvre de l'art antique d'autre impression que celle d'une copie nécessairement et toujours inférieure au modèle (1). Le sculpteur moderne se consolera-t-il de l'état d'infériorité où le tiendra l'opinion des savants, par la pensée de plaire à la foule en parlant à ses instincts les plus grossiers? S'il en était ainsi, le plus majestueux, le plus sévère, le plus noble de tous les arts en deviendrait bientôt le plus mesquin et le plus misérable. Tant qu'il y a eu une aristocratie en France, avec sa fortune et son luxe élégant, elle a pu, tout en maintenant la sculpture dans une direction dépourvue de naïveté, d'originalité, par fois même de vraie noblesse, lui conserver toujours un certain caractère de distinction et de bon goût; mais dans une époque comme

(1) Notre infériorité par rapport aux anciens, écrivait à ce sujet M. Thiers dans sa Revue du salon de 1822, est si avouée en sculpture qu'on sait gré à nos sculpteurs de tout ce qu'ils font, comme s'ils surpassaient toujours les espérances qu'on a conçues; mais aussi, produiraient-ils les plus beaux ouvrages, on ne leur accorderait jamais le rang qu'ils méritent d'occuper. On est si habitué, en effet, à les supposer au-dessous des anciens qu'on ne peut pas croire qu'ils s'élèvent jamais à des chefs-d'œuvre.

la nôtre, si la sculpture voulait chercher la popularité dans le sens mythologique, elle serait entraînée de plus en plus à se dégrader, à se pervertir, pour être mieux comprise de la foule, et le véritable artiste se verrait réduit à descendre au métier de ces fabricants de statuettes qui, spéculant franchement sur l'attrait du grotesque, du trivial, du sensuel, dépravent le goût autant que les mœurs, et dont le nombre toujours croissant prouve jusqu'à l'évidence la vérité de la proposition avancée plus haut, savoir : que le sentiment du beau antique est aujourd'hui perdu pour nous.

Voyez, en effet, ce que nos fabricants de statuettes ont fait de la Vénus antique : pour l'accommoder au goût du jour, ils l'ont transformée en grisette et lui ont passé une chemise, afin qu'elle pût la draper de vingt manières différentes, toutes plus ignobles les unes que les autres ; tantôt c'est une grisette en chemise qui met ses bas, tantôt une grisette qui change de chemise, met son corset ou cherche une puce dans sa chemise ; quelquefois, par une hypocrisie d'immoralité bien digne de l'époque, c'est une grisette,

toujours en chemise, qui prie d'un air égrillard auprès du berceau d'un enfant. L'Apollon, le Bacchus, le Méléagre ont subi la même transformation : ce sont des étudiants en goguette qui forment, avec les Vénus du quartier latin, les groupes les plus édifiants ; et toutes ces petites saletés, qui n'ont pas même le mérite de l'exécution, moulées en plâtre à des milliers d'exemplaires, de manière à être accessibles aux plus modestes fortunes, garnissent les vitres de toutes les boutiques de marbriers. C'est dans leur contemplation que le collégien et l'enfant du peuple viennent étudier l'art et se fortifier dans la pratique des mœurs, tandis que les mères se détournent de leur chemin pour en éviter la vue à leurs filles.

Et cependant, nous avons, dit-on, une censure pour les objets d'art ! Pour peu qu'un plâtre ou qu'une gravure vise à la satire politique, on anéantit la gravure ou le plâtre ; quant aux obscénités, elles peuvent passer : elles ont des chemises retroussées, et cela ne compromet pas la sûreté de l'État. Et cependant nous sommes un peuple très-moral, nous avons la prétention de former une réaction contre le XVIIIe siècle. Il en est même parmi

nous qui ont découvert que tout ce qu'avait fait et dit ce grand siècle, sans distinction, n'était qu'une longue suite d'aberrations et d'infamies. Dernièrement, un libraire, pour s'être avisé de réimprimer un poëme licencieux d'un écrivain mort, membre de l'Académie Française, et dont le poëme avait été impunément réimprimé plusieurs fois depuis trente ans, ce libraire a été condamné à *cinq ans* de prison et à une grosse amende ; cela est un peu sévère, mais enfin cela est moral. Or, voilà qu'au même moment l'on décorait de la Légion-d'Honneur l'auteur d'un des romans les plus obscènes qu'ait jamais produits notre littérature. La seule différence entre le poëme et le roman, c'est que le premier est un ouvrage d'art qui ne se lit plus guère, tandis que le second est un livre de pacotille qui se trouve dans tous les cabinets de lecture. Le romancier sera peut-être un jour de l'Académie Française, et, après sa mort, on en sera quitte pour condamner à cinq ans de prison le libraire qui réimprimera ses œuvres. C'est bien le cas de s'écrier avec Diderot : « Nous ne sommes que des *pelotons de contradictions*. »

C'est pourtant ce même Diderot, cet impur Di-

derot, qui non-seulement aurait réprouvé les statuettes érotiques et maniérées de nos jours, comme il réprouvait la peinture érotique et maniérée des Boucher et des Baudouin, mais qui écrivait, à propos de la grande statuaire, ces lignes qui sembleront peut-être à plusieurs d'une sévérité voisine de la pruderie :

« Je ne suis pas un capucin ; j'avoue cependant que je sacrifierais volontiers le plaisir de voir de belles nudités si je pouvais hâter le moment où la sculpture et la peinture, plus décentes et plus morales, songeront à concourir avec les autres beaux-arts à inspirer la vertu et à épurer les mœurs. Il me semble que j'ai assez vu de *nudités* (je remplace par un synonyme les mots plus crûs de Diderot); ces objets séduisants contrarient l'émotion de l'âme par le trouble qu'ils jettent dans les sens (1). »

Mais si la sculpture moderne ne fait plus de mythologie, que fera-t-elle? Elle n'a pas les ressources de la peinture qui, à défaut de perfection dans le dessin, se sauve par la beauté du coloris, et qui, à défaut de dessin et de coloris, peut attacher encore par l'expression générale de la composition. Limitée dans ses moyens, la sculp-

(1) Diderot, *Salon de* 1767, t. I, p. 162.

ture n'en est que plus admirable lorsqu'elle atteint la perfection dans les qualités qui lui sont propres, la beauté des formes, la pureté des proportions et du dessin. Or, quel plus beau sujet pour le sculpteur que le corps humain dans toute sa nudité, avec ses contours, ses veines, ses muscles, ses articulations, ses reliefs, ses méplats, ses inflexions, ses sinuosités? Si vous lui enlevez cela, que lui restera-t-il? Faudra-t-il rétrograder à la sculpture voilée, roide et glacée du moyen âge? Mais outre que cette sculpture est informe, elle n'est aujourd'hui pas plus compréhensible pour les masses que la statuaire mythologique. Il faudra donc en venir et s'en tenir à la sculpture historique, à la sculpture contemporaine, chercher à réaliser dans le marbre l'idéal du beau humain au XIXe siècle. Mais l'homme moderne est vêtu d'une manière affreuse : le fourreau tendu que l'on nomme pantalon, le morceau de drap étriqué et collé au corps que l'on nomme habit, le carcan que l'on nomme cravate, sont des choses épouvantables, particulièrement en sculpture.

Si fondées qu'elles soient, ces observations

sont impuissantes contre la force des choses et ne sauraient empêcher un art de subir comme les autres la nécessité de se mettre en harmonie avec le mouvement des idées et des mœurs modernes. L'*Iliade* est un beau poëme; la pastorale de *Daphnis et Chloé* est une pastorale charmante; mais c'est en vain qu'un poëte de nos jours tenterait de faire des poëmes homériques ou de calquer l'œuvre de Longus.

La sculpture ne peut pas rester éternellement à l'état de copie plus ou moins défectueuse pour le goût traditionnel de quelques hommes, et à l'état de grossier contre-sens pour la foule. Plus nous allons, et plus les masses sentent le désir, éprouvent l'invincible besoin de comprendre. Jadis elles pouvaient admirer sans comprendre; aujourd'hui elles dédaignent, dénaturent ou dégradent presque toujours ce qu'elles ne comprennent pas.

Il faudra donc que la sculpture se résigne chaque jour davantage à chercher les moyens de concilier la dignité de son caractère, naturellement antipathique à ce qui est mesquin, trivial ou grossier, avec la nécessité de parler au peuple

un langage qui ait un sens pour lui, qui tende à l'anoblir et non à le dépraver.

Indépendamment des inspirations que la sculpture peut puiser dans les croyances générales de notre temps, le vaste champ de l'enseignement par l'histoire lui est ouvert. La reproduction de nos grands hommes dans tous les genres, au moment où ils accomplissaient leurs plus grandes actions ; la subordination de l'exactitude rigoureuse des costumes aux justes exigences de l'art ; plus de sollicitude pour l'expression jusqu'ici trop sacrifiée peut-être à la beauté des formes ; des découvertes à tenter dans l'étude des poses, du geste, de la draperie, des mains, et surtout de la tête ; dans l'art de faire parler, marcher, courir, pleurer, sourire, frémir, palpiter, s'indigner le marbre, de fixer les mille impressions de l'âme sur ce miroir éloquent qui s'appelle la face humaine, telles sont les ressources qui restent encore à la sculpture moderne en dehors du nu mythologique.

Est-ce à dire que l'on ne fera plus de mythologie ? Non, certes, on en fera toujours : la sculpture ne renoncera jamais complétement à des

sujets qui lui permettent de développer scientifiquement toute la grâce ou toute la puissance de son ciseau ; mais elle reconnaîtra de plus en plus que, si ces travaux lui sont indispensables comme études, ce n'est pas dans une perpétuelle imitation de chefs-d'œuvre dont le sens est perdu depuis des siècles qu'elle peut trouver un caractère et une part dignes d'elle dans l'apostolat réservé aux arts.

Ces réflexions, un peu longues peut-être pour la dimension de mes esquisses, au sujet des causes qui rendent difficile pour la sculpture moderne une direction élevée et originale en même temps, me sont naturellement venues au moment de parler de celui de nos sculpteurs modernes qui se recommande peut-être le plus par un rare mélange de naïveté, de finesse et de distinction.

Dans sa longue vie M. Bosio a traversé trois générations de sculpteurs plus ou moins maniérés, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, et l est toujours resté lui-même, indépendant des ystèmes, des modes, des engouements passagers, lus séduisant par la grâce qu'imposant par la rce, plus apte peut-être à traiter la figure iso-

lée qu'à grouper les masses monumentales; mais doué du modelé le plus délicat et le plus large en même temps, du style le plus correct et le plus pur, sans aucune nuance de sécheresse ou de roideur, toujours simple dans sa grâce, toujours élégant dans sa simplicité.

Tout en faisant de la sculpture historique, tout en excellant particulièrement dans le buste, dans le portrait, M. Bosio a fait aussi de la mythologie; mais il a senti et rendu l'antique à sa manière, en dehors de toute tradition d'école, et il s'est trouvé le comprendre d'autant mieux qu'il le copiait moins servilement; le choix même de la plupart de ses sujets indique une nature aussi antipathique à cette sécheresse de ligne, à cette roideur empesée, qu'à cette affectation de nu, à cette exagération de formes que quelques-uns prennent pour la fine fleur du génie grec. Tantôt c'est un *Amour lançant des traits*, ravissante création où la pureté le dispute à la grâce; tantôt un jeune *Hyacinthe*, attendant, couché par terre, son tour pour lancer le palet, suave et délicate figure d'adolescent, duquel on a dit qu'on lui sentait battre le cœur dans la poitrine; ou bien c'est une *Nym-*

phe Salmacis, à demi couchée dans la plus chaste nudité, dans la pose la plus élégamment nonchalante, sur les bords du fleuve où elle s'ébattait tout à l'heure, blanche, innocente et gaie comme un cygne. Nous n'oserions soutenir, avec M. Delécluse, qui s'y connaît pourtant mieux que nous, que la *Salmacis* est supérieure à la *Vénus de Médicis ;* mais quand on pense que ce marbre délicieux est l'œuvre d'une main plus que sexagénaire, on est tenté de dire du talent de M. Bosio ce qu'on disait de la jeunesse des dieux de l'Olympe.

Et, chose assez rare, c'est presque du premier pas que M. Bosio a été ce qu'il est; il ne relève d'aucun maître : c'est dans les camps ou sur les chemins, beaucoup plus encore que dans les ateliers; c'est au milieu des incidents d'une jeunesse aventureuse que l'illustre artiste a appris la grâce, la finesse, la simplicité, la pureté, l'élégance qui sont les attributs essentiels de son ciseau.

François-Joseph Gilbert Bosio est né à Monaco, le 19 mars 1769. Son père était, je crois, ingénieur militaire. L'enfant manifesta de bonne

heure un goût très-vif pour le dessin : à seize ans, non content de manier le crayon, il taillait déjà dans le bois des madones qui étaient remarquées. Le prince de Monaco, ayant eu occasion d'apprécier son talent, l'emmena avec lui à Paris, et le confia aux leçons du sculpteur Pajou, qui jouissait alors d'une grande réputation. Avec une incontestable habileté de ciseau et une grande fécondité, Pajou manquait d'un véritable sentiment du beau ; son abondance était stérile, et son exécution médiocre ou entachée de manière. C'est de lui que Diderot disait : « Pajou a écrit à sa porte pour devise la maxime de Petit-Jean : Sans argent, sans argent l'honneur n'est qu'une maladie. De tout ce qu'il a exposé je n'en estime rien. Je vois sortir de la bouche de cet artiste, en légende, *de contemnenda gloria ;* écrit en rouleau autour de son ébauchoir, *de pane lucrando;* et sur la frange de son habit : « Fi de la gloire et vivent les écus ? » C'est un talent écrasé sous le sac d'or ; qu'il y reste. »

Le jeune Bosio ne fit que passer dans l'atelier de Pajou ; il sentit d'instinct que ce talent maniéré, quand il n'était pas vulgaire, ne pouvait

convenir à des goûts innés d'élégance et de simplicité. Il paraît même qu'un jour Pajou surprit son élève faisant à des visiteurs les honneurs d'une statue du maître, sous la forme d'une critique aussi peu mesurée dans les termes que juste dans le fond. Le maître irrité se plaignit vivement au prince, et renvoya l'élève. Chassé par son maître, sévèrement réprimandé par son protecteur, le jeune Bosio, qui avait un peu l'humeur de Benvenuto Cellini, mit le comble à ses méfaits en donnant un soufflet, suivi d'un coup d'épée, à un page du prince qui s'était permis de le railler de sa mésaventure. Après cet exploit, il prit la fuite, et, n'osant retourner en Italie, chez ses parents, il alla s'engager dans un régiment irlandais, d'où il déserta bientôt pour entrer dans un autre ; successivement caporal, sergent recruteur, puis officier pour action d'éclat; puis enfin, lassé du métier, après avoir donné et reçu un assez bon nombre de coups d'épée, et de plus en plus tourmenté par la passion des arts, le jeune Bosio disparut une dernière fois du régiment, sans dire adieu à personne, et se rendit en Italie. Là il mena, pendant quelques années, la vie no-

made et accidentée d'un Gil-Blas artiste : allant de ville en ville chercher de l'ouvrage qu'il ne trouvait pas toujours, étudiant les œuvres des maîtres, copiant des bas-reliefs pour les vendre, courant les chemins, supportant bravement les brusques alternatives de bien-être inattendu et d'extrême misère qui se disputaient son existence, gagnant par son intelligence, sa bonne mine et son talent, des protecteurs qu'il perdait le lendemain, à la suite de quelque espiéglerie, et parfois mêlé aux agitations politiques et aux événements militaires qui remuaient alors l'Italie. Enfin, après s'être reposé de ses aventures à Rome et à Naples, dans l'étude de l'antique, il revint à Paris au commencement de l'Empire.

Pauvre et inconnu, il vécut, pendant quelque temps, en travaillant de son crayon pour un marchand d'images. Enfin le sculpteur Bartolini, qu'il avait connu en Italie, le présenta comme un jeune sculpteur de mérite au baron Denon, directeur du musée Napoléon. M. Denon lui demanda un essai; Bosio improvisa sur-le-champ un petit bas-relief représentant un batelier, et M. Denon, très-satisfait de ce petit travail, confia aussitôt à l'artiste

trois bas-reliefs de la colonne de la place Vendôme. Ce sont ces bas-reliefs qui commencèrent la réputation de M. Bosio.

On était encore dans toute la ferveur du système d'imitation antique, introniné dans les beaux-arts par David ; on moulait sur l'antique, et dans des poses conventionnelles, généraux, grenadiers, cuirassiers et cantinières. Le jeune Bosio s'écarta, dès son premier pas, du chemin battu ; il fit des généraux et des grenadiers pris sur nature, il fixa sur la colonne des figures pleines de vérité dans les poses, de variété dans l'expression, de mouvement et de vie dans la composition. Son ouvrage fut très-remarqué, et le baron Denon, de plus en plus satisfait de son protégé, le chargea d'exécuter son buste. La tâche était difficile : le modèle était vieux, d'une laideur amère et triviale ; plusieurs sculpteurs avaient déjà vainement essayé de tirer un parti quelconque de cette tête. M. Bosio fut plus heureux ; il parvint à l'ennoblir sans s'écarter de la ressemblance, et le directeur du musée Napoléon fut si enchanté de sa portraire qu'il courut dire à l'impératrice qu'il avait enfin trouvé un statuaire digne de reproduire les

traits de Sa Majesté. L'impératrice voulut en essayer ; Bosio obtint séance, travailla de verve, et avec un tel succès que Napoléon fit briser ou enlever tous les autres bustes de Joséphine, pour ne garder que celui-là.

Dès ce moment la fortune de M. Bosio fut faite. Il n'était pas seulement habile artiste, il avait une figure fine et expressive, l'esprit souple, amusant et gai d'un Italien ; il devint bientôt le sculpteur favori de la cour impériale. La reine Hortense, dont la ressemblance en beau était assez difficile à atteindre, et dans le buste de laquelle l'artiste se surpassa lui-même ; le roi et la reine de Westphalie ; plus tard, l'impératrice Marie-Louise, le prince de Talleyrand, la duchesse de Rovigo ; maréchaux, ministres, chambellans, ce fut à qui obtiendrait à prix d'or la faveur de se voir taillé dans le marbre par la main de Bosio.

L'empereur lui-même accorda au sculpteur une faveur qui n'avait encore été accordée qu'à Canova et à Chaudet, je crois ; il posa quelques instants pour Bosio, et bien qu'il fût le plus incommode de tous les modèles, à cause de sa perpétuelle mobilité, Bosio parvint à fixer sur le

marbre la plupart des beautés de cette tête épique.

Ces nombreux travaux de Bosio dans la sculpture du portrait ne l'empêchaient pas de se livrer à la grande sculpture. Son *Amour lançant des traits*, exposé au salon de 1808, eut un succès prodigieux : toute la cour, l'impératrice en tête, se rendit le soir dans la galerie du Musée, pour l'admirer aux flambeaux. Cette charmante figure, exécutée en marbre, après avoir passé dans plusieurs mains, se trouve aujourd'hui à Saint-Pétersbourg. Quelque temps après, l'artiste exécuta en marbre une statue en pied de l'impératrice Joséphine. Il exposa aussi, je crois, dans le même temps, un groupe de *l'Amour séduisant l'Innonocence*. Il avait commencé une statue équestre de l'Empereur, destinée à être placée sur le pont d'Iéna, et dont le petit modèle existe encore ; il venait également de terminer son *Hercule terrassant Achéloüs*, quand la Restauration arriva. C'est au salon de 1814 que fut exposé ce dernier ouvrage. Louis XVIII, qui l'admirait beaucoup, le fit acheter et placer dans le jardin des Tuileries, où il sert de pendant au *Laocoon*, dans la partie réservée du jardin qui touche au palais.

Bien que M. Bosio eût gardé souvenir des bontés de l'empereur, et qu'il ne craignît pas de parler tout haut de sa reconnaissance, par cette raison même peut-être, Louis XVIII le prit en grand goût; il lui commanda successivement son buste, une statue en marbre du duc d'Enghien, la statue équestre de Louis XIV en bronze qui orne la Place des Victoires, et les bas-reliefs du piédestal, les figures du monument élevé à la mémoire de Malesherbes au Palais-de-Justice, dans la salle des Pas-Perdus, qui représentent *la France et la Fidélité.*

Ces derniers ouvrages, qui sont tous marqués au coin d'un talent supérieur, bien que quelques-uns, notamment les deux derniers, aient été l'objet de critiques fondées, valurent à M. Bosio non-seulement des récompenses pécuniaires, mais aussi des distinctions flatteuses. Déjà membre, il fut nommé officier de la Légion-d'Honneur. On fit revivre pour lui la place de premier sculpteur du roi, avec une pension de 4,000 francs sur la liste civile; et, plus tard, lorsqu'il eut terminé le quadrige qui surmonte l'arc-de-triomphe du Carrousel, le jour même

où l'on découvrit ces fringants coursiers destinés à remplacer les chevaux de Corinthe, que la victoire nous avait successivement donnés et enlevés, M. Bosio fut décoré par Charles X, présent à la cérémonie, du titre de baron.

C'est au Salon de 1816 que M. Bosio exposa son *Hyacinthe*, qui est aujourd'hui au Luxembourg, et sa statue d'*Aristée*, dieu des jardins, qui décore la colonnade du Louvre. Le plâtre de la *Nymphe Salmacis*, que nous avons vue en marbre à l'exposition de 1837, parut au Salon de 1820, et elle obtint dès lors un magnifique succès que le succès du marbre devait dépasser encore.

Mais l'ouvrage qui est peut-être le chef-d'œuvre de M. Bosio, c'est sa statue de *Henri IV enfant*. Cette statue, commandée pour la chambre à coucher de Henri IV au château de Pau, est comme un petit résumé de toutes les qualités charmantes du talent de M. Bosio. L'artiste n'avait eu, pour l'exécuter, d'autre document qu'une vieille et mauvaise gravure sur bois représentant le Béarnais à dix ans. Sur cette donnée, M. Bosio composa un chef-d'œuvre de grâce, de distinction, de finesse, de vivacité et de naïveté, qui excita

une admiration universelle. Louis XVIII fut transporté jusqu'à l'enthousiasme ; avant d'envoyer cette statue à Pau, il en fit couler une épreuve en argent pour son cabinet ; elle lui fut présentée quelques jours avant sa mort, et le plaisir de la considérer fut un des soulagements de son agonie. M. Bosio obtint en même temps la permission de faire couler douze épreuves en bronze que se disputèrent les princes et les Crésus de l'Europe.

La ville de Paris avait commandé à M. Bosio un monument à la mémoire de Louis XVIII, destiné à orner la place du Palais-Bourbon. Il avait déjà exécuté un modèle en petit, lorsque la révolution de Juillet vint interrompre ce travail.

Le célèbre artiste ne vit pas d'abord sans humeur un événement qui le privait de sa pension sur la liste civile, et l'atteignait dans les sentiments que lui avaient inspirés les constantes faveurs des Bourbons. Ce fut, je crois, après la révolution de Juillet qu'il termina le beau groupe de *Louis XVI et l'Ange montrant le ciel*, qui orne la chapelle expiatoire de la rue d'Anjou. Mais l'artiste ne garda pas longtemps rancune à

la révolution de Juillet; il trouva dans Louis-Philippe un protecteur éclairé des arts, et la paix fut scellée sur un buste de la reine Amélie, où la noble et douce figure d'une des plus vertueuses et des plus charitables femmes de France est reproduite avec un sentiment exquis du modèle.

Depuis 1830, M. Bosio a exécuté le marbre de sa *Salmacis*, un monument à la mémoire du comte Demidoff, envoyé en Russie pour décorer la ville natale de l'illustre défunt, une statue colossale en bronze de l'empereur Napoléon, qui a été placée au sommet de la colonne de Boulogne. Je crois que M. Bosio a exécuté de plus une statue en pied de la reine des Français, un buste de Mme Elisabeth, commandé par les légataires de M. de Monthyon, et placé dans une des salles de l'Institut; la statue de Monthyon au péristyle de l'Hôtel-Dieu. Il termine en ce moment un monument en marbre pour les galeries de Versailles, composée de cinq figures représentant *la France*, *l'Histoire*, *la Peinture*, *la Sculpture et l'Architecture*.

Après cet ouvrage, M. Bosio, qui touche à ses soixante-quinze ans, déclare qu'il abandonnera

l'ébauchoir et le ciseau pour se reposer sur ses lauriers. Il a en effet bien gagné le droit de n'avoir plus qu'à jouir de sa gloire, et cependant sa vieillesse est encore verte et vigoureuse ; la vivacité de ses mouvements, la prestesse de sa parole, brusque et saccadée par suite d'un léger bégaiement, l'éclat de son regard qui étincelle à travers ses lunettes, lui permettraient, s'il le voulait, de se rajeunir sans crainte de vingt ans au moins.

« Le roi Georges IV, dit un écrivain dont le travail nous a servi pour cette notice (1), le roi Georges IV, si connaisseur et si magnifique, a acheté un bronze de l'*Hercule* de M. Bosio. Il a décoré ses beaux jardins de Windsor. M. di Borgo, encore un homme d'un goût dé... fait exécuter une tête de la *nymphe Salm...* M. Bosio ; cette figure ornait son cabine... sait ses délices. Le roi de Sardaigne en a... ché une autre copie qu'il a placée dans... binet ; Sa Majesté a splendidement ré... l'auteur. Le *Petit Hyacinthe* en bronze... quis par le roi de Prusse, qui en a fait... l'Académie de Berlin. »

(1) Voir un article de *l'Artiste* du 21 août ...

Je lis, dans une autre notice consacrée à M. Bosio, un trait qui lui fait honneur s'il est vrai. « M. Bosio, dit l'auteur de cette notice (1), ne ferma son école, d'où sont sortis plusieurs excellents artistes, qu'à la mort du baron Gros, qui avait été son ami et son compagnon de gloire. Les dénigrements qui avaient frappé le vieux peintre sur ses derniers jours firent une sensation profonde sur le vieux statuaire ; son cœur en fut blessé. Il arriva un matin à son atelier, triste et abattu ; tous ses élèves étaient assemblés. « Messieurs, leur dit-il d'une voix pleine d'émotion, « vos camarades, quelque temps avant la mort de « Gros, l'ont vilipendé, traîné dans la boue, et, « après sa mort, ils ont sali la mémoire de leur « maître. Retirez-vous : je ne veux plus de vous, « car vous en feriez peut-être autant pour moi. » L'atelier fut fermé le soir même. Nous osons, dit l'écrivain que je cite, espérer que M. Bosio s'est trompé. »

M. Bosio ne s'est pas seulement occupé de sculpture, il s'est encore exercé de temps en temps à manier le pinceau ; il a même, si je ne me trompe,

(1) M. Eyma.

exposé au Salon depuis 1830 un tableau représentant une *Vénus*. Soit que sa peinture ne vaille pas de beaucoup sa sculpture, soit par suite de cette tendance du public à se montrer rétif pour accorder aux hommes supérieurs dans un genre de la supériorité dans un autre, il est certain que les productions, rares d'ailleurs, du pinceau de M. Bosio n'ont point eu de succès.

Le baron Bosio est membre de l'Institut, professeur et recteur à l'Académie des Beaux-Arts, membre de l'Académie des Beaux-Arts de Berlin, de Rome, de Turin, officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, de l'ordre du Mérite de Sardaigne, et de je ne sais plus quel ordre de Prusse.

Il n'a qu'une fille; mais il a un neveu qui porte son nom, qui a étudié sous lui la sculpture, et a déjà exécuté différents travaux avec distinction.

M. LE BARON PASQUIER.

Pen

M. LE BARON PASQUIER.

> En cet endroit, messieurs, une réflexion vient frapper mon esprit. M. Cuvier, dans sa carrière politique, ne s'est jamais montré, depuis le moment où il y est entré, que comme prêtant appui aux gouvernements sous lesquels il a vécu; et aux yeux de quelques personnes ce serait presque, il le faut avouer, un motif pour lui accorder un peu moins de considération. Ceci peut mériter qu'on s'y arrête un instant.
>
> *Éloge de M. Cuvier par M. Pasquier.* — Chambre des Pairs, séance du 17 décembre 1832.

C'est la même réflexion qui frappe également mon esprit en abordant l'esquisse de la carrière politique de M. Pasquier ; car lui aussi ne s'est jamais montré, depuis le moment où il s'est trouvé mêlé aux affaires, que comme prêtant appui aux gouvernements sous lesquels il a vécu, et de lui comme de Cuvier on peut dire que cette circonstance, aux yeux de quelques personnes, serait

d'autant plus exigeant et inquiet qu'il a été plus souvent déjoué par les événements, c'est son propre portrait qu'a tracé l'éminent panégyriste de Cuvier. La vie politique de M. Pasquier n'est qu'une longue lutte contre les révolutions et les révolutionnaires de toutes les couleurs ; je dis de toutes les couleurs, pour que l'on ne confonde pas ce personnage avec les hommes qualifiés de contre-révolutionnaires qui ont perdu la Restauration ; car, dans son antipathie intelligente et éclairée pour tout ce qui tend à remettre en question l'ordre établi, l'ex-ministre de Louis XVIII ne se montra pas moins hostile à ceux qui voulaient faire rétrograder la société qu'à ceux qui tendaient à la précipiter en avant. Placé entre deux partis inégaux en forces, mais également impatients du combat, inconciliables dans leurs sentiments, dans leurs idées, dans leurs projets, dans leurs souvenirs, M. Pasquier employa tout ce qu'il possédait d'activité et de talent à les empêcher d'en venir aux mains. J'indiquerai plus loin ce qui rendait alors bien difficile, sinon impossible, cette tâche de modérateur. Renversé par ceux-là même qu'il voulait préserver des conséquences de leur témé-

raire faiblesse, M. Pasquier ne fut que trop tôt et trop amplement vengé par le résultat du combat; et quoiqu'il eût été, ou plutôt parce qu'il avait été vaincu des deux côtés, il ne fut atteint ni par la défaite des uns ni par la victoire des autres; car il n'est pas de gouvernement, pour peu qu'il soit intelligent et qu'il aspire à vivre, qui, au sortir d'une révolution, n'accepte avec plaisir l'adhésion et l'appui d'hommes rompus aux grandes affaires, en possession d'une grande existence, et dont la coopération ne saurait froisser le principe vainqueur dont il émane, puisque leur caractère habile et modéré ne s'est jamais compromis dans les excès du principe vaincu.

Passer ainsi à travers les révolutions en les combattant toujours, de quelque côté qu'elles viennent, et quoique toujours vaincu par elles, leur survivre toujours en leur tenant sans cesse le même langage, constitue une situation que les partis apprécient d'ordinaire autrement que l'histoire. Ce qui, aux yeux de l'histoire, jugeant à distance, n'est en quelque sorte que l'incarnation, dans certains hommes, d'un principe conservateur qui se relève toujours après chaque se-

cousse, ne représente aux partis rien autre chose que le triomphe de l'habileté sur la conscience. Les partis admettent très-bien que l'on passe d'un extrême à l'autre ; que d'aristocrate on devienne jacobin, ou réciproquement ; qu'après avoir dit *blanc* avec fureur on dise *noir* avec frénésie ; mais si l'on ne dit ni blanc ni noir, si l'on prétend se maintenir sur un terrain neutre, défendre envers et contre tous un principe de transaction, dont l'élément essentiel est la stabilité du pouvoir, son action régulière, sa préservation de tous les excès qui pourraient le compromettre dans un sens ou dans l'autre ; les partis ne vous demandent pas, comme l'histoire, si vous avez bien ou mal rempli la tâche que vous vous imposiez, si vous avez toujours été à la hauteur de la position de modérateur que vous vouliez prendre, si vous ne vous êtes jamais trompé sur les moyens propres à atteindre votre but : tout cela importe fort peu aux partis ; il leur suffit de vous voir échapper aux conséquences de leurs combats, et de vous retrouver toujours entre eux, au service du gouvernement, dans la même ligne de modération, pour vous proclamer un homme sans

conscience, et vous infliger la qualification banale de servile instrument de tous les pouvoirs. Cette qualification n'a pas manqué à M. Pasquier.

Il est de fait que cet homme d'État a servi, non pas tous les pouvoirs, mais trois pouvoirs : l'Empire, la Restauration et la monarchie de Juillet. Or, nous avons vu, dans l'espace de quarante et un ans, en comptant toutes les révolutions grandes ou petites, nous avons vu se succéder en France douze gouvernements plus ou moins différents ; et l'on conviendra que, si chaque révolution dans le pouvoir avait dû être nécessairement suivie d'un renouvellement complet de tous les agents de ce même pouvoir, cela n'eût pas été seulement funeste pour le pays, cela eût été impossible.

Il ne peut donc y avoir de nos jours que l'ignorance ou la mauvaise foi qui condamnent *à priori* comme un crime le fait pur et simple d'avoir servi plusieurs gouvernements ; reste la seule question dont un homme public doive compte à l'histoire. la question de savoir ce qu'il a fait et dit sous chaque gouvernement. C'est cette question que je vais tâcher d'éclaircir, en suivant M. Pasquier à travers les vicissitudes de sa longue existence,

et en m'efforçant toujours, comme à l'ordinaire, de me tenir à égale distance du panégyrique et du pamphlet.

Etienne-Denis Pasquier est né à Paris le 22 avril 1767 d'une famille déjà célèbre dans les annales de la magistrature française. L'illustration de cette famille date d'Etienne Pasquier, un des hommes les plus remarquables du XVIe siècle, comme avocat, comme jurisconsulte, comme magistrat, comme historien, comme littérateur, voire même, jusqu'à certain point, comme poëte; car si les vers galants par lesquels débuta le grave avocat du roi au parlement de Paris, le savant auteur des *Recherches sur la France*, n'ont point le mérite de ses autres ouvrages, ils ne laissèrent pas que d'obtenir beaucoup de succès dans leur temps. Lorsqu'on étudie le XVIe siècle, on s'arrête avec plaisir sur l'honnête et originale figure de cet Etienne Pasquier, jeté, avec son esprit fin, son sens droit, son cœur patriotique et bon, son amour de la science, de la poésie, des doctes ou légers entretiens, au milieu des passions les plus féroces d'une époque de fanatisme, d'assassinats, de trahison, de débauche crapuleuse; passant sa

vie à prêcher, dans le désert, la justice, la raison, la tolérance ; combattant jésuites, ligueurs, huguenots ; s'apitoyant sur les misères de ce *pauvre peuple qui n'en peut mais de la querelle, et néanmoins en porte toute la charge*, et réprouvé par tous les furieux de son temps comme appartenant à ce parti des *politiques*, que « l'on estimait, dit-il, de pire condition, parce qu'ils plaidaient pour la paix ; » magistrat intègre, austère et ferme au besoin, en même temps que vieillard aimable, indulgent et enjoué, capable de sourire encore, sous sa barbe blanche, au souvenir de ce qu'il appelle ses *gaillardises de jeunesse*.

Sous une apparence de roideur officielle, d'urbanité froide, voire même un peu sèche et tranchante, qui semble au premier abord éloigner l'idée d'un parallèle, le caractère du chancelier Pasquier offre cependant plus d'un point d'analogie avec celui de son illustre aïeul ; au fond c'est la même modération, le même besoin d'ordre et de tranquillité, la même aversion pour ce qui est excessif, violent ou brutal, en théorie comme en pratique. Entre les ligueurs et les huguenots politiques de son temps, la position du chancelier

est à peu près celle d'Etienne Pasquier. Lui aussi est un de ces *politiques* que l'on estime de pire condition, parce qu'ils ne savent que plaider pour la paix; avec cette différence pourtant que le magistrat philosophe du XVIe siècle plaidait pour la paix en patriarche, le cœur navré des misères de son temps et les larmes aux yeux. Aux états de Blois, le sentiment des calamités qui désolaient la France le prenait à la gorge et lui coupait la parole, tandis que le chancelier plaida toujours pour la paix, d'un ton plus dégagé, avec une sensibilité moins oppressée; c'est un magistrat doublé de gentilhomme et de soldat. Sous sa simarre, à travers la dignité de son âge et de sa haute position, on entrevoit tout à la fois et le jeune représentant d'une noble famille de robe, élevé au milieu des frivolités élégantes du XVIIIe siècle, et l'homme qui a passé à travers l'Empire, et qui, pour me servir d'un mot de Tallemant-des-Réaux, *s'il eût été d'épée eût fort aimé à être brave;* avec moins d'érudition peut-être, moins de naïveté de cœur, moins de sensibilité que l'auteur des *Recherches sur la France*, mais avec plus d'habileté dans le maniement des hommes et des

vues plus étendues, c'est-à-dire proportionnées à la différence des temps, M. le baron Pasquier a de son aïeul le goût, sinon la pratique, de la littérature et de la poésie, la justesse, la finesse, la vivacité de l'esprit, et ce don précieux d'une verdeur physique et intellectuelle qui, jusqu'ici, semble se jouer des années.

Quiconque l'a vu entrer dans un salon avec sa grande taille parfaitement droite et souple encore, sa tête un peu petite, mais bien posée, sa physionomie mobile et vive plutôt que majestueuse, son geste bref et sa tenue élégante, s'asseoir à côté d'une dame, en penchant négligemment sa tête sur le dos de son fauteuil, croisant ses longues jambes l'une sur l'autre et balançant une de ses bottes vernies avec une aisance aristocratique, ou bien debout devant la cheminée s'il veut se donner la peine d'être aimable pour tout le monde; charmant l'auditoire par l'attrait d'une parole facile et élégante, d'un esprit judicieux et fin, d'une mémoire heureuse et fraîche, toute pleine de faits sérieux ou légers, d'anecdotes piquantes, de souvenirs émouvants, mélangeant avec un rare bonheur d'expression et de pensée le grave au doux,

le plaisant au sévère ; quiconque l'a vu ainsi conviendra que cet Etienne Pasquier du XVIe siècle, qui nous apparaît dans ses lettres si spirituel, si gracieux, si jeune encore malgré ses quatre-vingts ans, n'était ni plus spirituel, ni plus gracieux, ni plus jeune que son illustre descendant, qui en a tout à l'heure soixante-dix-sept.

Ajoutons, pour compléter le parallèle, que, si les quinze volumes de mémoires que doit nous laisser le chancelier Pasquier, mémoires précieux pour l'historien et le publiciste, car l'auteur a vu de près la trituration de toutes les affaires de ce monde depuis cinquante ans ; que si ces mémoires sont bien complets, je gage qu'il s'y trouvera quelques chapitres écrits sous l'impression de ces *gaillardises de jeunesse* dont l'austère magistrat du XVIe siècle ne dédaignait pas le souvenir.

Appelé, en sa qualité d'aîné d'une famille parlementaire, à poursuivre la carrière de ses ancêtres, le jeune Pasquier, après de bonnes études faites au collége de Juilly, fut admis, à vingt ans, avec dispense d'âge, à siéger au Parlement en qualité de conseiller des requêtes, en même temps que

son père qui était conseiller de grand'chambre. C'est au sein de ce premier corps du royaume qu'il vit commencer la Révolution, dont le Parlement lui-même donna le signal, en portant les premiers coups à une monarchie énervée par des siècles d'abus et réduite à l'impuissance du bien.

J'imagine que le jeune Pasquier ne dut pas échapper à cette fièvre d'opposition, d'indépendance, de mouvement, de réformes, qui s'était emparée de ceux-là même qui profitaient le plus des vices de l'état social : courtisans, femmes à la mode, magistrats, mousquetaires, abbés de cour, c'était à qui parlerait en termes plus chaleureux de liberté, d'égalité et de bonheur du genre humain. Dans cet élan philosophique vers le bien, il y avait incontestablement beaucoup de bonne foi ; parmi les privilégiés plusieurs ne demandaient pas mieux, et ils l'ont prouvé, que de commencer par se supprimer eux-mêmes ; mais il y avait aussi chez plusieurs beaucoup de comédie, et les parlements en particulier, entravant, sous prétexte de bien public, et en réalité pour conserver leurs priviléges, toutes les mesures propres à remédier au mal, étaient loin de

mériter la popularité éphémère qu'ils durent à leur facile et funeste opposition.

Au milieu de cette société frivole et sentimentale, frondeuse et imprévoyante, je me figure le chancelier Pasquier, que cinquante ans d'orages politiques ont rendu si défiant aujourd'hui pour tout ce qui s'appelle *mouvement*, je me le figure sous la forme d'un jeune et fringant conseiller très-dévoué au genre humain en général, aux priviléges de sa compagnie en particulier, et non moins zélé pour le service des dames; devisant philosophie et égalité avec Figaro-Beaumarchais, chez la charmante Suzanne, Mlle Comtat, ou tonnant contre l'arbitraire ministériel; je le vois d'ici, dans ce jour fameux où les vieux présidents à mortier, posant leurs toques de travers, attendirent, comme des sénateurs romains sur leurs chaises curules, que le marquis d'Agoult vînt saisir en plein Parlement deux conseillers transformés en Brutus; je vois d'ici le jeune Pasquier frémissant d'indignation, en appelant à la nation insultée dans la personne de d'Eprémesnil, et enviant le sort de ce grand homme d'un jour, si souvent hué plus tard par la Constituante, comme un aris-

tocrate forcené et insensé qu'il était, et décapité par la Convention.

Persuadés que la nation déciderait la querelle en leur faveur, et que toute la question se résoudrait en une extension de leurs prérogatives, les Parlements demandèrent à grands cris la convocation des Etats Généraux. Cet appel retentit d'un bout de la France à l'autre. Les Etats-Généraux arrivèrent, et n'eurent rien de plus pressé que de démolir les Parlements qui les avaient appelés. Ce fut là, je pense, pour M. Pasquier une première déception ; il devait en éprouver bien d'autres. Impétueuse comme un torrent longtemps grossi par les orages, la Révolution suivit son cours. Des mains des parlementaires la puissance descendit, d'échelon en échelon, jusqu'aux mains des sans-culottes. Marat succéda à d'Eprémesnil dans la faveur populaire, et les sans-culottes récompensèrent les parlementaires en les envoyant à l'échafaud.

M. Pasquier, dont le père avait été arrêté dès les premiers jours qui suivirent le 10 août, fut retenu à Paris par l'espoir de le sauver, ou du moins de le servir et de le consoler. Son sang-froid et sa

présence d'esprit le garantirent longtemps des dangers auxquels son nom l'exposait. Tantôt caché dans les caves, tantôt perdu au milieu de la multitude, dont il détournait les soupçons en affectant l'ignoble phraséologie du temps, il vit de près toutes les scènes qui ont ensanglanté cette terrible époque de notre histoire. Un jour, cependant, on se préparait à le mettre à la lanterne, lorsqu'il fut sauvé par un tambour de la garde nationale qu'il avait jadis payé pour se soustraire au service, et qui, passant par là, en reconnaissance de ses bons procédés, vint témoigner de son civisme.

Dans ces temps malheureux, où l'attente quotidienne de la mort semblait devoir étouffer chez les proscrits tout autre sentiment qu'une résignation stoïque, M. Pasquier, indépendamment de sa piété filiale, trouvait encore dans son cœur un autre élément de force et d'espérance, un bonheur troublé qui lui faisait dire, comme à la *Jeune Captive* de ce Chénier dont il allait devenir bientôt le compagnon de cachot : Je ne veux pas mourir encore. C'est au plus fort de la Terreur qu'il épousa la veuve du comte de Rochefort, de la-

quelle il était fort épris; la cérémonie religieuse eut lieu dans une cave.

Cependant le bourreau lui préparait de tristes fiançailles. Le 21 avril 1794, vingt-trois présidents ou conseillers montèrent à l'échafaud du même pas qu'ils se rendaient jadis du greffe à la grand'chambre. Le père de M. Pasquier et le père de M. Molé se trouvèrent ensemble à ce dernier rendez-vous; et peut-être ce souvenir a-t-il contribué à former les liens d'amitié qui ont toujours uni les deux fils.

Cette perte cruelle détermina enfin M. Pasquier à quitter Paris, pour aller se cacher aux environs; mais, au moment où il se croyait le plus en sûreté, il fut dénoncé, arrêté, ramené à Paris et conduit à la prison de Saint-Lazare. Après avoir vu Chénier, emporté par la sinistre charrette, il attendait son tour, lorsque ce bizarre triumvirat d'un avocat, d'un écolier et d'un cul-de-jatte, qui faisait trembler la France entière, disparut tout à coup comme une fantasmagorie sanglante devant la première explosion du sentiment qui l'avait créé, la peur; les prisons encombrées se vidèrent lentement, et deux mois après, le 9 ther-

midor, M. Pasquier, rendu à la liberté, s'empressa de chercher dans la retraite, dans les paisibles jouissances de la vie privée, le soulagement d'un malheur qui l'avait atteint dans ses plus chères affections.

Il vécut ainsi onze ans, tantôt dans ses terres de province, après la restitution des biens des condamnés, tantôt à Paris, se préparant par le travail du cabinet, l'observation des faits et des hommes, à rentrer avec succès dans la carrière publique, aussitôt qu'elle serait déblayée. Il assista en spectateur attentif à cette succession de coups d'État que les partis épuisés entreprenaient les uns sur les autres ; il vit les dernières convulsions de la liberté empoisonnée par l'anarchie. Elle se traînait mourante dans la fange, sous le Directoire, lorsque Bonaparte vint, en l'achevant, lui préparer au moins un glorieux tombeau.

M. Pasquier était de ceux qui gardaient rancune à la liberté des crimes commis en son nom ; il la vit, je crois, sans beaucoup de regret, recevoir le coup de grâce de la main d'un soldat. Comme la majorité de la France, à cette époque, il avait faim et soif d'ordre, d'unité, de stabilité, de

pouvoir fort. Le Consulat lui parut peut-être encore trop empreint de ces formes républicaines qu'il détestait ; il attendit ; enfin l'Empire le servit suivant ses désirs. En maintenant les résultats matériels de la Révolution, son héritier proscrivait les idées qui l'avaient enfantée. Les plus fiers Spartiates de la Convention, portant livrée et blazon neufs, se coudoyaient dans les antichambres des Tuileries avec cette aristocratie qu'ils avaient décimée, et semblaient vouloir cacher les lâchetés du terroriste sous les bassesses du courtisan.

Napoléon était à la piste de tous les vieux noms de robe ou d'épée, pour les faire entrer dans son système de fusion. Cambacérès, ayant eu occasion de connaître et d'apprécier M. Pasquier dans les salons de Paris, en parla à l'empereur, et le lui présenta comme candidat à une place de maître des requêtes, conjointement avec MM. Molé et Portalis : les trois candidats furent nommés le même jour.

C'était en 1806. M. Pasquier n'était déjà plus jeune ; son esprit, fortifié par l'étude et les épreuves d'une vie orageuse, avait acquis toute sa ma-

turité ; il se fit bientôt remarquer par les qualités qui plaisaient le plus au maître, l'étendue, la variété des connaissances, le goût et la facilité du travail, le sens du côté pratique des affaires. Il fut nommé successivement conseiller d'État, puis procureur général du sceau des titres, décoré du titre de baron, de la croix d'officier de la Légion-d'Honneur, et enfin appelé en 1810 à occuper le poste de préfet de police (1).

Je ne voudrais pas affirmer que M. Pasquier fut un préfet de police *libéral ;* d'abord le libéralisme n'est guère le métier des préfets de police en général ; ensuite, il faut bien en convenir, le libéralisme était, sous l'Empire, une chose aussi passée de mode chez les administrés que chez les administrateurs. Dans cette grande caserne qui s'appelait la France, c'était à qui obéirait le plus vite et le mieux. De la bouche du maître suprême la consigne passait au ministre, du ministre au fonctionnaire, du fonctionnaire au citoyen, et le

(1) On m'a assuré que M. Pasquier avait refusé pendant quinze jours ces fonctions de préfet dont il ne se souciait pas, et ne les avait acceptées que sur l'ordre formel de l'empereur.

pays manœuvrait avec la prestesse d'un régiment.

Cependant M. Pasquier, doué de qualités qui ne se rencontraient pas toujours chez les hauts fonctionnaires impériaux, c'est-à-dire poli et bien élevé, de mœurs douces, modéré par caractère, quoique peut-être un peu hautain dans les formes, ne fut pas apparemment un préfet de police bien oppresseur, puisqu'après la chute de l'Empire les électeurs de Paris l'appelèrent quatre fois de suite à la députation.

« Ma conscience, disait-il plus tard, sous la Restauration, à ces adversaires des deux bords qui lui reprochaient ses fonctions de préfet, ma conscience me rend ce témoignage que j'ai respecté alors, autant qu'il dépendait de moi, les principes tutélaires de la sûreté, de la liberté des citoyens, et si une grande faculté d'arbitraire a été remise entre mes mains, je n'ai du moins rien négligé pour que l'emploi en fût réglé par la justice et par l'équité. »

Ajoutons encore que les fonctions de préfet de police sous l'Empire n'étaient pas exclusivement politiques, qu'elles étaient même plutôt administratives, car il y avait un ministre de la police plus spécialement chargé de la surveillance politique du royaume et de la capitale. La

sûreté, la propreté, la salubrité, l'approvisionnement de Paris, furent surtout l'objet des soins de M. Pasquier, et il apporta dans cette partie de sa tâche le zèle et l'activité qui le distinguèrent toujours.

Quoi qu'il en soit, on lui a souvent objecté comme un reproche d'impéritie l'audacieuse et romanesque entreprise du général Malet. Napoléon était engagé au fond de la Russie, lorsque, dans la nuit du 23 au 24 octobre 1812, un général s'échappe d'une maison de santé, qui lui servait de prison, se présente dans une caserne, annonce aux soldats la mort de l'empereur, fait prendre les armes à un bataillon, va délivrer deux autres généraux, ses amis, détenus à la Force, et les remplace par le ministre et le préfet de police, qu'il a fait enlever de leur lit avant qu'ils aient pu communiquer avec personne. Cette conspiration d'un seul homme, qu'un seul homme suffit pour faire échouer, échappait évidemment à toute prévoyance humaine; mais elle irrita d'autant plus Napoléon qu'elle lui montra combien était fragile la base du pouvoir qu'il avait prétendu fonder, puisqu'il se résumait

tout entier en lui, et que, lui mort, il restait livré aux entreprises du premier venu.

Au retour de Russie, après quelques moments donnés à la colère, Napoléon n'eut pas de peine à reconnaître que la conduite de M. Pasquier ne méritait aucun blâme, et il lui conserva des fonctions que les circonstances allaient rendre de plus en plus difficiles; car le moment approchait où la guerre devait détruire ce que la guerre avait fondé.

J'ai dit que les excès de la liberté avaient conduit M. Pasquier au service du despotisme; mais il était bien difficile que les excès du despotisme, même le plus glorieux, ne le raccommodassent pas un peu avec la liberté. Aussi, quand la France lassée, épuisée, envahie par huit cent mille étrangers, sembla résignée à abandonner l'homme dont la gloire lui avait coûté si cher, M. Pasquier fut-il un de ceux qui se rallièrent avec empressement à la vieille dynastie qui s'annonçait comme devant fermer pour toujours, par la conciliation de tous les intérêts, le grand procès ouvert en 89.

Cependant il importe de faire ici une observa-

tion. On a souvent réuni, sous la dénomination d'*hommes politiques*, M. de Talleyrand, M. Pasquier et quelques autres personnages, comme appartenant à une même école, dont le caractère serait l'indifférence absolue en matière de principes politiques et le culte pur et simple du fait accompli. Si l'on entend par là que ces hommes se ressemblent par cette pensée, qui leur est commune, qu'au milieu des agitations de notre temps le premier devoir est d'appuyer tout gouvernement qui se présente avec le caractère d'une force réglée par la raison, et d'abandonner toute combinaison qui a perdu ce caractère, on est dans le vrai, et j'ai déjà montré ailleurs que ce système, que je ne prétends pas défendre en lui-même, et qui consiste à sacrifier au besoin, sans hésiter, chaque pouvoir en particulier aux intérêts du pouvoir en général, n'était qu'une conséquence fâcheuse, mais forcée, de l'état révolutionnaire dans lequel nous vivons depuis si longtemps.

Mais, ce point admis, on aurait tort de vouloir établir une similitude absolue de principes et de conduite entre des hommes dont les principes et la conduite sont fort différents. M. de Talley-

rand, dont je reparlerai bientôt, outre qu'il professait, quant à la forme même du gouvernement, une indifférence que n'eut jamais M. Pasquier, puisque ce dernier n'a servi, après tout, que des monarchies plus ou moins limitées, et que, les mêmes facilités qu'il trouva pour entrer aux affaires sous l'Empire, il les eût, je pense, trouvées, s'il eût voulu, sous le Directoire comme sous le Consulat; M. de Talleyrand, sans parler ici de toutes ces accusations de vénalité auxquelles il fut trop souvent et trop justement exposé, accusations qui s'arrêtèrent toujours devant la réputation d'intégrité de M. Pasquier, M. de Talleyrand ne se croyait lié à un pouvoir qu'autant que la marche de ce pouvoir lui convenait, et, l'accord rompu, il était homme nonseulement à désapprouver, mais à travailler au renversement de ce qu'il désapprouvait. Tel ne fut jamais M. Pasquier; tant qu'un gouvernement reconnu par lui comme tel subsiste, il se fera un devoir de le soutenir, tout en blâmant ses actes soit tacitement, soit publiquement, si la parole est libre; mais quant à tramer ou même approuver des trames, il ne le fera jamais. Une conspiration,

quels qu'en soient les moyens ou le but, est, je crois, la chose la plus antipathique au caractère et aux idées politiques de M. Pasquier.

C'est donc à tort qu'on l'a accusé d'avoir conspiré, à la fin de l'Empire, contre l'empereur; il ne conspira pas plus en 1814 qu'en 1830. Quand les ennemis s'avancèrent sur Paris, il se renferma dans l'exercice de ses fonctions, continua de veiller de son mieux à la sûreté des citoyens, à l'approvisionnement de la ville, et il attendit que les destinées du pays fussent décidées.

Ce ne fut que le 4 avril 1814, cinq jours après l'entrée des alliés, deux jours après l'acte de déchéance formulé par le Sénat, l'adhésion des membres du Corps législatif présents dans la capitale, et la proclamation du conseil municipal et départemental contre Napoléon, que M. Pasquier crut devoir publier un avis où, sans entrer dans le fond de la question, il annonçait purement et simplement à ses subordonnés qu'en sa qualité de préfet de police il reconnaissait l'autorité du gouvernement provisoire, et les invitait à la reconnaître comme lui.

Sous la première Restauration, il ne prit aux

affaires politiques qu'une part secondaire. Placé à la direction générale des ponts et chaussées, il donnait tous ses soins à cette branche importante du service public, lorsque le retour imprévu de Napoléon le rejeta dans la vie privée.

Non-seulement il ne sollicita point, comme on l'a dit, pour rentrer en fonctions sous l'empereur, mais encore, soit prudence, soit antipathie, il se refusa à toutes les sollicitations que ses amis voulaient faire pour lui.

Au retour de Gand, Louis XVIII lui sut gré d'avoir résisté à cette épreuve des Cent-Jours, et convaincu que, dans la lutte qu'il se préparait à soutenir contre les passions triomphantes de ses impétueux amis, l'habile modération de M. Pasquier lui serait d'un grand secours, il l'appela à occuper le poste de garde des sceaux dans le premier ministère de 1815. La composition de ce premier cabinet, où l'esprit conciliateur et un peu sceptique du monarque n'avait pas craint d'admettre le régicide Fouché, souleva dans l'opinion royaliste un mouvement violent de réprobation qui le renversa presque aussitôt; il n'attendit même pas l'ouverture des Chambres, et fut remplacé

par le premier ministère Richelieu, dont l'esprit général était à peu près le même, et dont le personnel seul différait. M. Pasquier ne fit point d'abord partie de ce nouveau cabinet, mais il le soutint de toutes ses forces dans la Chambre des Députés, où il venait d'être envoyé par le département de la Seine.

Rien ne donne mieux l'idée de la fatalité de position qui a constamment pesé sur la Restauration, et devait tôt ou tard amener sa ruine, que la lecture des quatre volumes publiés l'année dernière par M. Pasquier (1). A coup sûr on

(1) *Discours prononcés dans les chambres législatives par le baron Pasquier.* Cette publication, outre son intérêt historique, a de plus un intérêt biographique tout particulier; elle prouve que M. Pasquier, abstraction faite de la valeur intrinsèque de ses idées, est encore un des hommes de ce temps, si riche en contradictions, qui ont le moins varié, qui se sont le moins contredit. — Combien je connais d'écrivains ou d'orateurs, ayant vécu plus de cinquante ans, et fort sévères aujourd'hui pour ceux qu'ils appellent les courtisans de tous les pouvoirs, qui seraient terriblement embarrassés si l'on s'avisait de publier la collection complète de leurs écrits ou de leurs discours. M. Pasquier a voulu au contraire se donner lui-même ce plaisir, et, avec une franchise de bon goût, il déclare que, loin de retrancher, il a mis un certain prix à conserver, et il a conservé en effet tout ce qui jure plus ou moins avec les idées qui dominent aujour-

trouve là tout ce que la branche aînée de la maison de Bourbon pouvait dire de plus raisonnable, de plus sensé, de plus conciliant à la France nouvelle, en maintenant devant elle et devant les hommes de l'ancienne France le vieux principe monarchique ; et cependant l'on sent que tout cela est insuffisant, que tout cela est impuissant, que tout cela ne décide rien, ne termine rien, que tout cela n'est, en un mot, qu'une perpétuelle fin de non-recevoir jetée à la tête de plaideurs impatients de voir vider leur procès.

C'est que la question était complexe ; c'est qu'il ne s'agissait pas seulement de réconcilier la légitimité et la révolution, de faire vivre en bonne harmonie deux principes également fatigués et affaiblis, l'un par sa défaite, l'autre par les longs déchirements qui avaient suivi sa victoire. Si la question se fût réduite à cela, si la vieille dynastie eût été restaurée toute seule, si l'on n'eût eu en présence qu'*une* monarchie et *une* nation, la réconciliation, bien que difficile, eût encore

d'hui. Il ne s'est occupé que de polir un peu le style, de rajuster les négligences de l'improvisation, sollicitude bien naturelle chez un nouvel académicien.

été possible. La France, et elle l'a bien prouvé depuis, n'était point si affamée de liberté qu'elle ne pût, au sortir du régime impérial, s'arranger de la Charte, même *octroyée*, pourvu qu'elle eût la certitude d'en jouir tranquillement, complétement, à l'abri de toute tracasserie, de toute interprétation judaïque, de toute prétention de retour sur les faits accomplis. Le jour où la France eût été convaincue, comme elle l'est aujourd'hui, que le pacte social est assis sur sa véritable base; le jour où la France eût été convaincue que la royauté était tout à la fois trop éclairée et aussi trop isolée, trop faible, en présence d'une nation entière pénétrée d'un même sentiment, pour oser jamais concevoir la pensée de retirer ou de modifier ce qu'elle avait concédé; ce jour-là, le fait même de l'*octroi royal*, ce germe d'éternelle défiance qui devait aboutir à la révolution de Juillet, n'eût plus été qu'une formule monarchique dont la France ne se fût pas plus effarouchée que les communes d'Angleterre ne s'effarouchent de se mettre à genoux devant la reine, sauf à lui imposer, par l'intermédiaire d'un ministre, organe de la majorité, jusqu'au choix de ses dames d'hon-

neur. Peut-être même, la confiance une fois acquise, le pays eût-il consenti à voir, avec M. Pasquier, son bonheur dans ce qui faisait son trouble, sa garantie dans ce qui faisait son inquiétude, et à applaudir le ministre quand il lui disait :

« Oui, la Charte est octroyée ; et c'est grâce à l'usage de ce mode que nous la possédons. Délibérée, jamais les esprits ne seraient tombés d'accord, ni sur les principes qui l'ont dictée, ni sur les conséquences qui devaient être tirées de ces principes, ni même sur la forme qui devait être employée pour sa rédaction. Octroyée, nous en jouissons avec d'autant plus de confiance qu'elle a été donnée librement ; délibérée, une délibération nouvelle la pourrait toujours mettre en question, et elle perdrait ainsi le caractère de stabilité qui la constitue si puissamment. »

Peut-être le pays eût-il adopté les principes de M. Pasquier, si, dans sa juste défiance, il n'en eût tiré des conséquences diamétralement contraires aux siennes, quant à la stabilité de la constitution.

C'est que la maison de Bourbon n'était pas rentrée seule en France ; avec elle on avait vu reparaître des hommes, des idées, des mœurs, des prétentions d'un autre temps, tout un ordre de choses que l'on croyait à jamais anéanti, et qui,

bien que réduit à n'être plus que le fantôme du passé, profitait des circonstances pour se targuer d'une force qu'il n'avait pas, et tentait aussi de se restaurer en s'identifiant avec la royauté, en la poussant à se compromettre pour une cause perdue qui n'était pas la sienne, et en travaillant sans cesse à l'empêcher de donner aux intérêts nouveaux, reconnus et sanctionnés par elle, pleine et entière sécurité.

Tant que Louis XVIII ne fut pas abattu par la maladie, il ne cessa de résister au dangereux entourage qui l'obsédait. L'auteur de la Charte avait trop d'esprit et de raison pour prendre au sérieux les phrases de ces preux chevaliers toujours prêts à *étouffer le monstre révolutionnaire ou à mourir sur les marches du trône.* Il avait déjà vu ce beau feu s'éteindre comme un feu de paille devant les six cents grenadiers de l'île d'Elbe, comme il devait un jour s'évanouir en fumée devant les ouvriers et les bourgeois de Paris. Il n'était pas homme à jouer une couronne si longtemps perdue et si difficilement reconquise dans la folle entreprise de ressusciter ce qui était mort. Pour lui il s'agissait non pas de restaurer l'ancien

régime, mais de restaurer la royauté, en traitant avec la Révolution aux meilleures conditions possibles.

Sous ce rapport, M. Pasquier devait convenir beaucoup à Louis XVIII. Ce monarque pouvait avoir plus d'affection pour M. Decazes, plus de goût peut-être pour M. de Richelieu, ou une opinion plus haute de tel ou tel autre personnage ; mais je doute qu'aucun ministre fût plus que M. Pasquier l'homme de ses idées, grandes ou petites. Royaliste par excellence ; incontestablement plus royaliste dans sa modération que la plupart de ceux que l'on a qualifiés d'*ultra*, c'est-à-dire plus exclusivement préoccupé qu'eux de l'affermissement immédiat de l'autorité royale ; subordonnant à ce but capital toutes ses idées, toutes ses paroles, toutes ses actions, ses antipathies aussi bien ses sympathies ; ménageant chez les autres, autant par politique que par convenance, les passions aristocratiques et sacerdotales qu'il ne partageait pas, tout en leur résistant de toutes ses forces ; acceptant la Révolution comme un fait accompli, mais détestant par-dessus tout l'esprit révolutionnaire ; répugnant à peu près également

aux théories de réorganisation sociale des docteurs de la droite et aux plans politiques que la petite fraction doctrinaire, après sa séparation d'avec le ministère, développa plus tard à titre de *gouvernement rationnel des intérêts nouveaux;* croyant beaucoup plus à la force des circonstances qu'à la puissance des systèmes, M. Pasquier n'aimait à s'engager d'aucun côté dans des affirmations dogmatiques trop absolues, de peur d'être conduit, sous l'influence irrésistible des faits, à soutenir avec la même solennité doctorale, ainsi que cela est arrivé quelquefois à M. Royer-Collard (voir sa notice), deux thèses diamétralement contraires.

Ainsi organisé, et doué de plus, à défaut d'éloquence, d'une élégante et abondante facilité d'improvisation assez rare et bonne pour la riposte, dans un temps où la plupart des orateurs écrivaient leurs discours comme des morceaux d'académie; pourvu d'une grande souplesse d'esprit, d'un imperturbable sang-froid extérieur, bien que susceptible d'être irrité intérieurement par la contradiction, d'une grande confiance en lui-même, justifiée par une grande variété de connais-

sances administratives, judiciaires, législatives, financières, diplomatiques, M. Pasquier était, sinon un génie politique de premier ordre, du moins un talent précieux pour un monarque habile et prudent, aussi embarrassé de ses amis que de ses ennemis, et convaincu, avec raison, que le salut de son pouvoir était attaché à sa modération.

Aussi M. Pasquier fut-il compris dans presque toutes les combinaisons ministérielles qui se succédèrent depuis 1815 jusqu'à la fin de 1821; si bien que les deux oppositions l'appelaient, par ironie, l'*inévitable*. N'est pas inévitable qui veut, et le système général restant à peu près le même au milieu des changements de personnes, cette *inévitabilité* de M. Pasquier ne prouvait qu'une chose : c'est qu'on ne pouvait se passer de lui.

J'ai déjà parlé souvent, dans les précédentes notices, de cette majorité royaliste de 1815, majorité d'autant plus véhémente qu'elle se sentait menacée de disparaître aussitôt que l'opinion publique serait rendue à la libre possession d'elle-même. Il n'y avait alors ni parti libéral, ni parti doctrinaire : une minorité de soixante membres

luttait péniblement, avec l'appui du roi et du ministère, contre la rage de proscription, de rigueur et de vengeance qui s'était emparée de tous les hommes composant la majorité.

Il faut lire les premiers discours de M. Pasquier, discours dont la couleur nous paraît déjà un peu sevère à nous autres, pour juger, par le langage d'un royaliste modéré, de ce que pouvait être un royaliste pur de ce temps-là. Rapporteur du projet de loi sur les cris séditieux, défenseur de l'inamovibilité des juges contre M. de Bonald, de l'amnistie contre les barbares catégories d'exception de M. de Labourdonnaye, ce n'est qu'à force de précautions oratoires, de concessions, quant à la forme, aux passions de son auditoire, que M. Pasquier parvient à faire écouter, et souvent triompher sur le fond, la voix de la justice et de la raison.

Tous ces artifices de langage, tous ces arguments par insinuation n'ôtent rien au mérite de M. Pasquier; ils prouvent seulement que ce personnage a toujours traité les passions des partis victorieux en homme d'Etat et en honnête homme, c'est-à-dire que, tout en ne sacrifiant ja-

mais son but au stérile honneur de les braver de front, il a su trouver, dans son esprit et dans sa conscience, le secret bien plus utile de faire tourner ces mêmes passions au profit de la cause qui fut toujours la sienne, la cause de l'équité et de la modération.

Je voudrais pouvoir suivre pas à pas M. Pasquier dans sa vie ministérielle, car il y a déployé un talent d'affaires, une habileté de discussion dont les témoignages valent la peine d'être étudiés en détail ; mais je suis obligé de me borner aux faits principaux.

Après que l'ordonnance du 5 septembre 1816, à la rédaction de laquelle M. Pasquier ne fut pas étranger, eut remplacé la majorité de 1815 par une majorité modérée. cet homme d'Etat, réélu par le département de la Seine, fut appelé à la présidence de la Chambre, qu'il quitta bientôt pour entrer, en janvier 1817, dans le cabinet Richelieu, en qualité de garde des sceaux. Il prit une part brillante à tous les travaux de ce ministère, qui poursuivait sa tâche conciliatrice au milieu des embarras financiers, nés des charges de l'invasion. M. Pasquier qui, dès la précédente

session, s'était livré, comme membre de la commission de liquidation des créances étrangères, à une étude approfondie de la question financière, se distingua dans toutes les discussions qui s'élevèrent à ce sujet, tout en continuant son rôle de modérateur dans la lutte politique.

L'ancienne majorité de 1815, devenue minorité, suscitait beaucoup d'embarras au gouvernement, en se coalisant contre lui avec le parti libéral, qui, quoique peu nombreux encore sur les bancs de la Chambre, commençait à se former et gagnait chaque jour en force, grâce au système électoral fondé par la loi du 5 février 1817. Ce système, basé sur le principe de l'élection directe et du renouvellement par cinquième, favorisant ainsi l'avénement de la classe moyenne au pouvoir, avait été l'objet de débats très-vifs dans la session précédente. La majorité royaliste l'avait repoussé avec ardeur, tandis que M. Pasquier le défendait de toutes ses forces comme un instrument propre à débarrasser le gouvernement de cette majorité; mais lorsque ce double principe eut triomphé, lorsque la loi fut mise en jeu, et que M. Pasquier vit que le résultat dépassait son

but, c'est-à-dire que chaque renouvellement partiel renforçait l'opposition libérale et tendait à entraîner le ministère de ce côté, il s'effraya de cette perspective et s'unit à M. de Richelieu pour demander la modification de la loi. Le groupe doctrinaire, qui commençait également à s'organiser sous M. Royer-Collard, et qui avait pris la plus grande part à la rédaction de cette loi, se refusait à toute modification; et, tout en continuant d'accorder au ministère le maintien des lois d'exception jugées indispensables dans la situation, il lui témoignait déjà sa défiance en contribuant au rejet du projet de loi sur la presse, présenté par M. Pasquier.

Le cabinet lui-même étant divisé sur la question électorale, il s'ensuivit une crise ministérielle à la suite de laquelle la portion qui voulait le maintien de la loi de 1817 triompha; MM. de Richelieu et Pasquier sortirent des affaires; le premier ministère Decazes, sous la présidence nominale du général Dessoles, fut formé en décembre 1818; toutes les lois d'exception furent abolies, et le gouvernement parut incliner de plus en plus vers les idées libérales. Il semblerait que

ces concessions eussent dû lui attacher le parti libéral; il n'en fut rien ; recruté sans cesse d'hommes de la République et de l'Empire, qu'irritait le récent souvenir des réactions royalistes de 1815, ce parti se montrait de plus en plus défiant et exigeant, et de son côté l'opposition royaliste se répandait en clameurs et en sinistres prédictions.

Inquiet de cet état de choses, M. Pasquier, bien qu'il n'appartînt plus au cabinet, crut devoir en signaler les dangers dans un mémoire au roi, où il indiquait de nouveau comme un indispensable remède le changement de la loi de 1817; la question fut remise sur le tapis en conseil, et cette fois l'opinion de M. Pasquier triompha. M. Decazes fit au désir du roi le sacrifice de la sienne; trois ministres opposants se retirèrent, et M. Pasquier rentra dans le cabinet le 29 novembre 1819 avec le portefeuille des affaires étrangères.

L'irritation des partis était grande, lorsque l'attentat du 13 février vint tout à coup la porter au comble. Exaspérés et fortifiés en même temps par ce dernier événement, les royalistes éclatèrent en accusations odieuses contre M. Decazes, dont les récentes concessions n'avaient pu dés-

armer leurs fureurs. Ce ministre dut céder sa place à M. de Richelieu, et le cabinet du 20 février 1820 fut formé.

C'est ici la période la plus remarquable de la vie politique de M. Pasquier, celle où il a déployé le plus de talent dans la défense d'une mauvaise position, car la position n'était pas tenable, et elle était aussi, à mon avis du moins, plus nuisible qu'utile au but que se proposait M. Pasquier en l'adoptant.

Les deux esprits qui se disputèrent pendant quinze ans le gouvernement de la Restauration avec des alternatives de succès et de revers étaient alors parvenus à leur plus haut point de force et d'exaltation. Si d'un côté la loi de 1817 et le système Decazes avaient servi le parti libéral, d'un autre côté les insurrections des peuples au dehors, les conspirations au dedans et l'attentat du 13 février avaient rendu au parti de l'ancien régime une influence apparente qui prouvait combien la France, déterminée à conserver à tout prix ce qu'elle possédait, était peu désireuse de rentrer dans la carrière des révolutions. Le moment était donc venu pour le gouvernement

de discerner le vrai sentiment de la France et de choisir à égale distance des révolutionnaires et des contre-révolutionnaires une direction conforme à ce sentiment. De ce choix allait dépendre la destinée de la Restauration, et la question électorale était en quelque sorte l'urne où s'agitait cette destinée.

Or, la révolution de Juillet, ses causes et ses résultats ont prouvé, je crois, que dans cette circonstance M. Pasquier avait été sous le coup de deux erreurs capitales. M. Pasquier ne se méprenait pas sur l'impuissance et la folie de toute tentative contre-révolutionnaire, mais il se méprenait essentiellement sur l'habileté et l'audace du parti de la contre-révolution ; il ne le croyait ni assez habile pour garder cinq ans le pouvoir en se modérant, ni assez audacieux pour tenter un coup d'Etat afin de le recouvrer après l'avoir perdu.

D'un autre côté, M. Pasquier n'ignorait pas de quelle redoutable force pouvait disposer le libéralisme si on le violentait; bien qu'il affectât parfois beaucoup de dédain pour cette force, bien qu'il parlât souvent de l'*antique amour des*

Français pour leurs rois, bien qu'il en parlât trop peut-être, car c'est l'idée fixe de cet *antique amour* qui a perdu Charles X, M. Pasquier savait très-bien que de nos jours la monarchie en France n'est puissante que par la conviction qu'elle inspire de son utilité, de sa nécessité, et que toute sa puissance dépend de l'usage qu'elle en fait. M. Pasquier savait tout cela, mais M. Pasquier se méprenait essentiellement sur le véritable esprit du libéralisme en général ; trompé par une agitation accidentelle et superficielle, il le confondait avec ce qui n'en était que l'expression négative et extrême; il le personnifiait tout entier dans Lafayette et ne le jugeait ni assez prudent pour servir de base à un gouvernement, ni assez modéré et patient pour n'en appeler à la force qu'à son corps défendant.

De ces deux erreurs naquit le système ministériel de 1820. Les doctrinaires, qui représentaient le libéralisme le plus modéré, s'étant formellement prononcés contre toute atteinte portée à la base du système électoral de 1817, si l'on voulait sortir de ce système, il n'y avait plus moyen de trouver entre les deux oppositions les éléments

d'une majorité suffisante ; il fallait absolument incliner à droite ou à gauche. M. Pasquier, dans la pensée que là était le plus grand danger où était la plus grande force, préféra incliner à droite. Je ne dis pas que, dans l'état des choses, l'idée contraire n'eût aussi ses inconvénients momentanés, mais toujours est-il que ce fut là une détermination grave pour l'avenir, car elle prépara l'entrée de la contre-révolution au pouvoir et tous les faits qui en ont été la conséquence.

Ce fut de plus une source d'embarras pour le présent ; car le parti de l'ancien régime avait ses hommes tout prêts ; il ne voulait pas plus de M. Pasquier que M. Pasquier ne voulait de lui, et chaque concession faite dans l'espoir de le contenir et de le maintenir hors du pouvoir ne faisait que redoubler sa vive impatience de renverser l'obstacle qui l'en séparait. De là, pour M. Pasquier, une existence ministérielle pleine de trouble et d'orages, où il fallait conquérir de haute lutte à chaque discussion une majorité de quelques voix et vivre au jour le jour dans la perpétuelle incertitude du lendemain.

J'ai personnifié le ministère de 1820 dans

M. Pasquier, parce qu'il fut en effet son plus habile, son plus infatigable champion. M. de Serres, le plus éloquent orateur de ce cabinet, était déjà abattu par la maladie qui devait bientôt le conduire au tombeau; les autres ministres n'étaient pas des hommes de tribune, et M. Pasquier restait à peu près seul pour faire face aux attaques sans cesse renouvelées des deux oppositions. D'un côté MM. Foy, Casimir Périer, Manuel, Benjamin Constant, Lafayette, Camille Jordan, Royer-Collard; de l'autre, MM. Labourdonnaye, de Salaberry, Donnadieu, Castelbajac, MM. de Villèle et Corbière attisant sous main le feu tout en feignant de vouloir le calmer, enfin tous les talents et toutes les passions de la Chambre réunis contre l'imperturbable sang-froid, l'élégante et abondante faconde de M. Pasquier, le tout avec accompagnement de conspirations et d'émeutes dans la rue, de révolutions à l'étranger, et d'un déluge de brochures d'opposition qui venaient en aide aux journaux tenus en respect par la censure; tel fut le spectacle que présentèrent les deux sessions de 1820 et de 1821. L'attaque redoubla surtout d'acharnement du côté de la droite lorsque MM. de

Villèle et Corbière, après s'être introduits dans le cabinet, en sortirent, et pour y rentrer bientôt en maîtres lâchèrent la bride à toute l'impétuosité de leurs soldats.

Lorsqu'on étudie cette bataille parlementaire qui a duré près de deux ans, on est forcé de rendre hommage au talent de M. Pasquier, et de reconnaître qu'il était difficile de tirer un meilleur parti que lui de l'idée qui, dans la situation où il était, devait nécessairement faire l'alpha et l'oméga de son système. Cette idée fort simple, que l'on peut représenter par ces mots : « Restez donc tranquilles, » était par lui chaque jour développée sous tous ses aspects, dans tous ses rapports, dans toutes ses applications, avec une grande habileté de parole et de pensée. Présentée d'un ton plus doux à la droite, d'un ton plus cavalier à la gauche, l'idée capitale revenait sans cesse ornée, embellie, variée dans ses développements, fortifiée d'exemples pris dans l'histoire, et d'allusions personnelles élégamment touchées, en réponse à des personnalités souvent fort grossières (1). Si j'a-

(1) La fameuse phrase « Je demande l'arbitraire, » dont le

vais de la place j'aimerais à peindre en détail ce combat; il est curieux. Après avoir montré M. Pasquier aux prises avec l'ancien régime fougueux dans la personne de M. de Castelbajac, avec le libéralisme sententieux et modéré dans la personne de M. Royer-Collard, je voudrais le mettre en présence de son plus intraitable adversaire, de son antipode en politique, avec la révolution en permanence, représentée par Lafayette, débitant, avec un ton de bonhomie bourgeoise rehaussé d'une certaine désinvolture de gentilhomme, des paroles pleines de violences et de personnalités révolutionnaires, terminant chacun de ses discours par un appel au peuple, et assurant du reste M. Pasquier, *ce serviteur des cours*, qu'il pourrait compter sur sa généreuse protection, à lui Lafayette. Et alors M. Pasquier blessé

forme franche et nette servit de texte à tant d'injures contre M. Pasquier, ne les méritait certainement pas. Demander à une Chambre des lois d'exception, en cherchant à lui prouver *sophistiquement* qu'on ne sort pas de la légalité, est un de ces tours d'adresse fort usités qui répugnent aux esprits droits. On pouvait très-bien répondre par un refus à la franchise de M. Pasquier, mais cette franchise était d'autant plus louable qu'elle est plus rare.

au vif se levait, courait à la tribune, et ripostait à son tour avec un mélange de raillerie et d'indignation poliment contenues dans les bornes de savoir-vivre, qualifiait son adversaire d'Epiménides, lui demandait où il avait dormi trente ans, et l'engageait à se tenir en garde contre les indiscrétions du réveil.

Je suis sûr que, dans la juste douleur que la révolution de Juillet a causée à M. Pasquier, ce n'a pas été un de ses moindres chagrins d'avoir à subir la protection de Lafayette; du reste il a dû être bientôt consolé en voyant son célèbre adversaire prouver encore une fois qu'il ne pouvait être sous aucun régime qu'un drapeau de résistance et jamais un homme de gouvernement.

Cependant le parti de la contre-révolution, incessamment fortifié par la nouvelle loi électorale, réclamait le pouvoir avec emportement. Louis XVIII, infirme et mourant, n'avait plus le courage de résister aux obsessions de famille qui l'entouraient: il fallut céder; M. Pasquier abandonna les affaires à M. de Villèle, pour entrer à la Chambre des Pairs où on le vit, pendant cinq ans, briller au premier rang parmi les membres

de cette opposition dont la belle attitude sauva les intérêts nationaux qu'une majorité vénale sacrifiait dans l'autre Chambre, et prépara la chute d'un parti qui se croyait à jamais maître des destinées du pays. Loi de tendance, loi du droit d'aînesse, loi du sacrilége, création du trois pour cent, invasion des Jésuites dans l'enseignement et de l'Eglise dans l'Etat, toutes les conceptions et la plupart des actes du ministère Villèle trouvèrent dans M. Pasquier un adversaire d'autant plus puissant qu'il était plus modéré et plus consciencieux dans sa discussion.

On se souvient encore, dans la discussion de la loi du *sacrilége*, lorsqu'en plein XIXe siècle on débattait la question de savoir si l'homme coupable d'avoir *profané les vases sacrés* devait, après avoir eu le poing coupé, être décapité en voile rouge ou en voile noir; lorsqu'un de ces théoriciens, que la sottise admire quelquefois parce qu'ils ne craignent pas de pousser la logique de l'absurde jusqu'à la férocité, s'étonnait que l'on fît tant de façons *pour envoyer un coupable devant son juge naturel*, on se souvient de la belle et noble apostrophe que M. Pasquier lui jeta à la tête.

au vif se levait, courait à la tribune, et ripostait à son tour avec un mélange de raillerie et d'indignation poliment contenues dans les bornes du savoir-vivre, qualifiait son adversaire d'Epiménides, lui demandait où il avait dormi trente ans, et l'engageait à se tenir en garde contre les indiscrétions du réveil.

Je suis sûr que, dans la juste douleur que la révolution de Juillet a causée à M. Pasquier, ce n'a pas été un de ses moindres chagrins d'avoir à subir la protection de Lafayette; du reste il a dû être bientôt consolé en voyant son célèbre adversaire prouver encore une fois qu'il ne pouvait être sous aucun régime qu'un drapeau de résistance et jamais un homme de gouvernement.

Cependant le parti de la contre-révolution, incessamment fortifié par la nouvelle loi électorale, réclamait le pouvoir avec emportement. Louis XVIII, infirme et mourant, n'avait plus le courage de résister aux obsessions de famille qui l'entouraient: il fallut céder; M. Pasquier abandonna les affaires à M. de Villèle, pour entrer à la Chambre des Pairs où on le vit, pendant cinq ans, briller au premier rang parmi les membres

de cette opposition dont la belle attitude sauva les intérêts nationaux qu'une majorité vénale sacrifiait dans l'autre Chambre, et prépara la chute d'un parti qui se croyait à jamais maître des destinées du pays. Loi de tendance, loi du droit d'aînesse, loi du sacrilége, création du trois pour cent, invasion des Jésuites dans l'enseignement et de l'Eglise dans l'Etat, toutes les conceptions et la plupart des actes du ministère Villèle trouvèrent dans M. Pasquier un adversaire d'autant plus puissant qu'il était plus modéré et plus consciencieux dans sa discussion.

On se souvient encore, dans la discussion de la loi du *sacrilége*, lorsqu'en plein XIXe siècle on débattait la question de savoir si l'homme coupable d'avoir *profané les vases sacrés* devait, après avoir eu le poing coupé, être décapité en voile rouge ou en voile noir; lorsqu'un de ces théoriciens, que la sottise admire quelquefois parce qu'ils ne craignent pas de pousser la logique de l'absurde jusqu'à la férocité, s'étonnait que l'on fît tant de façons *pour envoyer un coupable devant son juge naturel*, on se souvient de la belle et noble apostrophe que M. Pasquier lui jeta à la tête.

« Vous connaissez, Messieurs, l'histoire de ce capitaine auquel ses soldats demandaient, au moment de consommer le sac d'une ville, s'il fallait tuer tout le monde sans distinction de catholiques et d'hérétiques. « Tuez tou-« jours, leur répondit le barbare ; Dieu saura bien recon-« naître les siens. » Lui aussi il envoyait ses victimes *devant leur juge naturel.* »

Ces tentatives ridicules et impuissantes pour pervertir le cœur et abrutir l'esprit d'une nation libre et généreuse, devaient, tôt ou tard, en faisant succéder l'irritation au dédain, conduire la Restauration à une catastrophe.

M. Pasquier fit tous ses efforts pour la prévenir, en se ralliant au ministère réparateur et conciliateur de M. de Martignac, qu'il soutint, dans toutes les occasions, de sa parole et de son vote. Mais la tête de Charles X était marquée du sceau fatal, et frappée

..... de cet esprit de vertige et d'erreur,
De la chute des rois funeste avant-coureur.

La Révolution triomphante trouva M. Pasquier prêt à recommencer, dans un autre sens, sa tâche de 1815, c'est-à-dire à protéger de son mieux les vaincus contre les excès des vainqueurs ; la révolution de 1830, plus généreuse que les

hommes de 1815, lui rendit sa tâche plus facile. Ce n'en sera pas moins un éternel honneur pour M. Pasquier et pour le gouvernement de Juillet de pouvoir répondre aux accusateurs des deux bords en présentant à l'histoire, en regard des tribunaux révolutionnaires des uns et des cours spéciales des autres, le noble et imposant spectacle de la Chambre des Pairs, entourée d'une populace en fureur, délibérant, calme, attentive et clémente, sous l'influence et la direction de son président, sur le sort des quatre hommes dont les fautes avaient fait couler tant de sang (1). L'attitude de M. Pasquier durant ces mémorables débats est une des plus belles pages de sa vie. Du reste, la même impartialité qu'il accordait aux ministres de Charles X[1], il ne la refura pas da-

(1) On a vu plus haut que, lors du fatal procès de Ney, M. Pasquier n'était ni pair ni ministre; je dois ajouter qu'après l'évasion de Lavalette, son ami, il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à faciliter au prisonnier sa sortie de France; d'où il suit que c'est à mon avis pousser un peu loin la générosité que de dire ce qu'il disait en 1834, dans le procès du *National*, en réponse au souvenir de Ney, rappelé par M. Carrel : *La chambre tout entière prend la responsabilité de tous ses actes, quels qu'ils soient.* Si cela est vrai dans le sens *légal*, à coup sûr cela ne saurait être admis dans le sens historique.

ration se sont dépouillés, en approchant du pouvoir, de leur enveloppe plébéienne, combien rapidement ils se sont raccommodés avec les idées d'ordre, de subordination, de classification sociale, avec quelle aisance ils portent les cordons et les croix, *ces hochets des cours :* quand on voit cela, on a de la peine à comprendre qu'il se trouve encore de nos jours des esprits assez obtus pour prendre au sérieux tant de déclamations, plus particulièrement dirigées contre un homme comme M. Pasquier, qui n'a de sa vie prononcé une parole démocratique, qui n'a jamais fait une concession à l'esprit révolutionnaire, qui a toujours lutté, avec plus ou moins de succès, contre les idées qu'il repousse encore aujourd'hui, et qui, pour me servir des expressions de son ancien adversaire, M. Mignet, « s'est placé de bonne heure dans ce parti de « la modération, toujours attaqué par les passions « du moment, qui reste quelquefois au-dessous « de sa tâche, mais qui, lorsque les temps sont « écoulés, se présente seul aux générations sui- « vantes, sans avoir à craindre de funestes sou- « venirs. »

M. E. DELACROIX.

M. EUGÈNE DELACROIX.

> Vous appelez cet homme-là un chef d'école! — Dites *un chef d'émeute!*
>
> *Mot d'un classique en peinture sur M. Eugène Delacroix.*

Voilà bientôt vingt ans que l'on discute la question de savoir si M. Eugène Delacroix est le plus grand peintre de notre époque, ou bien un barbouilleur systématique, frénétique, et à moitié fou. A chaque exposition la question se débat avec une vivacité toujours nouvelle; tout ce qui reste de l'école de David, tous les vétérans de l'art grec en peinture repoussent avec horreur des productions considérées par eux non-seulement comme épouvantables en elles-mêmes, mais comme pernicieuses, attentatoires à la dignité, à la majesté de l'art. Les sectateurs de l'école italienne, si heureusement continuée par M. Ingres, ne se

montrent guère plus sympathiques pour les œuvres d'un coloriste exclusif, dont le pinceau effréné les blesse souvent dans leur amour de la forme, dans leur culte de la ligne et du contour ; la coalition de ces deux influences hostiles s'est trouvée parfois assez puissante pour faire fermer les portes du Musée à M. Delacroix.

Mais si d'un côté l'antipathie est grande, d'un autre côté l'enthousiasme n'est pas moins grand. Parmi les artistes indépendants, les uns, tout en regrettant que M. Delacroix pèche trop souvent par la correction du dessin, admirent en lui un coloriste dont la touche fière, franche et libre, les impressionne d'autant plus vivement qu'ils comprennent mieux la difficulté d'un tel faire, et le mérite de tels effets de couleur quand ils sont réussis. D'autres, plus enthousiastes encore, voient dans les défauts les plus grossiers de ce peintre le dédain d'un grand maître pour l'imitation vulgaire ; dans ses écarts les plus bizarres l'heureuse audace d'un génie original, et enfin dans toute sa peinture la plus magnifique expression de l'art au XIXe siècle. Beaucoup d'écrivains, appartenant généralement à l'école qualifiée jadis de *romantique*, professent

cette dernière opinion et proclament M. Delacroix le Victor Hugo de la peinture contemporaine, avec cette différence que, si M. Victor Hugo est aujourd'hui accepté, sous certains rapports, par ses adversaires eux-mêmes, M. Delacroix, plus universellement réprouvé par les siens, est placé par plusieurs de ses admirateurs, comme génie, au-dessus même de l'auteur de *Notre-Dame de Paris*. J'ai dans ce moment sous les yeux un article publié dans la *Revue des Deux-Mondes* par un critique distingué, M. Mercey, où l'écrivain, après avoir comparé le talent du peintre et du poëte, conclut sans hésiter que M. Delacroix est encore plus grand peintre que M. Hugo n'est grand poëte.

« Il y avait, dit le critique, analogie entre les deux novateurs; tous deux étaient prodigues de couleurs vives et tranchantes, et possédaient si bien la science des grands coloristes qu'ils étaient tout à fait disposés à sacrifier le fond à l'enveloppe, la pensée à l'expression. Le peintre néanmoins avait plus d'étendue d'esprit que le poëte; il était plus rationnel dans les sacrifices qu'il faisait à la couleur, la couleur étant une des parties

constitutives de son art, tandis qu'elle n'est qu'un des accessoires de la poésie ; il y avait aussi plus de pensée sur la toile du peintre que dans les pages de l'écrivain. Le peintre comme le poëte témoignaient peut-être un dédain trop marqué pour la vérité simple, toute nue, et pour la perfection du contour. Ce fut là sans doute une des nécessités attachées à leur titre de révolutionnaires..... Quant à la manière dont MM. Hugo et Delacroix emploient la couleur, elle a aussi beaucoup d'analogie sans être identiquement semblable. Il y a chez l'un et chez l'autre la même recherche, la même puissance d'effet, le même dédain du fini, le même laisser-aller de touche. M. Hugo empâte ses vers comme M. Delacroix ses tableaux ; on voit trop la plume chez l'un, la brosse chez l'autre; seulement le peintre a plus d'esprit, de naturel et de souplesse que le poëte; il est parfois sauvage, il n'est jamais faux. Il est plus juste envers lui-même, et il se connaît mieux : aussi, à notre avis, M. Eugène Delacroix restera-t-il plus grand peintre que M. Victor Hugo grand poëte. »

Quant au public pris en masse, il goûte en général assez peu les productions de M. Delacroix,

et cela se conçoit. Les défauts de cet artiste sont de ceux qui sautent aux yeux, tandis que ses qualités ne sont pas appréciables pour tout le monde. Des tableaux dont le mérite consiste principalement dans un certain sentiment, prompt, audacieux, original, de la vie et de la lumière; dans certaines combinaisons de teintes, dans un certain pittoresque d'exécution, dans un effet général de couleur souvent plein d'imagination et de puissance, toutes choses qui attirent et captivent fortement des yeux de peintre, mais sont d'ordinaire assez indifférentes, quelquefois même désagréables à l'œil du public; des tableaux où l'artiste semble quelquefois s'être proposé beaucoup moins de représenter un sujet que de mélanger avec talent des couleurs sur une toile, et où, par conséquent, tout ce qui s'appelle unité, habileté, intérêt de composition, vérité historique, est envisagé comme secondaire, et à ce titre souvent dédaigné, à peine ébauché; où les figures sont quelquefois jetées comme au hasard; où le dédain de la forme se manifeste par une sorte de prédilection systématique pour le laid, et où l'exécution des détails est à ce point

négligée qu'ils ne supportent pas d'être vus de près, de tels tableaux n'ont évidemment pas beaucoup de chances d'obtenir jamais une grande popularité.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas donné au premier venu de soulever de tels dissentiments d'enthousiasme et d'antipathie, d'être si longtemps l'objet d'une polémique si obstinée et si vive. Que l'on envisage M. Delacroix comme un chef d'école, ou que l'on ne voie en lui qu'un chef d'émeute, à l'exemple du classique cité plus haut; que la direction de son talent soit bonne ou mauvaise, il est difficile de nier la réalité, la puissance et l'originalité de ce même talent. M. Delacroix a conquis sa place dans l'histoire de l'art à notre époque, et un recueil biographique du genre de celui-ci, composé en dehors de tout esprit d'école et de système, et qui ne repousse que le médiocre souvent très-compatible avec un assez grand succès, ne saurait être complet s'il ne consacrait quelques pages à l'auteur du *Massacre de Scio*, de *l'Évêque de Liége*, de la *Mort de Sardanapale*, de la *Barricade de Juillet*, des *Femmes d'Alger*, de la *Bataille de*

Taillebourg, etc., etc.; à l'artiste éminent qui a prouvé, par les belles peintures du *Salon du Roi*, à la Chambre des Députés, qu'il pouvait, s'il le voulait, tempérer par la grâce et relever par la dignité du style l'énergie un peu sauvage de son pinceau.

Quant au fond même de la question, qui se débat et se débattra de toute éternité entre le dessin et la couleur, je n'y toucherai pas. Décider dogmatiquement dans quelle mesure, dans quels rapports doivent se combiner ces deux éléments essentiels de l'art pour constituer la perfection absolue, est une besogne qu'il faut laisser aux rhétoriciens et aux feuilletonistes qui ont du temps et du papier à perdre, et aiment à exercer leur plume sur des lieux communs éternellement ressassés depuis des siècles.

Je laisserai donc l'esthétique de côté pour m'en tenir à l'histoire, et je commencerai par poser en fait qu'il devait y avoir plus de plaisir à vivre dans les dix dernières années de la Restauration qu'aujourd'hui; non pas que l'époque actuelle, pour celui qui sait l'observer, n'ait aussi son côté intéressant par la gravité de certaines

questions, et son côté amusant par ces tours de force de charlatanisme qui ont remplacé les passions inexpérimentées et sincères d'avant Juillet. Mais la physionomie du temps actuel est beaucoup plus terne. Jadis la bataille était partout; le passé et l'avenir s'entre-choquaient sur tous les points avec un rare acharnement. Dans la politique, dans la littérature comme dans les arts, la liberté donnait l'assaut à l'autorité, qui se défendait de son mieux. Parmi les assaillants, nul ne s'inquiétait du lendemain; tous avaient foi en leur principe et en eux-mêmes, et tous marchaient au combat, persuadés que leur triomphe devait enfanter des merveilles inconnues aux âges précédents.

Les libéraux de la peinture n'étaient pas les moins fougueux : de l'atelier classique du peintre Guérin était sorti un bataillon de novateurs qui renaient le culte de leur maître; proclamaient que le style gréco-académique avait fait son temps; que le moment était venu d'en finir avec cette maladroite imitation de l'antique, qui, à force de rechercher la noblesse, la régularité dans l'invention et la simplicité dans les détails, conduisait l'art à l'absence entière d'invention et à l'exécution la

plus étroite et la plus guindée. Ces révolutionnaires trouvèrent bientôt une sorte de Mirabeau qui engagea le combat en jetant à l'Académie une apostrophe aussi violente, aussi impétueuse dans son genre que la fameuse apostrophe du tribun à M de Brézé. Cette apostrophe révolutionnaire était une toile de quinze pieds sur vingt-deux, où tout ce que l'aversion du correct, du régulier, du froid, de l'*académique*, en un mot, peut enfanter de défauts et de beautés en sens contraire, se trouvait déployé dans des proportions immenses. Le *Radeau de la Méduse* était ce programme d'insurrection, et Géricault ce tribun du romantisme en peinture. Comme Mirabeau, Géricault ne vit que le commencement de la bataille dont il avait donné le signal. Il allait bientôt mourir, laissant au plus digne un héritage contesté, quand M. Delacroix, alors complétement inconnu, exposa au Musée son premier tableau. C'était en 1822.

En ce temps-là, M. Thiers faisait ses premières armes dans *le Constitutionnel*, où il dissertait sur toutes choses avec cet esprit vif, souple et facile, cette ingénieuse loquacité qui devaient le

distinguer un jour sur un plus grand théâtre. En attendant qu'il rédigeât des protocoles, M. Thiers rédigeait l'article *Salon*. Les idées littéraires et artistiques de l'homme d'Etat en herbe n'étaient ni bien neuves, ni bien larges, ni bien originales; libéral en politique, il se rattachait dans toutes les questions d'art à ce fond de doctrines un peu terre-à-terre qui ne contribuèrent pas peu à fonder la célébrité *bourgeoise* du *Constitutionnel* (1). Les définitions banales, les généralités déclamatoires, l'abus de l'épithète, les *belles* montagnes, les *vastes* mers, le soleil *brillant*, les *cruelles* discordes, tout cela n'est pas rare dans le style de M. Thiers; mais la vulgarité générale de la forme et de l'idée est souvent relevée par des tours heureux, des saillies d'une grâce négligée et piquante. Le critique de 1822 est classique en

(1) Je me donnerai peut-être le plaisir quelque jour de comparer ces articles de M. Thiers sur l'art, réunis en brochure, avec une brochure analogue par laquelle débutait aussi, douze ans auparavant, en 1810, un autre homme d'État, M. Guizot. — Cette dernière brochure, devenue fort rare aujourd'hui, est intitulée : *De l'État des beaux-arts en France et du Salon de* 1810, par Fr. Guizot. Celle de M. Thiers porte le titre de : *Salon de mil huit cent vingt-deux*. Le parallèle serait curieux.

peinture comme en littérature : il aime passionnément David, tout en reconnaissant les défauts de son école; dans la littérature romantique il ne voit guère autre chose que ce qu'il appelle le *goût mystique* des Allemands, et il parle avec un mépris digne du *Constitutionnel* « de ce genre *impressif*, « qui consiste, dit-il, non à produire des sensa- « tions, mais à raconter perpétuellement celles « qu'on éprouve ; » comme si ce n'était pas là aussi un moyen légitime d'en produire chez les autres! Il distribue un peu la gloire à tort et à travers, la répand quelquefois sur des noms et des œuvres aujourd'hui parfaitement oubliés; et, par une inconséquence heureuse, tout en réprouvant le *délire* des peintres romantiques, il se montre plein d'indulgente sagacité pour toutes les toiles un peu audacieuses qu'il rencontre sur son chemin. Enfin il arrive devant le premier tableau de M. Eugène Delacroix, et le voilà qui, saisi d'enthousiasme pour cette œuvre signée d'un nom encore ignoré, trouve, pour exprimer son admiration, une distinction de langage et de pensée, une précision et une justesse qui lui manquent souvent.

« Aucun tableau, dit-il ne révèle mieux, à mon avis,

l'avenir d'un grand peintre que celui de M. Delacroix, représentant *le Dante et Virgile aux Enfers*. C'est là surtout qu'on peut remarquer ce jet du talent, cet élan de la supériorité naissante qui ranime les espérances un peu découragées par le mérite trop modéré de tout le reste. — Le Dante et Virgile, conduits par Caron, traversent le fleuve infernal et fendent avec peine la foule qui se presse autour de la barque pour y pénétrer. Le Dante supposé vivant a l'horrible teinte des lieux ; Virgile, couronné d'un sombre laurier, a les couleurs de la mort. Les malheureux condamnés à désirer éternellement la rive opposée s'attachent à la barque : l'un la saisit en vain, et, renversé par un mouvement trop rapide, est plongé dans les eaux ; un autre l'embrasse et repousse avec ses pieds ceux qui veulent aborder comme lui ; deux autres serrent avec les dents ce bois qui leur échappe. Il y a là l'égoïsme et le désespoir de l'enfer. Dans ce sujet, si voisin de l'exagération, on trouve cependant une sévérité de goût, une convenance locale en quelque sorte qui relève le dessin auquel des juges sévères, mais peu avisés ici, pourraient reprocher de manquer de noblesse. Le pinceau est large et ferme; la couleur, simple et vigoureuse, quoique un peu crue. L'auteur, a, outre cette imagination poétique qui est commune au peintre comme à l'écrivain, cette imagination de l'art qu'on pourrait en quelque sorte appeler l'imagination du dessin, et qui est tout autre que la précédente. Il jette ses figures, les groupe, les plie à volonté avec la hardiesse de Michel-Ange et la fécondité de Rubens. Je ne sais quel souvenir des grands artistes me saisit à l'aspect de ce tableau; j'y retrouve cette puissance sauvage, ardente, mais naturelle, qui cède sans effort à son propre entraînement. »

Cela dit, M. Thiers retombe dans le style *Constitutionnel* et dans de bizarres associations de noms; car il conclut en ajoutant :

« *Ainsi*, que MM. *Drolling*, *Dubufe*, *Cogniet*, *Destouches*, *Delacroix* forment une génération nouvelle qui soutienne l'honneur de notre école, et marchent avec le siècle vers le but que l'avenir leur présente. »

Entre tous ces noms assez singulièrement accouplés, celui de M. Delacroix n'a pas fait mentir l'horoscope, et si l'artiste n'a peut-être pas conquis toute la gloire que lui promettait M. Thiers, il a obtenu du moins un rang honorable dans la famille des Michel-Ange et des Rubens.

Ferdinand-Victor-Eugène Delacroix est né à Charenton-Saint-Maurice, près Paris, le 26 avril 1799. Son père, Charles Delacroix, ancien conventionnel, après avoir occupé pendant près de deux ans, de novembre 1795 à juillet 1797, les fonctions de ministre des *relations extérieures* sous le Directoire, avait été remplacé par Talleyrand. Il s'éleva une polémique assez curieuse entre l'ex-ministre et son successeur, qui se renvoyaient l'un à l'autre la responsabilité de l'idée première de l'expédition d'Égypte. Le grand désastre naval d'Aboukir et

l'absence de nouvelles de l'armée expéditionnaire avaient rendu l'entreprise assez impopulaire en France, et c'était à qui dans ce moment se justifierait le mieux d'y avoir contribué. Après avoir occupé différents postes diplomatiques sous le Directoire, le père de M. Delacroix fut nommé, sous le consulat et sous l'Empire, préfet de Marseille, puis préfet de Bordeaux : c'est, je crois, dans cette dernière ville qu'il mourut.

L'enfance de M. Delacroix fut singulière comme son talent, et orageuse comme sa destinée d'artiste. A Marseille, le domestique qui le portait dans ses bras tombe dans le port avec lui, se sauve à la nage, et abandonne son précieux dépôt, qui allait périr s'il n'eût été sauvé par un matelot. A quelque temps de là, le feu prend à son berceau, et avant qu'on ait pu l'éteindre, la flamme laisse sur le corps de l'enfant une trace ineffaçable; un peu plus tard, l'artiste futur s'empoisonne avec du vert-de-gris imprudemment laissé à sa portée.

Sorti sain et sauf de toutes ces épreuves, le jeune Delacroix entra au collége; il y fit d'excellentes études qui lui auraient permis, s'il l'a-

vait voulu, d'occuper en littérature un rang distingué. Divers articles sur l'art, écrits par lui dans la *Revue de Paris* et la *Revue des Deux-Monde*, portent un cachet de dignité, d'élégance, de convenance dans l'expression et de justesse dans l'idée, d'autant plus remarquable qu'il semble moins en rapport avec les qualités dominantes de sa peinture souvent fougueuse jusqu'à l'excès.

A dix-huit ans, quand il fallut choisir une carrière, M. Delacroix, auquel la haute position occupée jadis par son père eût pu inspirer des idées d'ambition politique, déclara tout simplement qu'il voulait être peintre, et rien que peintre. Sa famille le laissa suivre ses goûts, et il entra dans l'atelier de Pierre Guérin, qui pouvait lui enseigner tout, la noblesse, la pureté, la grâce, tout, hormis ce qu'il cherchait, l'originalité et le génie. De même qu'on voit une poule couver des canards sauvages, de même le *classique* Pierre Guérin couva des romantiques, qui, aussitôt échappés de ses ailes, se lancèrent audacieusement dans l'espace à la recherche d'un autre beau que celui dont on les avait nourris. Géricault

mort, M. Delacroix saisit le drapeau révolutionnaire échappé aux mains défaillantes de son ami. Son premier tableau, que nous avons déjà vu analysé par M. Thiers, n'était qu'un commencement d'audace, un premier coup de canon destiné à assurer le pavillon. Le second fut une véritable bordée de mitraille qui annonçait une bataille à mort contre les idées reçues, les théories et les traditions de l'école. Le *Massacre de Scio* démasquait chez son auteur l'intention bien arrêtée de prendre le contre-pied du système antérieurement admis; de faire du sujet non le but, mais le prétexte de la peinture; du dessin, le très-humble serviteur de la couleur, de sacrifier complètement l'élément moral, historique, dramatique, à l'élément pittoresque, le fond à l'enveloppe, la pensée à l'expression; en un mot, de faire de la peinture pour elle-même, de lui faire dire surtout ce qu'elle peut dire en vertu de ses propriétés spéciales et abstraction faite de l'objet représenté.

De là ces tours de force de clair-obscur, ces capricieux effets de couleur, ce mariage plus ou moins assorti de tons éclatants, qui firent

scandale à l'apparition du *Massacre de Scio*. Les classiques crièrent *au massacre*, les romantiques applaudirent. Comme tous les chefs de parti, M. Delacroix s'inquiétait beaucoup plus de frapper fort que de frapper juste. Après ce massacre, il en donna un autre sous le titre de *Sardanapale mourant au milieu de ses femmes qu'on égorge*. C'était comme genre le pendant des *Orientales* de M. Victor Hugo ; le peintre et le poëte, par esprit de réaction contre la stérilité de leurs devanciers, prodiguaient l'accessoire et le détail, dédaignaient l'idée pour s'enivrer, l'un de la rime, l'autre de la couleur, embarrassaient l'action de leurs compositions, le peintre d'un monceau d'objets brillants et inutiles, vases, aiguières, cassolettes, têtes d'éléphants ; le poëte d'une masse de vers sonores et non moins inutiles : chez les deux, le sens de la phrase disparaissait sous d'immenses et brillantes parenthèses.

Malgré les critiques amies ou hostiles, le peintre et le poëte, avec cette opiniâtreté qui distinguent les croyances robustes, s'obstinèrent dans leur voie. M. Delacroix produisit successivement

jusqu'en 1830 : *le Pâtre mortellement blessé, se désaltérant au bord d'un ruisseau ; le Christ au Jardin des Oliviers ; le Tasse dans l'hospice des fous ; Milton et ses Filles ; le Combat du Pacha et du Giaour*, qui sont des ébauches puissantes. Repoussé à titre de révolutionnaire en peinture par la liste civile de la Restauration, M. Delacroix consacra le souvenir de Juillet sur une de ses toiles les plus chaudes, les plus colorées, représentant la défense d'une barricade : il y a là une héroïne de la Halle qui est d'une magnifique exagération. Après avoir produit encore trois nouveaux tableaux : *le Massacre de l'évêque de Liége* (M. Delacroix a un goût décidé pour les massacres), *le cardinal de Richelieu officiant dans la chapelle du Palais-Royal*, *entouré de ses gardes*, et *Charles-Quint touchant de l'orgue au monastère de Saint-Just ;* M. Delacroix fut pris du désir d'aller chercher des inspirations sur le sol africain. Attaché à une mission que le Gouvernement envoyait à Maroc, il étudia en artiste ces régions, ces mœurs, ces costumes pittoresques, visita aussi, je crois, l'Algérie, et rapporta de son voyage des souvenirs

qui se traduisirent en compositions pleines d'originalité et d'intérêt. Son tableau des *Femmes d'Alger*, exposé en 1834, fut considéré comme le meilleur ouvrage qu'il eût produit jusque-là. Son *Kaïd, chef marocain*, les *Convulsionnaires de Tanger*, la *Noce juive*, qui parurent quelques années plus tard, sont des esquisses plutôt que des tableaux finis, mais qui résument très-bien toutes les qualités et tous les défauts du peintre. Le mouvement, dit un critique, en est énergique et naturel, l'expression vivante et vraie; si le dessin n'est qu'indiqué, la couleur, qui revêt les formes indécises, est répandue sur toute la composition avec la profusion d'un homme qui connaît sa richesse et aime à en jouir. Mais ajoutons aussi, avec un autre critique, que ces touches de couleur pures et vierges, si belles de loin, ne le sont plus du tout de près, et ne présentent plus qu'une couche confuse d'empâtements, sous lesquels toute forme distincte des objets, tout dessin, tout modelé disparaissent. C'est là un des inconvénients généraux de ce procédé de peinture; mais M. Delacroix ne se donne pas assez de peine pour l'amoindrir, et son travail pourrait gagner

beaucoup en délicatesse, en fini, en précision dans le détail, sans que l'effet général en souffrît. Le *Naufrage*, qui est aussi un tableau de genre de petites dimensions, et qui a paru en 1841, produisit une vive impression. C'était une scène du genre terrible comme les affectionne M. Delacroix : laissons parler le critique déjà cité plus haut (M. Peisse) :

« Un ciel pesant, sombre et bas, un vaste silence, une mer sans rivages, dont les larges flots se déroulent jusque dans les dernières profondeurs de l'horizon, et sur cette mer une barque surchargée d'hommes à demi nus, en proie aux terreurs de la mort, au désespoir, aux fureurs de la faim : procédant avec une sinistre régularité au fatal tirage qui doit donner l'un d'eux à dévorer aux autres. La barque ne vogue plus, car le timonnier a, lui aussi, abandonné le gouvernail pour prendre part à l'horrible scrutin ; elle flotte au hasard, ballottée par les vagues. L'impression de la peinture correspond à la conception ; elle est profonde et saisissante ; mais elle résulte moins, selon nous, de l'action particulière dont la barque est le théâtre, et les naufragés les acteurs, que de l'effet général de tristesse, de terreur et de désolation répandu sur le lieu de la scène. »

C'est là, comme on le voit, une réminiscence du *Radeau de la Méduse* ; mais avec moins de mouvement et d'ampleur, c'est une conception

encore plus satanique : l'idée du tirage au sort est bien de M. Delacroix.

Cependant, en 1834, le célèbre artiste, que les clameurs de ses adversaires avaient jusqu'alors écarté des grands travaux de peinture monumentale confiés par l'Etat, fut enfin appelé à entrer dans une carrière où on ne le supposait pas capable de marcher d'un pied ferme et sûr. M. Thiers, alors ministre de l'intérieur, se souvenant de ses prophéties de 1822 et plein de foi dans un talent dont il avait encouragé les premiers essais, confia à M. Delacroix la décoration entière de la salle du Palais-Bourbon, dite *Salon du Roi*. Ces travaux durèrent trois ans, et lorsqu'ils furent terminés, en 1837, on reconnut avec surprise que, sans perdre tous ses défauts, l'artiste révélait dans cette œuvre nouvelle des qualités inattendues de correction et de noblesse.

Quatre compositions allégoriques, la Justice, la Guerre, l'Agriculture et l'Industrie ornent le plafond de cette salle ; l'allégorie de M. Delacroix, assez habilement mélangée d'action, offre quelque chose de plus dramatique, de plus animée que la peinture décorative ordinaire. *La Justice* est re-

présentée par une femme assise qui étend son sceptre sur les malheureux. Au-dessous de cette figure, dont la pose a été blâmée comme manquant un peu de naturel, l'artiste a placé une composition divisée en deux parties distinctes qui sont comme le complément de l'idée représentée par la figure principale. D'un côté est un groupe composé d'une jeune fille écrivant sous la dictée d'un vieillard les préceptes de la loi ; derrière le vieillard est placée une figure immobile et muette qui regarde et écoute ; de l'autre côté est un ange aux ailes déployées qui poursuit les coupables et les châtie au nom de la loi.

Dans son désir ardent de ne pas faire comme tout le monde, M. Delacroix, après avoir mis peut-être un peu trop d'animation dans sa peinture de la *Justice*, n'en a peut-être pas mis assez dans sa peinture de la *Guerre*. C'est une femme calme et fière d'attitude et de visage, et reconnaissable surtout au drapeau qu'elle tient à la main ; à ses pieds, d'un côté, est un ouvrier qui fourbit des armures, de l'autre une mère pressant contre son sein son enfant effrayé, et entre les deux figures un groupe représentant la captivité.

La composition consacrée à l'*Agriculture* représente des scènes de la vie champêtre rendues avec une grande variété de moyens ; rien n'y manque jusqu'aux buveurs, dont un, par parenthèse, représente trop bien l'ivresse, car ses jambes sont inexplicables. L'*Industrie* est une industrie de haut parage : les perles, le cornal et la soie font tous les frais de cette composition un peu aristocratique.

Au-dessous de ce plafond, sur les murs, l'artiste a peint l'Océan, la Méditerranée et plusieurs fleuves ; on a trouvé que tout cela s'éloignait un peu des traditions reçues en matière d'allégories, que cela était un peu bizarre, et pas toujours clair ; on a critiqué quelques attitudes, notamment celle de l'ange poursuivant les coupables, celles des captifs enchaînés, des buveurs, très fileuses dans la composition de l'*Industrie*, enfin, quelle que soit la valeur de ces critiques de détail, il est certain que l'ensemble est d'un effet puissant et grandiose.

Au moment où il terminait cet important travail, M. Delacroix exécutait en même temps sa *Bataille de Taillebourg* pour le Musée de Versailles. Cette

composition, dont les dimensions dépassaient l'espace que lui réservait M. Fontaine, fut, dit-on, rognée par cet impitoyable architecte.

En 1838, M. Delacroix exposa sa *Médée* : la magicienne antique est représentée au moment où, après avoir empoisonné l'amante de son infidèle époux, elle fuit emportant ses enfants dans ses bras, regardant en arrière, et prête, si Jason qui la poursuit l'atteint, à se venger de lui en lui laissant pour souvenir les membres déchirés de ses propres enfants ; la figure est conçue et rendue dans ce système d'énergie impétueuse qui entraîne toujours M. Delacroix ; tout le corps de *Médée* est frappé d'un brillant coup de lumière, tandis que le front et les yeux au regard terrible sont complétement dans l'ombre. La critique a blâmé la sécheresse et la dureté de cette ligne d'ombre se détachant brusquement sur un fond lumineux. Le visage haletant et altéré par la fureur est d'une laideur excessive, mais l'impression générale de la composition est vive et puissante.

Au dire de plusieurs, la *Cléopâtre se préparant à la mort*, exposée en 1839, ne vaut pas la *Médée*. Plus incorrecte encore par le dessin, elle n'a

pas les qualités de couleurs de la *Médée*. Cléopâtre assise, le menton appuyé sur sa main repliée, contemple avec attention un panier rempli de figues apporté par un paysan. On devine le sujet en apercevant un aspic qui rampe parmi ces figues. La tête de Cléopâtre a de la noblesse, mais l'expression de sa physionomie est tellement vague, qu'on serait fort en peine de deviner quelle pensée l'occupe. Les yeux sont dénués de transparence, le regard est incertain, le dessin des bras et des mains est d'une incorrection extrême; les formes du paysan, dont la couleur est belle, sont encore plus défectueuses. Quant à la couleur de Cléopâtre, le ton des chairs est un peu terne, l'association d'une tunique *orange* et d'un manteau *bleu* dans le costume est d'un effet peu agréable à l'œil.

Dans la même exposition, en 1839, se trouvait un autre tableau de M. Delacroix, ou plutôt une esquisse charmante, bien composée et d'une belle couleur, dans laquelle, toujours en exceptant quelques défauts de dessin, érigés en système chez M. Delacroix, l'expression et l'attitude des figures étaient parfaitement en harmonie avec la mélan-

colle du sujet. Cette belle esquisse représentait *Hamlet contemplant le crâne d'Yorick.*

En 1840, M. Delacroix exposa une grande toile qui eut assez peu de succès; elle représentait le *Triomphe de Trajan;* en 1841, la *Prise de Constantinople par les Croisés*, puis deux tableaux de genre dont j'ai déjà parlé, la *Noce juive* et le *Naufrage*; en 1842 et 1843 M. Delacroix n'a, si je ne me trompe, rien exposé au Salon. Cette liste des productions de M. Delacroix n'est pas complète; il faut y joindre : la *Mort de Marino Faliero*, un *Justinien* pour les salles du conseil d'Etat, un *saint Sébastien*, la *Bataille de Nancy*, et sans doute encore quelques autres que j'oublie.

En somme, et pour résumer cette esquisse, M. Delacroix est un artiste admirablement doué sous certains rapports, auquel il manque, pour être complétement grand, des qualités essentielles qui peuvent toutes se réduire en une seule, le sentiment, le respect de la forme qui est à la couleur ce que la pensée est au style. Sans doute il est rare, ou plutôt impossible, de rencontrer dans un grand artiste un mérite égal de dessinateur et de coloriste, et c'est par la prépondérance